This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6000430740

G.38. D. 32

E. BIBL. RADCL.

1887 e. 17

le Bon de la Roche fait partie
des Vosges. V. p. 39.

6000430740

G.38. D. 32

E. BIBL. RADCL.

1887 e. 17

PROPOSITIONS GÉOLOGIQUES,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A UN OUVRAGE

SUR LES ÉLÉMENS DE LA CHOROGRAPHIE,

AVEC

L'EXPOSÉ DE LEUR PLAN, ET LEUR APPLICATION

A LA

DESCRIPTION

GÉOGNOSTIQUE, OECONOMIQUE ET MÉDICALE

DU BAN DE LA ROCHE,

Accompagnée de Cartes topographiques et minéralogiques, et de trois gravures, représentant le Tableau-panorama du Ban de la Roche, la pente douce de son District de mines, et la plante de la PYROLE A OMBELLES, trouvée dans ces régions en 1800:

PAR HENRI-GOTTFRIED OBERLIN,

Docteur en médecine, et Étudiant en théologie à l'Académie protestante de Strasbourg.

Omnium rerum principia parva sunt; sed suis progressionibus usa augentur.
CICERO, *de Fin.* lib. V.

STRASBOURG,
DE L'IMPRIM. DE LEVRAULT, IMPR. DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.
1806.

A MON PÈRE

JEAN-FRÉDERIC OBERLIN,

MINISTRE DU CULTE ÉVANGÉLIQUE A WALDBACH ;

A MON ONCLE

JÉRÉMIE-JACQUES OBERLIN,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT NATIONAL, PROFESSEUR A L'ACADÉMIE PROTESTANTE DE STRASBOURG, BIBLIOTHÉCAIRE CENTRAL ET DE L'ACADÉMIE ;

A

MES AUTRES BIENFAITEURS, ET MES AMIS,

DE STRASBOURG, ET DE PLUSIEURS VILLES DE LA SUISSE ;

AUX HABITANS DU BAN DE LA ROCHE,

ET

A MES ANCIENS CONDISCIPLES

A L'ÉCOLE DE SANTÉ DE STRASBOURG :

Comme hommage de mon devoir et de mon amour filial,
Comme témoignage de ma gratitude respectueuse, et
Comme souvenir de mon sincère dévouement :

HENRI-GOTFRIED OBERLIN.

Waldbach, au Ban de la Roche, le lundi
11 Frimaire, l'an XIV (2 Déc. 1805).

La liberté d'esprit, la hardiesse de penser, sont les germes de la philosophie.

BUFFON, *Théorie de la terre*, t. I, p. 234.

PRÉFACE.

Lorsque je commençai, il y a seize mois, à m'occuper de la *topographie* (*) du Ban de la Roche, pour en faire le sujet de ma Dissertation inaugurale, je sentis le besoin de connoître les Élémens de la Chorographie, afin de me guider dans la recherche des phénomènes du pays, de fixer le point de vue sous lequel il convenoit de les envisager, et d'offrir des bases pour asseoir un jugement d'analogie entre les phénomènes généraux du globe et leur individualité propre au pays. Il fallut encore me familiariser avec le langage propre à chacune de ses parties, pour atteindre à l'uniformité d'un langage fixe et raisonné.

Déjà mes matériaux me mettoient à même de composer cet ouvrage : je le croyois d'autant plus propre à servir d'avant-propos à ma

---

(*) C'est dans cet endroit seul que j'emploierai le mot de *topographie* dans le sens général qu'on lui attribue communément, au lieu de dire *chorographie*. Voyez la différence de ces deux expressions à la note [!!], p. 38.

Dissertation, qu'en m'épargnant la longueur des notes il m'eût facilité les moyens de conserver la liaison des parties. Mais des circonstances impérieuses sont survenues; elles me permettent à peine d'en donner l'esquisse, quant à présent. (*Voyez l'Introduction et les trois Tableaux qui suivent cette Préface.*)

C'est *d'après le but que j'ai cru devoir me proposer dans ce travail*, que je désire être jugé. J'ose attendre de l'équité de mes lecteurs l'indulgence que réclament mes moyens, ma capacité et la brièveté du temps qui m'étoit fixé.

Si je n'ai pu aplanir la route, comme je l'aurois désiré, pour ceux qui se trouveroient dans la même situation, il seroit doux pour moi que cet ouvrage, en offrant quelques faits et des vérités que j'ai cru apercevoir dans le grand livre de la nature, où j'ai tâché de lire et d'observer, ne fût pas inutile pour la science.

Le jugement que porteront les connoisseurs sur les vues que je viens d'annoncer, et sur le choix que j'ai fait pour les remplir, m'indiquera le parti que j'aurai à prendre dans la suite à ce sujet.

Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance envers toutes les personnes qui ont bien voulu seconder mes intentions par divers moyens. Je compte parmi elles des professeurs de l'École de santé et de l'Académie; plusieurs personnes distinguées par leur savoir et par leurs talens, et plusieurs amis. C'est à la générosité de M. Hammer, professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie, que j'ai dû la faculté de pouvoir puiser dans la riche bibliothèque de feu son beau-père, le célèbre professeur J. Hermann, ainsi que dans celle de son estimable successeur: c'est à l'intrépidité de mon ami M. Eckel, négociant et zélé partisan des sciences, que je dois les connoissances que j'ai prises sur les lieux pour tout ce qui regarde l'histoire des roches et la minéralogie: c'est aux bontés de M. Delcros, Capitaine-ingénieur-géographe du dépôt général de la guerre au bureau topographique, chargé de la carte de l'Helvétie; à M. Wimmerlin, dessinateur-géographe des ponts et chaussées du département du Bas-Rhin, ainsi qu'à la complaisance de M. G. J. Oberlin, mon cousin, géomètre-vérificateur des plans et professeur-adjoint à l'École de pharmacie, pour la chymie; que je

suis redevable, soit des évaluations que j'ai pu faire des mesures barométriques, prises avec mon ami M. Eckel, de plusieurs hauteurs du Ban de la Roche, soit de l'exécution de la carte topographique de ce pays, sur lequel m'ont encore éclairé le jugement solide de l'instituteur Sébastien Scheidecker, cultivateur à Foudai, ainsi que ses expériences sur la partie œconomique et médicale de ce canton.

Il m'en coûte d'abréger l'expression de sentimens si doux, si chers à mon cœur; je n'ai pu que les manifester foiblement dans cet écrit.

Strasbourg, le Dimanche 12 Brumaire, an XIV.

H. G. Oberlin.

Aujourd'hui, relisant cette préface avant de la livrer à l'impression, je sens que j'aurois dû m'étendre davantage sur les *raisons justificatives* qui m'ont déterminé à adopter, dans la composition de mon ouvrage, un plan qui n'a pu manquer de me causer des peines, des embarras et des *désagrémens*; mais je dois craindre d'ajouter encore à un ouvrage qui déjà a dépassé les limites ordinaires, dans lesquelles je n'aurois pu me renfermer sans tomber dans l'alternative de deux défauts, ou de ne rapporter dans ma Chorographie que des généralités peu exactes et encore plus inutiles, ou de devenir encore plus obscur

que peut-être je ne le suis déjà devenu en resserrant mon style. Je dois respecter l'avertissement de Boileau :

J'évite d'être long et je deviens obscur.

Aussi je n'ose me permettre de supprimer les observations suivantes, qui renferment en raccourci, et le plan plus détaillé de mon ouvrage, et les *motifs* qui ont dû le produire.

1.re Le caractère d'une Chorographie exacte est d'être *comparable* avec tout autre travail conçu dans les mêmes principes, de ne renfermer rien d'inutile, de présenter toutes choses sous le point de vue le plus vrai et le plus conforme à la nature même de l'objet, enfin de n'omettre aucune partie qui lui soit essentielle.

2.e Déterminer les parties essentielles à une Chorographie, fixer les véritables points de vue sous lesquels elles doivent être exposées pour remplir la première et grande condition, c'est établir les Élémens de la Chorographie.

3.e On trouve ces élémens dans la connoissance exacte de la *Géognosie*, science prise dans le sens absolu du terme, c'est-à-dire, dans la connoissance de l'état actuel du globe sous tous ses rapports.

4.e Il convient de lier la Géo-gnosie à la *Géologie* ou à la théorie de la terre, c'est-à-dire, à l'histoire de la formation ou de l'origine des phénomènes que nous présente la croûte du globe. Cette histoire elle-même ne sauroit être suffisante et solide qu'autant qu'elle remonte à la *Géo-génésie* ou à l'histoire des causes déterminantes

et prochaines de la masse du globe, de son volume, de son emplacement, de son mouvement.

5.° Cette dernière science se lie de toute nécessité à la *Cosmo-génésie*, ou à l'histoire des causes déterminantes et prochaines de l'organisation présente de notre système solaire.

6.° KANT (dans son *allgemeine Natur-Geschichte und Theorie des Himmels, oder Versuch von der Verfassung und dem mechanischen Ursprunge des ganzen Weltgebœudes, nach Newtonischen Grundsœtzen abgehandelt;* Kœnigsberg et Leipzig, chez J. Fr. Pétersen, 1755, in-8.°), LAMBERT (*Kosmologische Briefe*, Augsbourg, 1764, traduites en français par DAQUIER, à Amsterdam, 1801), et HERSCHEL (*Ueber den Bau des Himmels*, Kœnigsberg, 1791), donnent des instructions très-satisfaisantes sur la Géo-génésie et sur la Cosmo-génésie.

7.° Leur théorie, fondée sur l'observation et sur le calcul, a dû me servir de point de rapport dans l'étude des phénomènes relatifs à la *terre*, aux *eaux*, à l'*air*, aux *plantes*, aux *animaux* et à l'*homme;* phénomènes dont la connoissance appartient à la Géo-gnosie, et dont la majeure partie reste inexplicable sans l'admission de l'*influence cosmique*, c'est-à-dire, sans l'influence réciproque des globes célestes, qui a été primitive et qui est encore agissante, ainsi que l'ont démontré plusieurs météorologistes. Voyez la note [!] à la p. 11.

8.° Les phénomènes cités, coordonnés d'après cet ordre de connexion, ont formé mon *premier tableau* synop-

tique des Élémens de Chorographie. Aurois-je dû le retenir et ne pas le communiquer à mes anciens Co-élèves, comme les *premiers principes d'une Chorographie comparable?*

9.° Des *conséquences immédiates*, tirées de cet ordre de faits, ont formé mon *second tableau.* Il m'a été des plus utiles dans l'étude de la partie minéralogique du pays dont j'ai entrepris la description géognostique. Il m'eût été impossible de me tirer des nombreuses nuances et des mélanges que présentent les roches de ce pays, sans admettre les *trois classes naturelles des roches* que m'indiquoient naturellement, dans ce second tableau, les *trois périodes de formation de la croûte du globe.*

10.° Il étoit de mon devoir de *citer les auteurs et les ouvrages* qui m'ont éclairé dans mes routes ténébreuses; l'ordre que j'ai suivi est conforme au plan de l'ouvrage, et indique, à quiconque pourroit le désirer, les *moyens de faire des recherches analogues* aux miennes: c'est là le *troisième* et dernier *tableau* de mes Élémens de Chorographie.

11.° L'application que j'ai faite de ces principes de Chorographie générale, à la *description géognostique du Ban de la Roche*, m'a paru prononcer en faveur de cette méthode de rédiger des Chorographies spéciales, par la clarté qu'elle y répand, par la facilité qu'elle procure de comparer chacun des phénomènes qui en font partie avec ceux d'autres pays, et par les avantages qui résultent de cette comparaison pour la Géo-gnosie et pour la Géologie. J'ai moi-même entrepris plusieurs de ces comparai-

sons. Voyez à ce sujet l'aperçu analytique à la fin de cet ouvrage.

12.° La *partie œconomique* de la Chorographie du Ban de la Roche, étant plus particulièrement destinée à l'usage de ses habitans, je n'ai pas dû me contenter de présenter simplement l'*état œconomique actuel* du pays, mais j'ai dû faire ressortir les principales raisons de l'extrême pauvreté de ce peuple nombreux et intéressant d'un district de montagnes de peu d'étendue, aussi peu favorisé par la nature de son sol que par celle de son climat. J'ai dû contribuer de mon côté, autant qu'il dépendoit de moi, à faire connoître et apprécier les moyens pris dans la nature même des localités, pour améliorer dans ce pays son *agriculture*, pour y réveiller ou alimenter l'*industrie* des hommes qui l'habitent, et pour augmenter ainsi leurs moyens de subsistance. J'ai cru approcher de mon but, 1.° par l'exposé d'un *plan d'amélioration* de culture, adapté aux circonstances du pays; 2.° par l'exposé d'un *plan de réforme* générale dans la distribution de ses terres; 3.° par l'*indication de quelques branches d'industrie* adaptées aux circonstances, et de plusieurs moyens propres à *utiliser les produits naturels du pays.*

13.° L'*utilisation des plantes* nombreuses du Ban de la Roche ayant dû fixer particulièrement mon attention, je n'ai pu me dispenser de donner l'abrégé de leur utilité et de leur *analyse chymique.* J'avois un double point de vue, celui de l'emploi de leur contenu pour les arts et pour le soutien de la vie, et celui de leurs effets nuisibles ou bienfaisans pour la santé de l'homme. Pour répan-

dre plus de clarté dans mon sujet, je me suis cru obligé d'*admettre* provisoirement, *parmi les matériaux immédiats des végétaux, quelques principes qui jusqu'ici n'y avoient pas encore été placés.* C'est aussi pour tâcher de ramener la théorie de la Matière médicale à des principes simples, fondés sur les bases solides que fournissent l'analyse des plantes et la connoissance physiologique du corps humain, que j'ai dressé le *tableau chymico-physiologique des substances végéto-médicales*, ou le tableau des médicamens primitifs ou absolus.

14.° Le tableau physique du pays étant connu, ainsi que ses productions et le genre de vie de ses habitans, il étoit naturel, autant que possible, de tracer son *tableau médical* par l'*histoire des maladies du pays*, comparée avec la *thérapeutique populaire.* Celle-ci est intéressante par rapport à l'usage médical tiré des plantes du pays, duquel on peut rapprocher encore l'usage *vétérinaire* qu'en retirent les mêmes habitans, et que j'ai rapporté à l'occasion de l'utilité œconomique des plantes.

15.° Je me suis empressé d'ajouter à ces divers *usages médicinaux*, tirés dans le pays *de ses principales plantes*, ceux, moins connus encore, *qu'en ont tirés plusieurs praticiens* dans diverses maladies ou affections pathologiques qui se rencontrent aussi dans ce pays, et j'ai terminé cette partie par une liste de *plantes indigènes* qui peuvent être *substituées* à des médicamens plus chers, ou aux médicamens exotiques. Voyez sur cette partie médicale l'aperçu analytique à la fin de l'ouvrage.

16.° Enfin j'ai terminé ce travail par l'exposé du *plan*

d'un supplément dont il conviendroit de le faire suivre pour en faire un ouvrage complet, et je l'ai fait précéder par *treize propositions* qui renferment, dans une liaison suivie et naturelle, les vérités fondamentales sur lesquelles j'ai cru devoir baser mon ouvrage.

Le Dimanche 13 Avril 1806.

ontagne R.
Ordre
du 3e
3e
égl.
St B
Ranrup.

PROPOSITIONS GÉOLOGIQUES

POUR

SERVIR D'INTRODUCTION A UN SYSTÈME D'ÉLÉMENS DE CHOROGRAPHIE.

1.° Les RAPPORTS DE RELATION qui unissent entre eux les êtres de l'univers, s'expriment dans leurs formes, et sont déterminés par leurs effets, subordonnés les uns aux autres.

2.° L'histoire d'un phénomène cosmologique, pris dans le sens le plus étendu, ou d'un des êtres qui composent le théâtre du monde, ne peut être satisfaisante que par ses rapports avec sa cause, et qu'autant qu'elle se lie avec les lois générales de la nature, quant à leur marche régulière et quant à leur marche troublée ou modifiée.

3.° Les PHÉNOMÈNES COSMOLOGIQUES que présentent les globes de l'univers, quant à la nature de leur marche, et quant à sa régularité, à ses perturbations périodiques, progressives, momentanées, sont relatifs à leurs masses et à leurs positions. Ils dépendent de l'attraction newtonienne, inhérente à chaque atôme cosmique, qui, traversant les espaces, porte à toutes les parties de l'univers des impressions analogues à celles que les masses dont elle est issue

en avoient éprouvées, et que les circonstances propres à la masse impressionnée modifient à leur tour*.

4.° Les PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, AÉROLOGIQUES, PHYTOLOGIQUES, ZOOLOGIQUES et ANTHROPOLOGIQUES, appartiennent à notre terre. Ils ont éprouvé, ils éprouvent encore, les influences d'une loi dont les effets s'étendent jusqu'à nous, pour déterminer ou modifier des phénomènes qui sans ces influences appartiendroient seuls à notre terre, ou qu'elle ne partageroit du moins qu'avec un ou deux des astres qui l'éclairent de plus près.

5.° Les INFLUENCES DES ASTRES, dont l'activité est reconnue, même de nos jours, sur les parties les plus impressionnables du globe, soit par leur mobilité (l'eau et l'air), soit par leurs propriétés vitales (les plantes, les animaux et l'homme en particulier), se manifestent,

a) Quant aux premiers : dans leur station par rapport au centre de la terre; dans leur mouvement diurne, menstruel, annuel, régulier et alternatif ou périodique, de 2, de 4 à 5, de 8 à 9 ans principalement, ou dans plusieurs mouvemens irréguliers; de plus, quant aux modifications de l'atmosphère, de ses propriétés, et des connexions de ses parties constituantes, c'est-à-dire, des météores, relative-

* Je suis obligé ici, ainsi que pour les deux numéros suivans, de renvoyer à la remarque (!) de la partition A du I.er Tableau synoptique, p. 11.

ment à leur fréquence, à leur périodicité alternative ou à leurs perturbations progressives;

b) Quant aux plantes et aux animaux bruts : par rapport à la périodicité de leurs apparitions, ou à l'énergie de leur accroissement;

c) Quant à l'homme : relativement aux périodes de plusieurs affections pathologiques en concours avec les positions lunaires, et par rapport aux *maladies stationnaires.*

6.° La CONFORMATION et la STRUCTURE DU GLOBE, quant à son étendue ou son volume, quant à la configuration de sa masse, quant à la distribution de ses montagnes, à la direction des continens, et quant aux abymes des mers qui les séparent, sont :

a) Les effets de son mouvement circulaire, effets qui se manifestent encore dans le flux des eaux et de l'air vers l'équateur; et

b) Probablement aussi les effets d'un retrait, et ceux d'une crystallisation et d'une précipitation par strates et en masses, qui avoient précédé ces phénomènes et s'étoient faites en suite d'une dissolution primitive, et d'une *dilution* des substances élémentaires et des principes du globe; effets qui se remarquent encore dans la subordination des deux classes de roches primitives, celle des granitiques, porphyriques et argilleuses, et celle des roches trappéennes ou à hornblende, ainsi que dans leurs nuances multiples et leurs mélanges, dans l'adhérence de leur pâte hétérogène, ou dans les fissures par stratifica-

tions qui divisent toutes les roches, et dans les fentes causées par leurs affaissemens *.

7.° La fréquence des promontoires vers l'une des plages du monde, la dénudation de leurs roches, et leur escarpement vers cette plage, ainsi que l'escarpement de toutes les chaînes de montagnes du même côté; le déchirement manifeste de leurs cimes, le recouvrement de leurs pentes, surtout de la pente opposée à la première direction, par des débris de roches primitives ou des couches de nouvelles roches; le rehaussement des plaines attenantes à ces pentes, s'étendant au nord; et enfin l'excès *d'un tiers de masse* dans l'hémisphère boréal, et les bas-fonds des mers du nord, ainsi que la prépondérance manifeste de tout cet hémisphère, exprimée par l'inclinaison de l'axe du globe : tous ces aspects particuliers doivent être l'effet d'une *onde violente* qui, roulant du *sud-ouest* au *nord-est*, dévasta les continens peuplés de végétaux et d'animaux, qu'elle ensevelit temporairement. Elle y laissa, lors de sa retraite successive, suivant la direction des pentes générales des continens vers les grands bassins, avec les vestiges de sa violence, ceux de son séjour, et ceux des produits la plupart gigantesques de climats physiques plus heureux, qui précédemment étoient échus en partage à nos régions. L'onde marine enfouit ces produits naturels avec des *productions d'un travail humain*, sous les alluvions ou dépôts, pierreux ou

* *Voyez* Chorographie du Bas de la Roche, §. 34.

terreux et métalliques, dont elle se déchargea successivement, pendant la durée de cette PÉRIODE DE FORMATION SECONDAIRE DU GLOBE. Elle amena aussi ces détritus, et sous forme de dilution ou même de dissolution, dans les fentes anciennes ou nouvelles des roches primitives, ou même des roches d'alluvion, affaissées et fendues par leur poids ou leur retrait. C'est ainsi que, de *destructive* qu'avoit été dans son principe cette formation secondaire, elle devint *génératrice* par les effets même de sa violence *.

8.° Une FORMATION TERTIAIRE est la *modificatrice* qui porte également les deux caractères de destruction et de génération, et qui a été de tout temps. Elle continue de nos jours, en mettant à contribution toute espèce d'agens altérans de la surface du globe et de l'intérieur de sa croûte; tels sont les volcans qui, *en moins de deux mille ans*, ont pu recouvrir la ville d'Herculanum de sept couches de lave *qui alternent avec autant de couches de terreau* **.

9.° L'ATMOSPHÈRE, rendez-vous commun des productions marines et continentales, et des émanations solaires, porte en son sein les principes qui doivent faire germer, se développer, se perfectionner les êtres organiques, surtout les VÉGÉTAUX, qui, en conséquence de leurs propriétés de relation, deviennent, par rapport à leurs caractères extérieurs, et aux

* *Voyez* l. c. ci-dessus.

** *Voyez*, plus bas, le second Tableau des Élémens de Chorographie, A. 1, au dernier alinéa.

qualités physiques et chymiques, produits du travail de leur organisation, l'expression de la constitution locale et de la constitution périodique de l'atmosphère : de sa température, de sa clarté, de sa raréfaction, de sa sécheresse, de son humidité, de sa pureté, ou de sa fécondité en principes convenables à l'organisation de ces êtres.

10.° La *distribution* des *végétaux* par rapport aux latitudes et à la longitude ; leur *station* relativement à leurs élévations au-dessus du niveau de la mer et leur rapprochement de la ligne nivéale ; leur *position* par rapport à des terrains plus ou moins riches en terreau, ou qui sont imprégnés d'humidité ou de sécheresse ; leur *exposition* par rapport aux plages et à la lumière du soleil, influent sur la plante, relativement à son organisation, ainsi que les localités du sol et celles de l'atmosphère. Ces rapports, exprimés encore par les nuances, par la dégénération des espèces, par la production de nouvelles espèces à la suite des migrations naturelles ou des transplantations artificielles des plantes d'un lieu dans un autre, principalement des lieux supérieurs vers les lieux inférieurs ; ou bien ces dégénérescences et ces formations de nouvelles espèces, ont été occasionées par le rapprochement d'espèces analogues, au temps de leur floraison : de là la dissemblance ou la ressemblance des diverses *flores*, par rapport aux *plantes communes* ou *particulières*, relativement au nombre d'espèces, à l'abondance d'individus, sur les côtes maritimes, ou dans les

plaines et aux confluens des pentes montueuses de plusieurs systèmes de montagnes, parmi lesquels celui du Tybet (ou Tueb-eth), pourroit bien avoir été *le premier système pourvoyeur* de la végétation pour le globe *.

11.° En conséquence d'un plus grand nombre de moyens de relations avec les fluides ambiant leur surface externe, ou avec les fluides, les liquides, les solides, introduits et mis en contact avec leur surface interne, les ANIMAUX, et l'HOMME en particulier, ont dû éprouver de nombreuses nuances, suivant les diverses latitudes, stations et localités, par rapport à la conformation extérieure de leurs corps, par rapport à sa vigueur, et par rapport au caractère de l'esprit humain. Les modifications de la race humaine se répètent encore tous les jours individuellement sur le tempérament et la santé de l'homme, en raison de son idiosyncrasie naturelle et des variations des mêmes causes déterminantes (n.° 9). Les effets débilitans ou trop excitans, ou autrement nuisibles à la constitution humaine, se manifestent par des symptômes pathologiques, diverses maladies sporadiques ou épidémiques, qui, modifiées par d'autres causes prochaines, ou influencées par des causes supérieures, observent dans leur marche, leurs complications, des périodicités diurnes ou autres, et des variations différentes, régulières ou irrégulières.

* *Voyez* encore, plus bas, I.er Tableau des Élémens, F, p. 29, et II.d Tableau, A, 2.

12.° Les *produits végétaux*, comme résultats communs, avec les altérations de la constitution animale, d'une majeure partie des mêmes causes locales ou générales, doivent se trouver *dans un rapport déterminé avec l'état de santé ou de maladie de l'homme*: mis en rapport immédiat avec les propriétés vitales de l'organisation animale, ils doivent y produire, en raison de l'influence de leurs qualités physiques ou chymiques, des altérations ou effets qui, ayant été bien dirigés, doivent amener immédiatement ou médiatement, dans la partie affectée, un état opposé à son état pathologique, et ramener dans l'individu l'état de santé, qu'on avoit en vue de rétablir au moyen de la vertu première ou *absolue* du remède naturel ou préparé, ou de son effet secondaire ou *relatif*, ou d'un effet *sympathique* ou tertiaire; enfin au moyen de sa vertu *générale* sur le corps humain, ou de sa vertu *spéciale* sur un organe particulier; en dernier lieu, au moyen de sa vertu *simple*, ou de sa vertu complexe ou *collective*. Les médicamens, considérés sous le point de vue de la méthode curative, prennent des distributions et des dénominations différentes, usitées dans les traités de matières médicales *.

13.° Des considérations sur le retour des longues et des courtes périodes des saisons, sur les diverses natures du sol, sur la marche de la végétation, sur la migration des végétaux et leur dégénérescence, dirige-

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 66 et 67.

ront l'œconome dans la distribution de ses terres, détermineront les années du bail; lui fourniront des idées sur l'introduction de nouveaux colons végétaux ou animaux, et le renouvellement des anciennes espèces.

L'artiste et le commerçant puiseront dans les connoissances chymiques des végétaux et des minéraux, des indices précieux sur l'utilisation d'un nombre de produits naturels que la main bienfaisante de la Providence a distribués en tous pays, comme autant de ressources pour suffire aux besoins de subsistance et d'industrie de leurs habitans ou de leurs voisins, et qui jusqu'ici auroient été négligés et seroient demeurés perdus pour la société.

Le géologue reconnoîtra aux aspects des sites *, les lieux qui renferment le métal que réclament l'agricole et l'artiste, le commerçant et l'administrateur.

Le philosophe enfin trouvera dans l'étude du théâtre du monde les vérités qui font le charme de sa vie, et qui portent dans son ame des lueurs consolantes, sans lesquelles elle seroit dans l'erreur sur la première cause efficiente de ces nombreux effets. L'homme adorateur d'un être qui s'est révélé à sa créature, y trouve les preuves de la véracité de cette révélation et des fondemens de sa foi **.

« Quam ampla sunt Tua opera !
« Quam sapienter ea fecisti ! *David; Psalm. CIII*, 24.
« Cantabo Jehovæ in vita mea; psallam Deo meo, dum « adhuc sum ! » *Id. CIV*, 33.

---

* *Voyez*, plus bas, Élémens de Chorographie, B, 2, 3.

** *Paulus ad Romanos, cap. I, v.* 19 *et* 20.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

SUR LES ÉLÉMENS DE CHOROGRAPHIE.

I.er TABLEAU. LES ORDRES DE FAITS; ils sont relatifs à

A. LA COSMOLOGIE; qui comprend

I. La *distribution* des globes célestes en

1. Couches, dans lesquelles on considère { leur configuration, leurs altérations.

2. Systèmes lumineux; où il y a à considérer { le point central, le mouvement des astres lumineux.

3. Systèmes planétaires, composés de { planètes, comètes.

Quant à ces corps opaques, on considère

II. Leur *station;* elle dépend

1. De la densité de la masse, et

2. De son volume; lequel dépend de

III. Leur *rotation*, qui est

1. Circulaire, et dépend de la masse du globe; laquelle détermine { sa vitesse, sa direction, et la conformation du globe.

2. Progressive; celle-ci dépendant de

IV. La *connexion* des globes célestes; laquelle détermine

1. Les orbes { elliptiques, cycloïdes, } dans lesquels on considère

2. Les perturbations { périodiques, progressives, momentanées.

V. L'*exposition* des globes célestes, planétaires et cométaires; elle se compose de

1. L'inclinaison de leurs orbites, et de
2. L'inclinaison de leurs axes de rotation;

} par rapport à l'orbite du soleil, ou de la planète supérieure; et comprend

3. Leurs variations. (!)

B. La Géologie; elle envisage

I. La *conformation* du globe terrestre,

1. Par rapport à la différence des deux diamètres, et
2. Par rapport à la différence de longueur des degrés de méridien, de diverses latitudes:
   1) Dans le même hémisphère;
   2) Dans les deux hémisphères opposés. Celle-ci indique
3. Un *ancien équateur*. Voy. Forster; Theorie der Erde; Leipzig, 1798, §. 56 et 57: et Mayer; Phys. astron. Gœtt. 1805, §. 86 et §. 80.
4. Le continent;
   1) En général:
      a. Son étendue dans le nord;
      b. La convergence de ses deux grandes parties;
      c. Les bords correspondans de celles-ci; ainsi que
      d. Leur élévation successive;
      e. Les pentes générales;
      f. Les contre-pentes générales.

(!) Je ne crois pas que le médecin doive négliger ces connoissances astronomiques, dans lesquelles il puisera peut-être entre autres les élémens des causes des *maladies stationnaires*, dont la description, à la rigueur, entre aussi dans le cadre d'une chorographie. Voy. les ouvrages météorologiques des Toaldo et Cotte; de Daquin, de Lamarck.

2) Ses aspérités, en particulier:

a. Distribution des hauteurs,

a. En groupes, composés souvent

a) De parallèles: } et formant
- *α.* La centrale,
- *β.* L'intermédiaire,
- *γ.* Celle du devant, ou la parallèle avancée;

b) De rayons divergens;

Des systèmes de montagnes du premier ordre;
Des systèmes du second ordre;
Des systèmes du troisième ordre, ou des embranchemens de ramifications.

b. En branches communiquantes, qui décrivent

a) Un équateur de montagnes,
b) Des parallèles de montagnes,
c) Des méridiens de montagnes,

b. Leurs stations, ou l'élévation

a. Du piédestal,
b. De la statue.

c. Leurs sous-divisions,

a. Latérales et terminales, ou par rapport à la m

a) En chaînons; on y remarque
- *α.* Les rameaux,
- *β.* Les contreforts,
- *γ.* Les éperons,
- *δ.* Les promontoires,
- *ε.* Les renflemens,
- *ζ.* Les appendices,
- *η.* Les collines,
- *ϑ.* Les coteaux,
- *ι.* Les mamelons,
- *κ.* Le col.

b) En pics ou aiguilles.

b. Par rapport à la surface ; elle présente :

a) Les bords, qui sont orientaux, occidentaux, septentrionaux ou méridionaux.

b) Des surfaces planes, formées :

α. En plateaux, β gradins, γ. pattes.

c) Les surfaces convexes ;

α. Les points culminans, qui sont : les monts, les cimes, les sommets, les arêtes et crêtes, les ressauts ou nœuds.

β. Les versans : la pente et la contre-pente, avec les courbes de niveau.

d) Des surfaces concaves, appelées : combes, fondrières, ravins, précipices, gorges, vallons, vallées : les principales, les secondaires ou les latérales ; val : longitudinal, transversal ; les berges d'un val, et le fil d'eau ; la pente longitudinale et la pente transversale.

5. La mer ; *voyez* HYDROLOGIE, C.

II. La *structure du* globe,

1. De son intérieur : qui est homogène ?

2. De sa croûte, et particulièrement de la croûte continentale ; elle se sous-divise :

1) En ban planiforme, qui présente,

a. Quant à sa superficie : des plaines tuféennes ; marneuses, calcaires, tourbeuses, uligineuses, limoneuses, sablonneuses et caillouteuses, fimeteuses ;

b. Quant à son intérieur :

a. Un massif, qui contient les matières précédentes, en couches alternatives et en substance terreuse ou pierreuse, qui renferment

b. Des contenus ; savoir :

a) Des fossiles minéraux, métalliques ; ou des sels, des laves, des débris de roches ;

b) Des fossiles combustibles et végétaux : des charbons de terre, des empreintes et pétrifications, soit différentes des analogues vivantes, soit semblables ; des végétaux encore intacts, plus ou moins fossiles, abondans en raison inverse de l'inclinaison de la pente générale, ainsi que les suivans :

c) Les fossiles animaux : terrestres, aqueux, fluviatiles ou marins ;

d) Des productions de l'art humain, trouvées en fossiles. *

2) En ban collineux ; comprenant

a. Un massif calcaire, marneux, argilleux, caillouteux, sablonneux ou de grès ;

b. Un contenu, semblable à celui du ban planiforme.

3) En ban montueux, dont

a. Le massif comprend

a. Des espèces minérales,

a) Du genre du *recouvrement*, et qui sont

α. Terreuses (voyez ci-dessus 1), a.) ; ou

β. Pierreuses ; ce sont des roches, dites grauwacke, poudingstones, grès ; du calcaire compacte commun ou du marbre ; l'argile schisteuse ; les brèches.

b) Du genre du corps ;

α. De *l'enveloppe* ; ce sont les roches trappéennes ou feldspathiques à hornblende ; savoir, le trapp, le grünstein et la siénite.

β. Du *centre* ; ce sont les roches granitiques, porphyriques et les schistes argilleux.

b. Dont les rapports de structure se considèrent :

a) Dans chaque espèce,

---

* *Voyez* Journal de Physique, Nivôse, an 13, p. 89 et 90.

α. Par rapport à la finesse de leur grain, qui est

α) Plus considérable en tirant vers la plaine: dans le genre du recouvrement.

β) Plus considérable en tirant vers le sommet: dans le genre du corps.

β. Par rapport à la disposition des parties constituantes de chaque espèce,

α. Elles existent toutes et déterminent

α) La forme propre à l'espèce de roche; ou

β) La forme granitique du porphyre;

γ) La forme porphyrique du trapp, de la siénite, du schiste argilleux, du granit;*

δ) La forme schisteuse du granit.

β. Elles n'existent pas toutes; de là

α) La forme quartzeuse du granit sans feldspath;

β) La forme particulière du granit, qui ne contient pas de quartz. **

b) Dans les différentes espèces de chaque genre:

α. Quant à leur continuité, qui existe souvent entre les roches du centre et les roches de l'enveloppe:

α) Par *nuances* dans la disposition des parties constituantes, propres à chaque espèce, et qui deviennent accidentelles pour les autres; ***

β) Par *mélanges* réciproques de leurs masses.****

---

yez Chorographie du Ban de la Roche, §. 17.

id. §. 9, et la note 4.

bid. §. 12.

Ibid. §. 13.

β. Quant à leur contiguité : il se trouve

α. Une *adhérence intime* entre les roches de chaque genre :

α) Entre les roches du centre ;

β) Entre elles et celles de l'enveloppe ;*

γ) Entre celles de l'enveloppe ;

δ) Entre plusieurs du recouvrement. Ou bien il y a

β. Non-adhérence entre ces différentes espèces de roche, et principalement entre les roches du corps et celles du recouvrement.

c. Leurs solutions de continuité :

a) Elles traversent toute la masse : ce sont

α. Les fissures de stratification ; elles forment les strates ou assises, et leur direction généralement est celle vers l'équateur :

β. Les fissures transversales ; elles déterminent les fragmens des roches.

Les unes et les autres sont plus sensibles vers la superficie.

b) Ou bien elles affectent principalement l'extérieur de la masse ; elles-mêmes peuvent être communes ou propres, à l'égard des roches du centre, des roches de l'enveloppe et de celles du recouvrement : ce sont

α. Des felures, vers les sommets principalement, ou

β. Des crevasses, des fentes : dans les gorges, les vallons, le long des berges. On y remarque, par rapport à la fente, les roches latérales, souvent dissemblables, et les roches transversales.

γ. Des nids et des craques, grottes, cavernes, défoncemens.

---

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 14.

b. Le contenu, dont

a. La nature est

a) Celle de la roche;
b) Différente de celle de la roche, mais minérale et stérile;
c) Métallique;
d) Autrement inflammable;
e) Végétale et animale.

b. L'emplacement se trouve être,

a) Dans le massif: par dissémination.
b) Entre les strates: en couches.
c) Dans les craques et grottes: en rognons.
d) Dans les défoncemens: en masses (*stehende Stœcke*).
e) Dans les fentes: en filons, dont

c. Les différens rapports sont indiqués par les dénominations de

a) Filons principaux, longitudinaux, parallèles, transversaux, latéraux, ramifiés, filons ou veines en amas;
b) Et lesquels filons se traînent, se croisent, se traversent, se dérangent, se coupent; sont affluens: soit partans, soit arrivans.
c) Quant aux plages, les filons sont orientaux, occidentaux, septentrionaux, méridionaux.
d) Quant à leur inclinaison, elle est parallèle à celle des strates, ou différente.
e) Quant au contenu, le filon est stérile, métallique, pauvre, riche.
f) On considère encore: sa puissance, sa profondeur, son sol, et sa terminaison ordinairement cunéiforme, son mur, son toit, son affleurement.

c. Correspondance entre l'aspect des lieux et l'existence des filons :

a. Par rapport à la conformation de la montagne, qui présente : une pente douce, des affaissemens, des gorges et des vallons qui aboutissent à une vallée longitudinale ;

b. Ou par rapport à d'autres signes extérieurs, et qui sont : un sol marécageux ou aqueux, de la versure *, un affleurement, des dépôts ochracés que forment les eaux.

c. Les signes intérieurs de la proximité du point de minerai se tirent des roches latérales ou avoisinant les filons ; de la présence de mulm, de *minette* ** ; de la nature de quelque autre éponte, de celle de certaines gangues ; du désordre qui existe dans le filon stérile.

d. Rapports des minéraux, minerais, avec leurs emplacemens :

a. Quant à leur *distribution* sur le globe :

a) Les différentes espèces de roches sont de toute latitude et de tout pays.

b) Les métaux natifs et pesans sont en plus grande abondance près de l'équateur.

c) Les minerais.

b. Quant à leurs *stations* dans les roches :

a) Dans les roches du centre, il existe dans leur intérieur peu de parties accidentelles, surtout peu de métalliques ; le fer, l'or, l'étain.

b) Dans celles de l'enveloppe, ou dans l'extérieur de celles du centre, se trouve le siége principal des mines ; il y a aussi des combustibles.

---

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, et la note 6, au §. 16.

** *Ibid.* §. 17.

c) Dans celles du recouvrement se trouvent le fer et le cuivre, sous de certaines formes et en grande quantité; la plupart des minerais du numéro précédent s'y rencontrent aussi, mais en moindre quantité. Ces roches forment le siége propre et presque exclusif des fossiles végétaux et animaux.

c. Quant à leurs *expositions*, les minéraux ont affecté particulièrement ou indifféremment:

a) Les gîtes généraux: en strates ou couches; tels sont la plupart des minéraux, ainsi que les combustibles et les fossiles.

b) Ou des gîtes particuliers: celle en dissémination; le fer, l'or, les charbons dans du grès*; ou celles en rognons, en filons.

d. Quant à leurs *positions*, par rapport à la surface du globe:

a) Elle est à sa superficie: l'or, l'argent en nappe, sous la ligne; l'argent corné dans les filons.

b) Ou bien elle occupe plus particulièrement le fond des filons.

e. Quant à leur *subordination*, *voyez* ci-dessous les filons mélangés.

e. Rapports de co-existence des minéraux:

a. Avec leurs parties accidentelles,

a) Qui sont:

α. La roche qu'ils habitent,

β. La gangue qui les enveloppe,

γ. Le métal et le minerais dont ils s'accompagnent,

δ. Le minéralisateur qui les modifie;

---

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 33.

b) Et dont la co-existence

α. Est commune au même minéral et en tout pays;

β. Ou bien elle lui est propre par rapport à une des quatre sortes de co-existence, et dans tout pays;

γ. Elle lui est particulière, ne se rencontrant que dans un pays.

c) Cette co-existence est encore,

α. Simple dans le même emplacement,

β. Ou mélangée, et alors la co-existence est subordonnée : les métaux ou minerais qui occupent les fonds de leurs emplacemens; les intervalles stériles sont plus considérables en sens horizontal qu'en sens vertical.

Subordination dans quelques filons *qui* se croisent;

b. Avec leurs parties constituantes ou les substances chymiques des matières minérales ou orycto-gnostiques.

f. Roches hors de gîte;

a. Naturellement; elles observent différentes formes régulières : celles en boules à couches concentriques, en prismes, en pyramides, en polyèdres*.

b. D'une manière contre-nature, et en éboulemens ou en encombremens, formant les pierrailles ou versures, prises dans un sens étendu, et en général des lieux *accidentés*.

III. *Commutations* du globe; manifestes par les aspects des lieux, et occasionées :

1. Par des altérations,

1) Des hauteurs : leurs abaissemens et les pentes *accidentées; voyez* ci-dessus leurs enfoncemens.

---

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 27.

2) Des fonds : leur rehaussement et leurs défoncemens ; inondations, submersions ; assolemens, ou pays mis à sec.

3) Du sol : formation du terreau, décomposition du terreau ; encombremens des cités.

4) De l'intérieur des montagnes : destruction de plusieurs de leurs parties constituantes ou accidentelles ; attendrissement des roches ; ramollissement du terrain ; nouveaux dépôts minéraux et métalliques.

5) De l'intérieur des plaines : crevasses, et les mêmes que ci-dessus.

2. Par de nouvelles formations : savoir,

1) Des produits métalliques : natifs ou minéralisés ;

2) Des pierres : crystaux, stalactites, géodes ;

3) Des terres : kaolin, terre à foulon, argiles, sable granitique ;

4) Des incrustations ou empreintes, ou des pétrifications ;

5) Des lapidifications de terrains ;

6) De nouveaux atterrissemens : dans les montagnes (voyez ci-dessus), dans les vallées, les plaines, les embouchures des fleuves.

3. Au moyen des agens altérans,

1) Extérieurs : l'atmosphère, la végétation, la mer ;

2) Intérieurs : ou

a. De la subterranéation ; par l'infiltration d'eau pure ou chargée de principes actifs ; par la madéfaction, la désunion, la décomposition, la dissolution, la dilution, la crystallisation, la précipitation, l'agglutination, la rigéfaction ;*

b. Ou par les tremblemens de terre et les volcans, dans lesquels on considère le siége et les lignes de direction.

3) Par leurs effets mécaniques ou chymiques.

---

* *Voyez* Coupé, sur la formation du sol des environs de Paris, dans le J. de ph. de Fructidor an 12.

Je regrette de ne pouvoir donner la même étendue aux autres parties de la Chorographie générale, étendue que réclameroit l'ensemble des élémens; mais je ne puis plus que les effleurer.

C. L'Hydrologie : elle comprend les élémens de la distribution des eaux, par rapport au local, en sources, fleuves, lacs, mers ; leurs mouvemens ou leurs cours, et de quoi les causes de ceux-ci se composent ; le rapport des masses d'eau avec les territoires montueux qui les ont fournies, ou les territoires planiformes qu'elles ont parcourus ; le contenu du bassin de la mer où elles aboutissent; les qualités physiques de ces eaux, relativement à leurs stations, leurs expositions et à leur contenu chymique.

D. L'Aérologie considère :

a. Dans *la masse de l'air*, sa station ou élévation absolue ; sa station relative par rapport à ses oscillations ou à ses régions de raréfaction et de condensation plus considérable ; les lois de sa raréfaction, qui donnent le moyen d'évaluer les hauteurs des montagnes avec la colonne mercurielle ou la machine à ébullition ; la variation de la vertu inhalante de l'air, cause de son élasticité en plus, ou de son humidité ; ses mouvemens dépendans de la rotation circulaire du globe, ceux répondans aux points lunaires, ceux dépendans des localités ; renouvellement de l'atmosphère.

b. Les parties constituantes de l'air, et *ses parties accidentelles.*

c. L'intensité de la *température* propre à chaque lati-

tude, la boréale, l'australe; étendue de ses variations; loi de sa décroissance pour les élévations; la ligne nivéale, ses variations progressives; le calorique terrestre, le calorique solaire, le calorique accumulé : cause du retard de la plus forte chaleur effective diurne, par rapport à l'heure du midi, ou des saisons par rapport aux solstices; température du sein de la terre, celle de la mer, celle des sources; moyen de trouver la température moyenne de chaque pays *.

La lumière; les différens rapports de ses variations de réfraction, d'intensité; relatives aux latitudes, aux élévations, aux heures du jour.

Le double flux et reflux de *l'électricité* de l'air, son accumulation, à raison de l'élévation des sites; l'électricité des surfaces des corps; déclinaison actuelle de l'*aiguille aimantée* pour un lieu déterminé; l'équateur magnétique; fragmens de lois de la marche de son inclinaison par rapport aux latitudes et longitudes; effet du voisinage des montagnes sur l'aiguille aimantée.

d. Les *phénomènes aérologiques*, les *météores*, les *saisons*, autant de produits de la connexion des propriétés de l'air et de ses parties; l'évaporation marine, continentale, en rapport avec les surfaces évaporantes, les latitudes et les saisons, et avec les qualités de l'air : elle est prompte ou lente, de là : vapeurs sèches ou humides; les vapeurs souterraines; quantité d'eau pluviale tombée dans un district, dans un an, dans neuf ans; celle du territoire d'une rivière dans les montagnes, dans la plaine; effets des vents sur l'humidité et la température de l'air.

---

* *Voyez* la note 13, au §. 40 de la Chorographie du Ban de la Roche.

Saisons météoriennes; leurs périodes annuelle, bisannuelle, celle de quatre à cinq ans, de huit à neuf ans, celle de dix-neuf ans : *perturbations progressives* de la température, tenant aux localités : d'autres consistant dans l'augmentation des hauteurs moyennes de la colonne mercurielle, dans l'intensité augmentée de la chaleur et de sa durée diminuée; dans l'augmentation du froid, et dans celle de la fréquence des grêles, pluies, orages, des vents septentrionaux; dans l'apparition plus fréquente des aurores boréales; dans la perturbation de l'été, qui commence plus tard et se prolonge plus avant dans l'année; perturbations qui tiennent au déplacement de la mer, à la variation de l'inclinaison de l'axe de la terre, à l'*équation séculaire** ou à une période inconnue de saisons?

E. La Phytologie considère :

a. La géographie, ou mieux les emplacemens des plantes; leur *distribution* sur le globe, par rapport aux latitudes torrides, chaudes, tempérées, froides, très-froides, particulières dans chaque hémisphère, et différentes dans diverses longitudes, par rapport au continent ou aux localités;

Leurs *stations*, qui, relativement à la ligne nivéale et au niveau de la mer, sont ou de la plaine, ou montueuses, ou alpines, ou nivéales; il y a une station souterraine.**

---

* *Voyez* Lalande, Abrégé de son astronomie, §. 455. Euler, Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts; un vol. in-8.° Paris. — Journal de l'Empire, n.° 3, ou 24 Juillet 1805. Cotte, Mémoire sur la météorologie, tom. I, p. 43 et suiv.

** *Voyez* Willdenow, Kräuterkunde. Berlin, 1802, §. 280.

Leurs *positions*, par rapport au terrain ou au soutien de la plante, qui est terreux, cultivé, utilisé, nu; ou bien aqueux, rocailleux ou saxeux, végétal, arboréen ou ligneux, ou herbacé.

Leurs *expositions*, abritées ou ombragées; découvertes; orientales, occidentales, septentrionales, méridionales.

Le rapport des emplacemens des plantes avec leurs fonctions de nutrition, relativement à la quantité de gaz oxygène qu'elles consument, ou de gaz acide carbonique qu'elles décomposent; et en raison de l'intensité de leur transpiration : les plantes annuelles, les arbres qui se dépouillent, les arbres toujours verts, les plantes grasses, les plantes des sommets des montagnes et les plantes marécageuses. *

Les *apparitions* régulières par rapport aux époques de la végétation, aux époques de la saison ou du jour, ou bien apparition alternative ou périodique.

Leurs *co-habitations* quant aux emplacemens : elle est générale à toutes les latitudes et longitudes; cette co-habitation n'existe peut-être pas : elle est commune aux mêmes latitudes des deux hémisphères, propre à un système de montagnes, particulière à un seul pays ou à une seule position, et ceci par rapport à plusieurs espèces de groupes ou genres naturels, différens, ou par rapport à plusieurs espèces du même groupe; cette co-habitation est rare, principalement pour une même époque de floraison : ou bien ces co-habitations se rapportent aux époques de la végétation, ou bien elles

---

* *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 45 — 50 inclusivement.

sont relatives aux individus d'une même espèce, quels sont sociaux ou isolés.

Les migrations des plantes sont, *a*) naturelles, c emplacement dans l'autre, d'un continent dans l'au du ban montueux au ban planiforme, ou suivant pentes générales et vers les grands bassins; et se sant relativement à la conformation de la semence plantes, laquelle est lourde ou légère, ailée ou arm et par divers agens: aériens, aqueux, marins, ou les maux: *b*) artificielle; les transplantations et importati diverses.

Le rapport *du nombre de plantes* de différentes espè avec un même emplacement, est relatif à la températ du lieu *, à la facilité des migrations par rapport à voie de l'air ou de l'eau, ou relatif au confluent de p sieurs systèmes de montagnes.

Les *variations* des plantes consistent dans les mod cations de leur organisation, et des qualités physiq et chymiques de leurs produits; dans la dégénéresce des anciennes espèces, et l'origine de nouvelles ou nuances qui se propagent: deux effets du mélange efflux générateurs de plantes analogues, *rapproc pendant leur floraison*, naturellement et accidentel ment ou artificiellement. **

Leurs *flores*, qui, *a*) quant à leur étendue, sont gé rales par rapport à un climat géographique ou à

---

* *Voyez* Willdenow, l. c. §. 357.

** *Ibid.* §. 306 et 381. Hahn, Hauswirthschaftliche Beob tungen über die Grundbirn. Deux-Ponts, 1785, gr. in-8.° p. 4 et suiv. Kant, Physische Geographie. Mayence et Hambourg, 1 et 1803. 2.° vol. 1.re partie, p. 139—141.

talité d'un système de montagnes; ou particulières par pport au ban montueux seulement, ou au ban plani- rme, ou à une chaîne ou à une montagne individuelle, à un district ou à un jardin simplement, du territoire une flore de climat ou d'une flore de système de mon- gnes, ou d'une de ses parties. *b*) Quant à leur richesse, le est relative aux plantes qu'elles contiennent, et qui ar rapport à leur distribution sont communes à d'autres ores, d'une même ou de différentes latitudes, longi- udes et température; ou elles sont propres à la flore n question : par rapport aux migrations, ce sont des lantes nouvellement colonistes, ou d'anciennes colo- istes naturalisées; par rapport aux variations des plantes, peut y avoir des variétés ou de nouvelles espèces qui y sont formées.

Il y a aussi la flore des saisons.

b. La *conformation* des plantes, exprimée dans la orme des racines, des feuilles, des tiges, des stipules, es calices, des corolles, du péricarpe, des pistyles et tamines, et de la semence; dont les rapports de ressem- lance dans les différentes espèces en déterminent la clas- fication en tableau naturel ou ordre et série naturelle; n méthode naturelle; en système artificiel, avec leurs ous-divisions, qui exigent les dénominations générales u genre, et les dénominations significatives pour les spèces, en considérant l'étymologie et l'orthotonie des nots.

c. La *structure* des plantes; leur tissu tubulaire ou asculaire, le tissu cellulaire, les pores corticaux, avec eurs différences en rapport avec leurs stations, la groupe aturelle qu'elles forment, leur durée: de là des plantes ans moelle; puis les plantes cryptogames de Linné;

les plantes graminées ; les arbres, ou les plantes composées et les plantes annuelles. *

d. Leurs *propriétés* d'irritabilité, latentes et patentes.

e. Leurs *fonctions* d'organisation, de relation, de reproduction : leur développement, se composant de la germination, de la foliation, de la floraison : leur nutrition, s'opérant par l'absorption immédiate de l'aqueux ou de l'extractif liquéfié ; par la décomposition première de l'air ambiant ; par une absorption et un dégagement de divers principes, suivant la partie et le lieu sombre ou éclairé ; par une circulation ; par une décomposition secondaire, celle du gaz acide carbonique par les parties vertes de la plante, et qui est suivie d'une absorption du carbone et d'une partie d'oxygène et de leur assimilation : formation des matières immédiates des végétaux, des matières essentielles à la plante, et d'une partie des soi-disant accidentelles. **

Rapports de l'existence de ces matières avec les époques de la végétation, et leurs rapports avec certaines parties et organes de la plante qui forment leur siége exclusif ou siége commun à d'autres ; co-existence des matières immédiates des végétaux, ou leur exclusion, l'une par rapport à l'autre : l'albumine et l'acide. ***

f. Classification chymico-médicale des plantes ou de leurs parties, selon la matière ou les matières immédiates prédominantes et leurs qualités physiques, l'odeur et la saveur, — en diverses séries : celle des plantes et

---

* *Voyez* Willdenow, l. c. §. 273, 282.

** *Voyez* De Saussure fils, Recherches chymiques sur la végétation, Paris, an XII, et d'autres auteurs rapportés ci-dessous ; 3.e Tableau des Élémens, lettre E.

*** *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 57.

bstances végétales, insipides ou sucrées, renfermant
s plantes aqueuses, mucilagineuses, féculacées, sucrées
les substances à huile grasse et douce; celle des sali-
es, aigrelettes (ou acidulées) et acides; celle des as-
ingentes; celle des amères, qui comprend toutes les
biées, les aromatiques se rangeant à leur suite; celle à
antes ou parties de plantes odorantes et agréables, à
leur fragrante ou à huile fugace non susceptible d'être
cueillie par la distillation, à odeur aromatique pro-
ement dite; puis les résineuses, les camphorifères;
e sixième série de plantes et de substances végétales à
eur fatigante, fugace, aromatique, extracto-résineuse,
acide: enfin, celle des anodines, des narcotiques et
s âcres, laiteuses ou non laiteuses.*

F. La Zoologie. Elle suivra les mêmes routes
ur étudier la marche des variations des animaux,
de la multiplicité, enchérissante avec les siècles,
leurs nuances et de leurs espèces.** Elle trouvera,
ant à leurs migrations, les lieux du départ des
pes primitifs, dans ces points élevés du globe qui
ésentent encore dans l'état d'indépendance, ou en
us grand nombre, ces êtres dont s'est enrichi de-
is, sous toute latitude et longitude, le domaine
l'homme, en raison de ses propres migrations,
ulant à ses pieds les débris d'une génération ani-
ale, moins variée peut-être, et encore plus près
son état primitif.***

' *Voyez* Chorographie du Ban de la Roche, §. 57 et 66.

* *Voyez* Neue physical. Belustigungen, 1.er vol., 1.re partie, p.
—142, Prag, 1770.

** *Voyez* Kant, l. c. p. 158 — 163.

dans l'enceinte des régions élevées du Tybet les types de la plupart des animaux domestiques répandus dans toute l'Europe.*

III. Voyez d'autres points de Considérations dans l'Introduction.

B. Pour le PROGRÈS DES ARTS ET DES SCIENCES, relativement aux besoins physiques de l'homme.**

III.e TABLEAU. LES MOYENS à rechercher et à employer pour la rédaction d'une Chorographie géognostique, œconomique et médicale.

I. Elle suppose la CONNOISSANCE DES ÉLÉMENS de cette science, que l'on trouve dispersés dans les ouvrages de plusieurs auteurs qui ont traité directement ou indirectement :

A, de l'univers; B, du globe terrestre; C, de l'eau; D, de l'air; E, des plantes; F, des animaux; G, de l'homme; savoir : pour

A... Lambert, Herschel, Kant, Bode, Lalande..., Biot...., Brisson....

B. Buffon, Forster, Kant..., Gaspari, Gatterer, Buchan....., Delamétherie, Buch, Coupé...., Villars, Draparnaud..., Trébra, contenant une liste des auteurs en minéralogie....., Faujas, Dietrich, Werner, Brochant, Titius, Haüy, De

---

* *Voyez* KANT, les endroits cités dans le Tableau précédent, aux lettres *E et F.*

** *Voyez* sur cet article des points de vue dans l'Introduction, aux n.os 12 et 13, et leurs applications dans la partie œconomique et médicale de la CHOROGRAPHIE DU BAN DE LA ROCHE, aux §§. 63, 64, 65, 66, 67, 72 et 73.

Saussure, père, Storr, Didelot, Walther (Vues pittor.), Hammer (Tabl. géol. de la plaine et des collines avancées des départemens du haut et du bas Rhin, avec le gisement des os du Bastberg; inséré dans les Ann. du Mus. d'hist. nat., 35.e cah. p. 356 et suiv.), Cuvier, Schlotheim, Scheuchzer, Pfeiffer....., l'ouvrage sous presse, de M. Graffenauer, sur la Minéralogie du haut et du bas Rhin..., Fourcroy, Chaptal.

C. Mariotte, Picard, Pluche; Lomet, eaux minér.; Fourcroy, Anal. des eaux min.

D. Toaldo, Cotte, Lamarck, Kant, Deluc, Kanold..

E. Linné, Wahl, Willdenow (l'ouvr. cité; M. le pr. Hammer s'occupe d'en donner une traduction française), Ventenat, Myrbel, Giboin, Senebier, Ingenhouss, De Saussure, fils; Decandolle, Jussieu, Grew, Jacquin, Oeder, Thunberg, Hagen (de Lich. pruss.), Lamarck, Lindern, Mappus, Hermann et Hammer (Fl. inédite des départ. du haut et du bas Rhin), Spielmann, (de Oler. argent.).

F. G. Cuvier, J. Hermann, Sonnini, Schreber, Lacépède, Bloch, Rœsel, Fabricius..., Steeb..., les livres de géographie, et les cours de voyages.

Quant aux plantes en particulier,

I) Considérées en médecin, chymiste, œconome.

1. En Médecin; il existe pour lui

1) Des ouvrages qui sont traités

a. Sous un plan plus ou moins vaste par leurs auteurs, tels que,

Bœcler (de Negl. rem. veget. circa Argent. cresc.), Buchoz, Burtin (de quib. Plant. Belg. in locum exotic. suffic.), Chomel, Coste et Willemet (Mat. méd. indig.),

Dumont (Phys. méd.), Garidel, Geoffroy, Guerin (de Veget. ven. Alsat.), Kruenitz, Lonicera, Monti (Plant. varii indic.), Murray, Peyrilhe, Rolfincius (de Purg. veget.), Vicat, Willemet (des Plant. étoil.), Zorn.., Alibert (Nouv. élém. de thérap. et de mat. méd.), Arnemann, Cullen, Desbois deRochefort, Spielmann.

b. Ou qui roulent sur un seul objet; ces *Monographies* ont pour auteurs :

1. Axti, 2. Beddoës, 3. Blochwitz, 4. de Borch, 4. Bouillon-Lagrange, 5. Bromfeild, 6. Busch, 7. Carrère, 8. du Choul, 9. Clavena, 10. Colbatch, 11. Collin, 12. Cruikschank, 13. Drake, 14. Duchesne, 15. Etlinger, 16. Faber, 17. Fehr, 18. Ferriar, 19. Francus, 20. Fridericus, 21. J. F...., 22. Grav, 23. Harmond de Montgarny, 24. Hill, 25. G. Fr. Hoffmann, 26. Hunault, 27. Kempe, 28. Kleinknecht, 30. Kuehn, 31. Lange, 32. Ledelius, 33. Mossmann, 34. Munting, 35. Paullini, 36. R. P....., 37. Razoux, 38. Roccard, 39. Scharffius, 40. Schrœr, 41. Sicelius, 42. Sprecchi, 43. Stœrck, 44. Tilingius, 45. Tressenreuter, 46. Wepferus, 47. Withering.

c. Ou bien ce sont diverses *Dissertations*, faites par: *a.* Albrecht, *b.* Allamand, *c.* Prosp. Alpinus, *d.* Anjou, *e.* Breynius, *f.* Brueckmann, *g.* Buchhaven, *h.* Caspari, *i.* Dillenius, *k.* Ehrhard, *k.** G. Chr. Ehrmann, *l.* Enslin, *m.* Etlinger, *n.* Frœlich, *o.* Gmelin, *o.** Graffenauer, *p.* A. Haller, *q.* A. Haller et Richers, *r.* de Hasselt, *s.* Heintzius, *t.* Hellenius, *u.* J. Hermann, *v.* Huenerwolff, *w.* Hungerbyhler, *x.* Kœhler, *y.* Lauth, *z.* Linné et Westring, *aa.* Lundmark, *bb.* Niemeyer, *cc.* Otto, *cc.** Richers, *dd.* Ross, *ee.* Savary, *ff.* Schiemann, *gg.* Schnekker, *hh.* Schobinger, *ii.* Schreber, *kk.* Spalowsky, *ll.* Spielmann, *mm.* Storr et Zahn, *nn.* Struve, *oo.* Tettelbachius, *pp.* Thunberg et Eckmann, *pp** Thunberg et Hast, *qq.* Vogler, *rr.* Zimmermann.

d. Ou simplement des *Mémoires* et *Observations*, faits ou insérés par :

α. Cadet, *β.* Coxe, *γ.* Currie, *δ.* Delongrois, *ε.* Flintner, *ζ.* Fowler, *η.* Friesé, *θ.* Gapper, *ι.* Guethe, *κ.* Hoffmann, de Manheim, *λ.* Kapp, *μ.* Klebe, *ν.* Knaus, *ξ.* Lettsom, *ο.* Mense, *π.* Obertæufer, *ρ.* Polier, *ς.* Quarin, *τ.* Schenkbecher, *υ.* Stevenson, *φ.* Wendt.

Dans les ouvrages intitulés : Abh. der Londn. med. Ges. *γ. ξ.*; — Allg. med. Ann., *ζ. μ. φ.*; — Amer. phil. Trans. *β.*; — Arch. der pr. Heilk. *η.*; — Delamétherie, J. de ph. *α.*; — Hufel. J. *ε. ι. ν. π.*; — Jones, litt. Gesch. Asiens. *ρ.*; — Kausch, med. ch. Erf. *κ. λ. ς.*; Med. chir. Zeit. *δ.*; — Med. comm. *υ.*; — Phys. med. J. *θ. ο.*; — Schenkbecher, de Kinkina, p. 157; — Voigts Mag., *β.*

2) Ces monographies, dissertations, mémoires et observations, ont pour objet :

L'Absinthium : 9. 17. 20. 38. 42.; l'Acer : *γ.* (Arg. 1781); l'Acetosella : *ee.*; l'Aconitum : 6. *kk. κ. λ.*; l'Ail : *α.*; l'Allium : *p.*; les Arbores conif. : 1.; l'Arnica : 11. *ς.*; les Aromata exot. et nostr. *a.*; la Belladonna : 5. 16. 41.; le Boletus suaveol. : *l.*; le Bouleau, fles : *δ.*; la Bryone : 23.; le Centaurea minor : 32.; le Chelidonium majus : *φ.*; la Cicuta : 43. 46. *k. kk. rr.*; le Colchicum : *k.* kk. π.*; le Dictamnus : *kk.*; la Digitalis purpurea : 2. 13. 18. 33. 47. *ff. γ. ε. ζ. η. θ. κ. ν. ξ. ο. υ.*; la Douce-amère, ou mieux Amère-douce : 7. 30. 37. *cc. kk.*; la Dulcamara : *cc.*; voy. Douce-amère.; l'Erica : *nn.*; l'Eschenbaum : 40; l'Euphorbia Esula : *μ.*; les Filices : *o.*; le Fraisier : 10.; les Fungi offic. *e.*; la Gentiana : *n.*; les Gerania : *b.*; le Geum urbanum : 4.* *d. g.*; l'Herba alleluia : 19.; l'Herba brittann. : 34.; le (Houblon) Hopfen : 45.; le Hyosciamus : *kk.*; l'Hypericum : *t.* voy. Johanniskraut, ouvr. anon. ci-dessous; l'Iris : *pp.*; le Juniperus : 39. *π.*; le Lactuca sativa : *β.*; la Lavandula : *an.*; le Ledum palustre : *z.*; les Lichens : 25.; le L. pyxid. *i.*; le Lilium alb. : 44.; la Majorana : 22.; le Millefolium : *r. t.*; le

(Gui) Mistel : 10. ; la (Carotte) Mœhrenwurzel : 12. ; les Mousses salubres (De musc. salubr.) : *s.* ; les Musci et Algi (valet. serv.) : *qq.* ; l'Oxalis : *pp.** ; la Pæonia : *v.* ; les Pediculares : *cc.** ; les Plantæ vertic. : *gg. ii.* ; les Plantes camphor. : *o.** ; le Prunus spin. : *ll.* ; la Pulsatilla : *rr.* ; le Quercus : 8. ; le Rhaponticum : *c.* ; les Roses (Rosarum species) : *u.* ; l'Huile volatile de la Rose (Rosen-Oehl) : *ϱ.* ; la Salvia : 15. 35. *m.* ; le Sambucus : 3. ; la Sauge : 26. ; la Scilla : *h.* ; le Scordium : 28. ; le Solanum letale, furiosum, voy. Belladonna ; le Stramonium : *kk.* ; le (Sapin) Tannenbaum : 27. voy. Arbor conif. ; le Trifolium fibrin. : 19. ; les Trufles : 4. ; les Tuberi : *f.* ; l'Urtica urens : 19. ; la Valeriana : 24. ; la Veronica : 19. 36. ; *p.* la Viola canina : *bb.* ; la Virga aurea : *oo.* ; le Wasser-Fenchel : 31.

Voyez encore Carotte dans Kausch ; Geist und Kraft : Houx, Ivraie, Laitue sauvage, Lichen à gobelets ; dans les Mém. de l'ac. de Méd. : enfin, des ouvr. anon. sur les Gramens (Græser ; Francf., 1788) ; l'Hypericum (Johanniskraut ; Leipz., 1781) ; la Veronica (Lüb., 1695).

2. En Chymiste ; il peut consulter une grande partie des mêmes ouvrages, et ceux de Baumé, Bouillon-Lagrange, Carthæuser (De genuinis quibusdam plantis principia), Crell, Dœrffurt, Fourcroy, Grunow (De camphora ex aliis stipibus quam Laurus camphora elicienda), Hermstædt, Morelot, Neumann, Scheerer, Tromsdorf.

3. En Œconome ; les *ouvrages classiques* sur la Caméralistique : de Beckmann ; Hazzi ; Jung, prof. en cette partie, à Marb., aujourd. cons. int. de l'Él. de Baden (ses tablettes intit. : Grundlehre der Landw.) ; Mayer ; Schmid ; Stumpf ; Tableau de quest. relatives à l'œcon. rurale, par M. Hammer, in-4.°, impr. chez M. Silbermann, an 13.

Ceux qui traitent plus spécialement de ce qui est relatif à la culture : Agricola, Bexon, Cadet-de-Vaux (Géonomie ou conn. des terr.), Denffler, Duhamel, Hebenstreit, Hjerta et Eneholm (Docim. terrar. geoponic.), Kirwan, Kuelbel, Leske, Neumann (Von der wilden Erde),

Schreber, Wendt (Deutschl. Baum-Zucht); voyez aussi Allgem. deutsch. Garten-Mag.; Weimar, 1804, in-4.°

Ceux qui ont en vue particulièrement l'utilisation des produits naturels ou de culture : Bolet, du Mûrier blanc + et du Peuplier + +; + aussi Thome, + + Pelée de S. Maurice, et J. W., vom Pappelh.; Brueckmann, von den Erdæpf.; Bryant, zur Nahr. dien. Pfl.; + Suckow; De Chambray, du cidre de pomm., poir.; Dallinger, vom Bau und der Benutz. der Nessel (urtica dioica, L.); Dambourney, teint. solid. des végét. indig.; Dodart, du Chanvre, + Marcandier, et un ouvrage anonyme, à Detmold, 1787; Ebel, vom deutsch. Indigo, Isatis tinct.; + Monnereau, le parf. Indigot.; Gleditsch, norw. Beinbruch-Gras; Hahn, v. d. Vieh-Grundb.; Hess, Akazie, + Medicus, + Reinhard; Lampadius, ueb. den Runkelrueben-Zuck.; Gœttling, méth. de fabr. le sucre de Better.; Miroudot, sur le Raygras; Parmentier, de la Châtaigne; Roscher, Flachsbau; Schæffer, Papier-Versuche; J. W., vom Tob. Bau, v. den Erdæpf., u. d. ewig. Klee; Willemet, Phytogr. œcon. de la Lorraine, de plus sa Lichenogr. œcon, de plus les Plant. étoil. ...; Schmieder, œcon. Mineral.; Kerner, Kenntn. der Waaren.

) Ces divers points de vue se reportent dans la scrutation,

1. Des ouvrages périodiques modernes et du jour, sur l'histoire naturelle, la physique, la chymie, la médecine, la pharmacie, l'œconomie, la technologie, la statistique:
2. Des ouvrages anciens; pour l'intelligence desquels il manque à la science une synonymie générale, rapportée à la nôtre, telles qu'en ont recueilli sur quelques parties, Moldenhawer, Sprengel; voyez aussi Allgem. Polygl.-Lex., par Nemnich, à Hamb. et Halle, in-4.°:
3. Des ouvrages sur l'histoire de la médecine ou de l'une de ses parties; celle par Freind, Leclerc; Sprengel (Mahon; v. Gœtt. gel. Anz. 6tes St., 1805, la critique sur son Hist. de la médec. clin.); Pulteney, Gesch. der Botan.

III) On recherche l'annonce de ces différens ouvrages modernes et du jour, dans les Répertoires de la littérature générale (Repertorium der allgem. Litteratur) et dans les Notices littéraires des feuilles françaises. Voyez aussi Haller, Biblioth. botanica. ... Ledelius, de Centaurea min., et Munting, de Herba britann., rapportent de longues listes d'auteurs anciens et du vieux temps.

II. Elle demande l'APPLICATION de ces diverses connoissances aux observations à faire sur le canton qu'on veut décrire, et exige en outre les connoissances de géométrie descriptive nécessaires pour prendre les mesures d'élévation et celles des surfaces, et pour construire les dessins de topographie, que l'on accompagne des dénominations vulgaires et de celles qui sont raisonnées. (*Voyez* les diff. num. du Mémorial top. et mil.) Le N.° VII, qui va paroître, a beaucoup été recommandé, sous le point de vue de la topographie, ou mieux *chorographie* (!!), par un des auteurs de ces Mémoires.

(!!) Je dois m'expliquer sur le sens que j'attache aux mots de Chorographie, de Topographie, de Géognosie, de Géologie. J'entends par *Choro-graphie*, la description de toute une contrée, envisagée sous les divers points de vue que fournissent les différentes branches des sciences. La *Topo-graphie* est plus bornée ; elle s'occupe plus particulièrement des lieux habités seulement d'un pays. La *Géognosie* comprend l'histoire de l'état minéralogique, hydrologique, météorologique, phytologique et zoologique d'un canton, en tant qu'on la lie aux phénomènes généraux du globe. La *Géo-logie* traite spécialement de la partie théorétique de la terre.

CHOROGRAPHIE,

OU

DESCRIPTION

PIQUE, ŒCONOMIQUE ET MÉDICALE,

DU

AN DE LA ROCHE.

Berceau de mon enfance, ô lieux chers à mon cœur!
Mon souvenir vous suit, et me rend mon bonheur.

BAN DE LA ROCHE fait partie des con-
et des ramifications occidentales de l'em-
nt du *Haut-champ* (vulgairement dit
Champ du feu, Champ du fé, c'est-à-
-Feld); système isolé de montagnes (Pl.
aché du bord oriental de la chaîne des
r un enfoncement ou un *col déprimé* (α).
s *sept rameaux* divergens du Hautchamp,
médiatement de son plateau (⊙) ou de
la Charbonnière A., le Langenfeld B. et
derrière le Hautchamp C., sont celui du
Roche, 1: — celui du Ban de la Roche, 2;
e à lui seul la majeure partie de l'enceinte
s; c'est un prolongement immédiat et
: du plateau du Hautchamp: — celui de
k, 3: — celui de Gresswiler, de Rosheim,

Bœrsch et du Klingenthal, 4 : — celui d'Oberehnheim, Barr (ou Baar), Mittelbergheim, 5 : — celui du Langenfeld, 6, ou d'Andlau et de Breitenbach : — celui de Steige, 7. — Ils aboutissent tous au val de Bruche, dite vallée de la Bruche (a. a.), au val de Wiler (ou Viller) (b. b.) ou à la plaine ; et sont circonscrits par le *val longitudinal* et le *val transversal* sus-nommés, et par les *vallées latérales* de Colroy, 7 ; de la Schircôte, 11 ; de la Rothaine, 15 ; de la Magle, 28 ; par celle du Klingenthal, ♃. 1), ou la vallée aux lames ; par celle d'Andlau 5, ☉, et celle de Breitenbach, ♃., auxquelles répondent des *vallons* et des gorges.

Le contrefort et le col déprimé de Bruche *, α ; les collines avancées de Rosheim et d'Oberehnheim, β ; et plusieurs autres peu considérables, le long de la plaine, depuis Oberehnheim jusqu'à Dambach, achèvent de tracer le contour de cet embranchement.

§. 3. Les sommets, arêtes, gradins, pentes, gorges et leurs parties, ou diverses contrées, portent des noms propres dans le pays. La montagne du château, Pl. III. 1, *a* ; — la hauteur de la Bienfeyïn, *b.* (*voy.* aussi Pl. II. *h.*) ; — l'escarpement de Fondrup, *c.* (vulg. Fonrue) ; — le Raïne de Belfous (vulg. Belfosse), *d.* (*voyez* aussi Pl. II. g.) ; — la Maladrerie, a. — appartiennent au *premier rameau.*

Au second appartiennent le champ du Mont, *a.* Pl.

* Village de ce nom. Voyez Pl. I.

II. *b.* — Le Solomont, *b.* Pl. II. *d.* — Le Mont, *c.* Pl. II., *c.* — La Berrhœue (Bærhœh, pour Bærenhœh? c'est-à-dire, Hauteur aux Ours; *voyez* ici Silbermann, vom Odilienberg, p. 77), *d.* Pl. II. *e.* — La montagne de S. Jean, *e.* Pl. II. *f.* — L'Orpeudeu ou forêt de Foudai, *f.* Pl. II. *a.*) — Le chénau de Zollbach (ou Solbach), *g.* — La Refinecôte ou Fingoutte, *h.* — La Remiancôte ou Réiancôte, c'est-à-dire, côte rapide, *i.* — Le Spatzberg, *k.* — La Mineguette, *l. Voyez* la Pl. IV. — La Coutelle ou Cotelle, *m.* — Le Chénau de Rothau, *n.* — Le Pranseu ou Repos des bêtes, *o.* — Le Frénau, *p.* — Le Merdjahoïn, *q.* — La pente de la basse Sotte, *r.* — Le Serva, *s.* — Le Vipré, *t.* — Le Striemberg ou Striemont, *u.* — La côte de la cense, *v.* — La petite forêt, a. Pl. II. *c.*) — La montée de la Bærhœh, *b.* — Le pré maréca-geux, c. — Le Bac-pré, c'est-à-dire, le pré du Bec, d. — Le Rougelordon, e. — Le Lumpenmatt, f. Pl. IV., *b**. — Le champ de Neuvillers, *g*.....

Au troisième, la Markerey (Melkerey ou métairie?), *a.* — La Mrsincôte ou côte du Struthof, *b.* — Le Bannwald, *c.* — Le Rossberg, *d*, — et le Bransteeg, *e.* — Le Bruchberg, *f.* — Le Hautbill, *g.* — La montagne du Beauschîr, *h.* — Le Veltenberg, c'est-à-dire, la montagne de Valentin, *i.*

Au quatrième, le Geisberg, *a.* — Le Draïs, *b.* — L'Ochsenlager, *c.* — Le Heidenkopf, *d.* — Le Rosenheimersteeg, *e*..... — Le Rosheimer Eichwald, a.

Au cinquième, la Sainte-Odile, *a.* — Le Montcalve ou montagne chauve (vulg. Mœnkalb), *b.* — La

colline de Bill, *c.* .... — Le Ritteney, a. — Le Rebstall, b. — Le Welschbruch ou Dielenplatz, c.

Au sixième, le Untersberg (aussi Ungersberg, Hungersberg ou Hunnenberg; *voyez* Silbermann, l. c. p. 121), *a.* — Le Scheibenberg, *b.* — Le Vinsenberg, *c.* — Le Bærensprung, *d.* — Consultez, sur les cinquième et sixième rameaux particulièrement, l'ouvrage cité de Silbermann, depuis la page 104.

Au septième, le mamelon dit Raïne du fossé, *a.* — Le Fossé, a.

Dans l'enceinte du col et du contrefort de *Bruche* (*), la Fraise, *b.* — Le Ré-de-hausse, *c.* — Le Scharasse, *d.*

§. 4. La hauteur de la Laie, Pl. III, *a.* — Diverses montagnes autour d'Urbeis, *b.* — Des hauteurs et vallons autour de Sainte-Marie, *c.* — Le Mont et le Climont ou Klimont, c'est-à-dire, Kleinmont ou petit mont, en allemand Weilerberg, vulgairement dit Winberg, Windberg, *d.* — (Pl. II. β.) Le Voïmont ou Uïman, et l'Eichwældel, *e.* — La hauteur dite Paulin, Poulin, Epoulain, Epoulette, *f*; c'est la pente de la montagne, vers Lubine : celle du Hang s'appelle Buchbouckel. — Le Chatpendu, *g.* — La pente de la Pierre taillée, *h.* Pl. II, *f*). — La montagne de l'Évêché, *i.* — Les hauteurs autour de Wiche, *k.* ..... appartiennent aux contrées limitrophes.

§. 5. *La surface horizontale* occupée par la masse

* Village de ce nom. Voyez Pl. I.

triangulaire du système du Hautchamp, évaluée d'après la carte de Cassini, voyez Pl. I, est celle de 95183100 TT. ou de 36157633o mètres quarrés; ce qui fait 18,262 lieues quarrées, ou 361,5876 myriares, dont pour l'enceinte du Ban de la Roche près de la 10.e partie, ou 9,49, c'est-à-dire, 10027500 TT. ou 38004300 MM.: ce qui feroit 1,9194 lieue quarrée ou 38,60412 myriares; lesquels, évalués en arpens de Paris (dont 1 pour 48400 pieds quarrés *), feroient 7558 arpens 76 perches quarrées et 198 pieds quarrés, surface horizontale qui doit répondre à peu près à une surface convexe et montueuse de 8 à 9 mille arpens, qui est celle que m'indiqua Sébastien Scheidecker pour la surface superficielle du Ban de la Roche. Voyez §. 59.

§. 6. *L'élévation* successive du pays augmente en tirant vers le plateau du Hautchamp: mesurée barométriquement (voyez §. 39), elle est pour Rothau, par rapport à Strasbourg, de 252,0984 M., ou de 6 M. en moins, au confluent de la Rothaine et de la Bruche, point le plus bas du Ban de la Roche. Voyez Pl. IV, *a*. La hauteur indiquée augmente pour Foudai de 8,3449 M. (Pl. II, 2); pour Waldbach, encore de 135,1579 M. (Pl. II; 1.); pour Belmont, de 318,15214 M. (Pl. II, 4.); pour la Hutte, encore de 24,5584 M. (ib. 5.); et pour le plateau du Hautchamp, point le plus culminant du Ban de la Roche et de tout le système dont il fait partie, de 215,42675

* *Voyez* §. 59, note 29.

M. (Pl. III; ⊙ ou derrière *a*. Pl. II.) : de manière que le Hautchamp est élevé au-dessus de Waldbach de 558,1373 M.; au-dessus de Rothau, de 701,6401 M., et de 707,6401 M. au-dessus du confluent de la Bruche et de la Rothaine, vraie mesure de la *statue du Hautchamp* pour le Ban de la Roche; — au-dessus de Strasbourg, de 953,7385 M.; — enfin, au-dessus du niveau de la mer, de 1095,4695 M. [1],

---

[1] Les mesures et calculs trigonométriques, faits dans les années XIII et XIV par MM. les capitaines ingénieurs-géographes chargés de la carte de l'Helvétie, donnent, pour différence de niveau du sommet du signal du *grand Tonon* (ou *Donnon*) au bouton de la flèche de la cathédrale de Strasbourg, la hauteur de 727,5 mètres. — La hauteur du signal du Tonon est de 4,87 mètres; celle de la flèche de la cathédrale au-dessus du pavé de l'église est de 142,923 mètres (73,33 toises) : le plateau du Tonon est donc élevé au-dessus du pavé de l'église de la cathédrale de Strasbourg de 865,553 mètres, mesure exacte; et *au-dessus du niveau de la mer*, d'après la supposition de la note 2, de 1007,284 mètres. — Comparez avec cette hauteur celle que donne à cette montagne Didelot, Topographie des Vosges, dans les Mém. de la société royale de Médecine, 1777, 1778, t. II, p. 130 et suiv. Le sommet du Balon de Guebwiler est élevé au-dessus du pavé de l'église de la Cathédrale de Strasbourg, de 1280,883 mètres; le Bœlchenberg en Brisgau, de 1270,523 mètres, et le Belzouard, près Sainte-Marie, de 1086,503 mètres, d'après les notes qui m'ont été communiquées par M. *Delcros*, capitaine-géographe, le 5 Décembre 1805. La ligne nivéale pour le 45.e degré de latitude boréale est de (1500 toises ou de) 2923 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer (Kant, Phys. Geogr. t. II, 2, p. 23). — Senones, dans la ci-devant principauté de Salm, aujourd'hui département des Vosges, est élevée au-dessus du niveau de la mer de 308,597 mètres (voyez Cotte, Mém. de météor. t. II, p. 21), et Sainte-Marie l'est de 390,457 mètres (voyez Vues pittoresques, V.e Cahier).

i supposant l'élévation de Strasbourg de 141,731 l. (72,718 T.). [2]

La Mineguette, près la mine inférieure (Pl. IV. *b*.), 128,65 M. au-dessus de Rothau; l'autel de la patrie Pl. II. *c*.) en a 367,6328, ou, en y ajoutant les 6 l. d'élévation de la maison curiale, où a été faite bservation [3], au-dessus du confluent de la Bruche et de la Rothaine, elle a 373,6328 M. au-dessus i point le plus inférieur du pays. Le nivellement de

---

[2] *La moyenne barométrique de Strasbourg*, déduite des moyennes ndiquées par M. Spielmann, père (Cotte, Mém. de météorol. t. II, . 560), et par M. Coze, professeur à cette école (Annuaire statist. our l'an XIII); de celle observée par M. le professeur Herrenschneider, pendant l'espace de plus de cinq ans, et de celle observée, ans l'an XIII, par M. G. J. Oberlin, professeur à l'école de pharmacie; moyennes qui sont 27 p. 8,5 l. — 27 p. 8,41 l. — 27 p. 10 l. -27 p. 7,31 l. (la moyenne de M. le professeur Herrenschneider, déduite des extrêmes observés chaque mois, pour l'an XIII, est de 7 p. 9,0625. l. Voyez Ann. stat. pour l'an XIV); *étant celle de* 27 *p.* 55 l. et en admettant 28 p. 2 l. pour la hauteur de la colonne ercurielle sur le bord de la mer (d'après de Buch; Geogr. Beob. rlin, 1802, 1 vol. p. 253), et supposant sa température celle de arseille ou de 12° Réaumur. Voyez Cotte, l. c. Table 2.

[3] *Les stations* non indiquées encore des observations faites avec colonne mercurielle portative, ont été, à Belmont, la maison olle, au premier, et dans différentes expositions; à la Hutte, celle Joseph Banset; au Hautchamp, au point le plus élevé, et se trouant derrière le soi-disant lac; à Belfous, la maison d'école, et dans erses expositions; à Zollbach, la maison de feu Nicolas Loüx, le puits à pompe; à Waldbach, la petite maison latérale de la ison curiale, au premier: à Strasbourg, l'observation barométque fut faite par M. Delcros, rue de la Toussaint, n.° 15, au preier. (Voyez ces observations barométriques au paragraphe 39.)

ce prolongement du Hautchamp ne m'avoit fourni que 337,622 M., différence de 36 M., à mettre peut-être en majeure partie sur le compte de cette dernière évaluation, vu le soin que nous prenions, les pensionnaires de M. Fuchs, ministre du culte à Rothau, mes fidèles collaborateurs d'alors, et moi, d'admettre plutôt les mesures en moins qu'en plus dans notre travail composé de 244 opérations.

Trouchi a 86,8135 M. au-dessus de Foudai; Zollbach (Pl. II. 3.) a 46,051672 M. d'élévation au-dessus de Waldbach; le Raïne de Belfous, sur les confins du territoire de Blaisinrup (vulg. Blainchainrue) et de ce village, au haut de la montagne (Pl. II. *g.*), a 121,5055 M. d'élévation en plus que Waldbach; Belfous (Pl. II, au-dessous du point 7) a 101,671 M. d'élévation de plus que Waldbach; le château la Roche [Pl. II. *d.*)] en a 153,393 de plus encore; — la cense du haut Laîchamp (c'est-à-dire, Large-champ) est encore élevée de plus que le château de 134,7297 M.

---

§. 7. Le *granit*, le *porphyre*, le *schiste argilleux*, communément de niveau dans leurs affleuremens avec la surface convexe des montagnes de l'embranchement du Hautchamp, en constituent à eux seuls tout le *centre*, et s'y succèdent alternativement, quant à leur position en ligne horizontale, en des masses apposées les unes aux autres, dans des

ections souvent verticales, et tellement que le phyre paroît plus occuper le noyau (Pl. III. 2. *n.*). se présente plus fréquemment sur les sommets montagnes, les granits ayant une position inédiaire entre lui et les schistes argilleux qui lent en majeure partie les contours de l'emchement vers le val de Wiler et le val de che, sans dépasser peut-être, quant à leur élévion, la ligne de 400 mètres au-dessous du plau du Hautchamp. (Pl. III. 1; *c.*)

8. Les *siénites*, le *trapp* et le *grünstein*, proèns sur les sommets (Pl. III. C.) et sur les tes (2; b. h.), en roches à découpures aiguës, en colonnes (2; *r.*), paroissent avoir fait privement *l'enveloppe* générale des premiers : du it, du porphyre, du schiste argilleux, indistement.

9. Ces roches forment *chacune des nuances* tivement à la finesse de leur grain et à leur contance, ou relativement à la disposition de leurs ties constituantes, à l'échange réciproque de ces ties, *dans les espèces d'un même genre.* Le gra- à grain plus gros et moins lié vers la base des tagnes, devient *granitelle* pour sa finesse; à mencer de trois à quatre cents mètres au-des- du plateau du Hautchamp (2; *d.* 5; c.). C'est cette région que l'on trouve fréquemment le *nit sans quartz*; il forme des rochers saillans *k.*), ou bien il est répandu en blocs, en fragns, en prenant l'aspect de la siénite ou du granit,

suivant la proportion respective et la disposition du mica et du feldspath [4].

M. Eckel a trouvé le *mica en masse* au chénau de Rothau (pente vers la Rothaine).

Le granit manque souvent de mica, qui est remplacé alors par des paillettes et des aiguilles de hornblende (Bærhœh : voy. §. 12); — un granitelle, contenant beaucoup d'argile et ayant la cassure du schiste argilleux (Hautchamp, pente de Barr). D'autres granits se nuancent dans le porphyre (chemin de Zollbach). — Le granit contient aussi des veines et des rognons de sa propre substance, mais d'un grain différent (2; i. 5; *d*). Voy. au §. 18.

§. 10. Très-souvent le porphyre aussi n'est qu'un schiste argilleux; ou du moins il s'approche de cette roche par sa cassure en fragmens rhomboïdaux, enchâssés de crystaux de quartz, feldspath, mica (2; *n*. k. *t*.). — On trouve du porphyre à base de hornstein (1; *d*. 2; *n*. 3; *a*); et du porphyre à base purement feldspathique, entre le Striemont et la Markerey (2; *u* et 3; *a*.); — du schiste argilleux de diverses couleurs se pénétrant l'une l'autre (enceinte de *α*. et 3; l.). — Un *jaspe porcelaine*, venant de Waldbach, se trouve dans le cabinet de feu M. le prof. Hermann.

§. 11. La siénite, soit *à hornblende en aiguilles*, plus fréquente dans les régions moyennes (Bærhœh,

[4] Aug. de Chambrier a trouvé *le granit sans quartz*, sur le Balon de Guebwiller. Voyez Journ. de phys., de chymie et d'hist. nat. Vendémiaire, an XIV, p. 250.

Merdjahoïn, Frénau, Pente de la basse Sotte, Pente au-dessus de Russ); soit *à hornblende en paillettes*, plus fréquente dans les régions supérieures (Hautchamp, château la Roche, château de Landsberg); passe bientôt au trapp, ne formant quelquefois à la vue qu'une *hornblende en masse* (2; h. *n.*): mais le plus souvent la disposition des crystaux de feldspath en forme un *trapp-porphyre* (1; *a. d.* G. 5; d. f.). — Mon ami, Frédéric-Guill. Wapler, le trouva, avec de belles *amphiboles*, au chénau de Rothau, pente de la Rothaine (2; *n.*). — Une contexture plus fine la rapproche de la pierre à corne, à 250 mètres au-dessous du plateau du Hautchamp (1; *a.* 2; h. 5; d.).

§. 12. Ces deux genres du corps des montagnes se *nuancent entre eux*, en s'abandonnant réciproquement quelqu'une de leurs parties constituantes: le granitelle, souvent, contient de la hornblende en paillettes ou en aiguilles (Bærhœh: voy. §. 9.); le granit également (Fondrup; chem. de Zollbach). Le porphyre argilleux, contenant du mica, du quartz et de la hornblende, en crystaux épars, forme une roche au Pendbois (Pl. II. 6); ou bien le porphyre ne contient que de la hornblende ou de la hornblende et du feldspath (Bienfeyïn; Serva). — La siénite contient assez souvent du mica (Trouchi; Ranrue), ou bien du quartz (Frénau). — On trouve d'ailleurs la même rayonnante brune, ou la verte, dans le granit (Belmont; escarpem. de Fondrup; Grendelbrouch); dans le porphyre (Raïne; entre

le Striemont et la Markerey); — dans la siénite ou siénite-porphyre: dans cette dernière roche elle se trouve aussi en veines ou en rognons (Pendbois). — Le granit du Rossberg et le porphyre au-dessus de Belmont contiennent de la stéatite.

La siénite, vers Ranrue, est *tachetée* des mêmes points ou *petits parallélipipèdes noirs*, qui caractérisent le schiste argilleux, au Fossé (Pl. III. 7; a.) et vers le Ré-du-hausse, et que M. le professeur Hammer prend pour le dernier précipité de la siénite. — Sur la pente de la basse Sotte, la siénite semble aussi se nuancer vers le schiste argilleux.

§. 13. Ou bien les mêmes roches forment des *mélanges* de leur massif: — il y a du granit contenant de la siénite en rognons (à Zollbach, à Fondrup: voy. Conséq. §. 34. ou Élém. second Tableau, A, I.); — du granit et de la siénite qui s'engrènent mutuellement, et se mélangent réciproquement en rognons injectés (Trouchi); — la siénite avec une veine de granit (Zollbach); — un rocher présentant tantôt l'aspect du trapp, tantôt celui du schiste argilleux, très-quartzeux, contenant des rognons de granit (Russ); — un trapp sur un granit et y pénétrant sous forme de veine (au pied de Grendelbrouch); — un trapp en veine dans la siénite et le trapp-porphyre (rocher au pied de la Bærhœh); — du trapp et trapp-porphyre, aussi de la siénite, traversés par un filon de feldspath, ou par plusieurs, et en toute direction, de l'épaisseur d'une ligne jusqu'à celle de deux pouces: la plupart

des veines sont saillantes (au bas du Mouckenbach; — au Trouchi, dans une muraille fraîche).

§. 14. Quelquefois un rapport étroit de contiguité les unit par une *adhérence* intime : — un bloc de granit et de siénite (au-dessus du beau lieu de Waldbach). On voit, dans le même échantillon, les crystaux de feldspath, du granit, s'égarer dans la masse de la siénite ; — un semblable, mais ayant la ligne de démarcation parfaitement tranchante (le Pré marécageux ; le Frénau) ; — un trapp surmonté d'une couche de quartz en druses impures (Bærenbach).

En rompant de pareilles roches par percussion, la fracture intéresse les deux masses hétérogènes, plutôt que d'en opérer la désunion.

---

§. 15. On peut remarquer très-clairement dans toutes ces roches, surtout dans celles exposées au jour, les *fissures de stratification* qui en déterminent les strates [voyez I.er Tableau des Élémens, *B.* II. a. 3) a. *c*)], et les transversales qui en déterminent les fragmens, ou la cassure, propre à chaque espèce de roche, ou commune quelquefois à plusieurs. [Le granit de la mine n.° 3, voyez §. 21, a la cassure du porphyre ; v. I.er Tableau des Élémens, *B.* II. 2. 3) a. *b*. β.] ; — les premières fissures, dans une direction du S. E. au N. O., dans le rocher du Mouckenbach (Pl. III. 3, et Pl. I.), aussi dans la plupart les roches du rameau de la Mineguette (2 ; *n*.),

lequel rameau a la même direction (Pl. IV.): — leur inclinaison est au sud-est, pour l'angle aigu.

§. 16. Les felures, et les *fentes*, profondes de 100 à 300 toises, sur les pentes et dans les gorges, coïncident fréquemment avec ces mêmes fissures, et séparent alors communément deux roches du centre de différentes espèces : le porphyre du schiste argilleux (mine n.° 1, §. 21) ou le granit, de cette dernière (les mines n.os 4 et 5); aussi le porphyre du granit, dans la cataracte du Serva (Pl. III. 2; 3)* : — dans d'autres, les deux roches latérales sont du granit (mine, n.° 3.), ou du porphyre (près le Hautchamp, au-dessus de Belmont); — ou du schiste argilleux (chénau de Rothau). — L'épaisseur de la croûte de montagne qu'il faut traverser en ligne horizontale pour arriver à la fente, est de 6, 12, 18 toises. (Voyez, §. 21, les sept mines visitées, et le §. 30.)

Ces solutions de continuité se prolongent à la Mineguette, gorge parallèle à la ramification S. E. N. O. du Hautchamp, voy. §. 21, dans une direction transversale à celle-ci, et du N. E. au S. O. directement (mine n.° 2), ou bien elle varie entre 45 et 30 degrés [5], et dans une longueur de plusieurs centaines de toises; — leur *écartement*, communé-

* *Voyez* §. 35, note [9].

[5] La galerie d'entrée, conduisant à la fente ou à l'entaille des filons (voyez les §§. suivans), peut avoir la direction parallèle et dans un sens opposé à la direction du rameau; celle du Percement (mine n.° 7, §. 21) est précisément celle du N. O. au S. E.

ment d'un pied à l'entaille du filon, peut en avoir cinq, plus haut, et dans les fentes qui se continuent le plus profondément (mine n.° 4). La fente de cent pieds de profondeur, coupant celle de la mine n.° 3, a deux pieds d'amplitude au *Tamar* [6], et une amplitude *d'un* ou *de deux doigts au sol.*

L'inclinaison du toit au sol est de 10, 15, 23, 30, 80 degrés, et se rapporte communément au corps du Hautchamp ou à celui des ramifications de ce mont où se trouvent les fentes. La pente ou contre-pente de ces ramifications, occupée par les fentes, décide sur la plage de leur inclinaison : à la Mineguette, l'inclinaison est toujours vers l'est ou le sud-est ; à la Remiancôte, pente opposée, elle se fait au nord (Dietrich, Gîtes des minerais, t. III, p. 225).

§. 17. La *Minette* des mineurs du Ban de la Roche revêtit très-souvent les deux roches latérales, et sert d'éponte au filon métallique. Elle se continue ainsi sur un trajet de quatre-vingt-dix pieds de profondeur dans la mine n.° 3, pour ne plus se continuer alors que sur le mur : d'autres fois elle remplit à

---

[6] Les mineurs bandelarochois appellent ainsi le point du filon, ou son correspondant, aboutissant au jour vers le zénith. Voici d'autres expressions propres au pays : *Pierres froides, roches froides;* ce sont les schistes argilleux : *Roche pourrie, molle;* ce sont les mêmes, attendris par l'humidité souterraine : *Sable vif;* le granit dur : *Sable;* le granit tendre : *Roche;* la gangue quartzeuse dans les filons : *Versure;* la pierraille provenant de la gangue décomposée au jour (voyez Dietrich, Notes aux lettres de Trébra sur l'intérieur des montagnes, p. 8) : *Flœtz;* filon stérile : *Minette;* voyez §. 17 : *Lieg;* le mur du filon : le *Hang;* son toit.

elle seule des fentes de peu d'amplitude, et principalement dans le granit tendre. Son grain est plus ou moins fin, suivant sa station plus ou moins élevée (pente de Barr, Belfous, Ranrue, Foudai), et son aspect est souvent celui de l'argile endurcie, ou du schiste argilleux tendre, ou du porphyre. — M. Eckel la décrit ainsi : « Roche argilleuse, à grains « fins, souvent avec beaucoup de mica ; quelquefois « elle passe au mica en masse : le quartz y est très- « rare ; cependant on y en trouve, mais toujours « arrondi. La nature de cette pierre, là où elle est « compacte à petit grain, ne peut être que celle du « schiste argilleux, contenant beaucoup de magné- « sie ; elle est très-propre à être taillée, comme la « pierre ollaire. Souvent de petits crystaux de feld- « spath la caractérisent comme porphyre. Elle ne « fond pas avec boursouflement. »

§. 18. *Les filons stériles* sont, ou du granit tendre (Mineguette) ; ou du granit dur (Belmont), renfermé dans le granit ; ou du quartz renfermé dans la même roche (pente de Barr), ou dans le schiste argilleux (Fondrup, Ranrue, Levraye) ; — ou de la siénite (Bærhœh) : ou bien ce sont des veines de feldspath de l'épaisseur d'un doigt (voyez aussi au §. 13), qui renferment quelquefois des particules quartzeuses et des particules noires micacées, ainsi que l'observa feu M. Hermann, la loupe à la main, sur un échantillon que je détachai d'un des gros blocs de granit, au-dessus de Belmont, près le Mættele (Pl. III, 2 ; i). Voyez §. 29, à la fin.

§. 19. *La gangue*, quartzeuse le plus souvent dans les filons métalliques, est disséminée et confondue avec la roche latérale en forme de *malange*, comme s'exprime le mineur de ce canton, dans le *lieg* du n.° 5, §. 21; — ou bien elle forme, comme il dit, des *bouillons*, dans le toit, par exemple, de granit de la mine n.° 4; — ou bien elle n'y est que contiguë en salbande ou lisière. Le plus souvent elle se confond avec le minerai même, qui occupe à lui seul toute la fente, et imprègne alors quelquefois la roche latérale (mine n.° 3; voyez encore le §. 30); ou bien la gangue alterne avec le minerai, par des intervalles stériles (mine n.° 2): voyez I.er Tableau des Élém. *B.* II. 2. 3). c. c). β.

§. 20. La mine de fer rouge compacte, de Brochant (*), donnant au chalumeau un verre de borax, de couleur verte (M. Eckel, qui a éprouvé cette mine, l'a trouvée aussi en cubes, près de Rothau, avec de la stéatite et du feldspath, et au-dessus de Belmont, dans une roche porphyrique); — la mine de fer oligiste de Haüy, ou mine de fer spéculaire de Brochant; — l'hématite rouge et l'hématite brune (ou Glaskopf des mineurs du pays), sous forme imitative, en stalactites... entre autres une géode d'hématite brune, renfermant du quartz brut et du quartz crystallisé en druses; — le fer micacé ou eisenrahm rouge (mine, n.° 6); — puis le manganèse noir (dans les mines n.° 4 et n.° 6); — les

(*) Traité élémentaire de minéralogie. Paris, an IX en 2 vol.

ochres jaunes et rouges, — et les pyrites martiales, sont les *minerais* les plus communs au Ban de la Roche. On y rencontre ces métaux aussi en mine de fer spathique de Brochant, ou *mine de fer carbonaté de Haüy* (à Waldbach). J'ai trouvé la pesanteur spécifique de celle-ci de 3,1. Brochant l'indique de 3,6 à 3,4, ce qui se rapporte assez à la nôtre; cependant celle-ci n'a pas pétillé au chalumeau de M. Eckel, comme elle le devroit d'après le caractère que lui donne Brochant. — Nous trouvâmes, le 4 Juin 1805, M. Eckel et moi, en visitant les mines du pays, le *caillou ferrugineux*, Eisenkiesel de Werner, crystallisé et en gros blocs, tirés sous forme de rognons du percement de la Mineguette; galerie qui pénètre et se contourne dans la montagne, sur un trajet de plus de 200 toises (voyez mine ?, §. 21). — On a trouvé quelques échantillons de mine *d'argent vitreux aigre*, de Brochant (d'après l'épreuve au chalumeau qu'en fit M. Eckel), dans une gangue de quartz gras et de pyrite cuivreuse; ils étoient dispersés sur la Bærhœh. — Je trouvai en l'an V, sur le pâturage, près Zollbach (Pl. II. 3), dans un fragment de granit, une petite veine d'une ligne d'épaisseur, de crystaux de *plomb vert* ou phosphate de plomb, suivant Klaproth; je déposai la pièce dans le cabinet de feu M. Hermann. — Les scories du haut fourneau à Rothau présentent parfois de la litharge et du massicot. — On trouve aussi du manganèse oxydé blanc (chénau de Rothau); du manganèse gris rayonné (*ibid.*); et assez fréquem

ent du *vert de cuivre* de Brochant ou cuivre car-
onaté de Haüy, avec de la mine de cuivre grise
: Brochant, dans une gangue communément argil-
use (Bac-pré, Lumpenmatt...).

§. 21. Outre les sept *mines* que nous visitâmes,
I. Eckel et moi, et qui nous fournirent en grande
rtie les observations rapportées ci-dessus (au §. 7,
: dans les §§. 14 — 20 inclusivement), savoir, n.°
, celle de la Refinecôte (Dietrich, Gîtes des Mine-
is de la haute et basse Alsace, t. III, p. 227; Paris
: Strasbourg, 1789); — puis celles de la Mineguette,
puis la hauteur de la Bærhœh (voyez Pl. IV, dis-
ict de mines, et Dietrich, l. c. p. 218 et suiv.),
voir, n.° 2, celle dite au-dessus de la Lumpen-
att (Pl. IV, derrière *c.*); n.° 3, la minière de la
umpenmatt; n.° 4, celle dite au haut de la Mine-
uette; n.° 5, le Rouge-filon de la Mineguette; n.°
, la Rouge-mine au Chénau de Rothau; n.° 7, le
ercement (Pl. IV, *b.*); — il en est encore plusieurs
utres exploitées depuis long-temps, ou rouvertes
écemment, ou abandonnées, ou en affleuremens,
t qui sont rapportées la plupart dans l'ouvrage in-
iqué de M. de Dietrich : ce sont, le filon de Sainte-
Elisabeth, du 17.e siècle, prétendue mine d'argent,
à Belmont, p. 214; — la mine de fer du Huzzard,
au Chénau de Rothau, et plusieurs autres de cette
égion, qui sont abandonnées, p. 215; — la mine
le fer de la Côtelle, même station, p. 217; — la
nine de fer de Remiancôte, p. 223; — celle de Chau-
ron-pré, p. 224; — celle du Bac-pré, p. 225; —

la galerie de Rouge-lordon, p. 226; — la mine de fer du Spatzberg, p. 226; — les anciens travaux dans le vallon de S. Nicolas, p. 228; — la mine de fer du Winckler, abandonnée, p. 228; — celle de Waldbach, p. 229; — des indices de mine de fer au bas de Belmont, p. 231; — les travaux repris au-dessus de Belmont [Pl. II, e)], par M. Wolf, inspecteur du canton des mines situées au Ban de la Roche et appartenantes à M. Champy; — l'affleurement d'un filon de mine de fer rouge et mine de fer spéculaire à la Merdjahoïn, dans un rocher de schiste argilleux, et à gangue de feldspath et quartz, direction de l'O. N. O. à l'E. S. E.?, et observé par M. Eckel et moi, le 7 Juin 1805 (ce filon n'est peut-être qu'un coureur de gazon); — des mines de cuivre à Wildbach (vulg. Vildersbach), au 17.e siècle, abandonnées, p. 214, principalement à Hautperheux, p. 233; — des affleuremens de mine de cuivre, près Neuvillers, p. 233.

§. 22. Dans le premier rameau du Hautchamp, il y avoit, dans le 17.e siècle, une mine noire à Ranrue, p. 213, et d'anciens travaux entre Waldbach et Belfous. — Dans le troisième rameau on prétend qu'il existe des mines d'or du côté de Grendelbrouch; j'y ai trouvé du porphyre à base de feldspath, avec mica, et renfermant des points d'un jaune pâle et très-visibles, que j'ai pris pour de la pyrite cuivreuse: dans le quatrième rameau, les mines de fer des bois de Bœrsch, indiquées par M. de Dietrich, p. 254, avec des indices de mines d'argent dans les mêmes

eux, p. 251 : — dans le cinquième, des mines de r sur le territoire d'Oberehnheim, p. 247 : — des ıdices de mines de fer, de plomb et de cuivre, ıx environs de Barr, p. 245 : — dans le sixième, ı mine dite d'acier, contenant un excellent fer, du ıanganèse, du cuivre et du plomb, entre Dambach t Blienschwiler, p. 194 et 196.

§. 23. *Le district de mines* le plus abondant de embranchement du Hautchamp, celui de la Mineuette (voyez Pl. IV), est dans une gorge (§. 16) ui s'élève à la hauteur de 337 M. ou de 173 T., l'après mon nivellement (voyez §. 6) [7], et qui aboutit à la vallée longitudinale de la Bruche, par une pente de 2720 M. environ, ou de moins de 1400 T., à compter depuis le point le plus bas de ce prolongement du Hautchamp (voyez §. 6), jusqu'à la mine dite *mine au-dessus de la Lumpenmatt* (Pl. IV, *c.*), et sur une base horizontale d'environ 2270 M. ou de moins de 1200 T.; tandis qu'au Hartz les montagnes les plus riches en minerais atteignent la hauteur de 337,34 M. ou de 173,81 T. (c'est-à-dire, 176 $\frac{40}{61}$ de lachter du Hartz) sur une longueur horizontale de 11370,87 M. ou de 5834,099 T. (c'est-à-dire, 5740 lachter); voyez Trébra, p. 129 et p. 238 (a). Les montagnes de Saxe, plus productives encore, ont aussi moins escarpées : *ib.* p. 130.

---

[7] C'est la hauteur de l'autel de la patrie (Pl. IV et Pl. II, *e.*), ui peut à peu près être de niveau avec la mine supérieure de la ineguette, dite au-dessus de la Lumpenmatt (voyez Pl. IV, derre et un peu plus haut que *c.*, et §. 21bis, n.° 2).

§. 24. Les fortes couches d'oolithes, apposées de
puis la plaine jusqu'à la moitié de la hauteur d
granit tendre (lequel se trouve presque déjà à l
base de la montagne du Hautchamp de ce côté),
à commencer depuis Mittelbergheim (Pl. III, 5
— la pierre calcaire compacte et commune à Bœrs
Rosheim, au Rosheimersteeg (4; *e*), et se trouv
aussi sur la hauteur du Beau-schîr (3; *h*); —
grès commun, surmontant la Fraise (*b*; enceinte
et du côté de la plaine, se tirant depuis la Blô
par-dessus la montagne de Sainte-Odile (5; *a*
au Heidenkopf (4; *d*) et à la montagne de Valen
(3; *i*); s'abaissant pour parvenir à Rosenwiler
Rosheim, à Bœrsch, à Otrot ...; enfin les p
dings à ciment de sable qui recouvrent les grès,
ceux qui se trouvent à Russ en blocs à pâte ar
leuse ou siéniteuse, renfermant des galets quartze
siéniteux, de pierres à corne, de trapp ..., form
les *roches de recouvrement* dans le système du Ha
champ, desquelles il ne se trouve rien dans
rameau du Ban de la Roche (voyez I.er Tableau
Élémens, *B.* II. 2. 3). — Le grès particulièrem
dur de la Bienseyîn (1; *b* et Pl. II, *h* *), et
se tire vers Ranrue et vers la Bruche, contient
crystaux de feldspath et du feldspath décompo
voyez §. 29.

§. 25. Le *contenu* des roches de recouvreme
du côté de la plaine, et surtout dans les carri
à chaux de Mittelbergheim et au Mont-calve (5;
consiste en gryphites, térébratules, ammonites,

ins, fungites, bélemnites, en vestiges d'astéries et n plusieurs bivalves, surtout au Mont-calve. — Je rouvai en l'an V, dans la première station, un our-in fossile, dont l'ouverture de la bouche est élevée t quarrée; ce qui lui mérita une place dans le ca-inet de feu M. Hermann. — Les carrières de grès Otrot renferment, à une profondeur de 40 pieds nviron, des chênes qui paroissent convertis en grès errugineux.

§. 26. M. de Dietrich parle d'indices de mines le charbon de terre dans la colline de Bill (5.e ra-neau ...), p. 247, et de pareils dans la banlieue le Blienschwiler, au Scheibenberg ... jusque der-ière Zell (6.e rameau, Pl. III. v. aussi Pl. I), p. 194.* — Sébastien Scheidecker en présume dans le mame-on dit le Raïne du Fossé (7.e rameau, *a*).

D'ailleurs on exploite dans le 3.e rameau des pierres calcaires au Beauschîr (3; *h*), et des pierres de sable en meules au Veltenberg (3; *i*), dans le 4.e rameau les meules à Rosenwiler, à Rosheim ...; et du calcaire à Rosheim et à Bœrsch; — dans le 5.e ra-meau des pierres de sable à Otrot et des pierres à chaux à Mittelbergheim ... Il y a aussi, suivant feu M. Hermann, à la Ritteney, près ce dernier endroit, une fosse de terre à foulon. — On tire d'Ep-fig une excellente terre à potier (6.e rameau, Pl. III. v. aussi Pl. I); dans le même et près d'Andlau, il

* « La concession des mines de houille, derrière Nothhalden, a été sollicitée auprès du Gouvernement par quelques habitans de cet endroit, il y a environ trois ans. » *Remarq. de M. le prof. Hammer.*

doit exister une carrière à ardoise, d'après la carte de Cassini.

§. 27. *Les Roches* ou les minéraux *hors de site* [voyez I.er Tableau des Élémens, *B.* II. 2. 3). [illegible] paroissent l'avoir été primitivement déjà : tels, au Rebstall (Pl. III, 5; b), les gros blocs sphériques de granit, à couches concentriques et homogènes à la masse (et exfoliées çà et là). — Les pyramides de porphyre et de siénite de la Bærhœh n'ont été fixées peut-être que par leur base; elle a plusieurs pouces quarrés de surface : — on trouve des octogones plus petits et de la nature des roches du corps. — J'ai trouvé entre Schirmeck et Rothau un prisme pentagone, tronqué, à plan incliné, et d'un pied et demi de long; il avoit quatre à cinq pouces de large sur deux de ses pans. M. Eckel en trouva un semblable, de trapp-hornstein, au Pendbois du Ban de la Roche. — Il en trouva un hexagonal de trapp, près Waldbach, qui avoit trois pouces et demi de long sur un pouce et demi de diamètre; il étoit terminé comme celui de Schirmeck [7*]. Les crystaux de quartz du pays sont impurs ordinairement et rares; celui trouvé à Belfous avoit quatre pouces de long sur un quart de large. M.

[7*] « La forme régulière (en pyramide à quatre faces et en « octaèdres) du hornstein-porphyre, qui passe quelquefois au trapp, « ne dérive que de ces fissures du retrait que la masse a pris lors « de sa formation; elle est par conséquent accidentelle. On trouve « la même forme régulière, en descendant de Blind vers Barr, un peu « au-dessous de ladite maison; » pl. I. *Note de M. le Prof. Hammer.*

ckel en trouva un, vers Heiligenstein, de plus
e dix pouces de long sur deux de large (le pouce,
ncienne mesure, équivaut à vingt-sept millimètres,
ouvelle mesure). [M. de DIETRICH, p. 255, parle
e crystaux infiniment gros du Pendbois de la ci-
devant principauté de Salm.] — Les quartz du pays
présentent fréquemment une crystallisation confuse,
plus distincte vers la surface des fragmens, qu'elle
hérisse souvent sous forme de druses de quartz.

§. 28. Un gros bloc roulé, de la nature du trapp,
se nuançant avec le granit, et constituant un por-
phyre par les gros crystaux de feldspath d'un pouce
et plus de longueur, comme il ne s'en trouve que
dans les environs du Rebstall, rencontré sur la
hauteur de la Markerey (Pl. III, 3; *a*); — et les
pétrifications dispersées sur les versans du Haut-
champ, appartenans au Ban de la Roche, tels que
trois gryphites parmi les pierres de l'enceinte de
Waldbach, l'une avec son couvercle brisé, et por-
tant chacune des traces d'une gangue de pierre
calcaire commune; un couvercle de gryphite de
Belmont; — un petit morceau de pecten avec l'em-
preinte d'une autre coquille bivalve; plus une cha-
mite du Trouchi, dont les analogues se trouvent
au Mont-calve et à Heiligenstein : tous ces *fossiles*
et *minéraux* sont *de transport* et évidemment hors
de place, — ainsi que peut-être l'échantillon de
calcédoine revêtissant des druses de quartz, trouvé
dans les champs de Belmont.

§. 29. Les gros blocs arrondis de granit commun

ou de granit sans quartz, au château d'Andlau (Pl. III, 5; e), et plus haut dans la région du trapp en hornstein (5, d, voy. §. 11), aussi au Rossberg (3, *d*), amoncelés en partie; — puis surtout toute espèce de roches du centre et de l'enveloppe, et de leurs nuances et mélanges, dont il a été parlé dans les §§. 12 et 13, dispersés principalement sur certains versans du Hautchamp, les occidentaux par exemple, et qui sont opposés à la plaine, paroissent être plus près de leurs sites primitifs, et avoir appartenu aux sommets des montagnes tronquées en plateaux ou à leurs pentes *accidentées* à présent par ces débris. — Il en est de même des roches du recouvrement. Dans l'enceinte *a* nous trouvâmes des fragmens de grès à petits grains, renfermant du feldspath, du mica et des parcelles de schiste argilleux, ce qui leur donne le caractère de la grauwacke (*a*, *e*). Voyez aussi le §. 24, à la fin. — Au Haut-bill se trouve toute une plaine de quartz en blocs et en fragmens (3, *g*) qui renferment un peu de mica et du feldspath (comparez cette observation avec le §. 18).

---

§. 30. L'accès de l'air ou les eaux pluviales et d'infiltration, devenues lixivielles par leurs effets altérans sur les minerais de fer et les pyrites (Voyez Werner, Théorie des filons, §. 71), *commutent* ou changent, soit les roches latérales des filons, souvent à la distance d'un pied (mine n.° 4), et y déposent

ı mulm ou de la terre grasse, du kaolin, même
s mamelons de mines de fer brun (mine n.° 6);
tandis que la roche présente un feldspath altéré
simplement coloré en rouge, avec des traces
nes ou noires sur le reste, au lieu de mica...
une consistance tendre; — soit la roche super-
elle, par l'efflorescence du feldspath ou de la
rnblende, ou par la décomposition successive de
te la roche, donnant naissance au *sable ferrugi-*
x (voyez son analyse dans le J. de phys. Nivôse
13, 1804, p. 68), et fournissant au pays le *sable*
anitique, et avec lui au-delà des deux tiers du
rain argillo-sablonneux, naturel au pays. (Voy.
la note 33 au §. 59, et plusieurs autres analyses
ce terrain faites par mon Père, communiquées,
ns une lettre du comité de correspondance du Ban
la Roche, à la Société d'agriculture, sciences et
s du département du Bas-Rhin, du 20 Septembre
04.) Ce terrain recouvre d'une couche épaisse de
mi-pied ou d'un pied, soit le granit tendre (voyez
n6), soit la pierraille ou le débris d'autres roches
sunies en fragmens vers la surface du sol. Voyez
ssi la note 40 au §. 60.

Les filons de siénite et très-feldspathiques, mis
jour par une ravine, le 18 Septembre 1804, sur
pente de la Bærhœh (Pl. III, 2; h), nous présen-
ent, à M. Eckel et à moi, une consistance telle
s'ils se laissoient émietter sous les doigts: les mor-
aux déposés chez nous reprirent plus de consistance
peu de jours. Mon Père trouva, il y a une tren-

taine d'années, dans un ravin de la profondeur de cinq mètres, une substance granitique, molle à pouvoir être pétrie. Le *rocher* siéniteux *à empreintes*, sur la montagne de S. Jean [2, *e* et Pl. II; *b*)], à cinquante mètres peut-être au-dessus de la vallée, à surface horizontale, supérieurement, et laquelle est contiguë au terrain, semble présenter les vestiges de pieds d'hommes et d'animaux.

Le gel et le dégel, la culture, la pluie et les ravines, entraînent les décomposés, et ces agens continuent ainsi de retrancher des hauteurs et d'ajouter aux fonds et aux plaines. [Le filon à Poutai, 1), des contrées limitrophes, val de Bruche a. a, se trouve au-dessous du niveau actuel de la Bruche.] Voyez I.er Tabl. des Élémens, *B.* III.

---

§. 31. *Les roches des environs* sont du granit, à gros crystaux de feldspath de deux à trois pouces de long, tels que les trouva M. Eckel, derrière Sainte-Marie, ainsi que la serpentine; — puis en-deçà le gneuss ... Le glimmerschiefer ou schiste micacé paroît apposé au *gneuss* à Lubine, au pied du Paulin (Pl. III, *f*). Le schiste argilleux décrit tout le tour des confins du système du Hautchamp, au sud et à l'ouest (voyez la carte minéralogique) [7[3]]

[7[3]] « Entre Lubine et le Hang se trouve une roche d'argile endurcie. Près du Hang commence le schiste argilleux; il s'étend de là le long du val de Wiler, jusqu'au Ungersberg; repose au sud sur le

— Le porphyre de Framont, Wackenbach . . . renferme des masses de pierres calcaires, compactes et communes, ou en marbre [7⁴]. — Le schiste argileux est recouvert de grès au Klimont (*d*), au Chatpendu (*g*), [7⁵] — aux deux Tonon ($\frac{i}{-}$ et Pl. II, *α*), — au Hasensprung ($\frac{k}{-}$) : sur un gradin supérieur de celui-ci, est une longue couche de grès d'un pied d'épaisseur et de dix pieds de largeur, tirant du sud au nord-est et nord-ouest ; il est séparé en *deux directions perpendiculaires* à sa largeur et à sa longueur, par prismes réguliers, d'un pied quarré environ de base. — Le pouding à ciment de sable recouvre généralement le grès : la masse de vingt pieds de haut sur cinquante de long et vingt-cinq à trente de large, qui se trouve sur le plateau du Hasensprung, est séparée en dix tables verticales de

---

« gneuss et le granit; est recouvert de grès, au Ungersberg; repose « derrière Andlau sur un hornstein-schiefer ou siénit-schiefer, qui est « suivi, de là jusqu'à Barr, du calcaire oolithe ou compacte commun. « L'angle du groupe des montagnes (du Hautchamp), depuis l'Ungers- « berg jusqu'à la plaine et le val de Wiler, est du granit. » *Note de M. le Prof. Hammer.*

[7⁴] « Le calcaire de Framont se trouvant en couche dans le horn- « stein-porphyre, est le *calcaire grenu*, primitif (chaux carbonatée sac- « charoïde de Haüy), marbre salin ou blanc, et différent du *calcaire* « *compacte* ou marbre commun de Wackenbach ou Schirmeck, qui est « secondaire ou stratiforme. Les vénules de fer, dont la première espèce « est fréquemment injectée, la rendent impropre à l'exploitation. » *Note de M. le Prof. Hammer.*

[7⁵] « Les tailleurs de verre de Strasbourg retirent, pour tailler « cette matière, un grès à grain fin, des environs d'Aalbach, village « situé vis-à-vis de Rothau. » (Voy. Pl. I.) *Note de M. Eckel.*

la direction du sud-est au nord-ouest, parallèles, et qui observent entre elles une distance de plusieurs pouces; quelques-unes présentent sur l'une de leurs faces des moitiés de galets, rompus net, dont les *moitiés correspondantes se trouvent encore insérées dans les tables opposées.*

Sur le Paulin (*f*), *le grès à ciment de spath brunissant*, et dont les habitans de Lubine retirent la chaux pour leur usage, sous la dénomination de *chaux grise*, forme une couche exposée à jour, de l'épaisseur de plusieurs pieds, d'un *pouding* formé d'*agathe pétrosiliceuse* en rognons et géodes de différentes grandeurs, depuis le diamètre d'un pouce jusqu'à celui de deux pieds; il s'en trouve aussi de dispersés en-deçà du Paulin, au Hang. Les couleurs de cette agathe sont communément le rouge et le blanc, quelquefois le gris; lorsqu'elles sont rubanées, elles forment souvent des dessins concentriques: — les grandes masses de ces agathes ont beaucoup de fissures et une cassure anguleuse en plaques unies [7^{6}]. Les cavités des géodes sont souvent tapissées de crystaux de quartz: l'une, que je trouvai il y a huit ans, renfermoit un morceau d'un gros crystal de feldspath; feu M. Hermann lui a donné une place dans son cabinet. La roche de ce *grès calcaire à rognons d'agathe* est recouverte d'une couche de grès-pouding commun, de l'épais-

[7^{6}] « L'agathe de Lubine et du Hang est un hornstein rouge, « qui se rapproche de la cornaline, et renferme du spath pesant. » *Note de M. le Prof. Hammer.*

seur d'un pied. — Les blocs de brèches de schiste argilleux ... suivent dans les fonds la même ligne que les roches précédentes. — La montagne du Salm est recouverte, sur son versant oriental, de débris d'une roche *amygdaloïde*.

§. 32. Quant au *contenu métallique* de ces montagnes, il doit avoir existé un filon d'or à la mine de la Porte-de-fer, *f*) (DIETRICH, p. 207). On m'assura que la colline près de Senones, dite *la glacière*, renfermoit ce métal; elle est composée d'un amas de cailloux d'agathe pétrosiliceuse (voy. le §. précéd.). M. de DIETRICH détacha au Tonon un galet qui portoit une légère trace d'or (voyez p. 210). — Il y a des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de cobalt, d'arsenic, de blende, autour de Sainte-Marie, *c* (DIETRICH, p. 150 et suiv.); — d'anciens travaux de mines de cuivre, de plomb et d'argent, autour d'Urbeis, *b*. C'est un argent gris dans du spath calcaire et du spath pesant; — une mine d'antimoine de Charpe, h); (DIETRICH, p. 208); — des mines de fer argilleuses de Saales, k); — une mine d'argent à Poutai, l), abandonnée (voyez aussi §. 30 à la fin) [77]; — la mine de fer du Pendbois,

[77] « Il existe près de Lubine des haldes d'anciennes mines de fahl-erz (riches en argent), et dont le minerai est renfermé dans du spath pesant, du spath calcaire et dans du quartz. Elles avoient été ignorées par M. de DIETRICH. » *Note de M. le Prof. Hammer.* Ce savant, dont le dévouement désintéressé pour tout ce qui a rapport à la prospérité de ses concitoyens et de l'État devroit être connu d'un gouvernement qui met une partie de sa gloire à seconder les talens et le patriotisme, a recueilli dans son cabinet plusieurs échantillons

m); (Dietrich, p. 255); — la mine de fer à la Pierre taillée *h* [Pl. II, *f*); ibid. p. 228]; — des mines de fer à Framont et aux environs, aussi dans la montagne dite de *l'Évêché*. On trouva dans celle-ci, il y a une douzaine d'années, une corne ferrifiée en hématite rouge, en couches concentriques; son noyau de petit diamètre étoit tapissé d'un spath calcaire : il doit s'en trouver encore un fragment à Senones, dans le cabinet de quelque amateur*. Il existe des filons de fer à Wiche et dans les environs, avec des traces de plomb vert et de galène, selon feu M. Hermann.**

§. 33. Les *fossiles* combustibles sont des espèces de charbons, qui, au rapport de M. Gœuri, jurisconsulte, résidant alors à Senones, doivent se trouver dispersés dans le grès de ces environs. — M. Eckel trouva, dans une de nos excursions, de l'*anthracite* ou kohlenblende, en petites masses et hors de place, près Lubine, a); sa gangue étoit une brèche argilleuse. — On trouve des affleuremens de charbon de

---

de ces belles mines, qui jusqu'ici avoient échappé aux recherches des naturalistes-œconomes. Selon la tradition des habitans de Lubine, ces mines ont été exploitées, il y a cent ans, et avoient cessé de l'être à la suite d'un procès que l'entrepreneur intenta à son chargé d'affaires, qui n'avoit fait attaquer que les filons latéraux, en ménageant, pour ses propres intérêts, le maître-filon.

* « Cette prétendue corne ferrifiée n'est autre chose qu'une hématite « en forme imitative. J'en possède un fragment. » *Rem. de M. le Prof. Hammer.*

** Consultez encore, sur ce paragraphe, l'Ann. stat. du départ. du bas Rhin, pour l'an XIII, p. 157 et 158.

erre à Orschwiler b); — des mines de charbon de erre à la Laie, *a.* et à Sainte-Croix, d) : près Wiche on en trouva des indices (DIETRICH, p. 260) : il y a des tourbes aux environs de Niederehnheim, sur la plaine, r). Les grès schisteux et les argiles schisteuses des mines de charbon de terre de la Laie ... contiennent des empreintes de feuilles de fougères, d'écorces de *fougères-arbres* ou de palmiers. Le 11 Octobre 1803, époque où nous visitâmes ces mines, en nous y glissant sur le ventre, mon ami Fr. G. Wapler observa, à la voûte d'une d'entre elles, le tronc d'un figuré semblable à celui des écorces, avec une feuille attenante, pédonculée et composée de trois longues folioles divergentes en forme des feuilles du *dattier*, le Phœnix dactylifera, L. Ces mêmes empreintes se rapportent à celles de Sarrebrück que nous fit voir M. B...r, négociant de cette ville.

Les marbres tirés de Wackenbach, près Schirmeck, renferment des entroques et des astroïtes (v. DIETRICH, p. 260). J'ai observé, il y a seize ans, dans la Bruche, au bas de la carrière de castine, sur un bloc qui depuis m'a paru être de la castine, deux orthocératites empâtées dans la masse.

---

§. 34. Les *conséquences* de l'exposé des roches, minéraux et fossiles du pays et des environs, résultent des observations relatives à la géogénésie ou la

géologie (§§. 7 — 33 inclus.), telles que sont p. ex. les crystallisations de toutes les roches (v. §. 27); — les nuances et les mélanges des deux premiers genres et leur adhérence intime (§§. 9 — 14 inclusiv.); — les empreintes que porte un rocher de siénite (§. 30); — le gîte général des roches en masse (§. 7); — leur stratification (§. 15), — ainsi que la gradation de la finesse de leur grain (§. 9); — l'existence d'un gîte hors de site (§. 27); — la direction, la station et la conformation des gîtes particuliers (§. 16); — les bouillons ou mélanges du minerai dans les roches latérales (§ 19). De la nature particulière du grès de la Bienfeyïn (§. 24); — de la co-existence du quartz crystallisé avec une mine de fer dans une géode de cette nature (§. 20), — de celle du feldspath et des druses de quartz avec la substance des géodes pétrosiliceuses d'un grès calcaire (§. 31), — résultent d'autres connoissances de géologie.

Les notions appartenantes plus particulièrement à la chorographie du pays sont tirées de la comparaison d'une plus grande hauteur du *mont* du système, avec une moindre élévation des points les plus culminans au nord ou au nord-ouest (§. 6 et note 1); — de la comparaison de la finesse du grain des roches du centre, dans le système du Hautchamp, à l'égard du grain plus gros des roches, des montagnes plus élevées, situées au sud de ce système (§§. 31 et 6, note 1), et de la différence de ces montagnes, pour l'abondance en roches de l'enveloppe, fréquentes dans le système du Hautchamp (§. 8);

- de la comparaison de la non-existence des roches
: recouvrement dans la plus grande partie de cet
nplacement, à l'égard des contrées limitrophes (§§.
1 et 24, v. aussi la carte minéralogique, Pl. III);
- de l'existence des substances de transport dans le
ystème du Hautchamp, sur les versans opposés à
a plaine (§. 28); — de la troncation de plusieurs
les sommets des montagnes de cet embranchement
§§. 29 et 2), et des découpures aiguës des roches
ubsistantes sur les gradins (§. 8); du déplacement
u roulage des blocs, et de l'existence de *la pier-
aille* dans les gorges (§. 29); — du marbre et du
alcaire des environs moins élevés, contenant des
étrifications (§. 33); — des deux différens genres
'empreintes ou de pétrifications végétales d'espèces
nconnues au pays (§. 33), et de plantes qui paroi-
ent semblables à celles du pays (§. 25). *Il résulte
e ces observations encore d'autres considérations
rès-importantes pour la géologie* (voyez l'Intro-
uction, les n.° 6 et 7).

---

§. 35. Les eaux coulantes et continentales, n'exis-
ant que dans les sites stratifiés (Kant, Phys. Geogr.
I, 2; p. 218), se trouvent en abondance dans le
ystème du Hautchamp, soit souterraines, soit su-
erficielles. Celles-ci ont leurs sources groupées
utour du vaste plateau du Hautchamp : elles s'en
loignent en divergeant, et vont se jeter dans la

Bruche (a. a. Pl. III) ou dans la Scheer (autrement la Wiler) (b. b.), qui prennent en partie leur origine au pied de cette montagne; ou bien elles se rendent immédiatement dans la plaine. Ce sont des *rivières latérales* qui, ainsi que *leurs affluens*, ont des dénominations particulières : la Colroy (7. 7.) avec le *Rastbach* 1.) [8]; — la Schircôte (11. 11.); — l'eau de la Mineguette (14 et Pl. IV); — la Rothaine (15. 15.) avec l'eau de la Riantecôte (2.); — le Serva (3.) [9]; — le Bærenbach (17); — la Russ (21); — le Schwartzbach (23); — le Mühlbach (24); — le Grendelbach (26); — la Magle (28. 28.), dont on a détaché la Meer de Rosheim (1. 1. 1.); — l'Ehn (2); — le Doschbach ou Dourstbach? (3); — le Kirneck (4); — l'Andlau (5), avec le Rohrbach, le Kaltenbach et autres *; — la Scheernetz (6); — le Breitenbach (7).

§. 36. Nous avons trouvé, au mois de Juin 1805,

---

[8] Je trouve cette dénomination donnée au village appelé vulgairement Ranrue ou Ranrup, aussi Ranrupt, en allemand Rostbach, sur la carte de Nolin, 1703. Or KANT (Phys. Geogr., I, 1, p. 192) observe que le Rastern d'une rivière signifie le son bruyant de ses eaux qui coulent par-dessus un sol rocailleux, de façon que Rastbach voudroit dire autant que *Rauschbach*, ou rivière bruyante. NB. *Erreyan*, dans le patois du Ban de la Roche (ou reyan ? réan ? ran), veut dire ce qui va en descendant.

[9] La petite mais belle cataracte de ce nom a été dessinée récemment par M. Zix, pour être gravée et insérée dans la collection des Vues pittoresques de l'Alsace (Mahlerische Ansichten des Elsasses), publiées à Strasbourg par le même auteur.

* *Voyez* SILBERMANN, vom Odilienberg, p. 74 et suiv.

rès six semaines de sécheresse, *la Bruche* avoir, -dessous de son confluent avec la Rothaine, sur 18 pieds 8 pouces) 6,063 M. de largeur, une pro-ndeur de (7 pouces) 0,189 M., et une vitesse de 56 pieds) 50,666 M. en *une minute*; elle doit urnir par conséquent en ce point, et dans cet space de temps (5772 pieds cubes ou 26,722 toises ubes, ou) 197,847 M. cubes, ce qui fait par an 103 illions 988258,6 M. cubes. Cette quantité d'eau st celle qui découle du Ban de la Roche, du este du premier rameau et du col déprimé du sys-me du Hautchamp (Pl. III, 2. 1. α.), ou d'un erritoire montueux d'environ 40 millions de mètres uarrés de surface horizontale (§. 5). La quantité rdinaire, beaucoup plus considérable, de ces eaux, eut compenser, par ce qui dépasse communément mesure indiquée, celle que les rivières affluentes oins riches en eau, venant des montagnes recou-ertes de grès, situées sur la rive gauche de la ruche, lui en fournissent. Or, en supposant la uantité moyenne d'eau de pluie tombée dans la laine et dans l'espace d'un an, être celle de 6 décim. 10], la surface de 40 millions de M. quarrés ne

[10] La quantité d'eau de pluie tombée à Strasbourg, dans l'année I, a été celle de 565,52 millimètres (ou de 20 pouces 10,693 lignes); endant l'an XII, année extraordinairement pluvieuse, elle a été de 1,70 millimètres (ou de 30 pouces 8,689 lignes), et l'an XIII, de 8,96 millimètres (ou de 28 pouces 4,599 lignes) : d'après les obser-tions udiométriques de M. Herrenschneider, mathématicien et pro-sseur de philosophie à l'Académie. Voyez les Annales statistiques ur les années XII, XIII et XIV.

fourniroit que 24 millions de M. cubes. Il reste donc un excès de près de 80 millions de M. cubes à être fourni par une pluie plus abondante dans les montagnes que dans la plaine, et par le travail de la précipitation des vapeurs humides, qui se condensent, soit par les terrains boisés, soit par le terrain élevé et marécageux, tourbeux, etc. [11].

La surface horizontale des autres parties du système du Hautchamp surpassant neuf fois celle dont nous venons d'évaluer le produit aqueux (v. §. 5), la *somme des eaux superficielles que fournit tout le système du Hautchamp* pourroit être évaluée à celle de près de mille millions de mètres cubes par an, masse d'eau égale, peut-être, à celle que charrie dans cet espace de temps la Bruche entre Dinsheim et Moutzig, si toutefois les rivières affluentes à la rive gauche de la Bruche étoient suffisantes pour compenser celles qui s'échappent du système du Hautchamp par le val de Wiler, ou qui en découlent pour se rendre immédiatement dans la plaine (v. Pl. I).

§. 37. Le soi-disant *lac du Hautchamp*, d'une circonférence de vingt-cinq pas environ, et qui, quoique situé presqu'au niveau du plateau de ce nom, est toujours fourni d'eau, ainsi que la mousse et la tourbe vacillante qui l'entoure jusqu'à une cer-

[11] L'eau de la Seine, à Paris, est, au contraire, six fois moins considérable, pour sa quantité, que celle que reçoit en pluie la surface planiforme que ce fleuve parcourt. *Voyez* Pluche, Spect. de la nature, t. III, p. 131.

aine distance, formant sur son milieu une île d'une
ouzaine de pieds de diamètre environ *, a une
rofondeur qui n'a pas encore pu être déterminée.
Le 11 Juillet 1795 j'y fus avec plusieurs amis.
ous conçûmes l'idée de tirer quelque induction
u temps écoulé depuis l'instant du contact de la
urface du lac par un corps lourd qu'on y jetteroit,
squ'à l'apparition des dernières bulles d'air qu'on
oit monter un certain temps après cette projection.
es 30, 40, 50 secondes, qui furent les mesures
e ce temps, devroient donner, d'après la loi des
utes des corps, les nombres de 13500, 24000,
3015 pieds, ou le nombre moyen de 26500; —
uteur qu'il s'agiroit de réduire à celle de la pro-
ndeur cherchée, par des corrections que doivent
diquer la résistance de l'eau opposée à la chute
corps, le temps que met la bulle d'air à se déta-
er du fond vaseux ou boueux, et celui qu'elle
mploie pour son ascension, contrariée encore par
s branchages qu'on projette souvent dans cette
u. KANT (Phys. Geogr. II, 2, p. 123 et 124) parle
un abyme caverneux vertical, dont la profondeur
t telle qu'une pierre qu'on y lance emploie deux
inutes, ou la quarantième partie d'une heure, pour
parcourir et heurter contre le fond; d'où il croit
voir conclure à une profondeur de onze mille
eds.

(*) *Voyez* Reise ins Steinthal, en 1786, par M. le prof. HAMMER, ...érée dans Pabst's Reisende für Lænder- und Vœlkerkunde, 4.e vol. ...remberg, 1790, p. 213.

§. 38. Quant à la *nature* physique et chymi
des eaux, celles-ci sont fraîches au Ban d
Roche, et généralement agréables ; elles semb
au reste différer suivant qu'elles ont parcouru
filons métalliques ou des strates : celles-là dépo
en stagnant, des oxydes de fer, et on prétend
trouver un goût minéral et même gazeux [11
amer. On doit avoir observé que la pesanteu
cifique des eaux du Ban de la Roche est
considérable que celle de l'eau de la Bruche.
a une trentaine d'années qu'une eau salée,
doute vitriolique, doit avoir paru au jour,
une prairie à Nasswiler. [M. Cuenin, propri
des mines de houille à la Laie, en fit exa
une pareille à Noirceu. — Dans le territoi
Châtenoi il existe une source d'eau salée
rale, qui contient du sulfate et du muria
soude, du calcaire et du silex. (Voyez la di
tion de GUÉRIN, *de fontibus medicin. Al*
p. 12 et 14.)].

[11*] Des personnes de la plaine, accoutumées à l'usage
ont pu se passer de cette boisson en usant de l'eau de ces mo
(L'air frais est plus tonique et plus apéritif sur les mo
Observ. de M. Villars, Prof.)

§. 39. La *colonne ercurielle* de mon ni M. WIEGER arqua le 3 Juin 05, jour calme et ain, à Waldbach yez §. 6, note 3):

	p.	l.	pt.
re 8 et 9 h matin et à ures,	26	7	7.
h. 30 m...	26	7	7.
o h.....	26	7	7.
d 10 et 11 h.	26	7	6.
h. 30 m..	26	7	6.
di.....	26	7	6.
1 et 2 h...	26	7	3.
h.....	26	7	2.
h. 15 m...	26	7	1,5.
2 et 3 h..	26	7	0,5.
h. 15 m...	26	7	0.
. 30 m. du entre 3 . après-m., oyen terme	26	7	1,6.
30 m. du et entre 4 h. du soir, oyen terme	26	7	4,0.

Celle de M. le Prof. HERRENSCHNEIDER, rendue correspondante à la première et à celle de M. DELCROS, ci-dessous, en ajoutant à la station marquée sur les lieux la hauteur de 1 ligne 9,8 points, marquoit dans ce temps,

à	p.	l.	pt.
Rothau	27	1	3,3.
à la Mineguette ...	26	8	2,8.
à l'Autel de la conf.	25	11	1,8.
à Belmont	25	7	8,8.
à la Hutte.....	25	6	8,8.
au Hautchamp.....	24	10	9,8.
au haut Laichamp..	25	4	10,3.
au château la Roche	25	8	5,8.
à Belfous	26	3	6,8.
au Raine de Belfous.	26	2	2,8.
au Trouchi.....	26	9	11,8.
à Foudai	27	0	8,3.
à Zollbach.....	26	5	8,8.

Tandis que les *thermomètres* attenans marquèrent, échelle de Réaumur,

le 1.er	le 2.d
9,°635	11,°975.
10,000	11,500.
10,000	11,000.
10,375	13,500.
10,500	12,000.
10,750	12,500.
10,875	13,000.
11,000	16,000.
11,000	17,000.
11,080	19,000.
11,210	18,200.
11,250	18,2375.
10,375	13,000.

Le même jour, à neuf heures du matin, la colonne mercurielle de M. DELCROS, d'une marche égale à celle de M. WIEGER, arqua, à Strasbourg, 27 p. 10 l. 5,6 pts.; et le thermomètre mant, 7,°05, échelle de Réaumur.

Les évaluations de ces données barométriques et thermométriques, en hauteur du terrain (voy. §. 6.), rent faites d'après la formule de LAPLACE, corri-

gée par RAMOND (J. d. Phys. Germ. an 13, p. 264) et qui est :

$$x = 18393\left\{1+\frac{2(T+t)}{1000.}\right\}\log.\left(\frac{H.}{h\left\{1+\frac{T-t}{5412.}\right\}}\right)$$

Voyez, dans le Cours de physique de JACOT au §. 76, une méthode, infiniment expéditiv d'une évaluation approximative.

§. 40. En supposant la latitude du Ban de Roche être celle de Strasbourg, qui est de 48° 30″ [12]; le terme de la *chaleur moyenne* diverses stations dont les hauteurs sont conn (voy. §. 6), pourra être évalué en l'établissant d degré en moins que celui de Strasbourg pour cha élévation de 99,15 de toises, ou de 193,1 de mèt moyenne déduite des observations comparées Mayer (voy. COTTE l. c., t. I, p. 41, 42) et de (J. de phys. l'an XIII, Niv., p. 37).

La moyenne chaleur des termes moyens 8, 9,108 et 6,64, observés dans les années XI et X par MM. COZE, HERRENSCHNEIDER et G. J. OBERL étant celle de 8,199 pour Strasbourg, celle

de Rothau	sera	6,894	ou de 6,9 pour la ré
de Foudai	—	6,851	*de Rothau.*

[12] COTTE, Mém. de météorol., t. II, tab. 4e. La longitud Strasbourg, indiquée dans l'Annuaire statistique pour l'an XIV celle entre les 4.e et 5.e degrés à l'orient de Paris. Le triangl système du Hautchamp est situé depuis la 15.e *minute du* 48.e latitude nord, jusqu'à la 30.e *minute*, et depuis la 45.e *minute d degré* de longitude orientale de Paris, jusqu'à la 5.e *minute d*

:hi.....	—	6,400	ou de 6,2 pour la *région de Waldbach.*
ineguette.....	—	6,227	
lbach.....	—	6,151	
ach.....	—	5,912	
us.....	—	5,624	ou de 5,5 pour la *région de Belfous.*
e de Belfous....	—	5,516	
au la Roche....	—	5,347	
el de la Patrie..	—	4,990	ou de 4,7 pour la *région de Belmont.*
ont.....	—	4,503	
utte	—	4,376	ou de 4,2 pour la *région de la Hutte.*
Laîchamp.....	—	4,132	
champ.....	—	3,2602	ou de 3,3 pour la *région du Hautchamp.*

>remière région est la région *chaude* du Ban loche ; elle est de 6°,9 de température et d'une mercurielle de 27 pouces o lignes 11,8 points. seconde et la troisième forment les régions *ées* du pays ; leur température est 5°,9, et >lonne mercurielle est celle de 26 p. 4 l. 9,5 — La quatrième région est la région *froide ;* pour température 4°,7, et sa colonne mercu- est de 25 p. 9 l. 5,3 points. — La cinquième ixième font les régions *très-froides* du Ban loche ; leur température est 3°,7, et leur co- mercurielle est celle de 25 p. 3 l. 5,6 points [13].

---

cette longitude (*voy.* la Carte du département du bas Rhin), on que la *méridienne au* 5.e *degré* de longitude orientale de ble passer précisément *par-dessus le plateau du Hautchamp.* :arte botan. de France dans la Flore fr. par MM. De Lamarck DOLLE.

D'après les observations de J. Hunter (insérées dans le .e volume des *Philos. trans.* de Londres, 1.re partie, sous le

§. 41. En admettant une élévation de 200 mètres

titre : Observations sur la chaleur des sources et des puits de l'île de la Jamaïque, et sur la température de la terre sous sa superficie et dans différentes contrées. *Voy.* le Magasin de Voigt, tome VI, 2e partie, pag. 14 et suiv.), la *température* invariable *des sources* profondes est la même que la température moyenne du pays où elles se trouvent; ou bien la température moyenne des sources moins profondes ou superficielles et d'une température variable, est aussi la température moyenne de l'air du même pays. Des observations thermométriques faites au Ban de la Roche par F. B. O....., dans le mois de Novembre 1805, sur différentes sources de diverses régions de ce canton, ont eu pour résultat les données suivantes. Le 17, à Waldbach, l'air marquant + 1, échelle de Réaumur, la grande source dans son réservoir en marquoit 2, l'eau coulant d'une des fontaines en marqua autant. — Le lendemain, l'air marquant encore + 1, l'eau marquoit $1\frac{3}{4}$. — Le 20, à Zollbach, l'air marquant 2, dans le haut village, l'eau y marqua de même 2; — l'air marquant $1\frac{1}{8}$, dans le milieu du village, l'eau marqua encore 2; — l'air marquant 2, au bas village, l'eau en marquoit autant : le temps, ce jour-là, étoit très-changeant. — Le 21, à Belfous, l'air marquant + 1, l'eau, dans la source du haut village, qui passe pour être une des plus froides, marquoit $+\frac{1}{8}$; — plus bas, l'air marquant $\frac{1}{4}$, l'eau marqua $1\frac{15}{16}$; — ailleurs, l'air marquant 1, l'eau marquoit 2. — Le 22, au Trouchi, l'air marquant 0, l'eau marquoit + 2, dans une autre source, $2\frac{1}{8}$. — Le 23, à Belmont, l'air étant à 0, l'eau étoit à $1\frac{31}{32}$. — A Strasbourg, le 5 Décembre, à 7 heures du matin, l'air marquant 2, l'eau tirée d'un puits d'une dixaine de mètres de profondeur, marqua + 4. Il conviendroit de répéter de semblables observations en d'autres saisons, pour pouvoir en déduire des moyennes, et les comparer aux résultats des calculs basés sur la théorie; voy. §. 40. — — La température des mines n.° 1. 2. 3. 4. 5. 6., visitées le 4 Juin de la même année (voy. §. 21), l'air au dehors étant à 15°. 17°,5. 15°. 15°. 15°,6. 14°,5., marqua : 12°. 13°,5. 13°. 10°. 13°. 13°.; tandis que le baromètre avait marqué au dehors et pour les mêmes stations : 26 pouces 4 lignes 6 points. — 26. 0. 1. — 26. 2. 3. — 27. 7. — 26. 7. 10. — 26. 6. 0., — et marqua dans les mêmes mines : 26. 4. 6. — 26. 0. 6. — 26. 1. 7. — 27. 7. — 26. 7. 10. — 26. 8.

plus, équivalente, quant à la température du , à un degré de latitude plus au nord (*),

région le du Ban a Roche, au-dessus niveau de er, depuis mètr. jus- 402,1,	*correspondra* à la température des climats du nord situés entre les 49° et 50° de latitude, élevés de 200 mètres; à ceux entre les 50° et 51° de latitude, à 0 d'élévation; ou à des climats situés au midi du Ban de la Roche, et d'une latitude de 48 à 47°, élevés de 600 mètres, ou d'une latitude de 47 à 46°, et de 800 mètres d'élévation.	*Genève, Lausanne, Berne, Zuric, Schaffhouse, Bâle*, plusieurs endroits du *Jura*, *S. Diez* dans les Vosges, *Munic* et *Ratisbonne*, lieux compris entre les 46 et 50° de lat., ont pour température commune moyenne 7,8, suivant les tables de comparaison de Cotte, et leur élévation commune de la colonne mercurielle est 26 p. 8 l. 0,1 points. — *Warsovie, Berlin, Vilna, Copenhague*, situés entre le 52.e et le 56.e degré de latitude, ont pour température moyenne et commune 7,5, et une colonne mercurielle de 27 p. 8 l. 3 points. (*Ib.*)
s *régions* *érées* du e la Roche, s au-des- niveau de r, de 402,1 792,4,	correspondront à la température des climats du nord, situés entre les 49 et 50°, et de 600 M. d'élév. les 50 et 51, et de 400 — — les 51 et 52, et de 200 — — les 52 et 53, et à zéro — — ou à des climats situés à son midi, et d'une latitude de 48 à 47° avec 1000 mètres d'élévation; de 47 à 46° et de 1200 mètres d'élévation.	
région du Ban Roche est au-dessus veau de la le 761,5 M. à 855,5;	elle doit correspondre aux climats géographiques qui se nuancent entre les précédens et les suivans,	*Stockholm* et *Abo* en Finnlande, situés entre le 59° et le 60° de lat., ont pour tempér. moyenne 4,9; la colonne mercur. pour Abo est 27 p. 10,2 l.

oyez *Flore française*, par MM. De Lamarck et Decandolle; t. Paris, an X, T. II, p. 12.

Les *régions très-froides* du Ban de la Roche, élevées au-dessus du niveau de la mer, depuis 855,5 M. jusqu'à 1095,46954,

correspondront à la température des climats plus septentrionaux, situés entre

les 49 et 50° lat. avec 800 M. d'élév.
ou les 50 et 51 — — 600 — —
— les 51 et 52 — — 400 — —
— les 52 et 53 — — 200 — —
— les 53 et 54 — à zéro — —

ou à des climats situés à son midi, entre

les 48 et 47° lat. de 1200 M. d'élév.
les 47 et 46° — — 1400 — —
les 46 et 45° — — 1600 — —
les 45 et 44° — — 1800 — —

Pétersbourg, situé à 59° 56′ latitude nord, ayant pour colonne mercurielle 28 p. 0,7 l., a une température de 3,°1. (Voy. COTTE, l. c.) [14]

§. 42. L'exposition, la conformation, la nature, le vêtement végétal-saxeux et autres localités jointes à l'élévation des sites, modifient le climat géographique, et constituent le *climat physique* du pays, qui est froid, venteux, brumeux, variable, ainsi caractérisé selon les diverses saisons [14 ²].

1. Dans l'*équinoxiale du printemps*, comprenant le mois de Mars et la moitié d'Avril, par

le vent du nord, qui y effectue *le clair de Mars*, selon l'expression des habitans.

---

[14] La *région de Pétersbourg* est plus productive cependant que celle du plateau du Hautchamp, vu la chaleur qui s'accumule dans le nord, pendant les longues journées de l'été. (Voyez le §. 59.)

[14²] LAMARCK, dans son Annuaire météorologique, divise l'année en *huit saisons météoriennes*, d'après les principes établis par TOALDO, Essai météorologique, trad. par DAQUIN, 2.e édit. Chambéry 1784, in-4.° (Voyez, dans l'Annuaire statistique du départ. du bas Rhin, pour l'an XIII, l'application de cette distribution de l'année météorienne aux observations météorologiques et médicales, faites dans l'an XI sur la constitution atmosphérique; par M. COZE, Prof. de clinique interne à cette École.)

ans la *médiane du prin-* comprenant le restant d'A- le mois de Mai, par	les copieuses alternatives de froid, de tempéré, du sec et de l'humide, des neiges et de leur fonte [15], produites par le vent du sud, qui domine dans le mois de Mai.
ns la *solsticiale d'été*, com- le mois de Juin et la mi- par	la pluie périodique d'une quinzaine de jours, qui survient tous les ans, vers la Saint-Jean ou après.
ans la *médiane d'été*, com- la mi-Juillet et le mois par	la chaleur accumulée, et les orages: la chaleur, souvent suffocante, concentrée dans les gorges et les bois, produit des zéphirs périodiques diurnes; leur cours est opposé quelquefois à celui des nuages.
ns l'*équinoxiale d'automne*, nant le mois de Septembre i-Octobre, et ans la *médiane d'automne*, nant la mi-Octobre et le e Novembre, par	le retour des brumes, des pluies et des neiges.
ans la *solsticiale d'hiver*, nant le mois de Décembre oitié de Janvier, et ans la *médiane d'hiver*, nant la mi-Janvier et le e Février, par	les neiges, les pluies et les brumes.

43. *Les vents* du sud-ouest et ceux de l'ouest les plus fréquens au Ban de la Roche: ce qui ouve, c'est la direction des branches majeures rbres qui ceignent le plateau du Hautchamp

---

Le proverbe du pays dit: « La neige d'Avril est un engrais, elle de Mars est un poison. »

et sa crête septentrionale ou N.E. [16]; ils amènent les amas de vapeurs humides, retenues et précipitées par les lieux élevés, boisés et saxeux (§. 36.) — Le vent du nord-est (ou la bise et Ross-Schinder chez les habitans) ramène le serein, et est en hiver d'un froid perçant; il est fouettant et semble déchirer le visage, quand il charrie de la pluie. — Les galets des poudings du Chatpendu (Pl. II; dans la série de montagnes vis-à-vis Foudai 2), opposés à ce vent, sont revêtus d'*un velouté quartzeux*.

Les vents violens, et surtout les vents brisés, arrachent souvent les toitures, déracinent les arbres, renversent les passans : tel fut l'ouragan [17] du 18 Brumaire de l'an IX, ou 9 Novembre 1800. Les *tourbillons* ont soulevé des hommes (tel G. Gagnière, à la Charbonnière, Pl. III A.); — entraîné et dissipé les récoltes en blés et en foin, ou autres. Un traîneau chargé de ces denrées fut soulevé par un tourbillon, et dépouillé de sa charge, puis jeté dans le bois, à Nasswiler... Sébastien Scheidecker a été témoin de la formation précipitée d'une *trombe d'eau* sur la Bruche [entre g.) et 2, voy. Pl. II], et dans un temps d'orage; elle étoit pointue par le bas, et de la hauteur d'une maison : elle fut lancée avec fracas et brisée contre un rocher... Une *trombe de*

---

[16] Ces vents sud-ouest et ouest sont les vents dominans des latitudes nord : voyez Cotte, l. c. II, p. LXVIII.

[17] *Voyez* la distinction des ouragans ou orages d'avec les tempêtes, dans le J. de phys. Floréal an IX.

nues, passant par-dessus des bœufs, les pressa contre terre et leur fit pousser des gémissemens (à Diesbach, village situé au-dessus de la même contrée).

Les *nues orageuses* qui ont incendié le couvent de Sainte-Odile en 1785, avoient plané pendant trois jours sur le pays, en le menaçant d'une destruction totale; un coup de vent les éleva et les transporta par-dessus le Hautchamp. — Celles du 3 Août 1803 furent jetées du côté du val de Wiler et du côté de Barr, et y portèrent la désolation. La rupture des nues orageuses dans le pays y produit des ravines qui déchirent les gorges (voy. §. 30) et les vallées, et menacent les demeures des habitans. — Les fontes subites des *neiges*, de trente pieds quelquefois en de certains endroits, sont moins redoutables, si ce n'est par le dégât qu'elles causent en détachant le sol cultivé de dessus le sol inculte et dur, et le faisant glisser dans les fonds, ainsi qu'il arrive aussi quelquefois à la suite des pluies du printemps. — Les fontes des neiges commencent ordinairement par le haut; c'est alors que l'habitant compte sur la constance de la température. — Les neiges persistent d'ailleurs souvent jusqu'à la fin de la médiane du printemps derrière les broussailles du Hautchamp, mais très-rarement jusqu'à la S. Jean.

Les *brouillards* des vallons éclairés par le soleil à leur surface, présentent aux spectateurs placés au-dessus de leur niveau un coup d'œil aussi ravissant que majestueux, par leur étendue, leur éclat,

leur calme ou leurs ondoiemens variés. — Ce fut sur le plan incliné d'une pareille onde de brumes, qui atteignoit la hauteur de la Bærhœh, qu'une belle matinée d'automne, mon Père, qui y passoit, vit son ombre entourée d'un *nimbe* ou d'un cercle décoré des couleurs de l'iris, tel qu'on en avoit vu dans les nues sur les hauteurs (KANT, Phys. Geogr. III; 1. 175); — l'ombre de son cheval présentoit le même aspect.

Les météores ignés connus sous le nom d'*étoiles qui se mouchent*, selon l'expression du pays, y sont très-communs, et l'habitant leur rapporte ces amas gélatineux qu'il trouve fréquemment à terre dans la saison de ce météore, propre aux grandes hauteurs, suivant KANT (Phys. Geogr. III, 1. 173). Ces substances se dissipent quelquefois presque en entier par la dessiccation, et ne laissent qu'une trace membraneuse, brune et cassante. — Je ne sais si elles doivent toutes être rapportées à la Tremella nostoc de *Linné*. Je n'ai pu donner à celles que je tenois les soins nécessaires pour les examiner exactement. Voy. d'ailleurs ce qu'en dit KANT dans l'endroit cité.

Les *globes lumineux*, rouges, jaunes ou obscurs ne sont pas absolument rares au Ban de la Roche. — Ceux du mois de Juillet 1794, qui parurent à l'horizon un peu nébuleux du couchant, à 6 heures et demie du soir, et se dirigèrent du sud-ouest au nord, projetèrent leurs ombres, à une distance d'une demi-lieue, dans le village de Waldbach

– le soleil parut alors prolonger son cours vers le ord.

§. 44. Les observations agrestes [voy. §. 59, note 4, et le §. 61] attestent un *changement progressif ans le climat physique* du Ban de la Roche, occaioné par l'humidité diminuante de l'air, et par l'intenité augmentante de la chaleur, suites des défrichemens t des abattis qui s'y sont faits, et qui s'y font encore voy. à ce sujet KANT, l. c. III, 1. p. 188 préc. et v.). L'abaissement de la ligne nivéale dans les lpes, qui d'une station de 1500 toises (2923 M.), ù elle s'étoit tenue, se trouve aujourd'hui avoir elle de 1200 tois. (2338 M.) [voy. KANT, l. c. II; 2. . 23], doit exercer son influence jusqu'ici. — Voy. 'ailleurs le 1.er Tableau des Élémens, *D.* d., au econd alinéa.

---

§. 45. LES PLANTES *vertes*, décomposant le gaz acide carbonique, et consumant du gaz oxygène à raison de la température de l'air ambiant (*), à raison de la porosité et de l'étendue de leurs surfaces (**), — devenant, relativement au sol qui les nourrit ou qui les porte, épuisantes ou non épuisantes, à raison de la promptitude de leur développement (***) et de l'abondance de substance

(*) DE SAUSSURE fils, Recherches chymiques sur la végétation, Paris, 804; p. 201.

(**) L. c. p. 234.

(***) *Ibid.* p. 245.

végétale dont elles se chargent (*), ont des stations, des expositions et des positions différentes, qui leur sont propres quelquefois [18]. Voy. Élémens, 1.er Tableau, *E.*

§. 46. *Les plantes toujours vertes*, cellulaires (les Lichens, les Mousses, les Fougères) ou vasculaires, vivaces le plus souvent, et herbacées ou ligneuses, s'accommodent plus ordinairement des sites élevés, découverts, ou ombragés et froids, et d'un appui dépourvu plus ou moins de terre végétale. Ce sont les Lichens, 1 — 14, incl.; les Hépatiques, 15 — 17; les Mousses, 18 — 42; — les Fougères, 43 — 52; les Lycopodiennes, 53 et 54; les Prêles, 55 — 56**; — les Conifères, 57 — 60. — Telles sont les familles de plantes qui constituent le principal *vêtement des hauteurs du Ban de la Roche.* [19]

(*) *Ibid.* p. 246.

[18] *Voyez* ci-dessus, au §. 41, les climats du pays, pour *comparer sa flore* avec celles des pays correspondans pour la température.

[19] Les *noms français* employés dans l'énumération suivante des plantes du Ban de la Roche, depuis §. 46 — 50 inclusivement; ou de celles de la partie du système du Hautchamp située hors de l'enceinte du Ban de la Roche, §. 51; ou de celles des environs de ce système, §. 54; sont ceux de la *Flore française*, par MM. De Lamarck et De Candolle. — Le numéro qui les suit est celui que la plante porte dans cette Flore et du rang qu'elle y occupe. — Le *nom latin* est celui de Linné, qui a été adopté par les auteurs cités pour les espèces où le numéro suit le nom latin. La dernière colonne contient la *dénomination* vulgaire et *patoise* usitée dans le pays. J'ai observé les plantes dont je fais mention, ou bien je les ai vues dans l'herbier de mon Père; d'autres fois je m'appuie des autorités de Mappus, Histor. pl. Als. 1742, de Lindern, Hortus Alsat. 1747. — Je cite par *Flor. als.* la

Cladonie des rennes, 910. Lichen rangiferinus, L. dæ bianche Mòsse.

Cornicularie crinière, 900. L. jubatus, L.

Umbricaire brodée, 1054. L. saxatilis, L.

Umbricaire des parois, 1060 L. parietinus, L.

Umbricaire renflée, 1066. L. physodes, L.

Idium corallin, 887. L. corallinus, L.

baire pulmonaire, 1090. L. pulmonarius, L.

---

e inédite de la ci-devant Alsace, c'est-à-dire, des départemens aut et bas Rhin, de la rédaction de laquelle s'occupe M. le Prof. HERR; ou bien je cite feu M. HERMANN même, pour la découverte plusieurs plantes dans ces régions. C'est à ce titre que j'ai cité L. LEFEBVRE, adjoint au prof. de chymie à cette École; GOCHNAT, TLER; STOLZ, ministre du culte à Mittelbergheim, et auteur du logue de Plantes alsaciennes, intitulé : Flore d'Alsace, im- é chez Levrault, en l'an X. — Je dois immédiatement à plusieurs sonnes du Ban de la Roche, à CHR. C. — CTH. G. — et à F. B. O., médiatement à ... d'O...CH, la connoissance, dans ces contrées, la station des plantes, n.° 242; — 411; — 176; et §. 51, n.° 100; lus à l'esprit observateur de S. B. de Foudai, la connoissance de *role à Ombelles*, n.° 277, trouvée par une personne de ce village, la forêt dite Orpedeu ou Chénau de Foudai [Pl. II. a.)], en Juil- 1800. Comme elle ne paroissoit se rapporter à aucune espèce con- de ce genre, feu M. HERMANN la crut nouvelle. Sa racine étoit pante; sa hampe nue, garnie à la moitié de sa hauteur de feuilles ngues, pointues, pédiculées, crénelées. — De l'extrémité de la sortoient trois longs pédoncules portant chacun, et aussi en forme belle, autant que je puis encore me rappeler, deux ou trois fleurs, grandes que celles du muguet de Mai, et rouges presque en tota- , ou blanches en parties. — J'en ai eu trois exemplaires; on n'a depuis en découvrir d'autres. Voyez la Pl. V.e et la note 25 * au n.° du Catal. des pl. du pays.

Les abréviations *A.* — *B. A.* — *V.* — *T. l.* — signifient : Plantes uelles; bisannuelles; vivaces; à tiges ligneuses (c'est-à-dire, res ou arbustes).

8 Peltigère canine, 1099. L. caninus, L.
9 Physcie des neiges, 1082. L. nivalis, L.
9* Physcie du prunellier, 1075. L. prunastri, L.
10 Rhizocarpe géographique, 992. L. geographicus, L.
11 Scyphophore cochenille, 915. L. cocciferus, L.
12 Scyphophore entonnoir, 916. L. pyxidatus, L.
13 Stéréocaule paschal, 891. L. paschalis, L.
13* Usnée barbue, 903. L. barbatus, L.
14 Usnée fleurie, 901. L. floridus, L.

---

15 Jongermanne aplatie, Jungermannia complanata, 1162.
16 Jongermanne dilatée, Jungermannia dilatata, 1161.
17 Marchantie protée, Marchantia polymorpha, 1153. *V.*

---

18 Bartramie vulgaire, 1316. Bryum pomiforme, L.
19 Bartramie de Haller, 1321. Bartramia Halleriana, *Hedw.*
20 Bry en gazon, Bryum cæspitosum, 1304.
21 Bry pyriforme, 1297. Mnium pyriforme, L.
22 Dicrane en balai, 1235. Bryum scoparium, L. *V.*
23 Dicrane purpurin, 1248. Mnium purpureum, L.
24 Fontinale incombustible, Fontinalis antipyretica, 1397.
25 Gymnostome cilié, 1184. Bryum apocarpon var. β, L.
26 Gymnostome pyriforme, 1185. Br. pyriforme, L.
27 Hypne à bec, Hypnum aduncum, 1356.
28 Hypne cyprès, H. cupressiforme, 1352.
29 Hypne dentelé, H. denticulatum, 1390.
30 Hypne éclatant, 1335. H. proliferum, L.
31 Hypne hérissé, 1362. H. squarrosum, L.
32 Hypne plumet, 1349. H. crista castrensis, L.
33 Hypne rampant, 1381. H. repens, Poll.
34 Hypne velouté, H. velutinum, 1382.
35 Neckère sarmenteuse, 1392. Hypn. viticulosum, L.
36 Oligotric ondulé, 1281. Bryum undulatum, L.
37 Polytric commun, Polytrich. comm. 1272.
38 Polytric à feuilles d'aloès, 1271. Mnium polytrich. β. L.
39 Polytr. à poil blanc, 1273. Polytr. comm. γ. L.

dæ roge Môsse
dæ chpitz Môss
fidchante Môss

Sphaigne capillaire, 1179. Sphagnum palustre, β. L. *V.* } dæ roge Môsse do boiteux, do fa do bheu.

Tétraphis pellucide, 1192. Mnium pellucidum, L.

Trichostome en faisceau, 1231. Bryum hypnoides, var. β. L.

Athyrium fougère-fem., 1415. Polypod. filix fem., L. *V.* Môte Fiavère.

Blechnum en épi, 1405. Osmunda spicant, L. *V.*

Botryche en croissant, 1437. Osm. lunaria, L. *V.* Longue de coulieuve.

Doradille des murs, Asplen. ruta muraria, 1413. *V.*

Dor. polytric, 1410. Aspl. trichomanes, L. *V.* do Capillaire.

Polypode commun, Polyp. vulgare, 1429. *V.* do doux Bôo.

Polypode dryoptère, Pol. dryopteris, 1431. *V.*

Polystic à aiguillons, 1423. Polypod. aculeatum, L. *V.*

Polystic calliptère, 1426. Polyp. crist., L. *V.* (*) dæ savège Fiævère.

Polystic fougère-mâle, 1419. Polyp. filix mas, L.

Polystic thelyptère, 1427. Acrostichum thelypt., L. *V.* (**)

Pteris aigle impérial, Pt. aquilina, 1403. *V.* Fiævère.

Lycopode à feuill. de genévrier, 1441. Lycopod. annotinum, L.

Lycopode à massue, Lycopodium clavatum, 1442. *V.*

Prêle des bois, Equisetum sylv., 1458. *V.*
Prêle des bourbiers, Eq. limos., 1456. *V.*
Prêle des champs, Eq. arvense, 1453. *V.*
Prêle d'hiver, Eq. hiemale, 1452. *V.*
} dæ Quou d'chætte.

Genévrier commun, Juniperus communis, 2065. *T. l.*

Mélèze d'Europe, 2064. Pinus larix, L. *T. l.*

Pin sauvage, Pinus sylvestris, 2054. *T. l.*

Sapin en peigne, 2063. Pinus picea, L. *T. l.*

(*) Trouvé par mon Père dans les haies de Waldbach, en 1774.

(**) Trouvé par feu M. Hermann, sur la Schircôte. Pl. III, 11; 11.

§. 47. Les *arbres* et arbustes à *feuilles annuelles* [les Amentacées, 61 — 74 incl.; — les Caprifoliacées, 75 — 83; — les Drupacées (des Rosacées), 84 — 86; les Érables, 87 — 89; les Frangulacées, 90 — 92; — les Groseilliers, 93; les Jasminées, 94 et 95; les Rosacées (pommacées et rosiers), 96 — 99; les Thymélées, 100 et 101; les Tiliacées, 102] — et les *Plantes crassulacées*, 103 — 106, sont les moins épuisantes des plantes qui requièrent un sol imprégné de principes extractifs (*), et sont communément moins vigoureuses dans les régions les plus supérieures : les premiers y sont même souvent rabougris, ainsi que quand ils viennent sur les rochers ou les murs.

61 Aune glutineux,
2109. Betula alnus, L. *T. l.* . . . . . Anéc.

62 Bouleau blanc,
Betula alba, 2106. *T. l.*

63 Bouleau nain,
B. nana, 2108. Mpp. *T. l.*

64 Charme commun,
Carpinus betula, 2112. *T. l.* . . d'Cherme, dæ Dcherminc.

65 Chêne à grappes,
2116. Quercus robur, L. *T. l.* . . . . . do d'Chêne.

66 Coudrier noisettier,
Corylus avellana, 2115. *T. l.* . . . . . Couôre, Troutchi.

67 Hêtre des forêts,
Fagus sylvatica, 2113. *T. l.*

68 Orme des champs,
Ulmus campestris, 2126. *T. l.* . . . . . do savege Couôre.

(*) *Voyez* De Saussure fils, l. c. et p. 95.

Peuplier noir,
Populus nigra, 2103. *T. l.*

Peuplier tremble,
P. tremula, 2102. *T. l.* — do Termolé, Drmolé; das Drmolie.

Platane d'Orient,
Platanus orientalis, 2124. *T. l.* . . . . do Piaine, v. n.° 87.

Saule blanc,
Salix alba, 2071. *T. l.*
Saule daphné,
2078. S. cinerea, L. *T. l.*
Saule jaune,
S. vitellina, 2072. *T. l.*
— Sace; dis Hachelles (*).

Chèvre-feuille des Alpes,
Lonicéra alpigena [20], 3397. *T. l.* . . . do Bôo de chmelles.

Chèvre-feuille périclymène,
Lonic. periclymenum, 3393. *T. l.* — do Heindche, Hendche; Henche.

Cornouiller sanguin,
Cornus sanguinea, 3408. *T. l.* . . . . . do Fissaine.

Guy à fruits blancs,
Viscum album, 3399. *T. l.* . . . . . do Ouïche.

Lierre grimpant,
Hedera helix, 3409. *T. l.* . . . . . do Rampe.

Sureau à grappes,
Sambucus racemosa, 3406. *T. l.*

Sureau noir,
S. nigra, 3405. *T. l.* . . . . . do Saïu.

Sureau yèble,
S. ebulus, 3404. *V.* . . . . . dis Ilea.

(*) Le *ch* (italique) employé dans les mots patois du pays, a valeur du *ch* suisse ou d'un *ch* guttural.

[20] Les baies jumelles de ce chèvre-feuille sont absolument ires, et ressemblent en tout, ainsi que la plante, à la figure que nne JACQUIN dans la *Flora austriaca*, sous le nom de *Lonicera nigra*.

83 Viorne mancienne,
Viburnum lantana, 3402. *T. l.* . . . . . d'Chincouyos.

84 Cerisier à grappes,
3781. Prunus padus, L. *T. l.* . . . . . do fiairant Bô.
85 Cerisier mérisier,
3786. Pr. avium, L. *T. l.* (*)
86 Prunier épineux,
Pr. Spinosa, L. *T. l.* } do nær *Ch*pindre. Les bai
se nomment *Chadrelles*.

87 Érable champêtre,
Acer campestre, 4587. *T. l.* . . . . . do Pisine, v. n.° 7
88 Érable plane,
Ac. platanoides, 4585. *T. l.* . . . . . do Limé
89 Érable sycomore,
Ac. pseudoplatanus, 4584. *T. l.*

90 Houx commun,
Ilex aquifolia, 4071. *T. l.* . . . . . do Houssé
91 Nerprun bourdaine,
Rhamnus frangula, 4077. *T. l.* . . . . . do nær Bô
92 Nerprun nain,
Rh. pumilus, 4079. *T. l.* Mpp.

93 Groseillier des Alpes,
Ribes alpinum, 3644. *T. l.*

94 Frêne élevé,
Fraxinus excelsior, 2465. *T. l.* . . . . . do Frê
95 Troëne commun,
Ligustrum vulgare, 2472. *T. l.*

96 Alisier allouchier,
Cratægus aria, 3683. *T. l.* . . . . . Ail

(*) *Voyez*, dans Mappus, des variétés naines du Hautchamp.

7 Néflier aubépine,
3686. Crat. oxyacantha, L. *T. l.* . . . . bianche *Ch*pindre.
8 Rosier des chiens,
Rosa canina, 3716. *T. l.*
9 Sorbier des oiseleurs,
Sorbus aucuparia, 3692. *T. l.* . . . . . Abry, Abrée.

Daphné bois-gentil,
Daphne mezereum, 2190. *T. l.* . . . . . joli Bôo.
Daphné camelée,
D. cneorum, 2195. *T. l.* (*)

Tilleul à petites feuilles,
4503. Tilia europæa, L. *T. l.*

Sédum âcre,
Sedum acre, 3621. *V.* . . . . . dæ Bærbe de d'cheuve.
Sédum blanc,
Sedum album, 3613. *A.*
Sédum reprise, S. telephium, 3606. *V.* } dæ græse d'chotte d'Ernoaï, dæ Rneoïe.
Sédum velu,
S. villosum, 3619. *A.*

§. 48. Les plantes les plus épuisantes et spontanées Ban de la Roche, ou les *plantes annuelles à illes minces*, et coriaces, sont : les Cypéracées, 107 — 113 incl.; les Graminées, 114 — 139; les ncées, 140 — 147; les Typhacées, 148; — ou à illes minces et plus ou moins succulentes, et nt la transpiration est abondante : les Agrimoniées es Rosacées), 149 et 150; les Amaranthacées, 1; les Apocynées, 152; les Aroïdes, 153; les paragées, 154 — 158; les Boraginées, 159 — 163;

(*) Trouvé par un M. Buerkel, vers le Hautchamp; *voyez* Mappus.

les Campanulacées, 164 — 169; les Capparid
170 — 173; les Caryophillées, 174 — 186;
Chénopodées, 187 et 188; les Cistes, 189; les C
posées, 190 — 234; les Colchicacées, 235; les C
volvulacées, 236 — 238; les Crucifères, 239 — 2
les Cucurbitacées, 258; les Dipsacées, 259 et 2
les Dryadées (des Rosacées), 261 — 270; les Er
cées, 271 — 279; les Euphorbiacées, 280 — 2
les Gentianées, 286 et 287; les Géraniées, 28
293; les Hypéricées, 294; les Iridées, 295;
Labiées, 296 — 316; les Légumineuses, 316* — 3
les Liliacées, 334 — 338; les Malvacées, 33
340; les Ombellifères, 341 — 359; les Onagrai
360 — 364; les Orchidées, 365 — 376; les P
véracées, 377 — 381; les Personées, 382 — 3
les Plantaginées, 386 — 388; les Polygonées,
— 399; les Portulacées, 400 et 401; les Prim
cées, 402 — 408; les Pyrénacées, 409; les Re
culacées, 410 — 421; les Rhinanthacées, 42
439; les Rhodoracées, 440; les Rubiacées, 44
449; les Rutacées, 450; les Salicariées, 451;
Saxifragées, 452 — 454; les Solanées, 455 — 4
les Ulmaires (des Rosacées), 459; les Urticées,
et 461; les Valérianées, 462 — 464; les Violac
465 — 470. — Ces plantes recherchent les lieux
abondent à un certain degré en terreau ou en p
cipes extractifs, les bords des champs, des fo
des rivières; — les haies, les pâturages, les verg
les prairies élevées ou basses, sèches ou humi
— Leurs espèces sont les suivantes :

Carex des bois, Carex sylvatica, *Weberi.*
Carex en gazon, C. cæspitosa, 1728. *V.* } dæ Sayatte.
Carex à pilules, C. pilulifera, 1734. *V.* (*).
Linaigrette des Alpes, 1772. Eriόph. alpin. L. *V. Fl. als.*
Linaigr. engaînée, 1770. Eriόph. vaginat. L. *V.* } di d'Chattots.
Linaigr. à plusieurs épis, 1767. Eriόph. polystachion, L. *V.*
Scirpe des bois, L. Scirpus sylvestris, 1785. *V.*

Agrostis jouet des vents, Agrostis spica-venti, 1509. *A.*
Avène canche, 1554. Aira subspicata, L. *V. Fl. als.*
Avène follette, Avena fatua, 1547. savedge Avoudne.
Avène molle, 1564. Holcus mollis, L. *V.*
Brize vulgaire, Briza media, 1626. *A.*
Brome mollet, Bromus mollis, 1630. *A.*
Brome seigle, Br. secalinus, 1628. *A.* dæ Droge.
Calamagrostis colorée, 1528. Phalaris arundinacea, L. *V.* dæ grose Lierbe.
Canche flexueuse, 1567. Aira flexuosa, L. *V.*
Cynosure à crête, Cynosurus cristatus, 1645. *V.*
Dactyle pelotonné, Dactylis glomerata, 1642. *V.*
Fétuque bleue, 1573. Melica cœrulea, L.
Fétuque des brebis, Festuca ovina, 1582. *V.*
Flouve odorante, Anthoxanthum odoratum, 1473. dæ Fnesse.
Froment rampant, Triticum repens, 1661. *V.* dæ Bouqrasse.
Ivraie enivrante, Lolium temulentum, 1676. *A.*
Ivraie vivace, L. perenne, 1674. *V.*
Nard serré, Nardus stricta, 1651. *V.*
Panic pied-de-coq, Panicum crus galli, 1501. *A.*
Pâturin des bois, Poa nemoralis, 1611. *V.*
Pâturin flottant, 1600. Festuca fluitans, L. *V.*
Pâturin des prés, Poa pratensis, 1609. *V.*

) Trouvé en 1805, sur le Hautchamp, par M. Villars, prof. ›tanique à l'École de médecine de Strasbourg.

136 Pâturin rude, 1607. P. trivialis, L. *Fl. als.*
137 Phléole des prés, Phleum pratense, 1481. *V.*
138 Vulpin genouillé, Alopec. geniculat., 1478. *V.* savedge l
139 Vulpin des prés, Alopecurus pratensis, 1476. *V.*

---

140 Jonc aggloméré, Juncus conglomeratus, 1832. *V.*
141 Jonc aigu, J. acutus, 1831. *V.*
142 Jonc articulé, J. articulatus, 1848. *V.*
143 Jonc des crapauds, J. bufonius, 1844. *A.* } di d'Jou
144 Jonc épars, J. effusus, 1833. *V.*
145 Jonc rude, J. squarrosus, 1838. *V.*
146 Luzule des champs, 1827. J. campestris, L. *V.* brunes Væ
147 Luzule printannière, 1825. J. pilosus, L. *V.* d'Chavi

---

148 Ruban rameux,
1808. Sparganium erectum, L. *V.*

---

149 Aigremoine eupatoire,
Agrimonia eupatoria, 3722. *V.*
150 Alchimille commune, } dæ d'chotte de Rosaïe
Alchemilla vulgaris, 3724. *V.* } d'chæpa de Rosaïe.

---

151 Herniaire glabre,
Herniaria glabra, 2292. *A.*

---

152 Pervenche couchée,
Vinca minor, 2786. *V.* . . . . . do Ouæ

---

153 Gouet commun,
1812. Arum maculatum, *V.* . . . . . Keuï de P

---

154 Mayanthème à 2 feuilles,
1863. Convallaria bifolia, L. *V.*
155 Muguet anguleux,
1859. C. polygonatum, L. *V.* . . . Mieurguet d'eculie
156 Muguet de mai,
C. majalis, 1862. *V.* . . . . . di Mieur

157 Muguet verticillé,
C. verticillata, 1858. *V.*

158 Parisette à 4 feuilles.
Paris quadrifolia, 1857. *V.* . . . . . di nær Botton.

---

159 Consoude officinale,
Symphytum officinale, 2722. *V.* . . . . dæ græse Rècine.

160 Myosote annuelle,
2724. Myosòtis scorpioides var. *α.* Linn. *A.* } . . . . di Yeux d'chætte.

161 Myosòte vivace,
2725. M. scorp. *β.* L.

162 Pulmonaire officinale,
Pulmonaria officinalis, 2719. *V.* . . . . . Coquelichâ.

163 Vipérine commune,
Echium vulgare, 2707. *B. A.* . . . dæ d'chotte de *Chboo.*

---

164 Campanule fausse raiponce,
Camp. rapunculoides, 2843. *V.*
165 Campanule à feuilles rondes,
C. rotundifolia, 2832. *V.* [21]
166 Campanule gantelée,
C. trachelium, 2844. *V.* } . . . . di biaich Daya.

167 Jasione de montagne,
Jasione montana, 2872. *A.*

168 Raiponce en épi,
Phyteuma spicata, 2867. *V.* . . . . . dæ Ræponse.

169 Raiponce orbiculaire,
Ph. orbicularis, 2861. *V.*

---

170 Parnassie des marais,
Parnassia palustris, 4290. *V.*

---

[21] La campanule à feuilles rondes, des rochers de derrière le Hautchamp, doit, selon feu M. le Prof. Hermann, former une espèce distincte.

171 Réséda herbe à jaunir,
Reseda luteola, 4282. *B. A.*

172 Rossolis à feuilles longues,
Drosera longifolia, 4292. *A.*
173 Rossolis à feuilles rondes,
Dr. rotundifolia, 4291. *A.*
. . . . . di Couyi.

174 Alsine intermédiaire,
Alsine media, 4383. *A.*
175 Céraiste aquatique,
Cerastium aquatic. 4406. *V.*
do Moron; di savedge Chò. Voy. n.° 405.

176 Lin purgatif,
Linum catharticum, 4452. *A.*

177 Lychnide dioïque,
Lychnis dioica, 4366. *V.* [22.]

178 Lychnide de fleur de coucou,
L. flos cuculi, 4364. *V.*
di savedge Erminiè de Pintecôte.

179 Lychnide nielle,
4371. Agrostemma githago, L. . . . . savedge Nayelle.

180 Œillet des chartreux,
Dianthus cartusianor. 4311. *V.*

181 Œillet superbe,
D. superbus, 4323. *B. A.* (*)

182 Silené à calice enflé,
4328. Cucubalus behen, L. *V.* . . . . . di Hærdlatte.

183 Silené penché,
Silene nutans, 4343. *V.* . . . . . di savedge Erminiè.

184 Spargoutte des champs,
Spergula arvensis, 4388. *A.* . . . . . dæ Ræchnoyée. [23]

---

[22] M. Hermann parle, dans ses notes inédites, d'une espèce de Lychnide dioïque distincte de celle-ci, et qui se trouve derrière le Hautchamp, sur sa pente orientale.

(*) Trouvé dans les haies, derrière la Courtille, près Waldbach.

[23] La spargoutte des champs vient surtout dans les champs exposés au nord. *Observation des habitans du pays.*

185 Stellaire des bois,
Stellaria nemorum, 4435. *V. Lef.*

186 Stellaire holostée,
Stell. holostea, 4437. *V.*

---

187 Ansérine bon-Henri,
Chenopodium bonus Henricus, 2255. *V.* } . . . di savedge Pinoche.

188 Ansérine à graine lisse,
2259. Ch. album, L. *A.* . . . . . di savedge Aeraïe.

---

189 Hélianthème commun,
4495. Cistus helianthem. L. *T. l.*

---

190 Achillée mille-feuilles,
Achillæa millefolium, 3280. *V.* } dæ Tonnelle, d'chotte de d'Chærpeté; d'chotte de Sayatte.

191 Achillée sternutatoire,
Ach. ptarmica, 3271. *V.* . . . . . dæ savedge Cicile.

192 Armoise commune,
Artemisia vulgaris, 3238. *V.* . . . . . dæ Wermette.

193 Arnique de montagne,
Arnica montana, 3198. *V.* . . . . . do savedge Toubac.

194 Bardane à têtes cotonneuses,
3009. Arctium lappa, L. *B. A.* . . di Pouarmeté, Poarmeté.

195 Bident partagé,
Bidens tripartita, 3287. *A.*

196 Bident penché,
B. cernua, 3288. *A.*

197 Cacalie des Alpes,
3103. Cacalia alpina, *ß*; L. *V.*

198 Camomille des champs,
Anthemis arvensis, 3260. *B. A.* } petites Cûoates (couades) de beurre.

199 Carline vulgaire,
Carlina vulgaris, 3098. *A.*

200 Centaurée bleuet,
Centaurea cyanus, 3045. *A.* . . . . . biaieh Boquet.

201 Centaurée jacée,
C. jacea, 3037.
202 Centaurée de montagne,
C. montana, 3044. *V.*
. . di Aeraï di d'che

203 Chardon crépu,
Carduus crispus, 3019. *B. A.*

204 Chondrille des murs,
2885. Prenanthes muralis, *A.*

205 Chrysanthème leucanthème,
Chrysanthemum leucanthem. 3204. *V.* Couades de be

206 Cineraire à feuilles entières,
Cineraria integrifolia, 3190. *Gchn.* (*)

207 Crépide des toits,
Crepis tectorum, 2942. *A.*

207* Épervière auricule, la variété γ;
2914. Hieracium dubium, L. *V.*

208 Épervière des marais,
Hier. paludosum, 2934. *V.* (**)

209 Épervière piloselle,
Hier. pilosella, 2913. *V.* . . . . . di Aeraïes de

210 Eupatoire à feuilles de chanvre,
Eupator. cannabin. 3107. *V.*

211 Gnaphale des bois,
Gnaphalium sylvatic. 3116. *V.* . . . V. les n.os 213 e

212 Gnaphale dioïque,
Gn. dioicum, 3123. *V.* . . . . . Pids de cl

213 Gnaphale des marais,
Gn. uliginosum, 3117. *A.*
214 Gnaphale de montagne
3121. Filago montana, L. *A.*
. . . di savedge Ro

(*) M. Gochnat a retrouvé cette plante, indiquée par M. vers le Hautchamp, en 1805.

(**) Dans les prés, au Trouchi. Elle a aussi été rapportée du champ, par M. Nestler, en 1800.

215 Laitron des lieux cultivés,
Sonchus oleraceus, 2895. *A.* . . . . . do Láitron.
216 Lampsane commune,
Lapsana communis, 2876. *A.* . . . . . dæ græse Geline.
217 Lampsane fluette,
2874. Hyòseris minim. L. *A.* (*).
218 Liondent d'automne,
Leontodon autumnale, 2968. *V.*
219 Liondent écailleux,
2969. L. pyrenaicum, *Gouan.*
220 Matricaire camomille,
Matricaria chamomilla, 3217. *A.* . . . . Voyez le n.° 198.
221 Paquerette vivace,
Bellis perennis, 3219. *V.*
222 Picride épervière,
Picris hieracioides, 2974. *V.*
223 Pissenlit dent-de-lion,
2952. Leontodon taraxac. L. *V.* . . . di Kermès; Pichélé.
224 Porcelle à longues racines,
Hypochœris radicata, 2956. *V.*
225 Prénanthe pourpre,
Prenanthes purpurea, 2879. *A.* . . . . Voyez au n.° 216.
226 Seneçon des bois,
Senecio sylvat. 3170. *A. Stlz.* (**)
227 Seneçon commun,
S. vulgaris, 3168. *A.* . . . . . do Semeso.
228 Seneçon jacobée,
S. jacobea, 3173. *V.* . . . . . savedge Rue.
229 Seneçon sarrazin,
S. sarracenicus, 3183. . . . . d'Chotte de cheuve.
230 Solidage verge d'or,
Solidago virg-aurea, 3160. *V.*

(*) Elle a été observée pour la première fois en 1798.
(**) M. Szoll a trouvé cette espèce dans la forêt de Zollbach.

231 Tussilage blanc de neige,
3167. Tussilago frigida, L. Mrr.
232 Tussilage pas d'âne,
T. farfara, 3163. *V.* . . . . . Fious d'saint A
233 Tussilage pétasite,
T. petasites, 3165. *V.* . . . . . di d'chépa d
234 Vergerette du Canada,
Erigeron canadense, 3134. *A.*

---

235 Colchique d'automne,
Colchicum autumn. 1897. *V.* . . . . . dæ Co

---

236 Cuscute à petite fleur,
2755. Cuscuta europæa, *β.* L. . . . . dæ R
237 Liseron des champs,
Convolvulus arvensis, 2745. *V.* } bianche Kietchatte,
238 Liseron des haies, } d'chmuche de Prè
C. sepium, 2744. *V.*

---

239 Arabette enfilée,
4174. Turritis glabra, L. *B. A.*
240 Arabette de Thalius,
Arabis Thaliana, 4184. *A.*
241 Caméline cultivée,
Myagrum sativum, 4269. *V.*
242 Cardamine impatiente,
Cardamine impat. 4201. *B. A.*
243 Cardamine de Plumier,
C. Plumieri, *Villars.* [24]
244 Cardamine des prés,
C. pratensis, 4198. *V.* . . . . . Cœurson de d'ja

---

[24] Quelques auteurs ont pris cette cardamine, velue jusq
tiges mêmes, et très-foliacée, pour une variété de la Cardam. h
de Linné. Linck, Prof. à Rostock, a parfaitement connu et dist
les deux espèces, savoir, la Cardam. hirsuta Linn., à laquelle il
serve sa dénomination, et la Cardam. hirsuta Weber., qui

45 Chou fausse-roquette,
Brássica erucastrum, 4122. *A.*
46 Chou roquette,
Br. eruca, 4121. *A.*
. . . . dæ Rayïs. [25]

47 Drave printannière,
Draba verna, 4228. *A.*

48 Julienne alliaire,
4125. Erysim. alliar. L. *B. A.* . . dæ d'chotte de Chnâche.

49 Lunaire vivace,
Lunaria rediviva, 4207. *V.*

50 Radis sauvage,
Raphanus raphanistr. 4108. *A.* . . . . . di savedges Ræti.

51 Sisymbre cresson,
Sisymbrium nasturt. 4148. *V.*

52 Sisymbre officinal,
4172. Erysimum officinale, L. *A.*

53 Tabouret des Alpes,
Thlaspi alpestre, 4255. *V.*
54 Tabouret bourse à pasteur,
Thl. bursa pastoris, 4249. *A.*
55 Tabouret des campagnes,
Thl. campestre, 4257. *B. A.*
Cœurson de champ; dæ d'chotte de Sang.

56 Tabouret à tige nue,
4248. Iberis nudicaulis, L. *A.*

57 Velar de Sainte-Barbe,
Erysimum Barbarea, 4146. *V.*

---

re, et qu'il appelle *Card. Sylvatica.* Voyez Phytographische Blät-; par G. F. Hoffmann; Gœttingen, 1803, première année, p. 49 suivantes. M. Villars, Prof. de botanique à cette École, a trouvé tte plante sur le Hautchamp, en 1805.

[25] Un ancien proverbe du pays porte que, si les *Rayïs prosrent*, il *y aura beaucoup de pommes-de-terre*: or les pommes-de-re aiment les années plus humides que sèches, dans le terrain de des montagnes de ce canton.

258 Bryone dioïque,
Bryonia dioica, 2822. *V.* . . . . . savedge

259 Scabieuse des champs,
Scabiosa arvensis, 3301. *V.*
260 Scabieuse colombaire,
Sc. columbaria, 3305. *V.*

261 Bénoîte commune,
Geum urbanum, 3763. *V.*
262 Bénoîte des ruisseaux,
G. rivale, 3764. *V.* } broune-Wourtz, dæ te de Sang, He Cœur; Teufels-
263 Comaret des marais,
Comárum palustre, 3762. *V.*
264 Fraisier de table,
Fragaria vesca, 3761. *V.* . . . . . dæ d'chotte dæ
265 Potentille argentine,
Potentilla anserina, 3732. *V.*
266 Potentille rampante,
P. reptans, 3744. *V.*
267 Ronce-arbrisseau,
Rubus fruticosus, 3773. *V.* . . . . . *Ch*pindre d
268 Ronce framboisier,
R. idæus, 3775. *T. l.*
269 Tormentille couchée,
Tormentilla reptans, 3730. *V.*
270 Tormentille droite,
T. erecta, 3729. *V.* } Teufels-abbis, dæ d do mouodo Dial

271 Airelle canneberge,
Vaccinium oxycoccos, 2821. *T. l.* . . . . Celiches
272 Airelle fangeuse,
V. uliginosum, 2819. *T. l.*
273 Airelle myrtille,
V. myrtillus, 2818. *T. l.* } di Brebelles; di s Brebli.
274 Airelle rouge,
V. vitis idæa, 2820. *T. l.* . . . . . Cousines

Callune bruyère,
2808. Erica vulgaris, L. *T. l.* . . . . . Berrouère.
Pyrole à feuilles rondes,
Pyrola rotundifolia, 2813. *V.* . . Nierenkroute; Pourry.
Pyrole à OMBELLES,
Pyrola umbellata, L. *V.*; *la première qui ait été trouvée en-deçà du Rhin en France.* [25*]
Pyrole à style court,
P. minor, 2814. *V.*
Pyrole unilatérale,
P. secunda, 2815. *V.*

Euphorbe des bois,
Euphorbia sylvestris, 2163. *T. l.*
Euphorbe cyprès,
E. cyparissias, 2158. *V.*
Euphorbe ésule,
E. esula, 2159. *V.*
Euphorbe peplus,
E. peplus, 2146. *A.*
} . . dæ d'chotte de Loup.

25*] *Voyez* la note 19, à la fin, au §. 46; et la planche V, copiée près la gravure en bois donnée par CLUSIUS (Rariorum plantarum historia. Antverpiæ 1601, in-fol. p. 117,) et qui paroît se rapporter parfaitement à notre plante. L'analyse de la fleur de la Pyrole à ombelles, ajoutée à cette planche, a été faite par M. VILLARS, Prof. à l'école de santé de Strasbourg, sur un exemplaire venu de l'Allemagne, et qu'il conserve dans son Herbier: « *a* et *b*. Anthères ovales, bifides, d'une ligne sur deux tiers de largeur, s'ouvrant au sommet par deux ouvertures. L'anthère *a* est vue par devant: l'autre est vue par derrière avec son filament; *c*. Fruit, d'un quart de ligne de longueur sur un quarantième de diamètre, représenté en grandeur naturelle, et grossi sous le microscope. » LAMARCK (Encyclopédie pl. LIII.e livraison: Illustrations des genres, pl. 367, fig. 2.) donne si la figure de l'anthère, et GÆRTNER (de seminibus plantarum, tab.) donne celle du fruit.

284 Mercuriale annuelle,
Mercurialis annua, 2142. *A.*
285 Mercuriale vivace,
M. perennis, 2141. *V.*

---

286 Chironie centaurée,
2780. Chironia centaur. *α.* L. *A.* } Tausendguldenkro
d'chotte de Fiè
287 Ményanthe trèfle d'eau,
Menyanthes trifoliata (*), 2757. *V.* . . . . . dæ F

---

288 Géranium colombin,
Geranium columbinum, 4555. *A.*
289 Géranium herbe à Robert, } dæ d'chotte de C
G. Robertianum, 4559. *B. A.* } v. aussi le n.° 2
290 Géranium des prés,
G. pratense, 4549. *V.*
291 Géranium sanguin,
G. sanguineum, 4541. *V.* . . . . . d'chotte de
292 Impatiente n'y-touchez-pas,
Impatiens ni-tangere, 4562. *A.* } dæ d'chotte de Sa
Desfont. V. *Flore franç.*
293 Oxalide oseille,
Oxalis acetosella, 4563. *V.* . . . . . Pain dè C

---

294 Millepertuis perforé,
Hypericum perforatum, 4573. *V.* . . d'chotte de Be

---

295 Iris faux-acore,
Iris pseud-acorus, 1993. *V.*

---

296 Ballote fétide,
2576. Ballota nigra, L. *V.* (**)

(*) Linden fait mention de la variété à feuilles étroites,
trouve sur le Hautchamp.

(**) Trouvée une seule fois, comme mauvaise herbe, dans
din à Waldbach. Cette plante existe d'ailleurs à Mittelbergh

ine officinale,
nica officinalis, 2561. *V.*
ıelle commune,
ıella vulgaris, 2605. *V.* . do Wintergrün, Herbe au fer.
e pyramidale,
ga pyramidalis, 2493. *V.* } d'chotte de Nerf; dæ græsé
e rampante, d'Chotte.
reptans, 2491. *V.*
opode commun,
opodium vulgare, 2585. *V.* . . . . . do Mèdchotté.
ire des bois,
hys sylvatica, 2566. *V.* . . . . . di Moulins.
obdolon jaune,
. Galeopsis galeobdolon, L. *V.*
opsis bigarrée,
. G. tetrahit var. *β.* L.
opsis tetrahit,
). G. tetr. var. *α.* L. *A.*
nandrée sauge des bois,
rium scorodonia, 2501. *V.*
home lierre-terrestre, } dæ d'chotte de Letchè; dæ
homa hederacea, 2545. *V.* } Goundelreb.
ıier blanc,
ium album, 2549. *V.*
ıier pourpre,
urpureum, 2553. *A.* } . . . . . savedge Outeie.
ıier taché,
naculatum, 2550. *V.*
ıthe apparentée,
ıtha gentilis, 2541. *V.*
ıthe des champs,
arvensis, 2540. *V.* } . . . . . dæ Motte.
ıthe pouliot,
oulegium, 2543. *V.*
an commun, } savedge Merdjolaine;
anum commune, 2586. *V.* } d'chotte de Bûs.

315 Thym serpollet,
Thymus serpillum, 2589. *V.* . . . . . .do Pilos.
316 Toque tertianaire,
2615. Scutellaria galericul. L. *V.* (*)

316* Ers velu,
Ervum hirsutum, 4030. *A.*
317 Genêt à balais,
3811. Spartium scoparium, L. *T. l.*
318 Genêt à tige ailée,
Genista sagittalis, 3809. *V.* . . . . . dæ Jalæche
319 Gesse des prés,
Láthyrus pratensis, 3994. *V.* grosses Menattes do boûon Die
320 Gesse sauvage,
L. sylvestris, 3995. *V.*
320* Gesse tubéreuse,
L. tuberosus, 3993. *V.*
321 Lotier à petites cornes, } di Menattes; dæ Trable
Lotus corniculata, 3936. *V.* } d'chevà; do Tersæ.
322 Luserne houblon,
Medicago lupulina, 3903. *B. A.*
323 Ononis des champs,
Onónis arvensis, 3835. *V.* do Tédon; do Tédot; do Teno
324 Orobe printannier,
Orobus vernus, 4005. *V.* . . . . . di Pesés d'ouhe
325 Trèfle bruni,
Trifolium spadiceum, 3890. *A.* . . di Dayes do boûon Die
326 Trèfle des guerets,
Tr. arvense, 3879. *A.*
327 Trèfle de montagne,
Tr. montanum, 3877. *V.*
328 Trèfle des prés,
Tr. pratense, 3871. *V.* . . . . . dæ Trabl

(*) A été trouvée une seule fois, par mon Père, dans les haies d'u pré de Belfous.

9 Trèfle rampant,
Trifolium repens, 3859. *V.*
o Trèfle rouge,
Tr. rubens, 3870. *V.*
1 Vesce des buissons,
Vicia dumetorum, 4011. *V.*
2 Vesce cracca,
V. cracca, 4014. *V.*
3 Vesce des haies,
V. sepium, 4025. *V.* . . . . voyez le n.° 324.

---

4 Ail des ours,
Allium ursinum, 1966. *V.* . . . . . di saveges Aâs.
5 Ail victoriale,
All. victoriale, 1963. *V.* . . . . . Nieuf-d'chemuches.
6 Lys martagon,
Lilium martagon, 1914. *V.* . . di savedges oignons de Lys.
7 Nivéale printannière,
Leucoium vernum, 1984. *V.* . . . . savedge Guiadinette.
8 Ornithogale jaune,
Ornithogal. luteum, 1942. *V.* . . . . dæ d'chotte de Chévra.

---

9 Mauve alcée,
Malva alcea, 4511. *V.*
o Mauve à feuilles rondes,
M. rotundifolia, 4508. *A.*
1 Mauve musquée,
M. moschata, 4512. *V.* . . . . . Fermedchà.

1* Astrance à grandes feuilles.
Astrantia major, 3548. *V.* Mpp. . . . noir Meisterwourts.
2 Athamante de Crête,
Athamanta crètensis, 3482. *V.*
3 Berce branc-ursine,
Heracleum sphondyl. 3476. *V.* . . . Bechtegna; di Couoné.

344 Boucage à grandes feuilles,
Pimpinella magna, 3412. *V.*

345 Boucage saxifrage,
Pimpinella saxifraga, 3411. *V.* . . dæ savedge Pimprenelle.

346 Carotte commune, } savedges Bæchtegna; sa-
Daucus carotta, 3500. *B. A.* } vedges Bettneyes.

347 Cerfeuil hérissé,
Chærophyllum hirsut. 3428. *V.*

348 Cerfeuil penché,
Ch. temulum, 3430. *B. A.*

349 Cerfeuil sauvage,
Ch. sylvestre, 3425. *V.*

350 Ciguë commune,
3499. Conium maculat. L. *B. A.*

351 Éthuse ache-des-chiens,
Æthúsa cynapium, 3436. *A.* . . . . . do savedge Pierchin.

352 Impératoire sauvage,
3422. Angelica sylvestris, L. *V.* (*)

353 Laser à larges feuilles,
Laserpitium latifol. 3470. *V.* Mpp.

354 Livêche méum,
3468. Athamanta meum, *L. V.* . . . . . Badermone.

355 Sanicle d'Europe,
Sanicula europæa, 3550. *V.* . . . . . do Sanicle.

356 Sélin des cerfs,
3484. Athamanta cervaria, L. *V.* . . . bianche Badermone.

357 Séséli carvi,
3420. Carum carvi, L. *B. A.* . . . . . Mákimi.

358 Séséli de montagne,
Seseli montanum, 3417. *V.* . . . . . glattes Couonés.

359 Peucédane silaüs,
Peucedánum silaus, 3519. *V.*

(*) Trouvé dans un verger à Belfous. Cette plante existe d'ailleurs en abondance sur le canal de la Bruche. Voyez Mappus.

60 Circée des Alpes,
Circæa alpina, 3661. *V.*
61 Circée de Paris,
Circæa Lutetiana, 3660. *V.*
62 Épilobe à épi,
3665. Epilobium angustifolium, L. *V.* dæ d'chotte de Poud.
63 Épilobe des montagnes,
Ep. montanum, 3672. *V.*
64 Épilobe tétragone,
Ep. tetragonum, 3670. *V.* } dæ Douçatte de haie.
65 Épipactis à large feuille,
2039. Serapias latifolia, L. *V.*
66 Épipactis des marais,
2038. S. longifolia, L. *V.*
67 Épipactis nid-d'oiseaux,
2043. Ophrys nidus avis, L. *V.*
68 Épipactis ovale,
2044. Ophr. ovata, L. *V.* . . . . . Muzeguets.
69 Néottie spirale,
2035. Ophr. spiralis, L. *V.* (*)
70 Orchis blanchâtre,
2027. Satyrium albidum, *V.*
71 Orchis bouffon,
Orchis morio, 2009. *V.*
72 Orchis à deux feuilles,
Orch. bifolia, 2005. *V.* } . . . d'Jases de coucou.
73 Orchis mâle,
Orch. mascula, 2010. *V.*
74 Orchis taché,
Orch. maculata, 2022. *V.*

*) Au haut du pré marécageux entre Waldbach et Zollbach, où cette plante fut aperçue pour la première fois, en 1790, par M. [illegible], alors Prof. à cette École. Elle ne se trouve d'ailleurs dans l'aine que sur les pelouses.

375 Orchis verdâtre,
2025. Satyrium viride, *V.*
376 Sabot des Alpes,
Cypripedium calceolus, 2050. *V.*

---

377 Chélidoine éclaire, } de d'chotte de Kière;
Chelidonium majus, 4093. *V.* } d'chotte de Jânisse.
378 Corydalis bulbeuse,
4098. Fumaria bulbosa, γ. L. *V.*
379 Corydalis tubéreuse,
4097. F. bulbosa, α. L. *V.* (*)
380 Fumeterre officinale;
Fumaria officinalis, 4102. *A.*
381 Pavot coquelicot,
Papáver rhoeas, 4089. *A.* . . . . . d'Chonatte.

---

382 Digitale pourpre,
Digitalis purpurea, 2661, *B. A.* . . . . . di Dayatte.
383 Linaire des champs,
2645. Antirrhin. arvensis. L. *A.*
384 Linaire commune,
2654. Ant. Linaria, L. *V.*
385 Scrophulaire noueuse, } d'chotte de Forcèt;
Scrophularia nodosa, 2625. *V.* } d'chotte Derscè.

---

386 Plantain à grandes feuilles,
Plantago major, 2296. *V.*
387 Plantain lancéolé, } dæ d'chotte de d'Chærpe-
Pl. lanceolata, 2299. *V.* } té; do bæ Piantin.
388 Plantain moyen,
Pl. media, 2298. *V.*

(*) MM. Lefebvre et Nestler ont trouvé cette espèce sur le Hautchamp, en l'an VIII. M. Nestler l'a trouvée depuis abondamment dans les haies entre Moutzig et Molsheim.

9 Renouée amphibie,
Polygonum amphib. 2205. *V.*
0 Renouée bistorte,
Pol. bistorta, 2203. *V.* . . . . . di Andrelles.
1 Renouée lizeron,
Polygonum convolvulus, 2217. *A.* . . . . . do Rampe.
2 Renouée persicaire,
Pol. persicaria, 2208. *A.* . . . . . dæ Sasenèsse.
3 Renouée des petits oiseaux,
Pol. aviculare, 2213. *A.* . . . . . d'chotte d'Oyatte.
4 Renouée poivre d'eau,
Pol. hydropiper, 2206. *A.* . . . . . voyez le n.° 592.
5 Renouée vivipare,
Pol. viviparum, 2204. *V.*
6 Rumex à feuilles aiguës,
Rumex acutus, 2226. *V.*
7 Rumex à feuilles obtuses,
R. obtusifolius, 2227. *V.* } . . . . . dæ Pedrine.
8 Rumex oseille,
R. acetosa, 2231. *V.*
9 Rumex petite oseille,
R. acetosella, 2233. *V.* } di savedges Aechlattes.

---

0 Gnavelle annuelle,
Scleranthus annuus, 3640. *A.* . . . . . dæ Raechnoyée.
1 Montie des fontaines,
Montia fontana, 3638. *A.* . . . . . do Moron.

---

2 Lysimaque des bois,
Lysimachia nemorum, 2348. *V.*
3 Lysimaque commune,
Lys. vulgaris, 2344. *V.* . . . . . Cadette.
4 Lysimaque nummulaire,
Lys. nummularia, 2347. *V.* . . . dæ d'chotte de Moulfile.

405 Mouron bleu,
2339. Anagallis arvensis var. α. L. *A.*
406 Mouron rouge,
2340. Anagallis arvensis var. β. L. *A.*
} voyez les n.os 401, 174 et 175.

407 Primevère élevée,
2366. Primula veris elatior, L. *V.* . . . . . di Coqueligà.

408 Primevère officinale,
2567. Primula veris, L. *V.* . . . di Coquattes d'Allemagne.

---

409 Verveine officinale,
Verbena officinalis, 2474. *A.*
} Vervène; d'chotte de Fé ou d'archiers.

---

410 Aconit tue-loup,
Aconitum lycoctonum, 4679. *V.*

411 Actée en épi,
Actæa spicata, 4686. *V.* (*)

412 Ancolie commune,
Aquilegia vulgaris, 4671. *V.* . . . . . di Kiætchattes.

413 Anémone sylvie,
Anemóne nemorosa, 4616. *V.* . . . . . Bilés de cheuve.

414 Ficaire renoncule,
4620. Ranunculus ficaria, L. *V.* . . . . di Pids d'polain.

415 Hellébore à fleurs vertes,
Helléborus viridis, 4665. *V.* . . . dæ Liborne, Christbloum.

416 Populage des marais,
Caltha palustris, 4684. *V.* . . . . . di Pichelé.

417 Renoncule aconit,
Ranunculus aconitifol. *V.* 4627. . . . . di Pottas.

(*) A été trouvée par Chr. G., en 1799, au mois d'Août, dans les broussailles et les pierres des prés entre le Pendhois et la Hutte; elle étoit chargée de baies.

18 Renoncule âcre,
Ranunculus acris, 4643. *V.*
19 Renoncule bulbeuse,
R. bulbosus, 4648. *V.*
} . . . . . de Popié.

11 Renoncule flammète,
R. flammula, 4658. *A.*

---

12 Euphraise dentée,
Euphrasia odontites, 2422. *A.*
13 Euphraise officinale,
E. officinalis, 2418. *A.* . . di d'Chotte pou lo ma dis oeux.
14 Lathrée écailleuse,
Lathræa squamaria, 2460. *V.*
15 Mélampyre des champs,
Melampyrum arvense, 2446. *A.*
16 Mélampyre des prés,
M. pratense, 2449. *A.*
17 Orobanche majeure,
Orobanche major, 2452. *V.*
18 Orobanche rameuse,
Or. ramosa, 2458. *A. Villars. V. Willden.*
19 Pédiculaire des bois,
Pedicularis sylvatica, 2434. *A.*
20 Pédiculaire des marais,
P. palustris, 2433. *A.*
} . . . . . dæ Taterelle.

21 Polygala commun,
Polygala vulgaris, 2382. *V.* . . . d'chotte da Chaudrelle.
22 Polygale faux-buis,
P. chamæbuxus, 2386. *T. l.* Mpp. (*)
23 Rhinanthe glabre,
2431. Rhinanth. crista galli, L. *A.* . . *v.* les n.os 429 et 430.
24 Véronique beccabunga,
Veronica beccabunga, 2394. *V.* . . . d'chotte de Rayattes.

(*) Cette espèce de Polygala a été cueillie, au rapport de Mappus, par M. Buxbaum, sur la place du Hautchamp, dite *teutsche Seite*.

435 Véronique à épi,
Veronica spicata, 2408. *V.*
436 Véronique à feuilles de lierre,
V. hederæfolia, 2407. *A.*
437 Véronique officinale,
V. officinalis, 2396. *V.*
438 Véronique serpollet,
V serpillifolia, 2146. *V.*
439 Véronique teucriette,
V. teucrium, 2390. *V.*
. . . . . dæ Véroi

440 Lédon des marais,
Ledum palustre, 2795. *T. l.*

441 Aspérule à l'esquinancie,
Aspérula cynanchica, 3343. *V.* . . . . . do
442 Aspérule odorante,
Asp. odorata, 3340. *V.* . . . . . dæ Reine d
443 Gaillet des bois,
Galium sylvaticum, 3356. *V.*
444 Gaillet croisette,
3351. Valantia cruciata, L. *V.* . . . . . do savedg
445 Gaillet gratteron,
Galium apparine, 3380. *A.*
446 Gaillet du Hartz,
G. Harcynicum, *Weigel.* 3376. *V.*
447 Gaillet mollugine,
G. mollugo, 3361. *V.*
. . . . . voy. le r
448 Gaillet des rochers,
G. saxatile, 3375. *V. Fl. als.*
449 Schérarde des champs,
Scherardia arvensis, 3336. *A.* . . . . . voyez le r

450 Dictame blanc,
Dictamnus albus, 4300. *V.* Mpp. (*)

(*) Cette plante a été trouvée par Mappus, dernière Belfo

451 Salicaire commune,
Lythrum salicaria, 3647. *V.*

452 Dorine à feuilles alternes,
Chrysospl. alternifol. 3598. *V.*
453 Dorine à feuilles opposées,
Chr. oppositifolium, 3597. *V.* } . . . Rène de fontaine.

454 Saxifrage étoilée,
Saxifraga stellaris, 3595. *Lef. A.*

455 Atropa belladone,
Atropa belladonna, 2690. *V.* . . . . . Heindche de d'chvâ.
456 Datura stramoine,
Datura stramonium, 2688. *A.* . di Bôo de læge fouyattes.
457 Molène bouillon-blanc,
Verbascum thapsus, 2668. *V.* . . . . . di bians Dayas.
458 Morelle douce-amère,
Solanum dulcamara, 2692. *T. l.*

459 Spirée ulmaire,
Spiræa ulmaria, 3779. *V.* . . dæ d'chotte de Mouchattes.

460 Houblon grimpant,
Humulus lupulus, 2131. *V.* . . . . . do Houblo.
461 Ortie dioïque,
Urtica dioica, 2132. *V.* . . . . . dis Outeles.

462 Mache cultivée,
3330. Valer. locusta, *a.* L. *A.*
463 Valériane dioïque,
Valeriana dioica, 3325. *V.* . . . . . Tonne-marte.
464 Valériane officinale,
V. officinalis, 3315. *V.*

---

le pâturage, près l'auge, et par feu M. Hermann à Scheerwiler; elle est abondante dans la haute Alsace.

464* Violette des Alpes, (*)
Viola alpina ; *Jacquin.* [25²]

(*) « Ce nom eût mieux convenu à la Viola calcarata, L. ; mai
« noms reçus doivent être conservés religieusement » (*observation d*
Villars, Prof.) : autrement on auroit pu lui donner pour synonyme
çais le nom de Violette des Vosges, ou Violette du *Hautchamp* ;
à cette montagne qu'elle doit l'existence que lui rend le profe
Villars, voy. la note [25²] ci-dessous. Ce dernier nom lui convien
d'autant plus que quelques botanistes d'Allemagne, auxquels M. G
nat l'avoit envoyée, la distinguent de l'alpina de Jacquin ; ils la
prochent de la Viola lutea de Smith.

[25²] M. Villars, souvent cité dans cet ouvrage, a déterminé
espèce de Violette du Hautchamp. Les botanistes alsaciens l'avoient
fondue jusqu'ici avec les Viola calcarata et grandiflora L., qui vie
également sur cette plaine alpine, qui, de tout temps, a eu ta
charmes pour les botanistes. Je crois qu'ils me sauront gré de leur
muniquer une *note sur les Violettes des Alpes*, que ce professeur bot
a bien voulu me faire passer. Elle met dans le plus grand jour q
espèces de Violettes qui avoient été généralement confondues jusq

« Le genre *Viola* présente des caractères si prononcés, que sur t
« les espèces on aperçoit le genre, très-difficilement l'espèce, et
« lement la classe ni la famille. Les Vosges, le Jura et les A
« offrent quatre espèces si rapprochées par leur port et par leurs
« breuses variétés, que les plus habiles botanistes, parmi les anci
« les modernes, s'y sont laissé tromper, soit en prenant l'une
« l'autre, soit en ne les indiquant qu'imparfaitement sans les dé
« sans les figurer ; soit enfin en donnant aux unes des synonym
« appartenoient à d'autres.

« 1.° Viola Alpina, Jacqu. Vindob. 291.* Obs. bot. I. — p. 21.
« Flor. Austr. 242. Host. 482 (Voyez grandiflora).

« Viola montana — II. Purpureo flore. Clus. Parn. 356 — hist.
« J. B. III. 544.

« Viola Alpina exiguis foliis C. B. phytop. 375. Pin. 199. T
« Inst. 421.

« Melanium montanum ? Dal. Lugd. 1204. Ed. fr. II. 102.

« An Viola purpurea ? Gesn. on. n. 71.

65 Violette de chien,
Viola canina, 4464. *V.*

« *Viola foliis cordato subrotundis, stipulis pinnato digitatis, petalis distinctis, nectario vix calice longiore, antice emarginato, caule brevissimo.*

« *Critique.* Nul doute que ce ne soit la plante de Clusius et celle des frères Bauhin : elle ne vient pas sur les Alpes, mais sur les Vosges, le Jura, le mont Pilat en Lyonnois, etc.

« 2.° VIOLA CALCARATA, L. Spec. I. 935. Édit. 2. 1325.

« Vill. hist. des pl. II. 166. Allion flor. n. 1650. quer. flor. esp. VI. 470.

« Hall. . . . Enum. 502. 8. Tab. VII. hist. T. 17. n. 566. Zanon. mont. T. 177. Wittenb. icon. Hall. p. 17.

« Viola montana cærulea grandiflora. C. B. Phytop. 375. pin. 200. R. R. Paris. 185. T. Elem. 333. Inst. 420.

« Viola Alpina folio oblongo cæruleo, magno flore. Schæuchz. app. ad agrost. IV. 87. n. 89.* Le Monn. obs. CLXX.*

« *Viola subacaulis, foliis oblongis crenatis, stipulis dentato oblongis, nectario calice duplo longiori antice subrotundo, petalis subimbricatis.*

« *Crit.* LINNÉ ayant dans sa première édition confondu les deux espèces, plus la V. cornuta, et ne les ayant décrites ni figurées, il est difficile de savoir quelle est sa V. *calcarata* : comme celle-ci a l'éperon plus allongé; comme les figures de HALLER, ALLIONI, MONTI, et les descriptions de SCHÆUCHZER et le MONNIER, ne laissent aucun doute; comme cette espèce est commune aux Alpes, les synonymes rapportés sont sûrs. Mais HALLER a donné à sa figure le nom de la première : il a de plus réuni le Viola *grandiflora* L. sous le même n.° 566 : ce qui prouve qu'il ne les avoit pas suffisamment examinées; car elles sont mieux distinguées dans l'Enumeratio, les Emendanda, etc.

« 3.° VIOLA GRANDIFLORA, L. Mant. 120.*

« Viola Montana lutea grandifl. C. B. T. El. Inst. l. c. voy. III. 93.*

« *Viola caule elongato multifloro, foliis oblongo ellipticis crenatis obtusis, stipulis oblongis dentato pinnatifidis, petalis tribus inferioribus minoribus.*

« *Crit.* La Viola grandiflora a été tour à tour confondue avec la V.

466 Violette à deux fleurs,
Viola biflóra, 4467. *Lef.* (*)

467 Violette à long éperon,
V. calcarata, 4472. *V.* Hrm.

468 Violette jaune,
4471. V. grandiflóra, L. *V.* Hrm.

« *tricolor* dans les jardins, et avec la V. *calcarata* sur les montagnes
« effet, les localités les rapprochent; mais l'observateur attentif
« distingue. Je pense que les Viola lutea Smith, Flor. Britann. I. 24
« la V. speciosa, V. intermedia de Schrader, n'en sont que des var
« 4.° Viola cornuta, L. *ex synonymis suis.*
« Viola cornuta, Desfontaines, Flora atlantica II. 313.
« Viola pyrenaica, longius caudata, teucrii folio (Serotina Sch
« Bot. 131). T. Elem. 333. Inst. 421. Raji. syllog. 400. suppl.
« quer. Flor. espan. VI. 470.
« Viola foliis cordato lanceolatis serratis, stipulis lanceolatis
« dentatis. Hall. n. 570. Enum. I. n. 174. Emend. 502. 6.
« *Viola caulescens, foliis ovatis, stipulis rubrotundis acutis*
« *teque serratis, nectario triplo calice — longiori; petalis disti*
« *Crit.* Haller a bien caractérisé cette espèce, qu'il n'a vue
« sèche. Linné ne l'a pas connue, puisqu'il dit ses stipules oblon
« pinnatifides, et qu'il la compare avec la Viola calcarata, etc.
« MM. Willdenow, Spec. II. 1169; Persoon, Syn. 255, etc., lui
« donné le nom de V. *calcarata*, L. Mais Linné comparant ces
« plantes, qu'il dit très-voisines, et les réunissant d'abord et de
« avec la V. *grandiflora*, Spec. Éd. II.e et Éd. I re, il est évident
« n'a pas vu la V. *cornuta*; car lorsqu'il lui donne des stipules ob
« gues, pinnatifides, ce caractère éloigne cette espèce de celle de L
« Haller seul, parmi les modernes, est donc après T. l'auteur
« vu et décrit la V. *cornuta*. Decandolle, Flor. fr. IV. 810, a
« connu cette plante. Je l'ai vue au jardin de Paris en 1777,
« et 1801. M. Gochnat l'a apportée du jardin de Gœttingue, et
« phrases de MM. Willdenow et Persoon l. c. la désignent assez
« sous le nom de V. calcarata, L. »

(*) M. Lefebvre a rencontré cette plante sur le Hautchamp.

Violette de marais,
Viola palustris, 4458. *V. Gchn.* (*)
Violette de montagne,
V. montana, 4466. Mpp. (**)
Violette tricolore,
V. tricolor, 4468. *A.*

49. Les *plantes marécageuses* annuelles et vi-es, communes aux grandes hauteurs et aux sta-s basses dans les plaines, à cause de la petite ntité de gaz oxygène qu'elles consument (***), t assez nombreuses sur le terrain tourbeux du lac Hautchamp; telles, par exemple, celles des n.os 106, 111, 172 et 173, 263, 271 et 272, 287, , 469.

50. Les *Algues*, — les *Champignons*, — les *oxylons*, — sont copieux dans les bois de toutes régions; en voici huit espèces seulement (****):

Agaric moucheté,
Agaricus muscarius, 561.

---

*) M. Gochnat a trouvé cette espèce dans le terrain tourbeux toure le lac du Hautchamp.

**) Lindern l'a trouvée aussi près d'Andlau.

***) *Voyez* De Saussure fils, l. c. p. 96.

****) Peut-être trouverai-je l'occasion, dans la suite, de dres- catalogue de ces plantes *azotées* (Fl. fr. T. II, p. 65), et de re insérer dans quelque ouvrage de botanique, qui pourroit pa- sur les plantes du haut et du bas Rhin, en même temps que j'y rois un supplément à l'énumération des plantes vertes du Ban de- che et du système du Hautchamp. On pourroit confronter en dant avec notre *Flore du Haut-champ* la *Phytographie encyclo- que*, ou *Flore de l'ancienne Lorraine et des départemens circonvoi-*, par M. Willemet, qui a paru à Nancy en 1805, en 3 vol. in-8.°

472 Bolet bigarré,
Boletus versicolor, 301. *V.*
473 Bolet ongulé,
308. Bol. igniarius, L. *V.*
474 Géastre à plusieurs pieds,
717. Lycoperdon stellatum, L.
475 Pezize lenticulaire,
Peziza lenticularis, 195.
476 Pezize oreille-de-Judas,
P. auricula, 230.
477 Vesse-loup gigantesque,
712. Lycoperdon bovista, L.
478 Vesse-loup à verrues,
Lyc. verrucosum, 715.

§. 51. *Dans l'enceinte du système du Hautch*
et hors du Ban de la Roche, ont encore été trou
ou se trouvent croître spontanément :

1 l'Ail des vignes. . . . . .
2 l'Ail à tête ronde, par Mpp.. . . . . .
3 l'Alchimille des Alpes. . . . . .
4 l'Alisier amélanchier . . . . . .
5 — — antidysentérique, par Mpp. . . . . .
6 l'Anémone pulsatille . . . . . .
7 l'Angélique archangélique (*) . . . . . .
8 l'Ansérine polysperme, p. Hbm. . . . . .
9 l'Aristoloche clématite . . . . . .
10 l'Arnique paquerette, p. Mpp. . . . . .
11 l'Asaret d'Europe, p. Mpp.. . . . . .
12 l'Asclépiade dompte-venin . . . . . .
13 l'Aspérule lisse, p. Mpp. . . . . .

(*)« L'angélique archangélique se trouve sur le Neunterstein,
« rière Barr, au rapport de la Kræuter-Lisé, ou Lisette l'herbo
« de Barr (*Note de feu M. Hermann*). Elle existe d'ailleurs sur l
« lon de Guebwiler. »

l'Aspidium fragile, p. Lnd. 1417
l'Astragale réglisse 3970
l'Athyrium des fontaines 1416
l'Avène argentée 1561
la Buglosse à feuille étroite, *Fl. als.* 2730
la Buplèvre en faux. 3536
la Campanule agglomérée 2845
— — — à feuilles de pêcher 2838
la Cardamine amère, mont. de S. Odile, en 1797. . . 4197
— — — velue, p. Ham. dans la forêt de Barr près du Hautchamp ; c'est apparemment la sylvatica ? voy. le n.° 245 ci-avant 4199
le Carex élevé, non loin de la maison de Blind, dans un marais, l'an 1796. 1754
la Caucalide à petites fleurs 3509
le Châtaignier ordinaire. 2114
le Chèvre-feuille xylostéon 3395
la Colchique de montagne, par Mpp. 1899
la Conyserude, p. Mpp. 3126
le Coqueret alkekenge, *Fl. als.* 2691
la Cucubale porte-baie, par Mpp. 4361
la Dentaire digitée, p. Lnd. et Ham.. 4203
la Dentaire pennée, p. *l. mêm.* 4204
la Doradille noire, au chât. d'Andlau, en 1797 . . . 1414
— — — septentrionale, par Lnd. 1408
l'Embricaire froncée, p. Lnd. 1065
l'Épilobe rose, sur la mont. de S. Odile, en 1797. . . 3671
l'Épipactis en cœur, p. Willemet, en 1786, près S. Od. 2045
— — des marais, p. Ham.. 2038
le Fluteau plantain d'eau 1885
le Fusain commun 4069
le Gaillet de Boccone, *Fl. als.* 3367
le Genêt d'Allemagne. 3814
— — à fleur velue, p. Mpp. 3806
le Géranium livide, p. Mpp. 4545
la Germandrée de montagne. 2509

45 la Gesse à large feuille, p. Ham. . . . . .
46 le Glayeul commun, p. Mpp. . . . . .
47 la Globulaire commune. . . . . .
48 le Gremil violet, p. Mpp. . . . . .
49 le Groseillier piquant. . . . . .
50 l'Hellébore fétide, p. Mpp. . . . . .
51 l'Hépatique à trois lobes. . . . . .
52 l'Ibéride amère, p. Mpp. . . . . .
53 l'Iris germanique, p. Mpp. . . . . .
54 la Jasione vivace, p. Mpp. . . . . .
55 la Jongermanne épiphylle, p. Lnd. . . . . .
56 la Linaire bâtarde, p. Ham. . . . . .
57 le Lupin bigarré, p. Ham. . . . . .
58 — — jaune, p. Lnd. . . . . .
59 la Luserne polymorphe de Linn. p. Mpp. 3906, ou 7, o
60 la Lycopside pulle de Willden. *Fl. als.* . . . . . .
61 la Lysimaque en bouquets, *Fl. als.* . . . . . .
62 la Marchantie conique, par Ham. . . . . .
63 la Mélique de montagne, *Fl. als.* . . . . . .
64 la Mélitte à feuilles de mélisse, p. Mpp. . . . . .
65 la Menthe verte, p. Ham. . . . . .
66 le Millepertuis cotonneux . . . . . .
67 — — — couché . . . . . .
68 — — — élégant . . . . . .
69 — — — de montagne. . . . . .
70 — — — tétragone . . . . . .
71 — — — velu. . . . . .
72 la Molène noire, *Fl. als.* . . . . . .
73 — — purpurine, p. Mpp. . . . . .
74 le Monotrope succepin, par Lnd. . . . . .
75 le Muscari botryde . . . . . .
76 — — à toupet, p. Mpp. . . . . .
76* l'Œillet barbu, à Trouttenhouse, en 1797. . . . .
77 l'Ophioglosse vulg. p. Lnd. . . . . .
78 l'Ophrys homme-pendu, par Mpp. . . . . .
79 — — mouche, p. Mpp. . . . . .

30 l'Orchis militaire, p. Mpp. 2013
31 — — punais, p. Mpp. 2008
32 — — pyramidale, p. Mpp. 2007
33 l'Ornithogale nain. 1943
34 l'Orobe noirâtre, p. Mpp. 4003
35 — — tubéreux, *idem* 4006
36 l'Osmonde royale 1436
37 la Phalangère rameuse. 1930
38 le Polygala amer, p. Mpp. 2383
39 la Pulmonaire à feuille étroite, p. Mpp. 2720
40 le Pyrèthre matricaire. 3215
41 la Renoncule des champs 4652
42 le Réséda jaune. 4287
43 le Ronce à fruit bleuâtre. 3770
44 la Sagine droite, *Fl. als.* 4382
45 le Sapin élevé. 2062
46 la Saxifrage granulée 3573
47 la Scabieuse des bois 3303
48 — — — succise 3300
49 la Scolopendre officinale 1406
50 le Sédum faux-oignon, par d'Ob...ch (*) 3610
51 — — réfléchi, p. Mpp. 3625
52 le Seneçon visqueux, p. Hrm. 3169
53 le Séséli fenouil des chevaux, p. Mpp. 3415
54 le Sisymbre des sables, p. Mpp. 4168
55 la Spirée filipendule, *idem*. 3778
56 la Stellaire graminée : *Fl. als.* 4439
57 le Tabouret enfilé, p. Mpp. 4255
58 la Targionie hypophylle, par Hrm. 1129
59 le Thésion à feuilles de lin, p. Mpp. 2185
60 le Trèfle des basses Alpes 3873
61 le Vératre noir, p. Lnd. 1896
62 la Véronique de montagne. 2387

(*) Trouvé dans les rochers derrière Andlau. *Note de feu M. Hermann.*

113 le Vinettier commun. 4088
114 la Vipérine des Pyrénées, *Fl. als.* 2708

§. 52. Plusieurs de ces plantes sont cultivées au Ban de la Roche, *dans les jardins*, comme *plantes médicales*, ou d'*assaisonnement*, ou d'*agrément*; telles celles des numéros 7, 11, 53, 90, c'est-à-dire l'Angélique archangélique, dite dæ Danielkroute par les habitans du pays; l'Asaret, l'Iris germanique, nommé par eux di Guiâ ou Kia; le Pyrèthre matricaire, dit dæ d'chotte de Viè; — de plus les suivantes:

a. l'Aconit napel (*), di Sabots, ... 4682
b. l'Acore odorant, do Calmès, ... 1820
c. l'Aneth fenouil, de l'Ænat, ... 3683
d. l'Angélique livêche, do Lobstok, ... 3486
e. l'Armoise absinthe, dæ Vermette, ... 3206
f. — — aurone, ... 3203
g. la Centaurée chardon-béni, ... 3088
h. le Cerfeuil odorant (**), do hâ Cerfi, ... 3494
i. l'Euphorbe épurge, d'chotte do Purge, ... 2186
k. le Genévrier sabine, ... 2066
l. la Guimauve officinale, ... 4516
m. l'Hélianthe annuelle, ... 3088
n. l'Hyssope officinale, d'Ysoupe, ... 2526
o. l'Inule aulnée, hâte Gensine, ... 3188
p. la Joubarbe des toits, dæ Rnoaï domestique, ... 3068
q. la Jusquiame noire, [25³] 2686

(*) Voyez §. 58.

(**) M. Nestler a aussi rencontré cette plante dans les *près* de la cense du *Sommershof*. (Voyez Pl. I.)

[25³] Il y a eu des Bandelarochois qui ont cultivé la *Jusquiame* dans leurs jardins, pour l'employer contre les maux de dents et pour provoquer le sommeil; — mais voyez le danger qui accompagne l'usage

r. le Laurier d'Apollon, (*) 2202
s. la Mélisse officinale, ... 2600
t. la Nicotiane rustique, ... 2687
u. l'Origan fausse-marjolaine, dæ Mærdjolaine, ... 2588
v. la Pivoine officinale, di Couorâs, ... 4685
w. le Romarin officinal, do Romæri, ... 2479
x. le Rosier blanc, ... 3717
y. — — à cent feuilles, ... 3704
z. la Rue fétide, dæ Route, ... 4296
aa. la Sarriette des jardins, dæ Chmack; franche Ysoupe, 2514
bb. la Sauge officinale, dæ Sarge ou Sadge, ... 2480
cc. le Souci des jardins, ... 3203
dd. le Thym commun, ... 2592
ee. la Valériane phu, dæ d'chotte de Côopure, ... 3316
ff. la Violette odorante, ... 4456

et nombre d'autres, communes, ou nouvellement importées, et encore peu répandues.

§. 53. Les *plantes légumières*, les plus ordinaires : A; — les *arbres fruitiers :* B; — les *plantes céréales :* C; — et autres plantes alimentaires : D; — les plantes *pabulaires* : E; — les plantes servant au *vêtement :* F; — les arbres usagers pour leur *bois :* G; — *cultivés* dans les jardins, les champs, les *tribus* (ou tripoux [254]), les vergers, les prés artificiels, sont :

---

le cette plante au §. 58, et la remarque générale sur l'emploi de noyens dangereux à la santé, au n.° 59 du §. 71.

(*) Voyez §. 58.

[254] Les *Tripoux*, *Triboux* ou *Treboux* du pays (appelés encore *Gereute* ou *Geritt*, du mot allemand *ausreuten* ou *ausræuten*, extirper), sont certains cantons de pâturages que l'on distribue tous les ans dans chaque commune aux chefs de famille, par portion égale et par la voie du sort. On les cultive en retournant et séchant le gazon,

A. la Carotte commune	3500
le Chou potager	4118
— — à feuilles rudes, c'est-à-dire, le Navet et la Rave	4119
la Laitue cultivée	2886
la Morelle tubéreuse, di Cmatierres [26]	2696

pour le réduire ensuite en cendres, en l'accumulant par-dessus de petits fagotages de genêts auxquels on met le feu. Le peu de cendre qui provient de ces petites buttes ou *fourneaux*, d'après le langage du pays, incinérés par ce moyen, est le seul engrais que reçoivent ces lieux arides, qui d'ailleurs sembleront toujours exiger cette espèce de culture pour reproduire quelque herbage à faire pâturer au bétail, tant que subsistera dans le pays son système actuel d'agriculture et d'œconomie champêtre. (Voyez plus bas la partie œconomique de cet ouvrage.) Ces défrichemens se renouvellent à peu près tous les dix ans pour les mêmes cantons, en faisant le tour des terres communales. Voyez encore DIETRICH, gîtes des Minerais, t. II, Alsace, p. 7 *bis*, note (2.) et HAMMER's Reise ins Steinthal, cité plus haut, p. 179. « Au Languedoc, cette manière de défricher le sol est appe-« lée *essurter* le gazon (voyez GENSSANNE, Hist. nat. du Languedoc, « II, p. 235); ailleurs on dit *écobuer* le terrain (Dict. d'hist. nat. « par Bomare, au titre *Landes*), et en Styrie, *Gereuter-brennen* (Her-« MANN's Reisen, I. p. 39). » *Note de feu M. Hermann.* Voyez aussi BECKMANN's Grunds. der deutschen Landwirthsch. Gœttingen, 1775, p. 51.

[26] Les *pommes de terre* furent introduites au Ban de la Roche environ l'an 1709. — Les vieillards se rappellent encore d'avoir ouï dire à leurs pères et mères, qu'avant cette époque la nourriture des habitans consistoit en pommes et poires sauvages, dont on faisoit des récoltes abondantes. Tout le pays n'étoit alors qu'une forêt, et il étoit très-peu peuplé : voyez au dernier paragraphe la note 81. La pomme de terre primitive dégénéra depuis; ce fut dans les années 80 principalement qu'on s'appliqua à en introduire de nouvelles espèces, que l'on tira surtout de la Lorraine. On distingue parmi ces nouvelles espèces la pomme de terre rouge, la grise et la blanche; la première est celle qui conserve la réputation des pommes de terre du Ban de la Roche. Quelques individus ayant eu l'idée de renouveler l'ancienne espèce

peu de Pois cultivés 3999
. le Cerisier guignier. 3785
le Noyer commun 4067
le Poirier commun 3679
le Pommier commun 3678
peu de Pruniers domestiques. 3790
. peu de Froment cultivé 1656
peu de Renouée sarrazin, do Serzin 2216
le Seigle cultivé 1672
. la Navette ou choux à feuilles rudes, *α.* di Grænattes de contre-fieu 4119
. l'Avène cultivée, Avoûone 1545
le Brôme, v. la note 37, au §. 60. 1639
le Trèfle des prés 3871
le Chanvre 2137
le Lin. 4446
. le Peuplier blanc. 2100

Les *plantes naturelles au pays, qui servent* sou-ent d'*aliment* à ses habitans, et principalement au rintemps, sont :

l'Alsine intermédiaire. Voyez dans notre Catalogue le n.° 174
l'Ansérine bon-Henri 187
l'Ansérine à graine lisse 188
le Céraiste aquatique. 175
les Choux roquettes . . . . . 245 et 246
le Dent-de-lion 223
les Epilobes. . . . . 363 et 364
la Ficaire renoncule 414
le Galéobdolon jaune 303
les Galéopsis . . . . . 304 et 305
le Houblon grimpant. 460

---

semant de sa graine, ils en obtinrent une nouvelle espèce qui voit prospérer. Ces renseignemens sont tirés de différentes notes i nous ont été communiquées par Cath. G. — G. B. — S. Sch.

m) la Lampsane commune. 216
n) la Mâche cultivée 462
o) les Mourons. . . . . 405 et 406
p) les Orties 461
q) les Plantains . . . . . 386 et suivantes.
r) la Renoncule âcre [27] 418
s) la Renouée bistorte 390
t) les Rumex . . . . . 396 et suivantes.
u) le Silené à calice enflé. 182
v) le Sisymbre cresson 251

La feuille de l'Ail oursin est employée quelquefois comme assaisonnement; cuite en petite quantité avec les pommes de terre, elle les rend agréables. — La Lychnide nielle fait quelquefois la moitié du grain semé dans les tripoux : on l'y laisse; mais le pain qu'on retire du blé mêlé de la graine de cette plante, est noir. — Les habitans du Ban de la Roche ramassent en automne la faîne du Hêtre, dans les bois, où elle se trouve en de certaines années en assez grande quantité; on en retire une huile excellente. Nicolas Verly a recueilli, une année, et pour le même usage, deux boisseaux pleins de la graine des Galéopsis. — On a préparé au Ban de la Roche de la piquette avec les cerises (merises), des grains de genièvre et le fruit des Rosiers de chien. — Plusieurs petits fruits agrestes ne sont mangeables qu'après que la gelée a passé par-dessus.

[27] Les Bandelarochois distinguent *deux espèces de Renoncules âcres*; l'une, plus petite, à découpures des feuilles plus larges, la tige plus velue, la couleur plus pâle que dans l'autre, et les racines plus étendues que dans celle-ci. C'est la première, celle que l'on vient de décrire, qu'ils mangent. Seroit-ce peut-être la *Renoncule polyanthème* de Linné? Je n'ai pu encore l'examiner.

— On recueille dans de certains prés élevés la semence du Séséli carvi, et on la vend par boisseaux à Barr. Voy. d'ailleurs les §§. 64 et 65, et le §. 63.

§. 54. Quant aux *plantes des environs* du système du Hautchamp, il y a sur la plaine, l'Armoise tanaisie; voy. §. 73; 11 : — l'Astragale pois-chiche, découvert près Inlenheim, en 179...: — la *Centaurée chausse-trappe;* voy. §. 73, 7, au second alinéa : — dans le val de Wiler, la Canche caryophyllée; *Fl. als.:* la Digitaire filiforme; *ib.* — Du côté de Sainte-Marie on trouve : l'Andromède à feuilles de polium, Mpp.; et sur les hauteurs des mêmes contrées, la Gentiane jaune, en abondance. M. Kaltenbach, alors commissaire pour la filature à coton, à Belfous, avoit planté cette dernière plante sur le Hautchamp; mais elle ne put y prospérer. Les auteurs de la Flore française rapportent qu'elle ne s'élève pas dans les Alpes au-dessus de cent mètres d'élévation absolue, et qu'elle est plus fréquente dans les montagnes calcaires que dans les montagnes granitiques. Voy. au n.° 2761 de cette Flore.

— Du côté de Niedeck, et sur le ban montueux ou le ban planiforme du val de Bruche, se trouvent:

(a) l'Agaric âcre, Mpp. N.
(b) l'Aspidium fragile, Ham. N.
(c) la Digitale à petites fleurs.
(d) l'Héliotrope européen.
(e) l'If commun, N.
(f) le Lin à feuilles menues, Ham.
(g) la Lunaire annuaire, Mpp. N.

(h) la Luzule blanc-de-neige, Mpp. N.

(i) le Lycopode selagine.

(k) l'Onagre bisannuelle.

(l) le Rosier velu, Mpp. N.

(m) la Saponaire officinale.

(n) la Spirée barbe-de-chèvre, Mpp. N.

(o) le Trichostome à crochets, de Villars. N. *Trichostomum hamulosum* (*).

Le Cerisier mahaleb doit se trouver, suivant Mappus, derrière le château ruiné de *Frankenbourg*. V. Pl. I, et Silbermann, vom Odilienberg, à la p. 127; Friese, Merkwürdigkeiten des Elsasses, p. 74.

§. 55. La *Digitale pourpre*, si copieuse au Ban de la Roche, est très-rare en Suisse, et n'existe pas du tout en Savoie [27 2]; l'Osmonde royale ne se

(*) M. le prof. Villars vient de trouver cette mousse, qu'il croit nouvelle, du côté de Niedeck, dans le vallon de Soulzbach; ce fut le 12 Avril de cette année 1806. Voici la définition qu'il en donne: « Trichostomum surculis divaricato-prostratis; foliis ovatis, acumine « retro serratis, basi uninervosis; pedunculis lateralibus *distortis*, « operculo obliquo, perichætio capsulisque rectis oblongis. »

« Non-seulement les dents rétrogrades à l'extrémité des feuilles « distinguent cette mousse, mais encore les pédoncules *contournés*, à « gauche d'abord, comme la plupart des mousses, ensuite à droite en « se rapprochant de l'urne vers leur extrémité. »

[27 2] La Digitale pourpre étoit très-copieuse aussi dans les environs de Wissembourg, d'après la dissertation latine de M. Buchholz, fils, sur la topographie de Wissembourg, imprimée à Strasbourg l'an XI ou 1803, et dans laquelle l'auteur se vante (dans la note à la p. 10) que son père étoit parvenu, après un travail de vingt ans, d'extirper cette plante, ainsi que plusieurs autres, desdits lieux. Voyez cependant les vertus médicales de la digitale pourpre, au §. 72, aux n.os 4, 8, 9, 15, et à la lettre g du n.° 4).

ouve pas non plus dans la Suisse. Le *Genêt à balais*, même infiniment répandu dans le Ban de la Roche, existe pas, ou est très-rare, dans le haut Rhin, nsi que l'Hellébore fétide (*). D'après la Flore nçaise par M. LAMARCK, la Valériane phu n'existe- it en France nulle part ailleurs qu'en Alsace ; t. III, 379. La *Pyrole à ombelles*, existant au nord-est l'Allemagne et dans l'Amérique septentrionale (**), avoit pas encore été trouvée en France; voy. le 277 du Catalogue de plantes rapporté ci-dessus, et pl. V. — Le Vinettier commun est très-copieux en ssie ; et l'Angélique archangélique se trouve jus- au Cap Nord, où elle existe seule avec les Li- ens. (***)

M. WYTTENBACH, grand botaniste, ministre du lte à Berne, dans une lettre dont il m'honora, tée du mois de Septembre 1805, présume que la upart de nos plantes du Ban de la Roche ne sont ie des *plantes montagnardes*, qui se rapportent celles du Jura, et qu'il en est peu parmi elles qui ient de véritables *alpines*. Il cite, pour les com- arer, l'article, *Sur le lieu natal des plantes*, par MOREUX, inséré dans les Schriften der berlinischen aturforschenden Freunde, VI.e volume; et l'Es-

(*) Ces observations sont tirées de diverses notes de feu M. HER- MIN, ou de l'ouvrage de MAPPUS.

(**) Voyez CLUSIUS (ou ÉCLUSE), Hist. pl. p. 117 et 118; et MICHAUX, Flora borealî-americana. Paris, 1803, T. I, p. 257.

(***) ACERBI, Voyage au Cap Nord ; ouvrage annoncé dans le Journal des débats, du 26 Vendémiaire an XIII, dans le feuilleton.

quisse d'une Géographie physique générale du règne végétal, par GIRAUD SOULAVIE, dans son Histoire naturelle de la France méridionale, in-8.°, deux volumes, t. I. M. WYTTENBACH lui-même, dans l'édition qu'il a soignée des *Hallerschen Pflanzenkupfer*, a inséré des notes à la préface de HALLER sur l'histoire des plantes de la Suisse, dans lesquelles il fait l'énumération de plusieurs plantes qui viennent dans différentes stations ou élévations en Suisse. — Je n'ai pu encore me livrer à ces recherches.

§. 56. De 4748 espèces de plantes dont se compose actuellement la Flore de France [27³], nous

---

[27³]. *Fl. fr.* T. IV, p. 924. — Voici la *série naturelle des* quatre-vingt-onze *familles de plantes*, dans lesquelles se trouvent distribuées les acotylédones, les monocotylédones et les dicotylédones de la Flore française : les Algues — Champignons — Hypoxylons — Lichens — Hépatiques — Mousses = les Fougères — Lycopodiennes — Rhizospermes — Prêles — Naïades — Graminées — Cypéracées — Typhacées — Aroïdes — Joncées — Palmiers — Asparagées — Alismacées — Colchicacées — Liliacées — Iridées — Orchidées — Hydrocharidées — les Conifères — Amentacées — Urticées — Euphorbiacées — Aristoloches — Éléagnées — Thymélées — Laurinées — Polygonées — Chénopodées — Amaranthacées — Plantaginées — Plombaginées — Nyctaginées — Globulaires — Primulacées — Rhinanthacées — Acanthacées — Jasminées — Pyrénacées — Labiées — Personées — Solanées — Borraginées — Convolvulacées — Polémoniacées — Gentianées — Apocynées — Ébénacées — Rhodoracées — Éricacées — Cucurbitacées — Campanulacées — Composées — Dipsacées — Valérianées — Rubiacées — Caprifoliacées — Ombellifères — Saxifragées — Crassulacées — Portulacées — Cierges — Groseilliers — Salicariées — Onagraires — Myrtes — Rosacées — Légumineuses — Térébinthacées — Frangulacées — Berbéridées — Papavéracées — Crucifères — Capparidées — R

a avons déterminé 604 qui viennent spontanément ans la petite étendue de surface convexe et concave, de différentes élévations, expositions et positions, ui forme le système du Hautchamp ; et je crois evoir évaluer le *nombre des espèces de plantes* e la *Flore de cet embranchement* de montagnes, imitives en plus grande partie, à *celui approchant e mille*, en y comprenant les Hypoxylons et les utres plantes azotées. (Voy. §. 50, et la note * du ême paragraphe).

Les cinq sixièmes des plantes de la Flore du Haut-hamp se trouvent rapprochées de près, quant à leurs spèces, du corps de ce mont, et *dans l'enceinte éme du Ban de la Roche.*

---

§. 57. Quant au *contenu chymique* de ces plantes, l s'y trouve :

i. L'*Aqueux mucilagineux ;* dans les jeunes plantes du printemps, des Campanulacées (voy. au §. 48.), des Caryophillées, excepté le n.° 176 du Catalogue rapporté ci-dessus, des Chénopodées, et le n.° 232 ; — dans la plupart des Légumineuses, — des Malvacées, des Onagraires ; — dans quelques Polygonées ; — dans la plupart des Primulacées ; — dans quelques Valérianées ; et les n.os 216 (Geoffr. T. VII, p. 173.), 401.. Voy. d'ailleurs:

---

tées — Cariophyllées — Violacées — Cistés — Tiliacées — Malvacées — Géraniées — Sarmentacées — Méliacées — Hespéridées — Érables — Renonculacées. — *Voy.* l. c. p. 941 et suiv.

Fourcr. Conn. chym. T. VII, p. 152, aussi à la p. 136 et 141.

Le *Gommeux* : sur le tronc de tous les arbres drupacés; aussi sur l'Orme (voy. Fourcroy, p. 153); dans les Lichens, voy. Biblioth. physico-œconom. n.° VIII de l'an XI.

Le *Glutineux* : dans plusieurs semences céréales; dans les écorces du Houx (voy. Buc'hoz, Présent de Flore. Paris 1780, in-4.° T. II, p. 32-35, où il donne la manière d'en préparer la glu d'oiseaux); dans la plante et les baies du Guy; dans la racine des Aulx (voy. Journal de phys. Thermid. an XII) et de la Viorne mancienne; — dans la séve du Hêtre et du Bouleau; et dans les fibres ligneuses ou corticales de plusieurs plantes. Voy. Willdenow, l. c. §. 234; 5). et Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 305. — Quant au *Caoutchouc*, ou *Cacutschouc*, voyez ci-dessous, la lettre *e*.

L'*Albumine*, dans toutes les fécules vertes des plantes (Fourcroy, Conn. chym. T. VIII, p. 86, à comparer avec la p. 295 du T. VII); — dans les semences farineuses de différentes plantes; dans les Crucifères; dans la racine de la Scilla maritima (Willd. l. c. 6.), et donc peut-être dans celle de la Colchique? de plus dans la racine des Rumex, dits Patience; Fourcroy.

b. Le *Sucre* : dans la séve du Bouleau, de l'Érable (voy. au §. 63 la note 49); dans la racine du Froment rampant (ib. note 52), et dans celles de quelques plantes cultivées (Fourcroy, l. c. p. 156); — dans la moelle de la Berce branc-ursine (Bryant, zur Nahr. dien. Pfl. T. II, p. 84; mais voy. à la lettre t ci-dessous); dans le fruit de quelques Dryadées. — Sous forme de *miellée*

ou de *manne* et en suc exsudé, sur les feuilles du Charme, du Chêne, de l'Érable, du Genévrier, du Mélèze, de l'Orme, du Pin, du Sapin, du Saule, du Tilleul (voyez Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 157 et 170; voy. aussi 172, et Chaptal, Chymie végétale); — en efflorescence sucrée sur quelques Lichens; Fourcroy, l. c. p. 292.

Les *Acides:* malique; α, — citrique; β, — oxalique; γ, — acéteux; δ, et carbonique; ε: — [Les acides benzoïque et gallique, voy. ci-dessous aux lettres n et r. — *Les acidules* et *les sels*, voy. à la lettre q.] — dans la séve des arbres; δ. ε, p. ex. dans celle du Bouleau, du Charme, du Hêtre, de l'Orme (Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 132); — dans les fruits des Airelles, α. β.; — dans ceux de l'Alisier allouchier; α. β. (Willdenow, l. c. §. 234); — dans ceux des Cerisiers domestiques; α. β (γ. voy. Fourcroy, Annales de chym. T. III, p. 43 et 46. — Les Cerises contiennent un sel particulier, voy. ib. p. 30); — dans ceux du Cerisier à grappes; α. β; — du Fraisier de table; α. β; — des Groseilliers, piquant et rouge (α. Willden. l. c. §. 233) β; — de la Morelle grimpante; α. β; — du Pommier commun; α; — des Pruniers domestiques; α. β; et du Prunier épineux (α. Willd. l. c. §. 234); — du Ronce framboisier; α. β; — du Sorbier des oiseleurs; α. β. (et l'acide gallique, ainsi que dans plusieurs des fruits précédens, voy. la note 77, au §. 72); — du Sureau noir; α. β. — — Voyez, sur toutes ces plantes, Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 197, 205 et 312.

L'*Extractif simple* (Willdenow, l. c. §. 234; 7. — Voy. les Amers, p.): le Dent-de-lion, n.° 223. Voy. au §. 72; 13.

e. L'*Extracto-résineux* (Willdenow, l. c. 13) : dans les Caprifoliacées, p. ex. les n.os 81 et 82 (voy. §. 47); dans les Convolvulacées, Euphorbiacées, Frangulacées, Papavéracées, Personées, Violacées. — Voy. à la lettre b les exsudations sous forme de manne. — Les baies du Guy à fruits blancs contiennent du Cacutschouc ou de la gomme élastique; Willdenow, l. c. 12.

f. Le *Résineux* : dans les Conifères (v. Fourcroy, Conn. chym. T. VIII, p. 24; et Geoffroy, T. III, p. 434) et les Hypéricées, et dans les vésicules des feuilles de l'Orme (Mappus). —

Le pollen des fleurs, et la poussière du Lycopode; voy. et comparez entre eux Fourcr. Conn. chym. T. VII, p. 340; — Willdenow, l. c. §. 233, et Howard, dans le J. de phys. Nivôse an XIII, p. 61.

La *Cire*, dans le fruit du Laurier d'Apollon, et dans le pollen de presque toutes les fleurs; Willden. l. c. §. 234. — Voy. aussi Fourcr. l. c. T. VII, p. 339 et 346.

g. L'*Huileux gras* (congelable ou siccatif, voy. Fourcroy, l. c.), dans les semences des Crucifères (voyez la lettre t ci-dessous); — dans les semences émulsives des légumineuses (a. s.); — dans les semences de quelques Solanées (les n.os 455 et 456). Voy. ci-dessous, l; aussi dans celles des n.os 65, 66, 67 et 77 (Willemet, Pl. étoil. p. 94); — dans celles du n.° 95, et dans celles de la plante m. du §. 52.

L'huile obtenue par expression de la semence du Tilleul, a été comparée au Beurre de Cacao; Peyrilhe, Hist. nat. médic.

La cire; voy. à la lettre précédente.

h. La *Matière colorante* : dans les quatre substances qui précèdent celle-ci; Voy. d'ailleurs plus bas au

§. 64; et Bouillon-La-Grange, Manuel de chymie, T. III, p. 422 et suiv.

i. Le *Principe volatil inodore* : dans les Dipsacées, p. ex. le n.° 259. Voy. Buc'hoz, l. c. T. I, p. 378; les Rhinanthacées, p. ex. le n.° 437 (v. Buc'hoz, l. c. T. I, p. 136 et suiv.) et d'autres.

k. Le *Principe volatil azoté inodore* (voyez ici Willden. l. c. §. 233), dans les Crucifères, et la plante du n.° 434. Buc'hoz, l. c. T. I, p. 145.

l. Le *Principe vappide narcotique* [voyez Willd. l. c. 17)] : dans plusieurs Ombellifères, p. ex. les n.os 350 et 351; dans plusieurs Renonculacées, dans les Solanées (voyez ci-dessus à la lettre g.) et dans la plante du n.° 158; dans le pollen et la semence du chanvre (Peyrilhe, Hist. nat. méd. et Linné, Amœnit. academ.), et dans la plante du n.° 381, et au §. 73, le n.° 6 [27*]. Voyez leurs effets sur la constitution animale, dans le paragraphe suivant.

m. L'*Odeur mucide* : dans les Algues, les Champignons, les Hypoxylons. Voyez Vogler, Diss. de muscis et algis notioribus, valetudini servientibus (à Giessen, 1773), p. 27.

n. Les *Huiles volatiles odorantes*, agréables ou désagréables et *fugaces*, a) — (Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 368, et nos Élémens, I.er Tableau, *Æ.* f.) ou *aromatiques*, b) — a) : les Asparagées, les Caprifoliacées,

---

[27*] Peut-être faudroit-il distinguer les narcotiques *vappides*, c'est-à-dire, à principe stupéfiant qui ne se développe principalement que dans le ventricule, tels les n.os 455 et 456 des Solanées, le n.° 158 et les n.os 350 et 351 (v. le paragraphe suivant) des stupéfians simplement ou directement *volatils*; voyez les autres narcotiques de la lettre l.

les Drupacées, les Liliacées, les Ulmaires, les Rubiacées (p. ex. n.° 442; voy. Buc'hoz, l. c. T. I, p. 383), présentent plusieurs pareilles plantes; ajoutez-y les n.os 307. — On a trouvé au Ban de la Roche une odeur analogue à celle des clous de girofle, aux fleurs du Genêt à balais; c'étoit un matin avant le lever du soleil. — Chr. C. trouva une odeur délicieuse à la Mayanthème à deux feuilles, en Juillet 1805. — Feu M. Hermann reconnut une odeur très-suave de Primevère auricule ou de Fève commune, dans celle que répandit le soir la Lychnide dioïque en fleurs. — Comparez ces observations avec celle de Sprr, Alpen-Reise, T. I, p. XL. — b) Une grande partie des plantes amères; la plupart des Ombellifères; la racine de quelques Valérianées; celle du n.° 261; — la plante de la Flouve odorante (n.° 127): elle contient peut-être l'acide benzoïque, dont elle a l'odeur. V. Fourcroy, l. c. p. 187.

o. Le *Camphorique* (Annales de chymie, T. IV, p. 207): la plupart des plantes de la classe précédente; voy. d'ailleurs au §. 73, le n.° 1.

p. L'*Amer*: il est combiné le plus souvent à l'extractif, d. [Fourcroy, l. c. T. VII, p. 310 et suiv.] et au tannin, r. (voy. à la fin de ce paragraphe), dans les Composées, les Labiées (Schreber, de plant. verticill. unilab.); les Fougères (Gmelin, de filic. §. 6); et se trouve prédominant principalement dans les Gentianées (Voy. Ledelius, de Centaur. min. et Buc'hoz, l. c. T. II, p. 81 et suiv.).

Il existe aussi dans les plantes des n.os 317 et 460; — dans la Véronique officinale (Buc'hoz, l. c. T. I, p. 136 et suiv.) — et dans les Lichens (v. Dillenius), et dans les zestes des noix; v. Coste et Willemet, l. c. p. 139. — Voy. aussi Wedel, *Dissertatio de amaris.*

Les *Acidules*, savoir : l'acidule acétique, ou l'acétite de potasse, de chaux et d'ammoniaque α); — l'acidule malique ou le malate acidule de chaux β), — l'acidule oxalique ou l'oxalate acidule de potasse γ), — l'acidule tartareux ou le tartrite acidule de potasse δ), — accompagnent toujours l'extractif dans les extraits pharmaceutiques des plantes (Fourcroy, l. c. p. 312) et communément aussi l'amer ou quelque acide (voy. ci-dessus à la lettre c. et la remarque à la fin de ce paragraphe), et se trouvent d'ailleurs dans la Centaurée chardon-béni δ), — la Joubarbe des toits β) et plusieurs Sédums (v. Willdenow, l. c. §. 234); dans la Mélisse officinale δ), — l'Oxalide oseille γ); — dans le Rumex oseille γ), — et le Rumex petite-oseille δ); — dans les racines de la Germandrée ivette δ) et de la Germandrée petit-chêne δ), — de l'Ononis des champs δ), — de la Sauge officinale δ); — dans les baies du Vinettier commun α. β. [lettre c.; voyez Chaptal, Chym. vég. p. 126] et δ). Voyez Willden. l. c. §. 234.

Différens *Sels :* le Nitrate de potasse; dans l'Hélianthe annuelle, dans la Bourrache officinale (Baumé), dans la Vipérine commune (Buc'hoz, l. c. T. II, p. 70); — dans l'Achillée mille-feuilles, la Fumeterre officinale; dans le Laitron des champs (Willden. l. c. §. 233); — dans le Dent-de-Lion, v. §. 72, n.° 13; — dans plus. séves; Fourcroy, l. c. p. 133. — Peut-être ce sel ou un autre, ou un acidule, se trouve dans la Consoude officinale, dans les Dorines, dans la Véronique beccabunga, dans l'Impatiente n'y-touchez-pas (Geoffroy, t. VIII, p. 198); dans le Trèfle des prés et la Scabieuse des champs, dans les Mourons (Buc'hoz, II, p. 92), dans la rac. de l'Achillée sternutatoire, et dans celle de la

Carotte sauvage, laquelle est un fort diurétique (Buc'hoz, t. II, p. 290 et suiv.); dans l'écorce du Bouleau, qui est aussi diurétique (Mappus). — La racine de la Pulmonaire officinale contient un sel visqueux; Buc'hoz, l. c. p. 61. — Le Nitrate de magnésie, dans le Maïs (Willd. §. 233) : — le Phosphate calcaire, dans les Tétradynamistes (Willd. §. 234) : — l'Oxalate de chaux, dans plusieurs écorces et rac., dans la Rhubarbe (*ibid.*): — le Malate de chaux, en forme de vernis indissoluble dans l'eau, sur les feuilles de la Joubarbe des toits et de plusieurs Sédums (Fourc. l. c. p. 137). Voy. encore ci-dessous la lettre u.

r. Le *Tannin :* dans l'écorce, surtout des Amentacées, des Jasminées et autres (on a trouvé dans plusieurs l'acide gallique; v. Fourcroy, t. VII, p. 179); — dans le brou de la noix du Noyer commun (voyez Willd. l. c. §. 234, 8); — dans les Agrimoniées, les Amaranthacées, les Apocynées, les Cistes, les Dryadées; dans les Éricacées (voyez au §. 64); les Géraniées, excepté les n.os 292 et 293; — dans les Plantaginées, quelques Polygonées, les Rhinanthacées, les Rubiacées (Willemet, Pl. étoil.), la Verveine officinale (voyez Buc'hoz, l. c. T. I, p. 160); les Salicariées (Plusieurs de ces plantes contiennent l'acide gallique, qui existe aussi dans le brou de la noix, dans les galles et dans la sève du Chêne et du Hêtre; Fourcroy, l. c. p. 129 et 130. Willdenow dit que l'acide gallique est toujours uni au tannin dans les plantes astringentes; l. c. §. 234); — dans les Mousses (Heinz, de salubritate muscorum); les Fougères (Gmelin, consideratio filicum). Voy. ci-dessus les pl. amères, et Bouillon-la-Grange, Man. de chym. 2.e éd. T. III, p. 446.

La Fécule : dans la semence des Graminées (elles sont souvent glutineuses; voyez ci-dessus la lettre a.); ou dans les graines extractives des plantes légumineuses (Fourcroy, l. c. p. 277 et 285), ainsi que dans la tige ou la racine de la plupart des Graminées, selon Duchêne (voyez Buc'hoz, l. c. T. I, p. 345; voyez aussi Fourcroy, l. c. p. 273 et 274), et dans les racines du Gouet, de plusieurs Campanulacées, de la Colchique, des Crucifères (Fourcroy, l. c. p. 286), des Orchidées, de la Pivoine officinale et des plantes des n.os 155, 414; aussi dans les fruits des Rosacées pomacées (voyez Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 274 et 286), et dans beaucoup de Lichens, par exemple, la Cladonie des Rennes (Willdenow, l. c. §. 234). Voyez au §. 64 la note 47.

L'*Acre* [voy. Willden. l. c. 16], ordinairement combiné avec la fécule des racines féculacées, p. ex., de la Bryone, du Colchique, du Gouet, existe aussi dans les feuilles de cette dernière plante; puis dans la plupart des Capparidées; dans la Chélidoine, dans les semences de plusieurs Crucifères (voy. ci-dessus, g.); — la gomme du Lierre grimpant (Buc'hoz, II, p. 172); dans les Euphorbiacées; dans la séve et les feuilles du Frêne (Schrœer, vom Eschenbaum, §. 8); dans l'Iris faux-acore; dans le Lédon des marais (Mappus); dans quelques Polygonées; dans plusieurs Renonculacées; dans les Rossolis (Mappus); dans le Sédum âcre, dans les Daphnés; dans plusieurs Liliacées; dans la semence du Liseron des haies (Buc'hoz, T. II, p. 97); dans plusieurs Ombellifères ou différentes parties de ces plantes, par exemple, dans la moelle de la Berce branc-ursine; dans l'écorce de sa tige et dans sa racine (Gmelin, Fl. Sibir. I, p. 214; ou Bryant, l. c. Voyez ci-dessus à la lettre.

b.); dans la racine du n.° 341 (Buc'hoz, l. c. II, p. 276); dans la plante 349, ibid. p. 355.

---

u. Plusieurs *Substances minérales*, différentes pour leurs espèces et leur quantité, suivant l'époque de la végétation et la partie de la plante qui en fait le siége; les *sels alcalins*, de potasse et de soude, puis les *phosphates terreux*, de chaux et de magnésie, sont les substances les plus abondantes dans les plantes vertes et herbacées, et dans l'état d'accroissement et de végétation de toutes leurs parties, ou dans les bourgeons des arbres : les premières substances y forment alors la moitié ou les trois quarts du poids des cendres de ces parties; les dernières sont plus abondantes dans les semences à l'époque de leur maturité, ainsi que le *phosphate de potasse*. A cette époque de la végétation, le carbonate de chaux est plus abondant dans les feuilles et les tiges; il l'est toujours dans l'écorce, et surtout dans l'aubier et dans le bois des arbres. — La *silice* (qui fait une partie constituante des fibres corticales, v. Willdenow, l. c. §. 233) abonde dans les Graminées, et en général dans les feuilles des plantes, en automne; à cette époque les *oxydes de fer* et de *manganèse* prédominent dans les pédicules. (*)

Le fer forme, d'après Chaptal (Chymie, T. III, p. 160 ou suiv.), près d'un douzième du poids des cendres des bois durs, tels que le Chêne. — Voy. les observations de Sage sur l'*or* retiré de la Callune bruyère, dans le même ouvrage. D'ailleurs la *potasse*

(*) De Saussure, fils, Recherches chymiques sur la végétation. Paris, 1804, pag. 271 et suivantes.

abonde dans les Fougères, le Saule jaune, le Prunier épineux, le Gouet commun; dans le Polygone sarrazin (*). On retiroit cette substance, au pays, de l'Épilobe à épi. DARCET a retiré d'une livre de cendres de bois de Hêtre une once de sulfate de magnésie (CHAPTAL, l. c.); — SCHEELE a vu la chaux s'effleurir en carbonate, sous l'écorce du Frêne (CHAPTAL, l. c.): cet arbre paroît contenir un sel muriatique, d'après SCHRŒER, vom Eschenbaum, au §. 8. — Voyez plus haut, quant aux sels et aux acidules, à la lettre *q*. — Le *soufre* libre existe dans la racine des Rumex, dits Patiences. (Deyeux; voyez CHAPTAL, Chymie vég. p. 160 ou suiv.). — Le *Phosphore* et le soufre existent dans les Crucifères (WILLDENOW, l. c.) —

Remarquez que l'acide, le mucilage, le sucre; — l'acide et le tannin (p. ex. dans les numéros 99, 271 et suiv.); — l'acidule et l'extractif; l'âcre et la fécule, ou l'âcre et le principe volatil azoté (p. ex. dans le n.° 334 et suiv.); — l'amer, l'astringent et les odorans aromatiques; — ou bien l'amer et le résineux; — le camphorique et l'huileux volatil; — *coexistent* souvent dans l'état de mélange, ou cohabitent souvent le même lieu: voy. ci-dessus l'amer, les acidules, le tannin, l'âcre. — D'autres substances paroissent s'exclure l'une l'autre: telle l'albumine et un acide; puis l'acide acéteux, libre dans les séves, et l'acide carbonique, libre ou uni à quelque base. Voy. FOURCROY, Conn. chym. T. VII, p. 132 et p. 296.

Classification des plantes selon leurs principes: voy. Élémens E; *f.* p. 22.

---

*) Voyez Bibliothèque phys. œc. an XI, n.° XI.

§. 58. Les Mucides, les Vappides, et les Acres, renferment les principales plantes dites vénéneuses; l'Agaric moucheté; — l'Actée en épi, les Aconits, l'Atropa bella-donne, la Ciguë, la Dature stramoine, la Jusquiame noire, la Parisette; — la Colchique d'automne, les Daphnés, la Renoncule flammète; — elles habitent la plupart des lieux ombragés, ou fimeteux, ou marécageux.

L'*Aconit napel* occasiona la mort à un homme, à la dose d'un scrupule; une drachme tua un chat, deux drachmes un loup : — cette plante cause des douleurs, des anxiétés, des lipothymies, des convulsions, en la portant simplement dans la main; c'est ce qui est arrivé dans les Alpes, au rapport de Vicat. Pl. vénéneuses, p. 8.

L'*Atropa bella-donne*, fade au goût et âpre, d'une odeur et saveur nauséabondes, exerce un effet d'astriction sur les membranes muqueuses, le canal intestinal, le système des voies urinaires, et produit un resserrement de la gorge; la sécheresse du gosier accompagnée d'un sentiment de brûlure; — des douleurs du bas-ventre, des ténesmes, et des urines copieuses le plus ordinairement : — le *principe vappide paroît se développer* dans une seconde période, qui est suivie de l'affection nerveuse : tuméfaction de l'abdomen, — vomissement; — visage rouge, tuméfié; — assoupissement, — les yeux proéminens; — impossibilité de verser des larmes; — pouls serré, — circulation gênée, — anxiété; — enfin réaction cérébrale, délire maniaque [28]. Voyez Faber, Strychnomanie, et autres

[28] Les militaires français stationnés dans l'Albis près Zurich, l'an

ouvrages annoncés dans les Élém. L'autopsie cadavérique ne démontre aucune trace de cautérisation des parties; voy. *ibid.*

La *Dature stramoine* enivre à la dose d'une demi-drachme, et tue à celle de deux drachmes; une femme est morte pour avoir pris une drachme de la semence de cette plante. La dose médicale, prise un peu trop forte, élargit la pupille; la vue se trouble, la tête s'étourdit, le malade balbutie, différentes parties du corps sont paralysées. — Tous ces symptômes disparoissent dans l'intervalle de vingt-quatre à quarante-huit heures (*).

La *Jusquiame*. Douze grains de sa semence ont produit des accidens; un demi-scrupule peut tuer. Un élève de Boerhaave se jouoit en quelque sorte de tous les poisons végétaux; mais il fut atteint de folie et d'hémiplégie pour avoir avalé de la semence de Jusquiame. (**) — L'huile de Jusquiame, employée à la dose médicale, cause un léger vertige et des étourdissemens, sans autres suites; mais son usage en friction, trop long-temps continué, peut devenir dangereux (voy. Rave, Beob. und Schl. 2.e vol. p. 99). Elle a eu un effet semblable, donnée en lavement, à la dose de trois drachmes.

IX, ayant mangé des baies de cette plante, qu'ils prenaient pour des cerises que les grands seigneurs avoient autrefois coutume de manger chez eux, furent atteints d'un délire jovial, et tous, au nombre de plus de douze, furent parfaitement rétablis par nos chefs d'ambulance, MM. Gonnel et Ménier, officiers de santé de première classe, sous les auspices desquels j'eus l'avantage de servir.

(*) Voyez Allgem. med. Annal. 1800; Avril, p. 386.

(**) Hufeland, J. V. 4; p. 901. — [Voyez aussi Buc'hoz, prés. d. a Fl. fr. T. II, p. 125 et suiv.]

J. G. B., bergeron au Ban de la Roche, ayant mangé deux baies de la *Parisette à quatre feuilles*, qu'il trouva d'un goût agréable et huileux, eut des gonflemens au point de manquer d'étouffer, des douleurs cuisantes qui faillirent lui faire perdre toute connoissance, des convulsions affreuses à le jeter par terre. — Enfin il eut le bonheur de rendre ces baies par le vomissement. Une soif ardente l'ayant saisi, il but beaucoup d'eau fraîche, — vomit encore, et se trouva mieux, quoique épuisé de fatigue. Ses forces revinrent peu à peu, et il fut parfaitement rétabli le même jour.

Did. Cl., bourgeois de W., n'ayant au printemps plus rien à donner à sa vache, fit le tour de son pré pour chercher quelque herbe. Il trouva la *Colchique d'automne*, força sa vache d'en manger : elle en périt. — Un homme de Neuwillers avoit préparé la semence de cette plante, pour faire périr la vermine des veaux; sa fille par mégarde la mit dans l'auge du porc, qui en mangea et périt de même. — Des enfans de la même paroisse, ayant apporté chez eux leurs tabliers pleins de la fleur de cette plante, en donnèrent aux porcs, qui en périrent.

Les suivantes ont encore un effet plus ou moins alarmant ou dangereux sur la constitution de l'homme, en particulier ; savoir :

La *Digitale pourpre :* elle cause des nausées, la somnolence, une diminution de la vitesse du pouls (pas de dépression de sa force); — arrivé à soixante-dix ou soixante pulsations par minute, le pouls devient intermittent ; il survient quelquefois des vomissemens violens, particulièrement chez les personnes d'une cons-

titution délicate. Ces symptômes doivent faire suspendre l'usage de la plante (voy. au §. 72; 15). Il est dangereux de porter la diminution des pulsations à moins de quarante à la minute. — Le sentiment de malaise qu'éprouve la personne qui use de la Digitale, se fait sentir par des intervalles, pendant les premiers jours qu'elle en fait usage, mais disparoît ensuite totalement, sans avoir produit d'autres incommodités.

L'*Euphorbe*, cyprès et autres espèces qui, à trop forte dose, causent un mal d'estomac et la superpurgation. Voy. au §. 72. b) 3. f.

L'*Ivraie enivrante* : elle a causé la mort à un homme qui, par avarice, en avoit fait faire du pain, et n'y avoit ajouté qu'un cinquième de blé (*). — M. Kirchheisen (**) croit que la Raphanie (Kriebel-Krankheit) est due à l'effet délétère de cette plante, effet qu'il éprouva sur lui-même. Il pense par-contre que le seigle ergoté (Mutterkorn) est tout-à-fait étranger à la cause de cette maladie, que Linné attribuoit au mélange des graines du *Radis sauvage* (n.° 250) avec celles du froment, du seigle ou de l'orge (Voy. Pinel, Nosographie; 2.e édit. T. III, p. 246, et J. S. Hermanni, Abhandlung von der Kriebel-Krankheit; Cassel, 1774, in-8.°). — Le *Brome-seigle* doit aussi enivrer les hommes et les poules. Voyez Buc'hoz, l. c. T. I, p. 284.

Le *Laurier apollon* : douze de ses baies ont donné la mort à une jeune fille qui les avoit mangées.

La *Morelle douce-amère* (ou mieux M. amère-

(*) Mémoire de l'acad. de méd. T. I et II.

(**) Dans différens ouvrages publiés par cet auteur, et qui se trouvent annoncés dans les Allgem. med. Ann. 1800; Juin, p. 593.

douce) : trente baies de cette plante ont tué un chien, en trois heures de temps.

Le *Pavot somnifère :* trois tasses de la décoction de sa capsule ont tué un garçon de douze ans ; sa mère l'avoit obligé de les boire pour le faire suer. (*)

Voyez, sur les qualités vénéneuses que doivent contracter par l'âge les racines du *Persil* et du *Panais*, D. Jawandt, Med. Nat. Zeit. 1798. Intellig. Bl. *Mai*); et sur les qualités vénéneuses ou non vénéneuses de la Ciguë commune, voyez Buc'hoz, l. c. T. II, p. 302 et suivantes.

Sloane, dans les Transact. philos. de Londres, au n.° 203, doit parler de l'effet vénéneux de la Mercuriale annuelle. — Voy. sur les effets délétères de l'*Agaric moucheté*, Coste et Willemet, l. c. et d'autres auteurs.

Les auteurs attribuent au *Sureau à grappes* les mêmes qualités qu'à l'Atropa bella-donne : Buc'hoz.

Les antidotes des Vappides sont les acides végétaux, le vin généreux, ou la thériaque, donnés pour prévenir le développement du principe flatueux; — les incrassans, pour les poisons âcres; le camphre, comme antidote des Daphnés ; et les boissons et les lavemens vinaigrés, contre les effets violens de l'Arnique de montagne prise à trop forte dose ; — l'opium ou simplement l'eau en boisson abondante, pour le sentiment de chaleur dans le gosier, causé par le camphre (**); — en général, pour toute espèce de poison, les évacuans par le haut,

(*) Med. Nat. Zeit. Avril, 1798.

(**) Hufel. J. der pr. H. 5.e vol. 1.re part. p. 3.

dans les premières heures de l'empoisonnement, — plus tard les purgatifs, — enfin les lavemens et les sudorifiques. — Les décoctions extractives des plantes tannines arrêtent l'effet d'une trop forte dose de tartrite de potasse antimonié. (*)

Pour les effets salutaires des plantes énumérées dans les paragraphes précédens, sur la constitution animale, voy. aux §§. 66 et 65.

---

§. 59. De huit à neuf mille arpens compris dans l'enceinte du Ban de la Roche (voy. au §. 5), trois à quatre mille sont occupés en *bois;* deux mille en *pâturages*, dont la vingtième partie, ou cent arpens environ, est convertie tous les ans en *tripoux* [treboux ou tribus (**)]. Trois mille arpens forment les *propriétés particulières*, et sont employés : 1800 ou 1500 en *terres labourables*, dont 600 cultivés en seigle; 4 à 500 cultivés en avoine, faute d'engrais; 4 à 500 le sont en pommes de terre : — l'autre moitié, de 12 à 1500 arpens, est en *prés* ou en jardins [29]. Les terres employées en chanvre et lin ne font pas un vingtième des terres labourables.

(*) Fourcroy, Conn. chym. T. VII, p. 249.

(**) Voyez ci-dessus la note [25[4]].

[29] « Les *jardins* avec les *enceintes des villages* pourroient être « portés à une centaine d'arpens de surface, mais qui ne doivent « porter aucune diminution dans l'évaluation que l'on donne des pro- « duits de ces terres, vu que dans leur distribution on a pris l'arpent

Le *rapport* des terres boisées est de quatre-vingt à cent mille cordes de *bois*, ou de 258645 à 323306 stères, nouvelle mesure (la corde de Strasbourg, de six pieds de long et six pieds de haut, dont le bois a trois pieds et demi de long, est évaluée à 3,23 stères). Le rapport des bonnes prairies, c'est-à-dire de celles situées au-dessous des villages et qui en reçoivent les égouts, est de dix, douze, jusqu'à quinze quintaux de *foin* par cent verges de dix pieds quarrés (surface égale à 105 mètres quarrés); et de quatre, six, jusqu'à huit quintaux de regain par an (le quintal, ancienne mesure, fait 4 myriagrammes et 89 hectogrammes, nouv. mesure). A Foudai il y a environ les $\frac{7}{8}$ de pareilles prairies, à Waldbach les $\frac{6}{8}$, à Belfous les $\frac{4}{8}$, à Belmont les $\frac{2}{8}$. Les prairies les plus élevées au-dessus de Belfous et de Belmont, produisent à peine un quintal sur cent verges [30]. Le rapport des terres labourées en seigle, à raison de deux à trois pour un de semence, ou de 5, 6, 7 et huit sacs (de six boisseaux) par arpent, est de cinq mille sacs, calculé d'après la dixme que payoit

---

« français de 48400 pieds quarrés, tandis que dans l'évaluation des « produits par arpent on a suivi l'ancienne pratique du pays, qui fixoit « l'arpent à 40000 pieds quarrés. » *S. Scr. Voyez* la note 43 au §. 62.

[30] C'est un foin aromatique, abondant en Livêche méum, dite Fenouil des Alpes, et dont les bêtes, une fois qu'elles y sont habituées, ne peuvent plus se passer. On dit en proverbe que *le cheval de Belmont ruine l'homme*, quand il est emmené hors du pays. Un autre proverbe qui existe à Belfous, sur le compte du Carex en gazon, porte que cette herbe *fait de beaux chevaux et maigres vaches.*

autrefois le Ban de la Roche (le boisseau de Strasbourg ancienne mesure contient 18,57 litres); — en avoine, le rapport est de cinq cents sacs. On compte, sur chaque commune, un rapport de cinq à six sacs de froment, soit d'été, soit d'hiver, par an. — Le rapport du pays en *pommes de terre*, à raison de seize et au-delà pour un de semence, ou de 100 sacs environ par arpent, est de cinquante à soixante mille sacs de quatre boisseaux [31]. — Le chanvre suffit à peine pour la consommation qu'on en fait dans le pays; — pour le lin, voy. plus bas, à la fin de ce paragraphe.

La *proportion des produits* des champs et des prairies, relativement aux régions où ils se trouvent, étant fixée à l'unité pour la région chaude et pour la région tempérée inférieure (voy. au §. 40), c'est-à-dire pour Rothau, Foudai, Zollbach et Waldbach; — celle des champs et prairies de la région tempérée supérieure, ou de Belfous, Wildbach, Neuwillers, n'en forme que les trois quarts. — Celle des régions froides, c'est-à-dire du Pendbois, de Belmont, de la Hutte, n'en fera pas même la moitié [32]. — D'ailleurs

[31] L'an 1778, année de disette, trois sacs de pommes de terre ne rapportèrent que dix-huit sacs au Petit-champ. A la Belle-côte, une attelée, ou le quart d'un arpent, donna, en 1777, trente-six sacs; ce qui auroit fait l'arpent cent quarante-quatre sacs. (*Annales du Ban de la Roche*, commencées l'an 1770 par le ministre actuel, desservant la paroisse de Waldbach).

[32] Il y a, sur la hauteur de Belmont, des prés où la femme peut emporter le soir dans son tablier tout le foin que son mari a fauché pendant toute une forte matinée. *Annales du Ban de la Roche.*

chaque commune a trois différentes hauteurs à observer dans ses terres pour leur rapport, savoir : 1.° les terres basses, qui sont les plus fertiles, vu le moins de peine qu'il y a de les engraisser ; elles reçoivent aussi tous les ans une partie de l'engrais des terres situées plus haut : 2.° les terres de moyenne hauteur, ou du milieu des coteaux ; elles ne regagnent pas d'en haut ce qu'elles perdent d'en bas : 3.° les plus hautes et les plus pénibles à engraisser ; elles perdent sans rien recevoir [33].

La différence de la fertilité des lieux se remarque aussi dans les *époques* différentes où se font les *récoltes* dans ces diverses régions. Elle est déjà plus en retard à Foudai qu'à Rothau, peut-être de huit jours ; elle l'est d'une quinzaine de jours, à Waldbach, par rapport à Rothau ; et à Belmont et à la Hutte elle est de quatre semaines plus en retard qu'à Foudai. L'avoine, dans ces dernières régions, ne parvient ordinairement

---

[33] Mon Père trouva que la *terre* du sillon supérieur d'un pareil champ [dit le vieux champ, situé au bas d'une partie de la petite forêt, voyez Pl. II, c)] *contenoit* de terreau pur 0,0 onces ; de terreau mêlé d'argile 0,5 d'once ; d'argile 2,0 ; de sable 7,5. — La terre du sillon inférieur contenoit de terreau 2,0 onces ; de terreau avec un peu d'argile, 1,25 ; de sable, 6,75 onces. Il n'y a que la culture des champs inférieurs, ou des champs moyens, qui donne quelque bénéfice ; les autres donnent de la perte, en proportion de l'élévation du terrain. On estime généralement la perte des champs les plus élevés jusqu'à dix-huit francs par arpent. (*Annales du Ban de la Roche.* Voyez encore ci-dessous, à la note 40.) Chaptal, dans ses Élémens de chymie, 2.e édit. T. III, p. 11, rapporte la meilleure proportion des terres pour la culture du blé.

sa maturité qu'après que le givre a passé par-dessus; e seigle y reste deux mois de plus dans les champs u'à Foudai. On avoit semé, dans les tripoux du olomont (ban inférieur de la région de Belmont), u seigle, avant la Saint-Louis, qui tombe le 25 Août, t on ne le moissonna l'année suivante qu'après la ême époque, de façon qu'il resta dans les champs endant 13 mois. On le sème d'ailleurs ordinairement n Septembre, pour le moissonner en Juillet. Les erres situées au-dessus de Belmont ne produisent resque point de seigle ni de froment d'hiver, à ause du long séjour qu'y font les neiges; mais l'a- oine et le froment d'été y réussissent aussi bien que ans les fonds : la première cependant ne mûrit que ar la gelée [34].

La *consommation* des denrées en semence est, our le seigle, en raison d'un sac jusqu'à 8 bois- eaux par arpent; en total, de mille sacs; et pour es pommes de terre, en raison de cinq boisseaux nviron par arpent, de trois mille sacs en totalité. a consommation du bois est de trois mille cordes, u'on peut réduire à 2000, les branches et les tocs herchés dans les forêts pouvant compenser environ n mille de cordes de bois [35]. (Mille cordes de

[34] *Il y avoit* d'excellentes prairies autrefois dans ces mêmes ontrées; mais elles sont devenues stériles et sèches depuis les grandes oupes de bois qu'on y a faites. Ce n'est que depuis cette époque qu'on cultive avec plus d'avantage les seigles, plante céréale très-sensible x brouillards dans le temps de la floraison.

[35] Depuis une vingtaine d'années, les branches d'arbres et les

bois, ancienne mesure de Strasbourg, font 3233 stères, nouvelle mesure; voyez le commencement du paragraphe.) La corde coûtant 6 francs d'achat, dans le bois, et autant la façon avec le voiturage, ou 12 francs la corde livrée sur place, la consommation de cette denrée fait un objet de 24 mille francs de dépense par an, pour le pays. Les fourrages se consument entièrement sur les lieux, et ne suffisent pas même à l'entretien des bestiaux nécessaires pour les engrais. Un boisseau de seigle par tête, chaque mois, fait deux sacs l'année, ou six mille sacs pour la consommation qu'on en fait dans le pays. Un sac de pommes de terre par tête, chaque mois, fait en tout une consommation de trente-six mille sacs. (*)

Il y a un *déficit* de denrées, en seigle, de deux mille sacs, tous les ans.

Il y a de *disponible* cinq cents sacs d'avoine et onze mille sacs de pommes de terre, formant une *valeur* de trois mille cinq cents francs pour la première denrée, à raison de 7 francs le sac, et de trente-trois mille francs, pour la seconde denrée, à raison de 3 francs le sac; en tout la somme de 36500 francs. Déduction faite du prix de l'achat des deux mille sacs de seigle que réclame la consommation du pays, c'est-à-dire la somme de vingt-quatre mille francs, il reste de *bénéfice* la somme de 12500 fr.

---

bois secs ont fourni la moitié, ou au moins le tiers, du bois de chauffage à l'habitant du Ban de la Roche.

(*) Voyez au dernier paragraphe la note 81, sur la population du pays.

Le *bétail* consiste en vaches, sept à huit cents ièces; en chevaux, deux cents; bœufs, cent; jeunes êtes de ces trois espèces, cinq cents; — en chèvres, rois cents; en porcs, autant; et en moutons près de ent cinquante. Son *produit* actuel en beurre est de leux livres par semaine pour chaque vache, pendant euf mois de l'an, ce qui fait soixante-douze livres ar an, ou, pour les huit cents vaches du pays, la uantité de 50 mille 600 livres pesant (la livre, ncienne mesure, vaut 489,51 grammes, nouv. me- ure). La consommation par semaine pour chaque mille étant celle d'une livre et demie, celle que ront six cents familles sera par an de 46800 livres esant : restent disponibles 9800 livres pesant, qui, raison de 60 centimes (12 sous) la livre, font ne somme de 5880 francs. Les cent bœufs élevés ans le pays peuvent, en quatre ans, par leur vente, aire une somme de neuf mille six cents francs, ou ar an 2400 francs. Deux cents chevaux, vendus à âge de cinq ans, à raison de cent vingt francs, feront somme de vingt-quatre mille francs, ou par an 800 francs. Huit cents vaches élevées dans le pays t remplacées par des genisses dans l'espace de six ns, pourront être vendues quarante-huit francs, ièce; ce qui fait trente-huit mille quatre cents francs, u par an 6400 francs. Trois cents porcs engraissés, hacun vendu à douze francs de bénéfice, la valeur es pommes de terre fourragées ayant été déduite u prix de la vente, font encore 3600 francs par an. a somme des produits annuels tirés du bétail sera

donc de 23080 francs. Deux chèvres donnent en autant de lait qu'une vache qui court les montag mais pas autant de beurre; cependant ce lait, avec les pommes de terre, peut servir de graisse [

Le produit moyen tiré du *lin*, fixé à trois c livres pesant, et vendu à raison de cent vingt ce mes (24 sous) la livre, fait par an 360 francs, ajoutés aux 12500 francs de bénéfice retiré des ter et aux 23080 francs de bénéfice retiré du bétail, la somme totale de 35 mille 940 francs, présen à peu près le montant de tout ce qui se vend du pays, où le revenu de tout le Ban de la Roc lequel, réparti sur six cents ménages, ne donn *chacun que* 59 francs 90 centimes. — Voy. au §.

§. 60. L'*amélioration* que chaque individu pour porter dans l'état actuel de l'œconomie rurale et mestique, exposé ci-dessus, rouleroit sur l'augm tation des engrais *a*) ; pour donner, par exemple la culture de denrées plus lucratives, une partie terres qui ne produisent que de l'avoine : — l'augmentation des fourrages *b*) ; pour augmenter, exemple, les produits des bêtes et pouvoir les nou à l'étable : — sur l'échange de quelques pratiq nuisibles, contre des pratiques plus avantageuse l'agriculture *c*).

a) Tourner sous terre, dans les champs élev

---

[36] Le climat du pays (voy. au §. 42) ne paroît guère prop la *culture des abeilles*; si une année elles prospèrent et promet quelques succès, elles dépérissent l'autre.

et la charrue à la main, des plantes succulentes, qu'on y auroit semées, telles que le sarrazin, les navets... ; — y enterrer, après la récolte des pommes de terre, de cette plante ; — répandre sur les prés les gazons et les terres enlevées des rigoles. — Voy. ici ROSCHER, vom Flachsbau ; Zittau et Leipsic, 1787, in-8.° ; *le Chap.* 1.er

b) Les feuilles de chêne, séchées légèrement, mises en fermentation et saupoudrées de sel, donnent un bon fourrage pour l'hiver et pour l'été ; — les feuilles d'acacia peuvent servir à nourrir les vaches et à engraisser les porcs ; — les orties, semées dans les places rocailleuses et perdues d'ailleurs pour l'agriculture, forment encore un bon fourrage (qui est même un préservatif contre les épizooties, usité en Suède : obs. de M. VILLARS, professeur).

c) Fourrager les bêtes à l'étable ; enfumer les tripoux, et enfumer davantage les champs labourés ; — établir des prés artificiels, soit en augmentant la culture du trèfle, soit en cultivant le brome [37], ou la betterave champêtre.

En supposant la moitié de quatre cents arpens, ensemencés d'avoine dans l'état actuel, convertie en

---

[37] C'est le *Bromus tectorum* de Linné, que M. Salzmann fit passer aux habitans du Ban de la Roche, il y a environ quatre ans, au nom de la Société des sciences, agriculture et arts, de cette ville. Sébastien SCHEIDECKER a fait sur la culture de ce gramen des essais qui lui promettent les plus heureux succès. C'est de lui que je tiens la plupart des observations agricoles que j'allègue dans les différens paragraphes de cette partie. Voyez la préface, à la fin.

prairies artificielles portant de l'herbage ordinaire, ce qui feroit huit cents attelées, ou le produit d'une attelée, à ajouter, par vache, au fourrage qu'elle reçoit à l'étable pendant l'été, quand elle revient du pâturage; on verroit celle-ci donner le double de lait et de crême, et continuer d'en donner au moins pendant quarante semaines, au lieu de trente-six: ce qui donneroit de disponible en tout 73200 livres de beurre par an, qui produiroient 43920 fr. au lieu de 5880 fr. La valeur des vaches augmenteroit du quart, et elles vaudroient ensemble 8000 francs, au lieu de 6400. Les deux pots de lait caillé, disponibles par jour, faisant près de six cents pots par an, donneroient environ cent fromages de ménage, qui feroient trente francs en les vendant trente centimes (6 sous) pièce; le produit de huit cents vaches, en pareil objet, feroit par an 24000 francs. Toutes ces évaluations sont beaucoup au-dessous de leur réalité.

La seizième partie des mêmes terres, ensemencées jusqu'ici en avoine, mise en trèfle, procureroit l'avantage de pouvoir fourrager la vache à l'écurie, ce qui doubleroit encore le produit précédent [38]; la vache, au lieu de quarante-huit francs, en vaudroit jusqu'à 72, et au lieu de quatre charretées d'engrais, elle en fourniroit huit. Au bout de trois ans, on tourneroit le trèfle, pour planter dans ce terrain des pommes de terre, puis du seigle, sans avoir besoin de l'en-

[38] Sébast. Scheidecker a nourri, à l'étable, une vache qui lui donnoit dix livres de beurre par semaine.

graisser. En faisant ainsi le tour de ses terres, le propriétaire les amélioreroit toutes successivement, et gagneroit encore l'avantage de ne pas voir son terrain se perdre par les labours, qui alors deviendroient moins fréquens [39]. Cent verges (voyez §. 59, au second alinéa) d'un pareil pré artificiel produisent, la première année, deux récoltes, ensemble de 6 à 9 quintaux de fourrage. La seconde année, on les fauchera trois ou quatre fois, et elles produiront autant de fourrage que cent verges de bons prés. Si le pré artificiel est ensemencé de *Brome*, on pourra le faucher trois ou quatre fois dès la première année, et jusqu'à six fois les années suivantes, de façon que son produit surpassera, en un an, celui d'un bon pré pendant dix à douze ans [40].

---

[39] Les neiges qui séjournent plus long-temps le long des rains ou des pentes abruptes des champs, et qui par un dégel lent font périr sous elles les grains qui germent et poussent, rendent impraticable au pays l'*élévation de petits murs*, proposée pour convertir les champs plus ou moins inclinés des montagnes en espèces de terrasses.

[40] L'Esparcette cultivée, ou le Sainfoin, n'a point prospéré au Ban de la Roche. Mon Père a fait diverses autres tentatives pour l'introduction d'arbres fruitiers, d'herbages productifs, et de plantes légumières ou céréales. Il a été assez heureux cependant pour voir la culture du *trèfle* réussir en plusieurs endroits du pays, et être adoptée par ses habitans. Le sol du Ban de la Roche n'est pas toujours seulement un fond rocailleux, mais le plus souvent c'est un tuf serré, ou une croûte dure de terre glaise et de sable, dénuée de tout principe extractif, et qui d'ailleurs ne donne pas entrée à la moindre radicule. (Voyez au §. 30.)

La *petite espèce de maïs* que M. le professeur Hammer a envoyée

Pour améliorer les prés élevés et situés au-dessus des villages, il faudroit de temps à autre les convertir en parcs, où l'on feroit séjourner les jeunes bêtes pendant l'été.

Quant à la consommation du bois sur les foyers et à feu libre, les fourneaux-potagers font une épargne d'environ un tiers, et les potagers, dans les cuisines, font une épargne du cinquième ou sixième de la consommation ordinaire.

§. 61. *Une réforme* générale dans la distribution plus avantageuse des terres, et pour le climat physique du pays (voy. la note 34 au §. 59 et le §. 44) et pour la fertilité de ses terres, consisteroit :

1) A ne conserver que quelques centaines d'arpens de pâturages maigres, ou en pelouses, pour l'ébat des jeunes bêtes, et à faire successivement plusieurs *semis en bois*, jusqu'à la concurrence de cinq mille arpens environ; à consacrer pour cet objet dans chaque commune, tous les quatre ans, le canton de tripoux qui auroit été défriché et cultivé l'année précédente : ce qui feroit six, huit à neuf arpens, chaque fois. Il conviendroit d'y semer de l'Acacie (voy. Hess, Cultur und Benutzung der Akazie; Prag, 1790) et des Châtaigniers (voy. Par-

---

au Ban de la Roche, et qui doit être peu épuisante, quoique très-précoce ou prompte à mûrir, pourroit d'autant mieux réussir dans ces cantons, que ce pays se trouve en-deçà de la ligne du maïs cultivé en France. Voyez la carte botanique de France, dans le 2.e vol. de la Flore française. Voyez encore ici le §. 62.

MENTIER, Traité de la Châtaigne; Paris, 1780, in-8.°), si le terrain étoit un peu gras, exposé au soleil, et à l'abri des plus gros vents; de mettre ces semis en défense pendant cinq ou six ans, époque où l'on pourroit commencer à exploiter les feuilles et les branches de ces nouvelles plantations, récolte qui pourroit se répéter tous les quatre ans. — Sur les hauteurs battues par les vents on semeroit, après un léger labour, du Sapin, du Chêne, du Hêtre, du Plane, du Bouleau, en même temps que du seigle, dont on laisseroit *le chaume sur pied* lors de la moisson, pour le faire servir d'appui et d'abri aux jeunes plantes qui poussent [41]. — On laisseroit ce dernier semis en défense pendant dix à douze ans; son exploitation ne commenceroit qu'à quarante ans, peut-être à trente, même à vingt. Au bout de quarante ans, la moitié des pâturages de chaque commune seroit convertie en bois par ce procédé; et les mille nouveaux arpens boisés porteroient vingt à vingt-cinq mille cordes de bois, ce qui feroit cinq à six cents cordes à exploiter par an, outre l'utilisation des branches et de plusieurs jeunes arbres : en tout une épargne de dépense pour le pays de plus de sept mille francs. — (Voyez aussi l'ouvrage de BOLET, sur la culture du mûrier blanc et du *peuplier d'Italie*,

[41] C'est la pratique que mettoit en usage M. SCH., œconome-amateur, dans les entreprises de cette sorte, qu'il fit en Suisse dans les environs de Zurich, et aussi dans le département du bas Rhin, dans les environs de Wissembourg.

Dijon 1766, et autres ouvrages indiqués dans les Élémens.) — Une fois que l'exploitation de la *tourbe du Hautchamp* seroit commencée, 4 mille 800 toises cubes, ou 18234 mètres cubes, pourroient faire une épargne de quatre cents cordes de bois (c'est-à-dire de mille 293 stères), en supposant que la toise cube de tourbe équivaille à la demi-corde de bois. (Voy., sur l'usage de la Tourbe, TRÉBRA, de l'intérieur des montagnes, p. 84 et suiv.)

2) A convertir une autre partie des pâturages en champs labourables, et ceux-ci ensuite en *prairies artificielles;* en faire de même de la moitié des terres ensemencées jusqu'ici en avoine, et encore d'une partie des terres plantées jusqu'ici en pommes de terre, sans voir diminuer pour cela la récolte de cette dernière denrée, les terres étant devenues plus productives; — à porter par ce procédé la quantité de terrain employée en prairies tant naturelles qu'artificielles, au *quintuple* de celle des terres labourables. — Comparez cette proposition avec celles de MIROUDOT, Mémoire sur le Ray-grass; Nancy, in-8.°, nouv. édit. à la p. 36 et suiv. — et consultez encore sur cet article les ouvrages intéressans de GLEDITSCH : über das norwegische Beinbruchgras, Berlin, 1787, gr. in-8.°; et SCHREBER, vom Grasbau, Leipzig, 1763, in-8.°

3) A augmenter la quantité des *arbres fruitiers* dans le pays, en établissant, comme l'avoit proposé un membre de la société d'agriculture du Ban de la Roche, en chaque commune une *pépinière*, sur

un espace de terrain d'environ douze ares (ou à peu près une attelée du Ban de la Roche), dans lequel on leveroit des fossés de deux mètres (ou 6 pieds) de large et d'un mètre de profondeur, et à deux mètres de distance les uns des autres; lesquels intervalles seroient fouillés à leur tour et mis en usage. — En automne, la terre étant rejetée dans les fossés et les pierres éloignées, on y semeroit les noyaux et pepins de cerises, de pruneaux, de pommes et de poires, sur les bandes; on y planteroit aussi, s'il étoit possible de s'en procurer, de jeunes plants de ces différens arbres. Chaque année, en Octobre ou dans l'équinoxe d'automne, on retireroit de ces pépinières deux arbres par tête dans chaque commune, lesquels on planteroit à demeure fixe dans des trous d'une douzaine ou quinzaine de décimètres cubes (c'est-à-dire de 4 pieds en tous sens). Chaque nouveau marié pourroit être tenu de faire quelque plantation semblable [42]. Les Cerisiers et Pommiers sauvages viendroient très-bien aussi dans les semis et plantations de bois non fruitiers : ils sont forts et peuvent résister aux vents, comme le Sapin et le

[42] Le zèle de plusieurs habitans du Ban de la Roche pour la plantation d'arbres fruitiers et autres, mérita à ce canton la bienveillance de la *Société des sciences, agriculture et arts, du Bas-Rhin*, qui, dans la séance du Bureau général du 13 Thermidor an XIII (1.er Août 1805), décerna à ses habitans, pour marque de l'intérêt qu'elle prenoit à leur bien-être, la somme de deux cents francs, à répartir entre les communes qui se distingueroient le plus dans cette opération.

Hêtre; ils croissent aussi vite et donnent un bois aussi bon que ceux-là: leur fruit est un bénéfice net; et l'eau distillée des cerises, une fois que cet arbre y auroit été multiplié assez considérablement, pourroit devenir un objet de commerce important pour le pays.

§. 62. « Ce n'est pas tant la maigreur du sol du Ban de la Roche qui fait la *pauvreté de ses habitans*, que le défaut de terrain. Quinze cents arpens, pour nourrir six cents familles, de cinq personnes chacune, font à peine *cinq jours* de terre par famille [43]; tandis que, dans le val de Senones et autres endroits du voisinage, il n'est pas rare de trouver des propriétaires qui cultivent cinquante jours de terre; et plus avant, du côté de la plaine de la ci-devant Lorraine, on en trouve qui cultivent 100, 200 et jusqu'à 300 jours. »

« La population avec cela allant encore toujours en croissant (*), l'introduction de diverses branches d'INDUSTRIE devient d'autant plus nécessaire au pays, pour l'entretien de ses habitans; car un *cultivateur*, par exemple, qui est *propriétaire* médiocre, sans connoître d'autre industrie, cultivant son blé et

---

[43] L'*arpent du Ban de la Roche* se divise en quatre attelées, ou en deux jours, c'est-à-dire, en deux portions de terrain, dont chacune peut être labourée en une journée. L'arpent de Paris, ou l'arpent français ancienne mesure, équivaut à 4 ou $4\frac{1}{2}$ attelées du Ban de la Roche, et à 51,07 ares, nouvelle mesure. Voyez aussi, au §. 59, la note 29.

(*) Voyez la note 81 au paragraphe dernier.

autres denrées nécessaires à la subsistance de sa famille, n'aura pas moins de deux cents francs de premiers frais à payer pour sel, bois, instruction, habillement, gage de pâtre, maréchal, sellier, charron, contributions (confrontez ici l'exposé du §. 59) : il lui est donc impossible de se tirer d'affaire, même avec toute l'œconomie imaginable qu'il mettra dans l'administration de son ménage domestique, *a.* — S'il est *sans propriété*, comme il en existe beaucoup au pays, et qu'il soit père d'une famille composée de cinq personnes, pour lesquelles il est obligé d'acheter nourriture, vêtement et chaussure à la manière usitée au pays, sa dépense en argent montera de quatre à cinq cents francs [44]. — S'il est journalier, sans profession, il n'a presque point d'ouvrage; s'il est artisan sans propriété, il peut à peine se tirer d'affaire par son travail : car, s'il est charpentier, il gagnera par jour un franc 20 centimes (24 sous) et sa nourriture; s'il est tailleur, il a 75 centimes (15 sous) et sa nourriture; s'il est tisserand, il peut gagner un franc 20 centimes (24 sous) par jour, sans être nourri, ce qui fait environ 300 francs par an; s'il est maçon, il gagne autant et est nourri. Les bûcherons, char-

---

[44] Il est *un bon tiers* des habitans de la paroisse de Waldbach, qui sont *écrasés* de dettes; nus, sans linge, ni meubles, ni outils, et se trouvant dans un état de privation, de misère et de souffrances continuelles. Un sou (ou cinq centimes) mit au comble de la joie une veuve, qui se vit par-là mise à même de se procurer, pour une couple de jours, du sel à manger avec ses pommes de terre... Ceci est principalement applicable aux habitans des régions supérieures.

pentiers et maçons, ne peuvent travailler que dans la belle saison. Les fileurs, tailleurs, tisserands, au contraire, travaillent par le bon et le mauvais temps, *b.* — C'est celui qui peut *retirer* de ses biens une partie de *sa nourriture*, et *exercer en outre une profession*, qui subsiste le plus facilement, *c.* »

a « Un cultivateur qui a trois enfans, cultive pour « sa nourriture de toute l'année; mais il n'a point de « profession pour faire valoir les intervalles que lui lais- « sent ses travaux champêtres : il les emploie à des « ouvrages peu lucratifs, comme à faire des hottes, des « paniers, des balais... Ses dépenses en argent montent « à deux cents francs par an. Il a bien dix sacs de pommes « de terre, et trois ou quatre sacs d'avoine, qu'il peut « échanger en argent; mais foible ressource! et s'il ne « sait se retrancher de sa propre nourriture, pour la « vendre et tâcher de s'acquitter, ou qu'il ne puisse « vendre à cet effet une bête et en élever une autre à « la place, il se verra réduit à la nécessité de faire des « dettes, malgré tous ses efforts. »

b. « Un tisserand qui a également trois enfans, avec lui « et sa femme, gagne par an trois cents francs; sa femme, « en faisant le ménage, file encore pour vingt francs, « et sa fille, âgée de douze ans, pour autant. La deuxième « fille sert son père, et ne gagne rien, ainsi que le troi- « sième enfant, trop jeune encore. Le revenu de cet « homme est de trois cent quarante francs, tandis qu'il « lui faut pour le faire subsister, lui et les siens, quatre « cents francs : de façon qu'il est arriéré de soixante « francs, et qu'il doit redoubler de diligence et d'œco- « nomie pour ne pas souffrir de la disette. »

c. « Un cultivateur enfin, père de famille d'un même nombre d'enfans, et qui cultive pour sa nourriture, professe en outre un métier, celui de tisserand, par lequel il gagne cent cinquante francs, dans l'équivalent de la moitié de l'année où il n'est pas occupé à des travaux agrestes. Le gain que lui rapporteront sa femme et ses enfans par la filature, complétera les deux cents francs de frais de ménage ou autres, et même lui restera-t-il peut-être parfois quelque chose pour améliorer ses affaires. »

« Des trois mille ames qui forment la population u Ban de la Roche, un tiers est hors d'état de ravailler pour gagner son pain; ce sont les enfans u premier âge et du bas âge, et les vieillards nfirmes. — Parmi les deux mille en âge convenable our le travail des mains, les trois quarts s'occupent e la *filature de coton*, introduite dans le pays, il y *une trentaine d'années* (*) par M. Reber de Sainte-Marie, et par les efforts encourageans du ministre esservant la paroisse de Waldbach (**). Le premier uart des fileurs de coton ne s'en occupe que dans es intervalles que leur laissent les travaux rustiques; es mille personnes restantes s'en occupent constamment, mais le produit de leurs travaux est différent: ne grande personne, libre et bien au fait de cet art, eut gagner par jour, l'un portant l'autre, trente à uarante centimes (6 à 8 sous) à cette filature, ou

(*) Confrontez avec cette circonstance le second alinéa du §. 68.
(**) Voyez le dernier paragraphe.

charrons et autres *qui travaillent en bois*, sont nécessaires aux habitans du pays, et ne peuvent y faire entrer aucun argent du dehors, vu l'impossibilité où se trouvent ces artisans de se procurer les matériaux nécessaires pour suffire aux besoins de leurs compatriotes seulement. »

« Le coton filé et blanchi en une certaine quantité dans le pays, forme presque la seule branche d'industrie qui y fasse entrer quelque argent [45]. Cet article pourroit devenir un objet d'un rapport plus considérable encore pour les habitans du Ban de la Roche, si une partie de ces *cotons* recevoit aussitôt encore sur les lieux la teinture bleue, ou jaune, ou rouge; ils deviendroient propres par là à être *fabriqués dans le pays*, au moins en partie, et ils donneroient ainsi à vivre aux tisserands dont le pays abonde [46]. La filature des *chanvres*, que l'on tireroit de la plaine, et leur fabrication, ainsi que celle des *laines*, et particulièrement leur fabrication en rubans, dont il se fait un grand usage dans ce canton, procureroient encore de grandes ressources au Ban de la Roche, et par l'argent que ces nouveaux genres d'industrie y feroient entrer, et par celui qui y resteroit, une fois que ces espèces de marchandises,

---

[45] On comptoit, il y a une dixaine d'années, environ cent quintaux de coton qui se filoient par an dans le pays, et pour différens comptes.

[46] Quelques habitans patriotes se sont occupés depuis un certain temps de cet objet; ils l'ont fait avec le succès que leurs moyens pouvoient leur promettre.

nécessaires pour l'habillement de quinze cents personnes principalement, seroient fabriquées dans son enceinte. » — Consultez ici l'ouvrage de MARCANDIER, intitulé *Traité du Chanvre*, publié à Paris en 1758.

§. 63. Quant à l'UTILISATION des végétaux qui viennent sans culture dans le pays, ceux qui sont mucilagineux, gommeux, glutineux, sucrés, huileux, féculacés et acides, sont diætétiques (et principalement alimentaires) par leurs substances solides ou liquides (voy. au §. 57), qui sont renfermées ou dans les racines, *a.*, les jeunes pousses et les tiges, *b.*, les feuilles et l'herbe de la plante, *c.*, ou seulement dans la moelle, *d.*, ou l'écorce interne du bois, *e.*, ou la fleur, *f.*, ou les chatons, *g.*, ou le fruit parenchimateux, *h.*, ou les baies pulpeuses ou succulentes, *i.*, ou dans les semences, *k.*, — et dont la consommation peut se faire en légumes potagers, *a. b. c.*, ou en asperges, *b.*, ou en salade, *b. f.*, ou en assaisonnemens, *g.*; — ou bien on en retire la fécule amilacée, en farine, *b.* [47], ou en gruau, *k.* 2, ou les huiles grasses, *k.* 3, ou les eaux distillées, *a.* 1 [48],

---

[47] La *Physcie du prunellier* (Flore française, 1075), Lichen prunastri de Linné, se transporte par cargaison toutes les années des îles de l'Archipel en Turquie, où on la réduit en farine, qu'on pétrit avec celle de nos céréales pour en faire du pain. (*Note de feu le professeur Hermann.*)

[48] A Ickwell, et sur plusieurs censes au couchant du Ban de la Roche, on retire l'huile essentielle de la semence du *Séséli carvi* au moyen de la distillation, et on la vend, la petite fiole de la grandeur d'un doigt, vingt-cinq à trente centimes (5 à 6 sous). On en prend quelques gouttes dans la soupe, comme stomachique. (CTH. G.) Au

ou le sucre [49]. On mêle plusieurs de ces substances au pain, *a.* 4 *e.*; ou bien on en fait du pain sans mélange, *e.* 3, 4, ou de la bouillie, *k.* 1.

Telles sont les parties correspondantes *a.* de l'Angélique, 1; — de la Bistorte, 2; — de la Bryone, 3; — de la Fougère, 4; — du Gouet commun, 5; — des Orchidées, 6; — de l'Ulmaire spirée, 7. —

b. De l'Angélique, 1; — de la Bardane, 2; — du Houblon, 3; — de l'Ononis des champs, 4; — de l'Orobanche, 5. —

c. De la Menthe, 1; — des Rumex, vulgairement dits Patiences, 2; — du Trèfle, 3; — de la Violette tricolore, 4. — Voyez les §§. 53 et 57.

d. De la Berce branc-ursine, 1; — de la Lysimaque commune, 2. —

e. Du Bouleau, 1; — de l'Orme, 2; — du Pin, 3; — du Tilleul, 4; — du Saule, 5. —

f. Du Genêt à balais, 1. — *g.* Du Houblon, 1; — des Saules, 2. —

h et *i.* Des fruits agrestes : les Airelles.

k. Des Glands, 1; — du *Pâturin flottant*, 2, dit Manne de Prusse (voyez le détail de l'utilisation de ce Gramen, et pour son herbe et pour sa graine, dans Buc'hoz, l. c., T. I, p. 354); — des Roquettes, 3.

Ces substances ont été mises en usage, ou le sont encore : en Angleterre, *i.*; — dans l'Auvergne, *f.*; — chez

---

Ban de la Roche on retire par le même moyen une eau-de-vie des baies du Sureau noir et du Sureau yèble, et on l'emploie contre les coliques.

[49] Huit pots (Kannen) de *sève de l'Erable plane*, recueillie au printemps ou en automne, donnent une livre de sucre. Bryant; voyez les Élémens.

les Irlandois ; — chez les Islandois ; — chez les Kamtschadales, *a.* 2, *e.* 1 ; — chez les Lapons, *c.* 3 ; — dans la haute Lusace, *k.* 3 ; — dans la Normandie, *a.* 4 ; — dans la Norwège, *e.* 2 ; — chez les Orientaux, *g.* 2 ; — dans la Pologne, *k.* 2 ; — dans la Russie ; — dans la Basse-Saxe ; — chez les Suédois : — et ceci dans des temps de disette seulement, *e.* 3, *e.* 5, *k.* 3 ; ... ou d'un usage ordinaire, ... et comme délicatesse, *b.* 1 ; — et exposées au marché, *i.* L'Ansérine bon-Henri, et l'Angélique livêche, cultivées autrefois en Angleterre, comme plantes légumières, de même que les jeunes pousses des Choux-roquettes et celles des Ononis l'avoient été comme épices, furent bannis depuis par l'introduction de plantes de jardinage externes.

Ont encore été proposés comme objets de débit et de commerce, ou pour être cultivés : les *Orchidées*, en guise de Salep [50] ; le *Silené à calice enflé*, comme excellente herbe légumière ; — le Pâturin flottant, comme plante céréale (voy. ci-dessus *k.* 2) ; — la Renouée lizeron, pour le même usage que la Renouée sarrazin ; — enfin plusieurs espèces de plantes pour composer des thés indigènes [51] : le

---

[50] « Le *Salep* de Perse coûte à Paris vingt-six sous l'once, et la « livre ne reviendra pas à vingt sous, si on prend la peine de le recueillir « et de le préparer au pays. » Voyez Coste, et Willemet, Matière médicale indigène, p. 95 et suiv.

[51] Voyez le *Thé français* proposé dans le Recueil de la société de Médecine de Paris, n.° XLIV, Flor. an VIII. — Depuis quelques années certains étrangers ont fait cueillir au Ban de la Roche des sacs pleins de la *Gnaphale dioïque* (n.° 212), et les ont transportés avec eux dans l'intérieur de la France.

Thé du Ban de la Roche, aromatique et tonique, avoit été composé dans le temps où le thé chinois ne trouvoit point d'entrée en France. — L'*Aspérule odorante* fait la base des Vulnéraires suisses, ou du Falltrank. Stanislas, roi de Pologne, faisoit usage tous les matins de cette plante exquise sous forme de thé ; — voy. au §. 57 les lettres *n*, *a*). Le Houblon lit la Vigne du Nord, et autres plantes amères, ainsi que les aromatiques (la racine de la Bénoîte commune), joints aux plantes mucilagineuses sucrées la racine du Froment rampant) [52], forment des *oissons spiritueuses*, fortifiantes et nourrissantes. — On prépare quelquefois de l'eau-de-vie et un excellent vinaigre avec l'Airelle myrtille, au Ban de la Roche.

§. 64. Quant aux *divers arts* auxquels ces productions végétales et spontanées du pays peuvent fournir des matières premières, on remarque :

Le Houblon, l'Ortie... qui donnent de la *filasse* [53]. — Les mêmes plantes, les Lichens, et toute substance

---

[52] La décoction de cette racine est douce comme du miel; et n la cuisant assez long-temps, elle devient semblable à un syrop. — Argraff cependant n'a pu réussir à en tirer du sucre. Voyez Buc'hoz, c. T. I, p. 339 et 340. — Elle est en même temps un peu astringente ; *ibid.*

[53] J'ai moi-même préparé, en l'an III, et à l'aide de *Ch. G.* de *L. C. O.*, un fil très-propre, de plantes d'ortie qui avoient crû ans des endroits rocailleux du pays. Je fabriquai de ce fil un ruban s-fort. — La Renouée lizeron doit aussi donner du fil; mais on étend qu'il fait des raies noires dans le linge, blanchissant difficilement. — (On a retiré des jeunes pousses du Genêt d'Espagne, et à

végétale fibreuse, peuvent servir pour en fabriquer du *papier* et du *carton;* voyez l'ouvrage de Schæffer, cité dans la 3.e Table des Élémens. On fabrique près Bitsch, dans la papeterie de M. Schoppar, un papier de poste de bonne qualité, et qui est fait d'ortie. — Ou bien ces substances formeroient du *feutre;* tel le pappus des Linaigrettes (n.° 110 et suiv.), dit Duvet des pauvres (Buc'hoz, l. c. T. I, p. 230), [54]. — Chaptal, au T. III.e de sa Chymie, 2.e éd. p. 62 ou suiv., rapporte la manière de préparer une *gomme élastique* avec l'huile de lin. — Quant à la *colle* et à la *glu* que l'on peut obtenir des Lichens, des Aulx et du Houx, voyez la lettre a. au §. 57. — La Bruyère commune (Callune bruyère, n.° 275) vient d'être recherchée en Irlande, comme grand article de *tannage* (*); — le Genêt à balais est propre au même usage. — Les plantes rapportées dans le Catalogue des §§. 46 et suiv., présentent surtout de riches ressources pour la *teinture* et pour la *peinture* (voyez §. 57, h): le Millepertuis perforé teint en diverses couleurs (**), ainsi que le Troëne commun; — les écorces de Saule, d'Aune, et

---

l'aide de la macération, les fibres corticales, dont on a préparé de la toile. Voyez Chaptal, Chymie, seconde édit. T. III, p. 227 et 228.)

[54] Il est des habitans du Ban de la Roche qui recueillent le *duvet des Linaigrettes*, dans les années où il abonde, et qui en font des plumons et des lits; mais au bout d'un an toute la fourrure est convertie en poudre. On a essayé de filer ce duvet en le mêlant à du coton ordinaire; les bas qu'on en fit déchirèrent et se brisèrent dans peu. Le pappus du *Peuplier noir* paroît plus tenace, et promet plus d'avantage. Voyez aussi Kerner, Kenntniss der Waaren; première livraison, p. 6; — Willemet, Phytographie œconomique, p. 129 à 130; — et Buc'hoz, l. c.

(*) *Voyez* Biblioth. phys. œcon. an XII, n.° VI.

(**) Biblioth. phys. œcon. an IX, n.° IX.

décoction des racines des Rumex, dits Patiences, et celle du Noyer, enfin la plante de Bident, teignent en couleur *fauve*. — Les feuilles du Bouleau fournissent un beau *stil de grain* (Schüttgelb), ainsi que le Réséda, herbe à jaunir (n.° 171) : les premières teignent les étoffes d'une couleur *jaune* très-agréable; les feuilles de saule, les jeunes branches du Peuplier blanc, ainsi que l'écorce et celle du Charme, teignent de la même couleur. — L'écorce interne du Nerprun bourdaine donne une couleur jaune *fine* et inaltérable pour la peinture en miniature, et qui doit être pour cette couleur ce que le carmin est en rouge. — Les baies de cet arbuste donnent le *verd de vessie ;* voyez Buc'hoz, Présent de la flore franç. II, p. 156 et suiv., où il décrit au long l'extraction et la préparation de ces couleurs. La même écorce du Vinettier commun, de ses tiges ou de sa racine, donne aussi une belle couleur jaune, qui sert à teindre le *maroquin ;* les fleurs de Camomille, les baies du Fusain commun, les semences du Trèfle rouge, la plante de la Lysimaque commune, teignent de la même couleur. — La Centaurée bleuet, la Beroe branc-ursine, l'écorce interne sèche du Frêne, l'Airelle myrtille, teignent en *bleu;* le Pavot coquelicot, et les racines de plusieurs Rubiacées (Willem., Plantes étoilées; — et Buc'hoz, l. c., T. I, p. 384 et suiv.), teignent en *rouge*, et les fleurons sortés des Carottes sauvages teignent en *pourpre*. — Plusieurs Gramens teignent en *verd*, ainsi que la Scabieuse des champs (Buc'hoz, l. c., T. I, p. 379). — L'extrait tiré des fleurs d'Iris les plus bleues, mêlé à un peu d'alun et à un peu de chaux, forme le *verd d'Iris* dont on se sert pour peindre en miniature : ib. p. 208 et 209. Les Lichens de Linné présentent une source

abondante de matières colorantes au teinturier : voyez la Lichénographie œconomique de Willemet [55]. — Les plantes ou les parties des plantes qui abondent le plus en potasse, peuvent servir pour fabriquer des *savons*; ou bien on peut les employer immédiatement au blanchissage du linge : voy. au §. 57, vers la fin. — Les *bois* qui se distinguent par leur ténacité, leur dureté et par leur couleur blanche ou marbrée, peuvent servir les uns ou les autres aux tonneliers, a; — au charron, b; — à la charpente sous l'eau, c; — ou à la marqueterie, d. : — a. le Coudrier, le Nerprun bourdaine; — c. l'Aune, le Mélèze; — d. l'Alisier, le Cerisier à grappes, le Frêne, le Houx. — Duhamel, Traité des arbres, T. I, p. 234, dit que le bois de Hêtre peut se *mouler* entre des moules de fer, chauffés préalablement, et engraissés avec de l'huile. — Dans la Bibl. phys. œc. an XI, n.° IX, p. 183, il y a un rapport sur l'art de mouler des *sculptures* en bois, à l'aide de la poudre du bois vermoulu, que l'on mêle à de la colle [56].

---

[55] Les habitans du Ban de la Roche connoissent quelques usages des plantes pour la *teinture*. — Les écoliers préparent à Belfous une encre noire des baies du Chèvre-feuille des Alpes; ils préparent une encre rouge des baies de la Viorne mancienne. — Les femmes teignent en noir des toiles d'étoupes de chanvre, à l'aide de l'écorce de l'Aune glutineux, pour en faire des jupons. La racine des gaillets sert à teindre en rouge les œufs de Pâques.

[56] Quant à l'*utilisation des produits minéraux* du pays, la roche trappéenne fondant assez facilement, en donnant un verre opaque (voy. les expériences de feu M. Ehrmann, profess. de phys. à Strasbourg, dans Faujas S. Fond, sur les Trapps du ci-devant Dauphiné), cette matière abondante au Ban de la Roche paroît présenter l'occasion d'en tirer quelque avantage. On en obtiendroit sans doute aussi par la politure que ces espèces de rocher sont susceptibles de recevoir.

§. 65. Les mêmes plantes qui sont alimentaires à l'homme, deviennent pabulaires pour les animaux. Voyez le §. 63, et le §. 60 [57]. — D'autres *plantes vétérinaires*, mises en usage par les habitans du Ban de la Roche, sont antivermineuses, telles que les semences de la Berce branc-ursine, de la Colchique commune (voy. au §. 58), du Tussilage pétasite ; la racine du Sélin des cerfs : — réduites et employées en poudre, ou bien employées en décoction pour en laver la peau des bêtes à corne. — D'autres se donnent aux bêtes sous forme de *lèche*, en poudre et mêlées à du sel ou du son, ou données sur du pain avec du sel, et formant une lèche simple, qui consiste en une seule espèce de plante, ou une lèche composée, formée de plusieurs plantes : comme lèche préservative, elles sont proprement fortifiantes ; *a.* — ou comme lèches curatives, *b.*, 1. contre l'hæmaturie ou le pissement de sang [58] ; 2. contre la rétention d'urine ; 3. contre la putridité ; 4. contre la vomique. — D'autres fois les plantes vétérinaires sont administrées aux bêtes en tisanes *c.*, 1. dans diverses épizooties, ou 2. en tisane apéritive et rafraîchissante, ou 3. en tisane purgative. — Ou bien on les emploie

---

L'échantillon de siénite à hornblende en aiguilles, que M. Eckel fit polir à la manufacture de Carlsruh, fait un très-bel effet à la vue.

[57] Les Orties et les feuilles d'Orme fournissent un fourrage convenable aux porcs.

[58] Le pissement de sang peut survenir aux bestiaux après un échauffement, ou bien encore quand ils ont mangé des feuilles de *Frêne* (voyez §. 57, t.), de Plâne, de Coudrier.

en topiques fumigatoires *d.*; 1. contre les enflures, ou 2. pour provoquer la transpiration. — Les médicamens vétérinaires que les Bandelarochois tirent des plantes du pays, sont encore des décoctions, employées en lotions, contre les dartres; *e.* — ou bien des topiques employés en cataplasmes; *f.* émolliens, 1. pour les tumeurs, ou 2. pour les abcès dits mal-blanc, ou 3. pour les foulures : ou bien ces cataplasmes sont 4. astringens pour les hernies, ou 5. calmans pour les employer dans les inflammations ou pour les piqûres des mouches; — ou bien ce sont des parties de plantes âcres, et qui sont employées en *ligatures cautérisantes*, *g.*, ou en sétons, *h.*

a. L'Angélique archangélique, l'Angélique livêche, l'Arnique de montagne, l'Aspérule odorante, le Boucage saxifrage, la Julienne alliaire, la Mélisse officinale, les Orties, la Sarriette des jardins, les Tormentilles..... Elles servent à rendre l'appétit aux bêtes à cornes, à augmenter la quantité de leur lait, et à améliorer sa qualité; on les donne aussi aux jumens qui menacent de jeter leurs poulains.

b. 1. La racine de la Consoude officinale, pilée et mêlée avec du lait caillé; la Parisette employée avec précaution parmi d'autres plantes; la racine de Tormentille, que l'on donne à manger aux bêtes, ainsi que l'Achillée mille-feuilles (dans les environs de Colmar on emploie contre l'hæmaturie du bétail la racine du Lis martagon; *note de feu* M. Hermann); — 2. la Joubarbe des toits (voyez §. 52, p.); — 3. l'Ail victorial; — 4. les racines de la Bryone et du Gouet commun,

réduites en poudre, et données avec du sel sur le pain, matin et soir. G. B.

c. 1. L'Ail oursin, aussi en lèche avec du sel : l'Astrance à grandes feuilles ; la racine cuite dans l'eau avec du lard fondu ou de l'huile de lin, contre le charbon : — la Germandrée sauvage, avec la Lobaire pulmonaire : les racines des Rumex, dits vulgairement Patiences, avec de la Gléchome lierre-terrestre ; de l'Orge et du Sisymbre cresson : — 2. les Angéliques, le Fraisier, la Sanicle, les Véroniques amères ; . . . ces plantes forment des purgatifs fortifians pour les bêtes à corne : — la Bryone, racine récente, purge les bœufs à la dose de deux ou trois onces : — la Rue fétide est une des herbes purgatives pour les chevaux.

d. 1. Le Chèvre-feuille périclymène : on l'emploie pour les genisses, par exemple, après qu'elles ont vélé. — On met en usage aussi l'application du Sureau noir en fleurs, chauffé et mêlé avec de la farine de seigle. — 2. La Rue fétide : on recouvre l'animal pour conserver la chaleur et la fumée.

e. Les feuilles de tabac. — *f.* 1 et 2. La racine du Muguet anguleux, ou l'Achillée mille-feuilles, mêlée aux Orties, ou bien la même racine de l'Achillée cuite dans du lait de chèvre. — 3. La Véronique becca bunga, cuite dans de l'urine. — 4. La racine d'Astrance à grandes feuilles, ou l'herbe de la Consoude officinale : on l'écrase, on la tient appliquée à l'aide d'un bandage sur la *hernie* récente et rentrée, et qui peut avoir été occasionée par un coup de cornes ; on fait prendre à l'animal, intérieurement, une boisson préparée de cette plante ; et en une huitaine de jours il peut se trouver guéri. S. Sch. — 5. La Matricaire camomille, et les fleurs de Sureau. —

g. Quelques fibres corticales du Daphné bois-gentil,

enduit de vieux fromage : on emploie ce lien caustique pour faire la ligature des fics ou *excroissances* carcinomateuses, qui paroissent souvent sous le ventre du bétail, ou aux membres, près des articulations.

h. La racine de l'Hellébore à fleurs vertes, et celles de l'Hellébore fétide, introduites dans les abcès qui surviennent aux bêtes à corne, dans de certaines épizooties, près des os maxillaires surtout; — les bœufs peuvent les gagner par de trop grands efforts qu'on les auroit obligés de faire, et les veaux, quand on les retient trop à l'étable. (Les mêmes racines, employées en forme de séton, préservent les bœufs de la mort, lorsqu'ils sont déjà atteints de l'avant-cœur. *Obs. de M. Villars*, Prof. à l'École de médecine de Strasbourg.)

§. 66. *Les substances végétales simples* (*), les acides et les acidules, l'âcre, les amers, le camphorique, les extractifs simples, les extracto-résineux, la fécule, l'huileux gras, l'huileux volatil, le mucide, le muqueux, le vappide, le volatil azoté, le volatil inodore, le résineux, le sucré, le tannin, *ont* chacun *une action* [58²] *déterminée sur* la tonicité et la myotilité de la fibrille animale [59], sur l'incitabilité ou l'excitabilité

(*) Voyez au §. 57.

[58²] Voyez dans *Consbruch*, Klinisches Taschenbuch, 4.e édit. Leipzic, 1804, T. I, à la p. 161, la différence entre l'*action* absolue d'un remède et son *effet* relatif.

[59] Voy. *Propositions physiologiques*, par M. Bérot, prof. d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Strasbourg, br. in-8.°; — et la note par E. H. Roché, médecin de l'école de Strasbourg, insérée au §. IX de l'ouvrage traduit de l'allemand par le même, et intitulé: Thérapeutique Chirurgicale générale, par M. A. F. Hecker, docteur en médecine à Erfort; imprimé à Paris, an XIII, 1804, in-8.°

nerveuse, sur la consistance des humeurs, et sur la nature des contenus renfermés dans les premières voies; et elles deviennent ainsi, relativement à *la constitution humaine*, — des *remèdes absolus* et élémentaires, des méthodes curatives, du même nombre, ou réduites à celles d'évacuantes et d'altérantes.

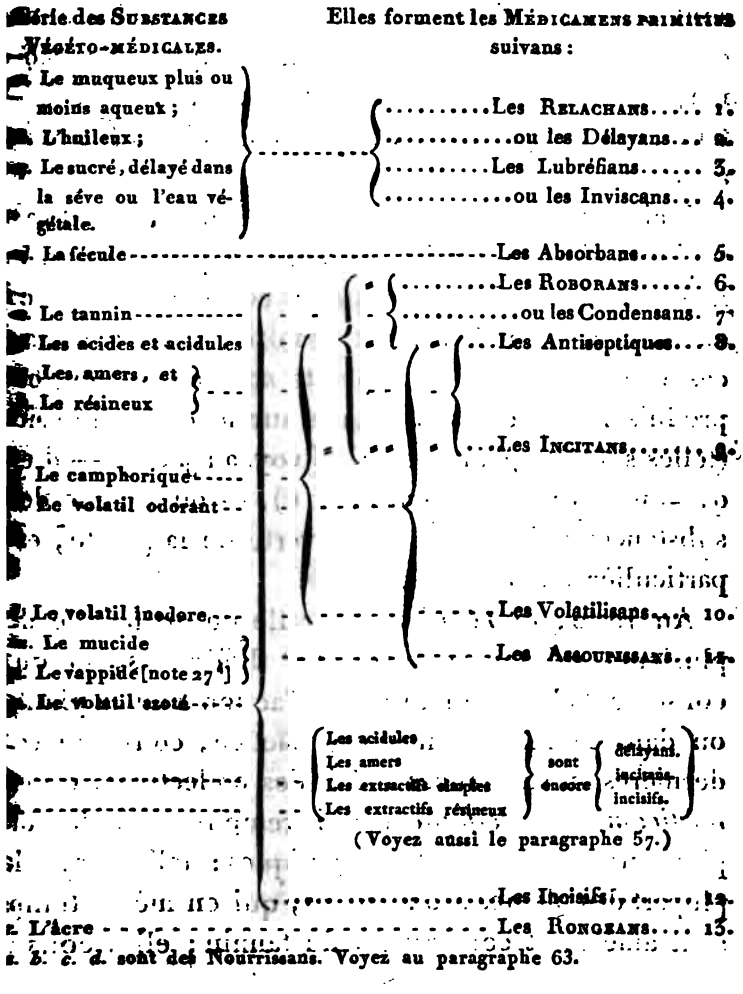

a. b. c. d. sont des Nourrissans. Voyez au paragraphe 63.

§. 67. *L'application* des médicamens primitifs aux cas pathologiques particuliers constitue les *remèdes* relatifs ou *secondaires*, qui sont, des errhins, des béchiques, des émétiques, des apéritifs, purgatifs ou diurétiques, des sudorifiques, des emménagogues; — des vésicans, ou épispastiques. — Ou bien ce sont des analeptiques, des rafraîchissans, des anodins, des carminatifs, des antiflueuriques, des stomachiques, .. des fondans ou résolutifs, des rubéfians, des cautérisans. (Voyez encore l'Introduction, au n.° 12.)

Mais les substances végéto-médicales ne sont pas toujours simples ou isolées dans la plante (voy. à la fin du §. 57 la remarque); cependant celle-ci constituera un médicament primitif, si les substances coexistantes dans la plante sont analogues, ou produisent des effets analogues sur le corps humain (telles sont les plantes a, b, s [voy. au §. 57], — d et q, — n et o; — souvent c, et r), — ou si l'une des substances qui constituent la vertu de la plante, est particulièrement prédominante.

Au reste, *la réunion* naturelle ou artificielle de plusieurs substances médicales différentes, et qui conservent chacune leur mode d'action dans la plante ou dans la matière médicale factice, constitue ces dernières en substances médicales collectives, ou en *médicamens spécifiques*, qui remplissent à la fois plusieurs indications thérapeutiques: telles sont la plupart des plantes aromatiques; qui en même temps sont amères et contiennent du tannin; elles consti-

tuent des *fébrifuges naturels* [60]. — Les plantes vermifuges sont de ce nombre, c'est-à-dire des substances médicales collectives : il en est probablement de même des plantes anti-scorbutiques (voy. au §. 57, la lettre k, et ci-dessous la note [60²]) ; « et il « paroît que de l'amer avec l'arome combinés résul- « tent la tonicité et la permanence fébrifuge prophy- « lactique. » Observation de M. Villars, prof. à cette École. Voy. d'ailleurs son ouvr. cité à la note 60², p. 15, et p. 103.

§. 68. La nourriture des habitans du Ban de la Roche est débilitante toute l'année. Elle consiste en pommes de terre dépourvues d'assaisonnement nécessaire, et en lait caillé, ou dépouillé ordinairement de sa graisse butireuse, accompagnés de peu de pain,

[60] M. Noel, directeur de cette École, et chirurgien en chef de l'armée du Nord dans les années 1793 et 1794, manquant alors de bon quinquina, fit usage, ainsi que MM. ses collègues, de la *composition* suivante, préparée en plus grande partie de plantes indigènes, *pour le traitement des fièvres intermittentes :*

Prenez : Sommités de petite centaurée (n.° 286 du Catalogue), en poudre, une demi-once ;

Noix de galle en poudre, } de chacune une demi-drachme.
Camomille en poudre, }

Faites opiate dans suffisante quantité de conserve de roses ; partagez en six doses égales, pour prendre entre deux accès.

[60²] « Les plantes *acidules muqueuses* ou (acidules) *saccharines* « sont des plantes *antiscorbutiques* proprement dites. » Villars : Principes de Médecine et de Chirurgie ; à Lyon, 1797, in-8.°, à la p. 142 et suiv.

ou même souvent sans pain, de peu de viande, sans vin, ni autre boisson spiritueuse. — Ce régime, joint à l'effet relâchant d'un climat brumeux et pluvieux pendant une grande partie de l'année (voyez §. 42), et l'épuisement des forces par des travaux particulièrement rudes dans certaines saisons, produit la *constitution adynamique* de l'habitant du Ban de la Roche (voyez la note 66[2]), avec prédominance de la diathèse pituiteuse pendant certaines saisons humides; — prédisposition à diverses indispositions, à des maladies aiguës ou chroniques, internes et externes, que la différence des saisons et de l'âge dans chaque individu, ainsi que les stations plus ou moins élevées des différens villages, et l'exposition particulière des habitations au nord et au sud, et enfin le genre différent d'occupation des individus, caractérisent en diverses affections pathologiques sporadiques, et particulières ou générales, ou en affections pathologiques épidémiques.

Le retour des travaux du dehors, recommençant avec l'équinoxe du printemps, par le transport des engrais sur les terres, s'annonce par les *inflammations* de la *poitrine* et de la *gorge :* elles étoient simples autrefois, mais elles sont accompagnées de symptômes bilieux *depuis une vingtaine d'années* (comparez avec cette observation le commencement du troisième alinéa du §. 62; voyez aussi la note 34 au §. 59); — elles sont plus fréquentes et plus meurtrières dans les deux régions supérieures habitées, celle de Belfous et celle de Belmont. — On voit à la

même époque survenir des ophthalmies inflammatoires, mais rarement d'autres congestions sanguines. — Les saisons de l'été, où l'habitant se livre à des excès dans le travail, se font remarquer par les *fièvres chaudes*, qui dégénèrent, rarement cependant, en des fièvres putrides. — Ces fièvres sont suivies, après les jours caniculaires ou avec le commencement de l'équinoxiale d'automne, de *fièvres bilieuses*, accompagnées d'obstruction au foie, devenues *plus fréquentes depuis une vingtaine d'années*, époque depuis laquelle le genre de vie de la majeure partie des habitans du Ban de la Roche, est devenu plus sédentaire (voyez la paranthèse ci-dessus). — La récolte précoce en automne des pommes de terre aquoso-muqueuses, flatueuses et peu nourrissantes encore, nécessitée par la pénurie des moyens de subsistance, à laquelle se trouvent réduites alors des familles nombreuses, y amène les dévoiemens, des *diarrhées fatigantes*, même la *dysenterie muqueuse* chez les plus adultes, laquelle peut devenir épidémique, surtout dans les années sèches, ou dans celles où l'on n'a pas perçu de fruits; telle fut celle de 1770, surtout à Neuwillers (Annal. du Ban de la Roche). Cette épidémie régna aussi en 1793. — Le retour des brumes et des pluies, la crispation de la surface externe par les froids perçans de la bise (voy. §. 43), ajoutent aux maladies précédentes d'automne, dans les saisons de l'hiver, les *catarrhes*, la fièvre catarrhale, ou bien simplement le rhume, l'enrouement, la toux pituiteuse, ou la toux sèche inflammatoire; l'asthme pitui-

teux, plus fréquent chez les charbonniers que chez les forgerons, et qui peut passer à la phthisie pulmonaire pituiteuse ; les ophthalmies séreuses, les fluxions aux dents, des rhumatismes, rares cependant dans le pays : — tous symptômes d'une suppression et répercussion de l'humeur de la transpiration, lesquelles sont plus fréquentes chez les personnes qui habitent des demeures exposées à la bise [61], de même que l'on retrouve plus de maladies languissantes dans les habitations humides des pauvres.

Les *refroidissemens* causés par imprudence et par l'exposition d'une surface couverte de sueur au contact presque immédiat de l'air, ou par la prostration sur un sol humide, ont déterminé des hydropisies de poitrine chez de jeunes personnes et chez des adultes ; elles surviennent d'ailleurs aussi quelquefois par métastase, dans les hydropisies du bas-ventre, selon S. Sch. ; ou bien elles accompagnent les anasarques (*voyez plus bas*). — Les aménorrhées ont très-souvent aussi pour cause les refroidissemens ; il en est de même de la suppression des lochies, de la fièvre puerpérale et de l'inflammation de l'utérus, chez les femmes nouvellement accouchées : toutes affections assez fréquentes chez des personnes auxquelles la misère et le besoin de suivre leurs occu-

[61] Les censiers craignent la bise pour leurs bestiaux ; car, lorsqu'elle domine quelques jours de suite, le rapport des vaches en lait se trouve avoir diminué considérablement.

pations ne permettent pas toujours de se donner les soins convenables. Peut-être ces dernières (c'est-à-dire les métrites) sont-elles quelquefois les suites des couches, assez heureuses généralement, mais souvent trop précipitées et suivies de pertes. Les ménorrhagies du reste sont rares. Les obstructions du foie, de la rate, sont quelquefois occasionées par des boissons froides, prises précipitamment, après s'être échauffé. Les jaunisses déterminées par de semblables causes, sont rares dans le pays.

Les *hydropisies*, principalement les ascites et les anasarques, qui sont surtout assez fréquentes chez les femmes, mais que l'on voit aussi attaquer des enfans, paroissent régner dans de certaines familles, dont les individus finissent presque tous leur carrière par cette maladie [62]. Elles sont d'ailleurs ordinairement l'effet du relâchement général qui suit surtout les maladies languissantes : — celles qui sont aiguës et arrivent subitement, sont communément précédées d'une difficulté d'uriner. Elles ne sont peut-être jamais dues à des excès de boissons, cas de déréglement de régime qui doivent être rares dans le pays. Sébastien SCHEIDECKER y a vu deux fois l'hydrocèle chez des hommes faits. — Les *hernies*, les inguinales,

---

[62] « Les *cataractes* qui se rencontrent dans le pays, semblent « aussi s'attacher de préférence à de certaines familles. On remarque « encore au pays qu'il y a des races de chevaux qui deviennent presque « tous aveugles. Séb. SCH. » M. GERST, à Rothau, a opéré des cataractes sur des hommes de l'âge viril et sur des vieillards, dont quelques-unes avec un succès parfait.

chez les hommes particulièrement et de tout âge, chez les femmes les vaginales, causées surtout par la chute de l'utérus, sont très-fréquentes dans le pays. Elles sont plus souvent la *suite du relâchement* des parties que d'efforts excessifs faits par la personne qui en est affectée. On les voit aussi survenir en éternuant et en toussant; d'autres fois on n'en connoît aucune cause déterminante : elles sont en général plus fréquentes chez les *vieillards* que chez les jeunes gens, ainsi que les rétentions d'urine et les ulcères aux jambes (voy. plus bas). — La vue, chez les habitans du Ban de la Roche, attaquée par les neiges et les frimas, s'affoiblit et se trouble de bonne heure. — Les apoplexies n'ont été remarquées que sur deux vieillards.

Les *aphthes*, qui surviennent aussi chez les adultes, après avoir bu, par exemple, dans la chaleur; et le scorbut des gencives et de la bouche, connu dans le pays sous le nom de *moulfile*, lequel se rencontre également aussi chez les adultes et principalement dans la classe aisée, qui peut faire un usage plus fréquent du salé; — les *ascarides* vermiculaires et lombricaux [63], plus connus chez ceux des enfans qui sont nourris plus copieusement de pain, et presque inconnus chez les autres qui ne font usage que de pommes de terre [64]; — la *coqueluche*, affection

---

[63] Le *tænia* s'est présenté deux fois à Séb. Sch., et chez des personnes qu'il soignoit comme étant affectées de vers.

[64] *Mad. Nv.* du village de W. ayant rendu, pendant plusieurs

bilioso-pituiteuse dont le siége paroît être dans l'estomac, et qui provoque des toux violentes, sans expectoration, mais des vomissemens d'une bile très-âcre et tenace ; affection qui n'épargne pas toujours les adultes, et les attaque, soit dans la saison de la fonte des neiges, soit même en été : — ce sont là les *maladies* les plus ordinaires *des enfans sevrés*.

Les *tranchées* et les *convulsions* se rencontrent chez les *enfans* qui pendent encore à la mamelle, et sont occasionées, plus par le séjour du méconium dans le canal alimentaire, que par le travail de la dentification, époque à laquelle S. SCHEIDECKER n'a pas vu survenir de convulsions ; il présume les avoir vues, occasionées par des vers, dans un enfant de cinq à six ans. Les femmes sont quelquefois atteintes

---

années (de 1782 à 1785), des vers par la bouche, les narines, et enfin par les oreilles (voyez, au §. 71, le n.° 48), rendit après cette époque des *insectes volatiles* ressemblans à des abeilles et aux mouches communes, qui sortirent par l'angle interne de l'œil droit. — Des procès-verbaux signés de plusieurs témoins oculaires adultes du village, et même d'étrangers qui attestent ces faits, sont déposés à la cure de Waldbach. Je fus témoin moi-même de ce dernier spectacle ; j'avois l'âge de six à sept ans : j'étois à me divertir dans un verger, avec la jeunesse de l'école conductrice, lorsque les cris de la malheureuse, qui avoit dix à onze ans, rassemblèrent autour d'elle toute la troupe, qui put voir s'échapper de son œil droit une abeille, comme nous l'appelions, qui bientôt prit son essor dans les airs. — WHITE parle d'une malade dont étoit sortie la larve d'une mouche : voyez Abhandl. der med. Ges. in London ; Uebersetz. 2.° vol. — Celle dont je parle fut guérie entre sa treizième et quatorzième année, et fut bien portante depuis, quoique d'une constitution foible.

de convulsions, ainsi que de violentes tranchées après l'accouchement. — Les *maladies nerveuses*, d'ailleurs assez rares, existent parfois chez les *jeunes gens*, dont on voit quelques-uns attaqués d'épilepsie, idiopathique ou sympathique, c'est-à-dire suite d'une frayeur violente, ou bien causée par des vers ou par un vice organique dans le canal alimentaire [65]. — Une fille de W., âgée de quatorze ans, attaquée au printemps de l'an 1805 de la danse de Saint-Guy, fut traitée avec succès par une personne charitable, sage-femme expérimentée (M.e K.), qui lui administra l'émétique à doses réfractées. — Les paralysies

---

[65] Tel Sml. S. du Tr., jeune homme de dix-neuf ans, bien constitué d'ailleurs, et au sujet duquel on m'écrivit, il y a dix-huit mois : « Ce fut à l'âge de douze ans qu'il fut atteint du premier « accès d'*épilepsie*, à la suite d'une douleur très-vive qui le prit « soudain sous le creux de l'estomac, et qui fut suivie d'envies de « vomir ou de cracher, sans qu'il eût pu émettre autre chose que « de la salive; le sentiment d'un mouvement vermiculaire, qui se « propagea de l'estomac au gosier, fut accompagné d'une nausée, d'une « amertume et d'une puanteur insupportables : depuis des accès fréquens « d'épilepsie, et qui l'envahirent subitement et à toute heure, le « projetèrent de deux jusqu'à quatre et six fois par jour; ils étoient « suivis d'un violent mal de tête. Des vermifuges et d'autres remèdes « avoient déjà été administrés, mais sans succès. » Les bains de pied dérivatifs, employés matin et soir, et la racine de la *Valériane officinale*, prise en poudre depuis la dose d'une drachme jusqu'à celle d'une demi-once par jour, avoient réduit, quelques semaines après le commencement de leur usage, et au moment où je vis le malade, les symptômes de la maladie à une simple aura epileptica, ou à de simples étourdissemens, qui le prenoient encore tous les jours, ou seulement tous les deux ou trois jours, une, deux ou trois fois, sans cependant jamais plus le projeter à terre.

sont fort rares au Ban de la Roche, ainsi que les vives douleurs nerveuses ou les névralgies, et les vésanies, qui se remarquent davantage dans le voisinage.

La petite-vérole, qui dans certains temps moissonna beaucoup d'enfans, disparoît de plus en plus, depuis l'introduction de la *vaccine*, qui eut lieu en 1800, par M. Gerst, à Rothau, et par Sébastien Scheidecker, à Foudai. — Le premier crut avoir observé que les plus jeunes des enfans soumis à la vaccination étoient ordinairement attaqués plus fortement du virus vaccin que les autres. S. Scheidecker au contraire a vacciné de ces jeunes sujets jusqu'à la cinquième fois, avant que le virus eût pris. — Les *écrouelles* sont rares parmi les enfans; mais elles en sont d'autant plus opiniâtres, ainsi que le *carreau* (voy. au §. 72, n.° 4). Les *dartres* du bétail sont contagieuses pour l'homme qui le soigne : on voit des adultes et des enfans qui les ont gagnées de cette manière. — Les furoncles, abcès et autres affections du tissu cellulaire, sont rares dans le pays, ainsi que la *gale* et autres maladies cutanées. — (Le calcul y est presque entièrement inconnu.) — Les *érysipèles* cependant, dont la cause a son siége dans l'estomac, ou qui sont causés par un refroidissement, sont plus connus au pays, ainsi que la *scarlatine* et la *rougeole;* celle-ci est bénigne, et non contagieuse, selon Séb. Scheidecker.

Les *fièvres d'accès*, *étrangères* proprement *au pays*, mais importées du dehors par des militaires

rentrés dans leurs foyers, ou par des personnes qui ont servi ou voyagé simplement dans la plaine, ont été gagnées successivement en de pareilles occasions par toutes les personnes de la famille. Deux enfans la gagnèrent cependant aussi au pays, le lendemain du jour où ils avoient bu d'une eau qui croupissoit dans un trou.

L'*air sthénique* des montagnes se fait néanmoins aussi ressentir, dans les saisons moins contraires à la santé de l'homme, sur le physique de l'habitant du Ban de la Roche, dont le *tempérament* est plutôt *athlétique* ou *musculaire* (*) que lymphatique ou sanguin simplement, surtout dans les hommes. L'air de ces lieux élevés exerce également son influence sur le moral des habitans du Ban de la Roche, ou leur *caractère*, qui est *jovial* et *spirituel* (voyez le dernier paragraphe). — Les personnes affectées de la poitrine, qui arrivent de la plaine dans ces lieux, se ressentent de leur ascension, déjà dans la région chaude et inférieure du pays, par une respiration courte et gênée; tandis que les personnes mieux constituées, qui souffrent d'une apathie dans les régions de la plaine [66], respirent à leur aise dans les régions pures des contrées du Ban de la Roche, et y jouissent

(*) Voyez l'ouvrage physiologique, cité ci-dessus, de M. Bérot, professeur à cette École.

[66] Une enfant de six ans, qui, dans la plaine, est très-fréquemment incommodée d'une toux atonique, s'en trouve quitte chaque fois qu'elle vient à respirer l'air du Ban de la Roche, où elle a été déjà conduite à plusieurs reprises.

d'une pleine vigueur et de toute la force des facultés de leur esprit. Voyez, quant à l'*eau tonique* et astringente, qui contribue sans doute à occasioner chez les étrangers qui arrivent dans ces montagnes les aménorrhées dont elles se trouvent fréquemment incommodées, le paragraphe 38.

§. 69. L'état de relâchement, moins pituiteux généralement que simplement adynamique, rend la *constitution* de l'habitant du Ban de la Roche, dans l'état de santé et dans celui de maladie, *très-impressionnable* aux effets fortifians de l'air et de l'eau (voyez le dernier alinéa du paragraphe précédent), et aux effets des médicamens qui lui sont administrés [66²].

[66²] A en juger par les affections pathologiques les plus communes des habitans du Ban de la Roche, telles que les hernies spontanées, les hydropisies, les amas pituiteux dans les viscères de la poitrine et dans le canal intestinal, et par l'état débilitant où doit les réduire le régime qu'ils observent (voyez au commencement du §. 68), leur *constitution dominante* devroit être l'*adynamique pure*, dans laquelle la contractilité organique (ou la tonicité), aussi bien que la contractilité animale (l'irritabilité ou la myotilité), sont en *moins* (voyez Consbruch, klin. Taschenb. T. I, p. 14). Mais si l'on considère la grande impressionnabilité dont la nature physique de l'habitant du Ban de la Roche est douée pour l'action des médicamens qu'on lui administre (voyez au §. 69), et de plus sa taille moyenne, son teint coloré ou foncé, les muscles très-souvent fortement élevés et le peu d'embonpoint de son corps, dont les mouvemens en outre sont plus forts que rapides; il faut lui reconnoître une *adynamie irritable* (irritable Schwæche), dans laquelle la contractilité obscure ou organique est en *plus*, et la contractilité apparente ou animale est en *moins*. (Ibid. p. 15. Le même auteur désigne cette dernière adynamie sous le nom d'*asthénie directe*, p. 163.)

— « Le premier verre d'une chopine d'eau dans la-
« quelle auront été dissous deux grains de tartrite
« de potasse antimonié, produit ordinairement déjà
« l'effet que l'on attend de ce remède, et le second
« ne le manque jamais; de façon que la dose d'émé-
« tique convenable à la constitution de l'habitant
« du Ban de la Roche, est celle d'un demi-grain à
« un grain. » Sébastien SCHEIDECKER. = La manne ne produit guère d'effet sur sa constitution, mais bien la *purgation* stimulante et *tonique* que composa Sébastien SCHEIDECKER de *plantes naturelles* ou acclimatées au pays [67]. Il prit les fleurs d'Acacie, de Coquelicot, du Prunier épineux, et la racine des Rumex dits Patiences, de chacune trois pincées; de la Doradille polytric, dite Capillaire, du Polypode commun, de l'écorce interne du Sureau noir, de chacun deux pincées; — les fleurs de la Matricaire camomille, de la Cuscute, des Roses blanches, les fleurs de la Violette odorante, de chacune une pincée : au décocto-infusum de ces plantes, fait dans une chopine ou trois quarts de chopine d'eau bouillante, il ajouta un demi-grain de tartre stibié. Employé en deux, trois, jusqu'à six doses, à prendre

[67] Ce fut à l'occasion de l'épidémie dysentérique qui régna dans le pays, l'an 1793. Mon Père en avoit été attaqué violemment. Séb. SCHEIDECKER n'avoit pu se procurer aucun remède exotique pour faire purger les malades; tout étoit saisi pour les armées. Il examina la provision de plantes indigènes de mon Père, et en composa le remède en question, qui depuis a été employé fréquemment et avec succès dans le pays et dans le voisinage.

en autant de jours consécutifs, ce remède sert d'un doux apéritif. La purgation usitée, au reste, est composée de crême de tartre, de feuilles de séné, réduites en poudre, de jalap, de chacun trente grains; elle a produit quelquefois jusqu'à vingt, même trente selles. Il se présente néanmoins aussi des cas où elle est inactive.

La *mortalité* des habitans du Ban de la Roche est tout au plus d'un sur vingt malades gravement affectés, d'après M. SCHMIEDLIN, médecin de Schirmeck. Séb. SCHEIDECKER trouve la même proportion de morts sur un nombre égal de malades attaqués de la pleurésie, maladie aiguë la plus meurtrière et la plus fréquente au Ban de la Roche. — Mais dans la pleurésie épidémique qui régna à Belmont, dans l'hiver de l'an III ou des années 1794 et 1795, Séb. SCHEIDECKER compte qu'il y avoit un mort sur trois ou quatre malades affectés de cette maladie : les malades avoient négligé tout traitement et n'avoient recherché aucun secours [67²]. Dans la même épidémie de l'année 1778 (ou 1780?) il étoit mort un malade sur cinq. Séb. SCHEIDECKER ne se rappelle que deux ou trois personnes mortes de l'esquinancie, maladie d'ailleurs assez commune et alarmante dans le pays. Voy. aussi la note 81, au dernier paragraphe.

[67²] Voyez à cette occasion les §§. III et IV du programme sur les maladies épidémiques, publié par M. ROCHARD, professeur de l'École de médecine de Strasbourg, imprimé chez Levrault en l'an XII, in-8.°

§. 70. *Avant l'établissement* d'une pharmacie de charité à Waldbach, par le ministre actuel, au commencement de son ministère, d'après les principes de Tissot, établis dans son Avis au Peuple, et avant l'établissement d'un médecin qui sous les auspices des gens de l'art de cette ville vint puiser dans nos hôpitaux, pendant quelques années, les connoissances les plus nécessaires au service de ses compatriotes, le principal remède pour la plupart des maux consistoit en un mélange d'huile d'olive et d'eau-de-vie. — On faisoit faire, en ce temps, des saignées par routine, à de certaines époques de l'année, auxquelles des artistes passans venoient offrir leurs services. — Les clystères étoient inconnus et furent abhorrés pendant long-temps. — Dans des cas urgens il falloit chercher du secours au dehors, à Wiler, à Barr. Mais depuis les changemens rapportés ci-dessus, les habitans du Ban de la Roche peuvent jouir dans leur-sein, et à peu de frais, ou même sans frais, des secours de l'art, avec d'autant plus de facilité que leur *pays produit* en abondance *toute espèce de plantes* ou de matière végéto-médicale *que les affections pathologiques* les plus communes de *ses habitans réclament*, telles que les astringentes et amères, ou les toniques-apéritives, — les incisives et fondantes, — les évacuantes, — les calmantes, — les stomachiques. (Voyez ici le n.° 12 de l'Introd. et les §§. 57 et 66.)

Le *tableau thérapeutico-pathologique* suivant présente le traitement le plus ordinairement suivi aujourd'hui pour la guérison des maladies du pays. La

ettre H. accompagne les remèdes de famille, connus lus ou moins généralement parmi les habitans du ays; ceux marqués de G. appartiennent à M. Gerst, édecin à Rothau, qui a bien voulu me les commuiquer; — les autres sont la plupart ceux employés ar Sébastien Scheidecker, dans la pratique qu'il toujours faite avec autant de succès que de dévouement pour ses compatriotes [68]. — La distribution osologique observée dans ce tableau, est faite d'après elle de M. Tourdes, prof. de Pathologie interne à tte École, qui l'a basée à la fois sur le siége, les mptômes et les indications curatives de la maladie [68²].

§. 71. Traitement, *usité au pays*, *des maladies* ternes, A.,

I. Du Système nerveux :

a. Des Névralgies, ou douleurs nerveuses, particulièrement.

1. *Odontalgie;* ou douleurs de dents : faire baver à l'aide d'un morceau de racine d'Euphorbe ésule, inséré entre les dents; H. — fumigation avec la Pervenche; — voy.

---

[68] Les *abréviations* employées dans le texte ont les significations ivantes : pl., toute la plante; r., la racine; hb., les parties vertes la pl.; fll., ses feuilles; fl., la fleur.; b., les baies; s., la semence; sb., en substance; en déct., en décoction ou *décoctum;* en inf., infusion ou *infusum;* en p., en poudre; mp., manipule.

[68*] Voyez le programme publié par ce professeur, en l'an XI, s le titre : *Esquisse d'un système de nosologie, fondé sur la Physiogie et la Thérapeutique*, chez Levrault, lequel fut suivi d'un tableau noptique intitulé : *Système de nosologie.*

aussi la note [25³] au §. 52. 2. *Plevro-Pulmodynie*, ou les points de côté : on les fait cesser subitement en prenant du jus de Porreau, mais au péril d'en devenir pulmonique ; H. — Voy. la Remarque au n.° 59 de ce paragraphe. 3. *Coqueluche* : après les fondans et les laxatifs, on administre un stomachique préparé de la racine de Gentiane jaune (v. §. 54), infusée dans du bon vin blanc. — (*Toux sèche inflammatoire* : la fleur du Prunier épineux, en déct. aqu.) — 4. *Entéro-dynie ;* tranchées ou coliques : baies du Genièvre en déct. — Aux femmes dans les couches : zestes de noix, en teint. avec du sucre, préparée à la chaleur près du feu ; H. — Livêche méum [69], r. — Tormentille, r. en teint., aussi pour les autres maux de nerfs : veuve G. B. (Les auteurs ont proposé, pour les mêmes circonstances pathologiques, le Trèfle des prés, fl. et s. en déct. vin.)

b. Des Convulsions.

5. *Convulsions ordinaires*, des enfans : Mauve, déct. en lavement, potion d'huile d'amandes douces, — syrop de Guimauve avec quelques gouttes de laudan. liqu. G. — 6. *Épilepsie* : Guy à fruits blancs, en p. ; mais on a peu d'observations sur son emploi. Voy. d'ailleurs, au §. 68, la note 65. 7. *Danse de S. Guy ;* voy. le même paragraphe.

c. Des Affections comateuses.

8. *Apoplexie.*

d. Des Dys-esthésies, ou Difficultés dans l'usage des organes externes.

---

[69] Il arrivoit chaque année des Suisses sur les hauteurs les plus élevées du pays et des environs, pour déterrer la racine du Livêche méum, dit Fenouil des Alpes, et pour en retirer par la distillation une huile essentielle carminative.

9. *Amaurose*, ou Goutte sereine.
10. *Paralysie.*

e. Des Vésanies, c'est-à-dire, Imperfections ou Perturbations dans l'usage des sens internes.

11.

II. Du Système sanguin :

a. Des Phlegmasies, ou Inflammations.

12. *Fièvre inflammatoire :* saignée, bains de pied, déct. miellé de Mauve, en lavement, accès de l'air frais, eau fraîche dans un vase sous le lit, tisane d'orge, — ou de rac. du Froment rampant ([52] §. 63), — et nitrée, ou tis. de sem. de Courge ou de Lin; — quelquefois de l'acide sulfureux (esprit de soufre), et du syrop de Violettes : — la maladie rompue, on purge. 13. *Ophthalmie inflammatoire ;* voy. le n.° 41. 14. *Angine :* eau vinaigrée, miellée; Molène bouillon blanc, pl. en déct. et passé. — 15. *Pleurésie* et *Péripneumonie.* — 16. *Dysenterie ;* voy. n.° 29 et Catarrhe intestinal, n.° 45. — 17 et 18. *Hépatite* et *Splénite*, i.) à la suite de quelque effort : thé léger d'Angélique livêche, d'Arnique de montagne, d'Armoise absinthe, de Ményanthe; voy. encore le n.° 53 : 2.) — 19. *Néphrite ;* ou mal des reins — voy. le numéro précéd. 20. *Métrite*, ou Inflammation de l'utérus; quelquefois la saignée, ou un léger purgatif, ou des lavemens émolliens, des bains de pied; tisane d'orge avec quelques cuillerées de crême. 21. *Rhumatisme :* Sureau et Tilleul; fl. en inf. — *Sciatique :* demi-bain d'un déct. mucilagineux de l'Épiaire des bois; *Cth. G.* 22. *Érysipèle :* fl. de Sureau, et farine de Seigle, en topique dans un linge; tis. de fl. de Sureau, à l'intérieur. 23. *Scarlatine :* traitement de l'Angine, voy. n.° 14; et de la Rougeole, voy. ci-dessous. 24. *Rougeole :* entretenir la transpiration insensible, puis purger. 25. et 26. *Variole* — et *Vaccine ;* voy. §. 68. — 27. *Phlegmon :* deux ou trois truites ou gres

nouilles, cuites dans une quantité proportionnée de saindoux, le tout passé pour en frotter la partie, ramollit et résoud la tumeur. — *Abcès* : les émolliens en top.

b. Des Adynamies, ou maladies d'énervation musculaire, et maladies putrides.

28. *Fièvre adynamique*, ou putride : émétique, tisane d'orge vinaigrée ; faire purger avec de la pulpe des tamarins, ou bien entretenir, s'il est nécessaire, la liberté du ventre, par des lavemens ; — vésicatoires, s'il le faut, appliqués aux jambes (ou aux cuisses), ou sinapismes appliqués à la plante des pieds ; — crême de tartre. — 29. *Dysenterie ;* S. Sch. s'est bien trouvé de l'administration de l'Airelle myrtille, avec de la Gomme arabique ou du pays, dans un cas de Dysenterie périodique. — Voy. Catarrhe intestinal : n.° 45. — 30. *Scorbut* des gencives et de la bouche, ou Moulfile du pays : lotion des parties affectées avec quelque déct. ou inf. astringent ; de l'eau vitriolée, ou friction avec la Lysimaque nummulaire, ou les Gaillets [69*] froissés entre les doigts. 31. *Asphyxie ;* voyez quatre observations du pays, insérées dans la Dissertation sur l'Asphyxie, par Matthias Graf ; soutenue à cette École en Floréal de l'an XI (1803).

c. Des Hæmorrhagies.

32. *Épistaxis*, ou saignement du nez : Achillée mille-feuilles, hb. froissée, et introduite dans les narines. 33. *Hæmoptisie*, ou Crachement de sang. 34. *Hæmaturie*

[69*] Le *Gaillet gratteron* doit être un *antiscorbutique* des plus efficaces ; voyez Coste et Willemet, Matière médicale indigène, p. 143, et Willemet, Pl. étoil. p. XXV et suivantes. « On prépare une « bière antiscorbutique des petites branches de sapin, et qui est beau« coup vantée contre la fièvre jaune. » Journ. des débats : 22 Brum. an XIII, 1805, 13 Nov. Les *bourgeons de sapin* sont officinels. V. Fl. franç. n.° 2063.

Cresson de jardin ; s. en déct., ou vinaigre en potion. 35. *Hæmorrhoïdes.* — 36. *Ménorrhagies* : potion de vinaigre, nitre et miel, donnée par cuillerées. — — 37. *Aménorrhées* (atoniques) : les infuso-déct. des plantes aromat., amères et astringentes : Armoise absinthe, Arnique de montagne, Mélisse officinale, Rue fétide.

III. Du Système cellulo-lymphatique.

a. Des Catarrhes.

38. *Fièvre muqueuse — quarte ?* 39. *Fièvre puerpérale ; — Suppression des lochies* : bains de vapeurs d'une eau dans laquelle on a fait cuire des navets, — thé de fl. de Violettes odorantes. 40. *Catarrhe nasal*, ou Rhume. 41. *Catarrhe oculaire*, ou Ophthalmie séreuse : collyre d'eau fraîche vitriolée ; l'Euphraise, fumée ou prisée en poudre [70], H. 42. *Aphthes ;* voy. Moulfile, n.° 30. 43. *Catarrhe de la gorge*, ou enrouement : salade bien graissée d'huile de faîne. 44. *Catarrhe pulmonaire*, ou Asthme pituiteux : Sisymbre cresson, en soupe ou en tisane, et d'un usage habituel. — *Toux pituiteuse* : voy. n.° 3. Toux inflammatoire. 45. *Catarrhe intestinal*, ou Dévoiement et Diarrhée pituiteuse : rôtir des pommes de terre et les prendre avec un peu de vin ; — aux enfans donner un décoctum de baies sèches d'Airelles myrtilles (voyez la note 77 au §. 72) ; H. — (Les *Cornouilles*, ou fruits du Cornouiller mâle, présentent un semblable remède ; voy. Buc'hoz, l. c. T. II,

---

70] « Feu *Michel Bohy*, de Rothau, étoit tailleur. A l'âge de inquante ans il fut obligé de se servir de lunettes pour travailler le son métier. Quelqu'un lui conseilla de mêler à son tabac en oudre de l'Euphraise pulvérisée ; il le fit, et en usa habituellement. a cure réussit si bien, qu'à l'âge de soixante, et de soixante et ix ans encore, il put se passer de lunettes, et pour coudre et our faire quelque lecture. » *Note commun.*

p. 14, 15.) On tient pour cet usage, dans pres
chaque famille, une provision de ce fruit agreste.
Dans les diarrhées violentes on donne des lavem
émolliens. 46. *Catarrhe vésical*; — (*Rétention d'uri*
déct. de la s. du Cresson de jardin.)

b. Des Vers intestinaux.

47. *Tœnia*, voyez note 63, §. 68, et au §. 72 le n.°
48. *Ascarides lombricaux.* Pyrèthre matricaire, (
Herbe aux vers (voy. §. 52) par les habitans du pa
fl. et hb. — Séb. Sch. avoit traité avec succès la
dont il a été question dans la note 64, §. 68, en
administrant, dans la première période de son
pathologique, une bonne dose de soufre et de kinki
dans un infusum de Sureau. 49. *Ascarides vermiculai*
S. Sch. fait manger aux enfans qui en sont affec
des Carottes crues ou cuites, et avec succès.

c. Des Poly-cholies.

50. *Fièvre bilieuse*, *continue* ou rémittente : faire pren
des émétiques à plusieurs reprises. Voyez d'ailleurs
n.° 12. — 51. *Fièvre tierce* ou fièvre d'accès de deux jo
l'un. Petite Centaurée, dite Herbe aux fièvres par
habitans du pays. Voyez le n.° 286 du Catalogue. —
kinkina, donné avec quelque purgatif. 52. *Embar*
gastrique bilieux : 1.) stomachal (dans l'aigreur d'es
mac, craie blanche avec de la crême); — débil
d'estomac : 2.) intestinal; on évacue le méconium
enfans nouveau-nés en leur donnant un mélange
miel et de beurre avant de les appliquer au sein [

[71] Les *mères allaitent leurs enfans* pendant neuf mois ordi
rement aujourd'hui, ou pendant un an. Souvent cependant elles
allaitent encore, comme autrefois, *jusqu'à l'âge de deux ans* et
delà, de façon que l'enfant, se familiarisant successivement, dans
espace de temps, avec les pommes de terre qu'il voit manger à

53. 1.° *Ictère* ou Jaunisse : purger, et faire usage d'une tisane apéritive de la racine de Chélidoine, dite Herbe à jaunisse par les habitans du Ban de la Roche. Voyez le n.° 377 du Catalogue des plantes, §. 48 [72]. — (Buc'hoz, l. c. T. II, p. 352 et 353, propose l'usage du Cerfeuil cultivé ; voyez d'ailleurs, au §. 57, les plantes salines et acidulées.) 2.° [*Obstruction du foie*, Arnique de montagne, à bien petite dose, et Fumeterre officinale, en thé, dont l'usage doit être continué. — Aspérule odorante, Épervière piloselle, Oxalide, Sanicle. Voyez aussi les n.os 17 et 18.]

d. Des Hydropisies.

54. *Hydrothorax*, ou Hydropisie de poitrine (v. §. 68). — 55. *Hydropéritoine*, ou Hydropisie du bas-ventre : racine du Sureau yèble, et de la Scille, en tisane, remède palliatif qui a délivré sept fois de ses eaux une femme hydropique, en les évacuant par les urines ; — ou bien une lessive du bois du Genêt à balais,

---

rens, et qu'on lui présente bientôt en soupe au lait, s'accoutume r degrés à ce nouvel aliment, qu'il semble rechercher à cette époque préférence au lait pur. Au rapport de M. Gerst, il est assez usage, dans la paroisse de Rothau, de nourrir les enfans sevrés de uillie de farine (Buc'hoz, Prés. de la Fl. fr. T. I, p. 303, dit la uillie d'avoine très-salutaire aux enfans; elle *est un peu amère*), e l'on présente aussi aux enfans non sevrés : les premiers y sont urris encore de tourtes ou beignets de pommes de terre; ce sont s rondelles de pommes de terre crues, que l'on rôtit contre le urneau. Il n'est pas d'usage de donner des nourrices étrangères aux fans nouveau-nés ; mais la mère, au défaut de lait propre, nourrit n enfant de lait de vache coupé avec une certaine quantité d'eau. [72] La *teinture* de la racine *de Chélidoine* est employée quelquefois r les habitans du Ban de la Roche comme purgatif; mais elle est astique, et a causé à l'un d'eux, il y a quelques années, le choléra-orbus. Le suc des feuilles, mêlé au vin, ne doit pas être si violent.

suspendu en nouet dans de l'eau qu'on fait cuire (en même temps entretenir la transpiration insensible); ou bien du Guy à fruits blancs, en poudre prise par pointées de couteau; en usant en même temps de toute la plante, sous forme de tisane. (Les baies de Genièvre ont été proposées dans cette maladie; voy. Hufel. Journ. V.e volume, 3.e ch., p. 615 et 649. — La Digitale pourpre, voy. le paragraphe suivant, n.° 9.)

56. *Anasarque*; voy. le paragraphe suiv. n.° 9.

[c. Des Œdèmes.

57. *Enflure* : le Géranium sanguin, grillé et appliqué sur les enflures lymphatiques, telles que des fluxions à la joue, les fond et les résout. — Un pédiluve de Carotte sauvage, de Sureau yèble, de Thym serpollet, projetés et cuits dans du vin, pour les enflures des jambes.]

f. Des Exanthèmes chroniques, ou maladies éruptives.

58. *Gale* : racine des Rumex dits Patiences, râpée, et mêlée avec même quantité de beurre et de fl. de soufre, pour en faire un onguent, dont on enduit les parties affectées, sur lesquelles on le laisse pendant trois jours (il est rare qu'il faille recourir à une seconde application; jamais il n'en faut venir à la troisième); — ou bien l'écorce interne du Nerprun bourdaine, infusée dans du vin, et pétrie ensuite dans du beurre frais : cet onguent a une odeur agréable [73]; voy. la Rem. au numéro suiv.

---

[73] M. *Lauth*, professeur à cette École, et médecin à l'hospice civil de Strasbourg, y fait employer et préparer ce médicament de la manière suivante, que m'a communiquée M. Kornmesser, un des pharmaciens audit hospice : Pr. Écorce de N. b., deux onces; Beurre frais

59. *Dartres* : eau de savon en lotion, ou cendres de tabac mêlées à du miel et employées comme topique ; ou bien baies de la Viorne mancienne (n.° 83 du Catalogue des pl.); les froisser et en frotter les dartres conjointement avec du sel, après les avoir lavées avec du savon ou de la salive, H. [74] — Tous ces topiques, ainsi que ceux rapportés au numéro précédent, employés inconsidérément et sans les faire précéder ou accompagner de l'usage des remèdes internes qu'exige le cas pathologique, doivent être suivis de métastases et d'effets dangereux et funestes. De semblables dangers accompagnent l'emploi des remèdes rapportés au n.° 2 de ce paragraphe et à la note [25³] du §. 52.

g. Des Phthisies ou indurations et ulcérations internes, fièvres hectiques ou de consomption.

60. *Phth. des glandes lymphatiques collo-mésentériques*, ou Écrouelles et Carreau. Voyez au §. 68. — 61. *Phth. pulmonaire ;* Lobaire pulmonaire en décoction ou l'Inule aulnée, un morceau de r. de la pesanteur d'un écu de six livres, en décoctum dans une pinte d'eau,

---

e demi-livre; Vin blanc, deux livres : faites cuire et réduire de itié. — Les frictions se font à chaud, matin et soir. Voyez aussi c'HOZ, l. c. T. II, p. 157.

[74] Je ne sais à quel point a été réel ou seulement imaginaire fet du remède rapporté dans l'observation suivante : « Les feuilles le *Houx* (n.° 90 du Cat. des pl.) sont aussi employées dans le ays comme moyen préservatif *contre les dartres*, ou bien comme noyen curatif. On les place seulement dans les étables pour préserver e cette maladie ou pour en guérir les bestiaux. On a vu un garçon, yant la moitié du visage couverte d'une dartre qui avoit résisté à lusieurs remèdes, guérir de cette éruption, pour avoir porté, penant quinze jours, une branche de cet arbuste sur son chapeau en aise de plumet. Il avoit gagné sa dartre d'un veau. »

à boire successivement, H. — ou bien usage continué d'une tisane très-foible d'Arnique de montagne. Voyez plus bas au §. 72, n.° 15. — 62. *Phth. gastrique.* — 63. *Phth. intestinale.* — 64. *Phth. hépatique* [75].

Des Maladies externes, B.

65. *Plaies récentes;* le jus des Plantains mêlé avec du beurre frais, et en enduire la charpie. — 66. *Contusions* graves de la face antérieure du tibia; étuver la partie avec du vin blanc qui auroit bouilli sur des feuilles de Sauge et avec du beurre frais; puis faire usage d'un onguent préparé avec de la cire, de l'huile de lin et du jus des Plantains, des feuilles de Fraisier et d'Achillée mille-feuilles, pour en enduire les plumaceaux. — 67. *Hernies;* topique de résine récente de sapin, recueillie au printemps, et que l'on étend sur de la toile de chanvre, en forme d'emplâtre, qu'on laisse appliqué sur la partie, après avoir rentré la hernie, jusqu'à ce qu'il s'en détache. Chr. C. — Comparez avec cette observation ce qui a été rapporté au §. 65, c. 4.

§. 72. *Ont encore été proposés, ou employés* par différens praticiens, par le vulgaire ou par quelque individu, et en divers endroits, — *a*) dans plusieurs des mêmes maladies, savoir *dans :*

---

[75] « *L'autopsie cadavérique* prise sur la dépouille de feu M. A..., « commissaire de M. Reber au Ban de la Roche, pour la filature « du coton, par *M. Staub, père*, chirurgien à *Sainte-Marie*, où avoit « demeuré le défunt quelque temps avant sa mort, démontra les « vestiges d'une ancienne *phthisie hépatique* » (dont les premiers symptômes s'étoient déclarés déjà au Ban de la Roche du temps où feu M. A... y faisoit encore son séjour). « Le foie avoit entièrement « disparu, et il n'existoit à sa place qu'une matière purulente infini- « ment copieuse et fétide, laquelle, les derniers jours de la maladie, « s'étoit procuré en partie une issue à travers les gros intestins. »

1. La *Coqueluche* : les Scyphophores, ou Lichens à gobelets (voy. les n.os 11 et 12 du Catalogue des plantes), en Angleterre, du temps de Willis ; Dillenius : de Lichene pyxidato, p. 43, 44, 46 et suiv.

2. Le *Crachement de sang*, par surcroît de ton, et avec toux : l'huile de la graine de Jusquiame, ou le décoctum de ses feuilles récentes et écrasées, de la quantité de deux onces dans huit onces d'huile d'olive. Une partie de cette huile calmante, mêlée à deux parties d'huile d'olive pure, et le mélange donné à la dose de trois ou quatre cuillerées, que l'on répète deux ou trois fois par jour, s'il est nécessaire ; le plus souvent la première dose suffit : par le prof. Harles, dans Hufel. J. 9.e vol. 2.e ch. p. 47. — Quant aux inconvéniens à redouter, ou aux mesures de prudence à employer, dans l'administration de ce médicament, voy. au §. 58.

2.a La *Croûte laiteuse* : une drachme de la plante récente ou sèche de la Violette tricolore, cuite dans trois onces de lait, à prendre dans la journée, pendant une huitaine de jours. Voy. Coste, Mat. méd. indig. p. 150, et Consbruch, Arzneymittel-Lehre, Leipzig, 1804, à la page 197.

3. La *Dysenterie* : l'Arnique de montagne, comme remède remplissant à la fois l'indication d'antiseptique et celle de léger astringent ; — la racine en poudre à la dose de quinze grains, répétée quatre à cinq fois par jour. On le fait précéder, s'il est nécessaire, d'une saignée, ou de remèdes rafraîchissans et qui provoquent les selles, ou des incrassans. Quelquefois on l'unit à ces derniers, ou à trois ou quatre parties de sucre, ou quelquefois au lauda-

num liquide. — Collin, von der Wohlverley; Breslau, 1777, p. 139, 176-178.

4. Les *Écrouelles :* Parkinson fait usage comme topique d'un onguent de fleur de Digitale pourpre et de beurre, qu'il fait digérer pendant long-temps au soleil. — (Les Italiens ont un proverbe qui dit que la Digitale guérit toutes les plaies : *Aralda, chi tutte piaghe salda.*) — Zapeta a donné à manger pendant cinquante à soixante jours à des écrouelleux la racine d'Iris (voy. §. 73, 5), qu'il regarde comme un remède très-certain et infaillible contre cette maladie; Buc'hoz, l. c. T. I, p. 208 et 209. — La teinture de la racine de Gentiane jaune, prise à la dose d'une cuillerée à soupe, deux fois par jour, a procuré d'heureux succès dans le traitement de cette maladie à mon frère, Ch. C. Oberlin, Doct. en médecine, alors Instituteur et médecin à Stephansfelden. On prend une once de racine sur seize onces d'esprit de vin, et on y ajoute deux drachmes de carbonate de potasse. Le professeur Horn (Archiv für medic. Erfahr. 3.e vol. 2.e partie, p. 3110) vante beaucoup, pour cette maladie et autres maladies lymphatiques et chroniques, l'usage de la racine de l'Acore odorant, en teinture, pour en frotter le bas-ventre, et en une infusion aqueuse ou vineuse, à prendre par cuillerées pendant la journée. Voy. aussi Allgem. med. Ann. 1804, Mai, p. 352-362.

5. L'*Épilepsie :* le Gaillet mollugine; le suc récemment extrait de la plante en fleurs, et donné après une diète rigoureuse, à la dose de cinq à six onces, et à des intervalles remplis par un léger mouvement qu'on se donne à la promenade (par Jourdain, dans

Coste et Willemet, Mat. méd. indigène, p. 144, et Willemet, Pl. étoilées, p. XXXII et suiv.); — la Valériane officinale, la racine (voy. au §. 68, la note 65 [76]; voyez d'ailleurs Buc'hoz, T. I, p. 182 et suiv.); — différentes préparations de la Pivoine, de sa racine et de sa fleur, p. ex. l'eau anti-épileptique de Mœbius, préparée de la manière suivante : Prenez de la racine de Pivoine et de Valériane, de chacune une once, des feuilles de Rue une main pleine, des fleurs de Lis, de Muguet, de Pivoine, de Lavande, de chacune une main pleine, de la s. de Pivoine une once, du Guy deux à trois onces, du Castoréum une demi-once; — infusez le tout dans du vin généreux et faites-le digérer, et puis distillez. Voyez Huenerwolff, Anatomia Pæoniæ, Arnsteti, 1680, p. 52.

6. La *Fièvre putride :* l'Arnique de montagne, la racine en poudre, trois, quatre à six drachmes par jour; — la fleur ou la racine en inf. aqu. une once, à laquelle on ajoute quelques gouttes de laudan. liqu. ou du jus de citron, ou du sucre; — l'extrait, à la dose d'une drachme ou d'une demi-once, en opiates de quatre drachmes pour deux doses : par Collin, le même ouvrage cité ci-dessus, au n.° 3.

7. La *Goutte sereine :* le traitement nauséeux, par l'emploi des plantes nauséeuses aromatiques, telles que l'Arnique, la Valériane ; faire usage aussi des épispastiques. Voy. Piderit's pr. ann. 3.e cah. p. 313.

---

[76] M. *Fischer*, médecin à l'hospice des aliénés, fait un fréquent age de la poudre de la racine de Valériane, qu'il administre avec ccès à plusieurs d'entre eux à dose réfractée.

8. L'*Hœmorrhagie active* : la Digitale pourpre, en vertu de sa propriété de diminuer le nombre des pulsations du pouls. Voyez, au n.° 15 de ce paragraphe et au §. 58, les mesures de précautions à employer dans son administration. On donne les feuilles en poudre à la dose d'un demi-grain, et on ajoute à la première dose la même quantité d'opium, pour éviter les nausées. On examine, toutes les heures, l'état du pouls.

9. L'*Hydropisie* : la Colchique d'automne, la racine en oxymel, à la dose de deux onces, ou de trois ou quatre cuillerées à soupe, à prendre dans la journée. — L'Oxymel colchitique est plus drastique que l'Oxymel scillitique, au rapport de M. Kornmesser, pharmacien à l'hôpital civil, qui l'a vu employer par un médecin à Darmstadt. Voy. aussi les ouvrages d'Obertæufer et de Spalowski (dans le III.e Tabl. des Élémens). — Alibert, à la p. 179 du second vol. de ses nouveaux Élém. de Thérapeutique, parle d'un traitement d'Anasarque, au moyen de la Digitale pourpre, dont les feuilles en substance, et à la dose de vingt grains, sont incorporées dans une once de salive, pour être administrée *en absorption*, au moyen de frictions que l'on pratique deux fois par jour sur l'abdomen, pour provoquer l'écoulement des eaux par les selles et les urines.

10. L'*Inflammation* chronique — *de l'œil* : la vapeur de l'huile de térébenthine, dont on auroit oint les pommettes ; par Hynam, dans le 5.e vol. des Mém. de la Soc. méd. de Londres, ou dans les Allg. med. Ann.

11. La *Jaunisse* chronique : l'Euphorbe cyprès ; le suc

des feuilles, à la dose de vingt-quatre gouttes, portées successivement à la dose d'une petite cuillerée à thé, et à prendre le matin à jeun; — ou bien l'extrait à la dose de huit à dix grains; — communiqué au public par le D. KLEBE, à Kahla, où déjà l'extrait de cette plante est devenu officinel. Voy. Med. nat. Zeit. 1798, Juin, p. 409.

12. Les *Maladies de la peau*, et Cachexie : la Morelle douce-amère; l'extrait de la tige dépouillée de la racine, des feuilles, des fleurs et des fruits, et donné à la dose de deux drachmes aux sujets robustes, pour augmenter tous les cinq ou six jours de deux drachmes, jusqu'à la dose de six ou huit drachmes; les augmentations suivantes sont plus longues et proportionnées aux circonstances. Dans les sujets délicats on n'augmente que de drachme en drachme. — L'extrait se donne aussi en pilules, de quatre grains chacune, équivalant à une drachme de tige, qu'on peut donner aussi en décoctum ou en infuso-décoct. (voy. CARRÈRE, de la Douce-amère; Paris, 1780, p. 95 et 105, et suiv. Voy. aussi BUC'HOZ, à l'art. de cette plante); — la Renouée persicaire, appelée Mercure terrestre par PARACELSE, et que COSTE a toujours vue réussir dans tous les cas de dartres, de gales et autres maladies de la peau. (Voyez sa Mat. méd. ind. à la p. 122.)

13. Le *Mal d'estomac*, glaires, renvois, flatuosités, constipation, mal de tête sympathique : Dent-de-lion (voy. n.° 223 du Cat. des pl.); la feuille sèche contient un huitième de résine verte, et un cinquième d'extrait gommeux, avec un peu de *nitre*; — la plante amère, salée, astringente, dissout, incise les

viscosités, stimule les intestins et les reins; — on l'emploie en extrait, à la dose d'une ou de deux cuillerées à thé, à prendre le matin seulement dans une eau aromatique; — on porte successivement, si on le juge à propos, la dose à celle de deux ou trois cuillerées à soupe, par jour. C'étoit là le fameux remède de ZIMMERMANN, employé pour Frédéric II, Roi de Prusse (voy. Ueber Friedrich den Grossen, von Z. Frkf. et Leipz. 1788, p. 39).

14. Les *Obstructions viscérales;* langueurs, torpeurs, pesanteurs des membres : — la Ciguë, le suc de la plante, dix gouttes à un scrup. — ou mieux l'extrait de l'herbe fraîche, donné en pilules de deux grains chacune : une matin et soir, le premier et le second jour; le troisième ou quatrième, trois pilules, et monter, s'il le faut, successivement, jusqu'à prendre, par jour, une drachme ou une drachme et demie. STOERCK, de Cicuta, Vindobonæ, 1760, p. 11, et Supplementum, 1761, p. 35, 36 et suiv., et p. 51 et suiv. Voy. aussi SPALOWSKY.

15. La *Phthisie tuberculeuse :* BEDDOES espère que dans la suite la Phthisie pulmonaire, et principalement la tuberculeuse, pourra être traitée et guérie aussi méthodiquement par l'administration de la *Digitale*, que le sont les fièvres intermittentes par le kinkina, vu la vertu de la Digitale de diminuer la vitesse de la circulation (voy. au §. 58), et d'augmenter la fonction absorbante des lymphatiques; ce qui effectue la séparation ou la disparition des parties purulentes, et favorise la cicatrisation des vaisseaux déchirés. On donne les feuilles séchées et réduites en poudre, à la dose d'un demi-grain jusqu'à six et huit; — ou

bien on prépare une teinture saturée, en versant sur une once de poudre cinq onces d'esprit-de-vin; on la donne à la dose de quinze gouttes ou vingt, deux fois par jour, en montant successivement jusqu'à quatre-vingt-seize et cent gouttes. — Les signes auxquels on reconnoît que le médicament opère favorablement, sont : la pesanteur et la lenteur dans le mouvement de tous les membres, un léger obscurcissement dans la vue, un sentiment désagréable de pression dans la région de l'estomac. Ils sont d'autant plus avantageux qu'ils ne se manifestent qu'au commencement de la seconde semaine de l'emploi de ce traitement. — Les feuilles de la Digitale peuvent être données en infusum; on en fait infuser la quantité d'une drachme, pendant quatre heures, dans une demi-chopine d'eau bouillante; on passe, et on y ajoute une demi-once d'une eau spiritueuse : ce remède se donne au malade à la dose d'une demi-once ou une once et plus, deux fois par jour, aux adultes, à continuer jusqu'à ce qu'il opère sur les reins, sur l'estomac ou le pouls; on accompagne son action d'une boisson copieuse. Voyez les *différens auteurs* cités à l'occasion de la Digitalis purpurea, dans les Élém., III.e Tabl. I. I). 1. 2), p. 35. Les sommités du Millepertuis perforé (n.° 294 du Catal. des pl.), de la quantité d'une main pleine cuite dans du vin d'Espagne, quatre livres, qu'on fait réduire au tiers, et qu'on passe (déct. dont on prend la huitième partie chaque fois matin et soir), ont été recommandées et fréquemment employées, et avec succès, par Hellenius (de Hyperico, Upsaliæ, 1776, in-4.°), dans les phthisies pulmonaires devenues

ulcéreuses, et dans les phthisies nerveuses. Voyez ledit ouvrage, au §. 6. — M. Busch, médecin à Ribeauwiler, a publié un ouvrage sur le traitement de la phthisie pulmonaire, dans lequel il recommande l'Aconit. — Un *médecin de Strasbourg* a communiqué à M. Coste, auteur de la Mat. médic. indig. (voy. cet ouvr. à la p. 87 et suiv.), l'usage ci-dessous à faire du Polygala amer (§. 51, n.° 88) dans le *premier degré de la phthisie pulmonaire :* Prenez racine de cette plante, découpée menue, trois onc.; faites bouillir dans trois chopines d'eau et réduire à moitié; passez, et ajoutez syrop d'Hyssope et de Pavot blanc, de chacun une once : le tout pour deux jours, à prendre tiède un gobelet chaque fois matin et soir, et continuer ce remède pendant six semaines, deux ou trois mois. — *Les médecins de Vienne en Autriche* ont employé cette racine en poudre à la dose d'un scrupule adouci avec autant de sucre rosat, à prendre tous les matins à jeun, en avalant par-dessus un gobelet du décoctum de deux scrupules de cette même racine dans une livre et demie d'eau; auquel décoctum on ajoute autant de lait, mélange dont on boit plusieurs fois par jour. Voy. ib. p. 89. — M. Spielmann, professeur à l'Académie de Strasbourg, et médecin en cette ville, fait cuire, pour des circonstances analogues, une once de ladite racine dans deux chopines d'eau, pour réduire à la moitié, qu'on adoucit avec du miel, à prendre à la dose d'une demi-tasse toutes les quatre heures, en alternant cet usage avec celui du décoctum du Lichen d'Isl. — M. Coste a obtenu les mêmes bons succès de l'emploi de la racine du Polygala commun (n.°

431), qu'il a administrée aussi dans les cas de *pleurésie* et de *péripneumonie*. (Voyez l. c. p. 90.) La racine et toute la plante de la Pulmonaire officinale, en syrop, à la dose d'une once ou de deux, dans des potions ou des tisanes pectorales, peuvent aussi être employées dans ces dernières maladies (voyez Buc'hoz, Prés. de la Fl. fr. T. II, p. 61), ainsi que d'autres plantes salines et acidul., au §. 57.

16. La *Rage*, ou l'Hydrophobie, par suite de la morsure du chien enragé : l'Atropa bella-done; voyez Hufel. J. der pr. Arzn. 6.e vol. 3.e partie, p. 679. — Voy. aussi Buc'hoz, l. c. p. 128-132, et Consbruch, l. c. à la p. 112. — Quant aux mourons vantés dans le *Recueil de la Soc. œc. de Berne*, voy. Buc'hoz, l. c. p. 92.

17. Les *Ulcères* : la racine de la Carotte cultivée, cuite en bouillie, avec de la farine, puis chauffée légèrement et amenée à un foible degré de fermentation, est un véritable anodin dans les ulcères *cancéreux*, et un antiputride, étant appliquée sur la *gangrène sèche*, les charbons et les *ulcères gangréneux*; médicament constaté comme efficace par Kausch, G. und Kr. I. vol. p. 106.

18. Les *Vers* : la Fougère (voy. le n.° 50 du Catal. des pl.) avec du miel, prise à l'intérieur après avoir mangé de l'ail; ou en potion vineuse à la dose de trois drachmes. — On peut donner aussi la Fougère sous la première forme, en lavement. Voy. l'ouvrage de Gmelin; dans les Élém. 3.e Tabl. — M.me Nouffer, pour expulser le Tænia, faisoit prendre au malade, la veille de l'administration de cette plante, un lavement huileux; le lendemain matin le malade prit à

jeun trois drachmes de sa racine réduite en poudre et délayée dans de l'eau; deux heures après on lui administra un drastique. — On répétoit, s'il étoit nécessaire, le même traitement les jours suivans. — Voyez aussi Desbois-de-Rochefort, T. II, p. 196. — MM. Odier et Joly, au lieu de drastique, donnent deux onces d'huile de Ricin (Ricinus communis, de Linné; — plante qui vient parfaitement dans les jardins du Ban de la Roche). — M. Bourdier fait prendre le matin à jeun quatre onces du décoctum de la racine de Fougère, avec une drachme d'Éther sulfurique, et deux heures après, les deux onces d'huile de Ricin, en forme de looch avec un syrop quelconque. (Magas. encyclopéd. n.° I, 1.er Prair. an X.) — M. Coze, professeur de Clinique interne à cette École, administroit aux malades les deux onces d'huile de Ricin, en deux doses à prendre à une heure de distance, et sans y mêler aucune substance étrangère.

Ou *b*) ont été employés ou proposés, comme

1. *Béchique* calmant : le Lédon des marais (le n.° 440 du Catal. des pl.; voy. aussi au §. 57 la lettre *t*); la plante de deux drachmes à une demi-once pour un déct. aqu. de deux livres. Hahnemann, dans Med. Nat. Zeit. 1798. Novembre. Supplementen-Band.
2. *Sudorifique* : pour le traitement curatif de maladies chroniques séreuses et œdémateuses, des bains ou étuves prises dans les feuilles de Bouleau, dont les effets doivent être secondés par une potion sudorifique et un lit chauffé, dans lequel se renferme le malade immédiatement après être sorti de son étuve; — par Délongrois, Méd. à Paris. Med. chir

Zeit. n.° 67, 1798. — Le rob des baies du Sureau noir, dit *Thériaque des Allemands* (voy. Buc'hoz, l. c. T. II, p. 393 et 394), est beaucoup employé au Ban de la Roche comme sudorifique.

3. *Purgatifs.*

a. *Asarêt d'Europe* [§. 51, n.° 11], r. fll. en infus. vin. à froid; 1 once à 2.

b. *Bétoine officinale* (n.° 297 du Cat. des pl.), la r.

c. *Bolet de Mélèze :* 1 scr. à 3 dans de bon vin ou de l'hydromel, avec un peu de sel de tartre et quelque aromate; — l'extrait résin. à la dose d'un scr. à $\frac{1}{2}$ dr. en pilul.

d. *Bryone dioïque* (n.° 258); r. en p. 7 gr. à 15; — ou 1 scr. à 2 pour 1 dr. à 3 de déct. — ou le suc de la r. à la dose d'une dr. à 2; — ou l'extr. $\frac{1}{2}$ dr. à 1; — ou bien la r. en p. 36 gr. avec du miel q. s. pour en former des bols n.° IV à prendre de 6 en 6 heur., un; — enfin les prem. pouss. ou la s. en déct. 1 dr. à 3.

e. *Digitale pourpre;* le suc de la pl. voy. les diff. endroits où il a été parlé de cette pl. p. ex. au paragraphe préc. n.os 9 et 15.

f. *Euphorbe* cyprès, épurge, ésule, péplus (n.os 280 et suiv.); pl. ou r. t. fll. s. macérées pendant la nuit dans du vinaigre, puis séchées, et données à la dose de 15 à 40 gr. avec 15 à 20 gr. de crême de tartre, et cannelle et clous de girofle, de chac. 3 gr. — le tout dans un bouillon clair; Coste : — ou bien légèrement grillée et donnée à la dose de 24 à 45 gr. avec $1\frac{1}{2}$ gr. environ de sucre, ou dans une tasse de thé, à laquelle on ajoute le suc de la moitié d'un citron : *id.* — ou bien séchée à l'air pendant 10 mois, réduite en poudre, et donnée à la dose de 15 à 24 gr. avec sucre 1 scr. *id.*

g. *Frêne élevé* (n.° 94); fll. 2 dr. à 1 once et $1\frac{1}{2}$ en infus. aqu. à la dose de 3 onces.

g.* Les *Galéopsis* de Linné, dits Foirettes; — en déct.

h. *Genêt des teinturiers;* fl. le suc $\frac{1}{2}$ once à 1 — fll. r. même dose.

i. *Guy à fruits blancs* (n.° 78); 10 ou 12 baies.

k. *Hellébores* (n.° 415 et le n.° 50 au §. 51); r. 1 dr. à 2 en déct. ou en inf. — ou bien en p. 1 à 3 scr. — les fll. à peu près à la même dose.

l. *Houblon* (n.° 460); le suc: voyez Geoffroi, t. VII, p. 345.

m. *Houx commun* (n.° 90); 10 ou 12 baies. (Buc'hoz, l. c.)

n. *Iris germanique* [§. 51, n.° 53]; r. en déct. dans un bouillon gras; une cuillerée ou deux.

o. *Lin purgatif* (n.° 176); pl. 2 dr. à ½ once, en un inf. de 4 onces.

p. *Liseron des haies* (n.° 238); pl. l'extr. de 15 gr. à ½ dr.

q. *Manne du Mélèze* (n.° 58); elle est plus foible que celle du Frêne à fleurs; on augmente son action par l'addition de quelques drachm. de sels neutres, ou d'un ou de deux gr. de tartrite de potasse antimonié.

r. *Mercuriale annuelle* (n.° 284); le suc, 1 once avec du miel, ou 1 mp. de la pl. pour 1 livre de déct.

s. *Morelle douce-amère* (n.° 458); la tige ligneuse, 1 once ou 2 en déct. voyez Prévot, Pharmacopée des pauvres.

t. *Nerprun bourdaine* (n.° 91), dit Rhubarbe des campagnards (Buc'hoz); l'éc. interne, 1 dr. à 4 en inf. aqu. ou 2 dr. en déct. chaque fois en 8 onces d'eau.

u. *Polygala amer* (§. 51, n.° 88); 1 mp. dans du vin.

v. *Polypode commun* (n.° 48); la r. une once à 1½ en déct. avec sem. d'anis et quelques gr. de sel de tartre.

w. *Prunier épineux* (n.° 86); fl. 1 mp. en inf. aqu. ou 1 dr. ou 2 de l'extr. aqu. On prépare, avec les prunelles qui ne sont pas mûres, un suc qu'on distribue sous le nom d'Acacia d'Allemagne, lequel ne diffère pas beaucoup du suc d'Acacia d'Égypte: Chaptal, chymie, 2.e éd. t. III, p. 203 ou préc.

x. *Rosier des chiens* (n.° 98); fl. en syrop, 1 once; — en conserve, 1 once à 1½, voy. aussi au paragr. suiv. n.° 2.

y. *Sorbier des oiseleurs* (n.° 99); les baies fraîches [77].

---

[77] Les *baies sèches* du Sorbier oiseleur sont astringentes (Cost et Willemet, l. c. p. 138); — il en est de même des baies des Aireller

Les habitans du pays de Galles en font usage pour purger; elles sont aussi diurétiques.

z. *Sureau noir et S. yèble* (n.os 81, 82); les bourgeons, les jeunes feuilles et les jeunes pousses, en salade. — Le suc obtenu de l'écorce interne et fraîche du Sureau noir, pilée avec un peu d'eau ou de vin blanc, et donné à la dose d'une once à $1\frac{1}{2}$, 2 ou 3 onces, dans $\frac{2}{3}$ de boisson appropriée; — l'écorce sèche à la dose de $\frac{1}{2}$ once à 6 dr. ou 1 once en déct. (Desbois-de-Rochefort.) — La s. une demi-once à 1 once en inf. dans de l'eau-de-vie. — Le rob préparé de leurs baies, à la dose d'une dr. à 2. Voyez aussi Chomel, Plantes usuelles, t. 1, p. 32, et Buc'hoz, l. c. t. II, p. 387 et sv.

aa. *Térébenthine du Mélèze, du Pin et Sapin* (les n.os 58, 59 et 60); 2 dr. à $\frac{1}{2}$ once.

bb. *Violettes canin. et odorantes* (n.° 465 et §. 52 ff.); s. 1 scr. à 1 once, selon Peyrilhe: Cours d'hist. nat. médicale, Paris an VII, et d'après les notes prises dans ses cours donnés à l'École de médec. à Paris, et que M. Catlliot, prof. à l'École de Strasbourg, a bien voulu me communiquer. — Rac. en poud. 2 à 4. scr., et avec une tasse d'un léger déct. des fll. et 2 cuill. du syrop des fl. — la racine en déct. 1 scr. à 3, sur 3 onces du syrop des fl. — en potion: pren. rac. sèche, découpée menue, 2 dr. ou 3; faites cuire légèrement et long-temps dans eau commune 6 onces, pour les faire réduire à 4, qu'on édulcore avec du syrop des fl. de la même plante.

Dans les jardins de Rothau et de Waldbach se trouvent encore:

α. *La Capucine à larges feuilles*, dont 2 à 4 baies purgent, selon Arnold: Observ. physic. med.

β. *Le Pêcher commun*: les feuilles du printemps, séchées, se donnent à la dose d'une demi-once, ou une once et demie, en infuso-décoct. dans un demi-septier d'eau, avec une

---

yez leur emploi comme telles au §. 71, n.° 45), de la Morelle douce-ère . . . Voyez §. 57, c.

petite cuillerée de miel : les feuilles réc. se donnent à double dose.

γ. *La Rhubarbe rhapontic* : rac. en sb. 1 dr. à une demi-once, en infus. ou en un léger déct. à la dose d'une demi-once à une once.

δ. *Le Ricin commun*, dit Antimoine végétal ; l'huile de la *graine dépouillée de son écorce*, à la dose de 2 à 4 onc. de celle obtenue par décoction ; — de celle obtenue à froid, seulement une demi-once à une once donnée aux adultes, et une dr. à deux toutes les heures, aux enfans. Voy. P. Canvane, des propriétés de l'huile de Palma Chr., cité dans l'ouvrage de Hungerbyhler, de Oleo Ricini. Voyez aussi la Mat. méd. de Desbois-de-Rochefort.

ε. *Le Tagète étalé* : pl. en p. à la dose d'un scr. à 1 dr. — l'inf. de 2 à 4 dr., deux fois par jour.

4. *Émétiques.*

a. Les n.os b. f. z. (surtout les préparations de l'écorce du Sureau noir, rapporté à la lettre z), bb. des purgatifs rapportés ci-dessus ; ce sont des émético-purgatifs. — Puis

b. L'*Acore odorant* : 1 dr. ou à la même dose que l'Ipécacuanha. (V. au paragr. suiv. n.° 3.)

c. L'*Armoise absinthe* : suc, 1 once à 3.

d. La *Bétoine* : r. une dr. à 2.

e. Le *Bolet de Mélèze* : en sb. 2 à 3 scr., avec le suc de la rave, ou avec de l'oxymel. (Breynius.)

f. La *Bryone*, nommée Ipécacuanha par Harmand ; r. sèche, 36 gr. dans un verre d'eau froide, à jeun ; une seconde dose une heure après, et, s'il est nécessaire, avaler plusieurs gobelets d'eau tiède par-dessus. — Ce doit être le vomitif le plus doux du règne végétal.

g. La *Digitale pourpre* ; sa teinture à la dose de 30 gouttes ; — le décoctum de ses feuilles est usité en Angleterre comme vomitif dans le traitement de la fièvre ; Lobel, in obs. Voy. les différens endroits où il a été parlé de cette plante, p. ex. ci-dessus 3. e.

h. Le *Genêt des teinturiers* ; s. 1 dr. à une demi-once.

i. Le *Lin purgatif;* 1 pet. mp. dans six onces de vin ou de bière, ou en un léger déct.

k. La *Parisette à quatre feuilles;* r. en p. à la dose d'un scrupule à deux, ou à double dose que celle de l'Ipécacuanha, c'est-à-dire, à celle de 35 à 50 gr.

l. Ajoutez le *Chèvre-feuille des Alpes* (n.° 75); — l'Eupatoire à feuilles de chanvre (n.° 210), la r. — le Fusain commun [§. 51, n.° 39)], son bois cause des vomissemens au tourneur qui le travaille; — le Gléchome lierre terrestre (n.° 307); — l'Iris germanique [§. 51, n.° 53)], la r. — la Narcisse, la r.; — le Sureau yèble, la r. Voyez aussi ci-dessus a. Sureau noir.

§. 73. Peuvent donc être SUBSTITUÉS à plusieurs médicamens composés ou chymiques, et à des médicamens exotiques, à des émétiques, — des minoratifs, des cathartiques, des drastiques, — à des anthelmintiques, — des diurétiques, — des diaphorétiques et sudorifiques, — des antipyrétiques, — à des antivermineux, — à des épispastiques, — à des narcotiques, — différens simples ou médicamens indigènes [78]; savoir:

1. Au *Camphre* des Laurus camphora, de Linné, et L. Sumatrensis, de Gmelin; — celui tiré des huiles essentielles du Romarin, de la Marjolaine, de la

---

[78] Outre les suivans, dont il a été question: les analeptiques digènes, voyez au §. 63; — les antispasmodiques, §. 72, 3; — les antiériques, §. 72, 11; — les antiphthisiques, §. 72, 15; — les antidropiques, §. 72, 9; — les anticachectiques, antipsoriques et antirpétiques, §. 72, 12; §. 71; 58 et 59; — les emménagogues, ou matiques fétides ou nauséeux, voyez au §. 57, n.; plus le Souci des rdins (§. 52, cc.): — lesquels sont tous de simples indigènes, ou s matières végéto-médicales qui en auroient été tirées.

Sauge, de la Lavande. — « Ces huiles, exposées à « une température entre *minus* 6 et *plus* 10, échelle « de Réaumur, ont donné, la première, un seizième; « la seconde, un dixième; la troisième un huitième; « la quatrième, un quart de camphre en crystaux, « à M. Proust, en Murcie. » Voy. Fourcroy; Conn. chym. T. VIII, p. 3 et suiv. « Ce camphre indigène « depuis long-temps étoit vendu dans le commerce « pour du camphre étranger, et à raison de trente « sous (1 fr. 50 cent.) l'once (c'est-à-dire, 30,59 « grammes). M. Proust, calcul fait des frais pour « son extraction et sa raffinerie, comparés aux pro- « duits de la vente, conclut que le bénéfice iroit « entre soixante et soixante-trois pour cent, pour « le camphre de Lavande; de douze à treize pour « cent, pour celui de Sauge; de dix à onze, pour « celui de Marjolaine; et de quatre ou cinq, pour « celui de Romarin. » *Ibid.*

2. A la *Casse*, à la *Manne*, aux *Tamarins* : les Pruneaux; la pulpe, à la dose d'une once ou deux; ou leur jus, en ajoutant par verre une demi-drachme des feuilles de Séné, pour les enfans, et une drachme à deux pour les adultes : Desbois-de-Rochefort. — Le Ricin commun, l'huile douce de la graine *dépouillée de son écorce*. Voy. au §. 72, 3. δ. — Le Rob de Sureau. Voy. au même §. n.° 3, z. — La Rose blanche en syrop avec du sucre, à la dose d'une once à une once et demie pour les enfans, ou pour les constitutions très-sensibles : Desbois-de-Rochefort. Voy. encore paragr. préc. lettre *x*.

3. A l'*Ipécacuanha* : l'Asaret; §. 72, 3. a. (voyez aussi ib. 4. b.) — La Bryone; §. 72, 4. f. — Les Euphor-

bes, §. 72, 3. f. — La Parisette à quatre feuilles; §. 72, 4. k. — Les Violettes canines et odorantes; §. 72, 3. bb. —

4. Au *Jalap*, à la *Rhubarbe*, aux *Sénés* : le Bolet de Mélèze; §. 72, 3. c. — La Bryone; §. 72, 3. d. — Le Frêne; ib. g. — Le Lin purgatif; ib. o. — Le Pêcher commun; ib. β. — Le Prunier épineux; ib. w. — La Rhubarbe rhapontic; ib. γ. [79].

5. A l'*Iris de Florence* : l'Iris germanique, qui lui avoit été substitué à Nancy depuis long-temps, sans qu'on se fût douté de cette substitution; voyez Coste et Willem., et le Mémoire de Montet de Montpellier, inséré dans les Mémoires de l'Acad. royale des Sciences, année 1772, sur cet objet.

6. A l'*Opium de l'Orient* : celui de la Laitue cultivée, obtenu par l'épaississement du suc qui en découle, après des scarifications qu'on pratique sur ses tiges, quand la plante commence à former des semences. Des essais faits à l'hôpital de Philadelphie semblent devoir lui mériter la préférence sur celui du Levant; Voigt's Magaz. III.e vol. 2.e partie, p. 275; ou Americ. Phil. transact. 4.e vol. — M. Stæbel, mon condisciple à cette École, m'assure en avoir préparé du suc propre tiré des têtes du Pavot somnifère, et que son père en faisoit souvent usage dans sa pratique. — Le professeur Foulquet, à Montpellier, fait usage de l'extrait du Pavot coquelicot, à la dose d'un scrupule, à celle d'une drachme, au rapport de M. Coze, professeur à l'École de Stras-

---

79] Séb. Scheidecker juge que la Cuscute du Ban de la Roche, à double dose, peut remplacer les sénés. Note communiquée.

bourg. — L'extrait de la Jusquiame doit pouvoir remplacer avec avantage l'opium du Levant ; il n'échauffe pas comme celui-ci, et ne cause point de constipation ni d'étourdissemens : voy. Consbruch, Arzneymittel-Lehre, pag. 195 et 196.

6.° A la racine de *Pyrèthre* (Anthemis Pyrethrum, L.) : celle de l'Achillée sternutatoire [n.° 191], (moins chère ou facile à se procurer). Voyez Todé, dans son ouvrage cité à la note [80²], 5.e vol. p. 50.

7. Au *Quinquina* : les écorces de la plupart de nos arbres et de plusieurs arbustes, voyez les §§. 47 et 46 (exceptez-en ceux à écorce âcre ou irritante, tels que les n.os 80 et les suiv. — 91 et 92 — 100 et 101). — Par exemple, le Cerisier à grappes ; son écorce, à la dose d'une à deux drachmes. — Le Frêne élevé ; l'écorce, à la dose de deux drachmes ; les feuilles en décoction, à celle de six drachmes (Helwig, méd. à Gripswald, a donné un Mémoire, publié en 1712, sur le Frêne, intitulé *Du Quinquina d'Europe*). — Le Prunier épineux ; l'écorce en poudre, deux drachmes en une décoction forte. — Les Saules : l'écorce en poudre, à la dose d'une à deux drachmes ; — l'extrait aqueux, à celle de douze grains, deux fois par jour. — Puis les plantes ou parties de plantes astringentes, amères, aromatiques ; voy. §. 57, — §. 67, et la note 60.

« La Centaurée chausse-trappe (voy. au §. 54), « donnée de cinq à six onces, en une infusion, « de quatre en quatre heures, hors le temps des accès « et des redoublemens, jusqu'à ce que la fièvre ait « disparu ; puis réduire les malades à trois doses par « jour, puis à deux seulement, et finir par une. M.

« Clouet, à Verdun, a guéri par ce remède, à l'hô-
« pital militaire de ladite ville, et dans l'espace de
« quatre ans, deux mille soixante-quatre fiévreux,
« et compte avoir œconomisé la somme de cinq mille
« livres que le quinquina auroit coûté. » Voy. Coste et Willemet, Mat. méd. indig. à la page 79.

8. A la *Salsepareille* (Sarsa parilla, L.), au *Sassafras* (Laurus sassafras, L.) et au *Guayac* (Guayacum officinale, L.) : le Buis toujours verd (il se trouve dans les jardins à Rothau). « L'abbé Rozier étoit si
« persuadé du fondement de l'opinion de Lusitanus,
« Lobel, Prévot.... au sujet des vertus sudorifiques
« du bois de cette plante, qui le rendoient propre à
« être substitué au bois de Guayac, et au Sassafras,
« qu'il avance que si le Buis croissoit en Amérique,
« et le Guayac et le Sassafras en France, personne ne
« parleroit de ceux-ci, et que le Buis, dont les vertus
« sont absolument semblables, auroit la préférence. »
Coste et Willemet, l. c. p. 125 [80]. — La racine du Carêt des sables (Carex arenaria, de Linné), dite Salsepareille d'Allemagne, y a été employée depuis bien des années à la place de la Salsepareille exotique ; Coste et Willemet, p. 124. Voy. aussi Med. Nat. Zeit. 1798, n.° 4, Juin. — Le bois du Genévrier commun en déct. remplace, selon Arnemann, le Sassafras. — La racine du Houblon grimpant peut parfaitement être substituée à la Salsepareille, dont elle a à peu près la forme, le goût et l'odorat. Voy.

[80] M. Kremer, habile botaniste, employé dans une partie de l'administration, et établi à Dorlisheim, doit avoir rencontré, en 1795, *des forêts entières* de cet arbuste, *près Belfort* ; d'après une note de M. Hermann.

Coste et Willemet, p. 105 et 125. — Il en est de même de celle de la Renouée amphibie (n.° 389) et de celle de la Renouée persicaire (n.° 392); ce sont autant de Salsepareilles indigènes, dont l'identité des effets a toujours empêché les médecins de Nancy et de la ci-devant Lorraine, où elles ont été depuis long-temps substituées à la Salsepareille étrangère, de se douter de cette substitution. Voyez Coste et Willemet, p. 122. — La dose de la racine des Salsepareilles indigènes en déct. est de deux drachmes à une demi-once; — l'extrait se donne de quinze gr. à une demi-drachme.

9. A la *Scammonée* (Convolvulus scammonia, L.) : le Liseron des haies; §. 72; 3. p.; — la Bryone; §. 72; 3. d.; — la Chélidoine éclaire; §. 71, n.° 53, et note 72.

10. A la *Scille* (Scilla maritima, L.) : — la Colchique d'automne; §. 72, n.° 9.

11. A la *Sementine* (Semen contrà, provenant de l'Artemisia santolina, L.) : l'Armoise tanaisie; feuilles en poudre à la dose d'une drachme ou deux, ou en inf. aqu. une main pleine ou autant en inf. vin. d'une pinte (c'est-à-dire un litre ou 0,954 de litre), et en prendre de deux heures en deux heures un demi-verre (Desbois-de-Rochefort) : — la semence du Plantain à larges feuilles, Consbruch, l. c. p. 290.

12. A la *Serpentaire de Virginie* (Aristolochia serpentaria, L.) : la racine de l'Achillée mille-feuilles (n.° 190); elle contient plus de parties *camphoriques* que la racine exotique et chère de l'Aristoloche serpentaire. Guetheim de Mannheim, dans Hufel. J. 5.e vol. 1.re partie, p. 248.

13. A la *Staphisaigre* (Delphinium staphis-agria, L.) : les semences de la Berce branc-ursine, de la Colchique et autres (voy. le §. 65, au commencement) ; la semence du Persil (Apium petroselinum, L.). Voy. Consbruch, l. c. p. 285.

14. Aux *Vésicans préparés de Cantharides* : l'écorce des Daphnés, celle de la racine du noyer ; — la racine récente de la Renoncule bulbeuse, Mapp. ; — les feuilles froissées de la Renoncule flammète (n.° 421) : je porte moi-même encore sur mon bras la cicatrice des ampoules qu'y firent lever deux feuilles de cette plante, il y a une douzaine d'années, lorsque je voulus m'assurer de ses vertus.

§. 74. *La forme* la plus apte à donner à chaque matière végéto-médicale indigène, pour son emploi thérapeutique, est relative au siége de ses principes actifs, et aux qualités de solubilité, volatilité et autres, de ces mêmes principes, ainsi qu'au mode de l'administrer, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; — ou relative encore à l'impression agréable, désagréable ou rebutante, qu'exercent ces matières sur le sens du goût ou sur celui de l'odorat du malade. — C'est sur des bases semblables que doivent être fondées les précautions à prendre dans la *récolte des Plantes*, par rapport au lieu qui les a produites, ou au temps où il convient de les cueillir, ou au choix de l'individu ou d'une de ses parties : — il en est de même des divers procédés à suivre pour la conservation de ces diverses matières. — Ce sont là autant d'objets à considérer, surtout pour le médecin qui

pratique à la campagne, et qui sont d'ailleurs en majeure partie du ressort du pharmacien-chymiste. (Voyez TROMSDORFF, chemische Receptirkunst, 2.e édition, Vienne 1800; — et le Nouvel essai sur l'art de formuler, par ALIBERT, Paris, an XIII; ainsi que les ouvrages des GAUB, des GRUNER et des TODÉ [80²], et autres indiqués dans les Élémens, III.e Tableau.)

PARAGRAPHE DERNIER.

L'HISTOIRE POLITIQUE DU BAN DE LA ROCHE; de sa population successive depuis la fin du dix-septième siècle [81], et après la guerre de trente ans; —

[80²] *Das Recept-Schreiben*, par le docteur J. Cl. TODÉ; en cinq petits vol. in-8.°, impr. à Copenhague et Leipzig, en 1792, 93, 97 et 98. Cet auteur distingue (au 1.er vol. p. 85, — 112) quatre ordres de médic. composés : ceux préparés par des *mélanges immédiats*, secs, mous ou liquides; ceux préparés en *confections*, au moyen du sucre et de la chaleur; ceux préparés par des *colliquations*, au moyen de la chaleur (les onguens, les cérats, les emplâtres); et ceux obtenus par les *extractions*, méchaniques ou chymiques. — Il distingue (au 2.e vol. p. 12, — 75) les ingrédiens qui composent ces médicamens en plusieurs espèces, qu'il renferme sous six genres, ceux des bases, des auxiliaires, des correctifs, — des *conformans*, des *ornans*, des *occultans*, dont les trois derniers avoient été compris jusqu'ici sous la dénomination générale d'excipiens.

[81] De quatre cents ames, nombre de la *population* de tout le Ban de la Roche, à la fin du dix-septième siècle, la population s'y est élevée depuis à celle de quinze cents ames dans une *seule* paroisse. — Le nombre excédant des naissans, par rapport à celui des morts, a été de 1447, dans le siècle écoulé, pour la même paroisse de Waldbach. *Annales du Ban de la Roche.*

les progrès suivis de la civilisation de ses habitans, depuis le milieu du dix-huitième siècle, où feu M. J. G. Stouber, théologien, natif de cette ville, accepta la nomination de ministre de la paroisse de Waldbach; — de l'établissement de diverses écoles, de l'amélioration de la langue vulgaire par l'enseignement de la langue française; — des époques de l'amélioration de l'œconomie domestique et de l'introduction de divers objets d'industrie; — de l'origine du commerce du Ban de la Roche avec la plaine, par le val de Bruche, au moyen du débouché donné aux productions naturelles du pays, ou de celles qui pourroient y être fabriquées (voy. les §§. 59 et 62), par les chemins pratiqués dans ses vallons (voyez Planche I.re, le chemin de communication qui de la route près le Pont du bas conduit au village de Foudai, et Pl. II, entre *g*) et ²): — un exposé de la gestion actuelle, relativement à l'instruction morale et religieuse de l'enfance, de la jeunesse et des adultes; à la culture et au développement de leurs talens et de leurs facultés intellectuelles, à tout ce qui concerne les secours donnés à la grande misère d'une partie considérable des habitans du Ban de la Roche (voyez la note 44 au §. 62, et la fin du §. 59); le tout sous les auspices du ministre actuel à Waldbach: — enfin l'esquisse du *caractère moral* et intellectuel de ces montagnards, lequel participe et au caractère jovial et spirituel de la nation dont ils font partie, et à ce caractère réfléchi que l'on reconnoît dans celui de nos voisins d'outre-Rhin: — ce

sont là des matières qui demanderoient d'être traitées dans une seconde partie de cet ouvrage, laquelle comprendroit en même temps la *partie zoologique* du pays, aussi intéressante et pour l'Ornithologie et l'Entomologie, que déjà elle l'est devenue aux savans pour les Mammifères, par la publication de quelques nouvelles espèces des Glires de Linné, dans les *Observationes zoologicæ* de feu M. HERMANN [82].

---

[82] Sébastien SCHEIDECKER m'a fait parvenir, il y a peu de temps, une *variété intéressante de la Musaraigne d'eau* de DAUBENTON. (Mém. sur les musaraignes, par DAUBENTON; dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1756, et Hist. nat. de BUFFON, édit. in-4.°, Paris, 1760, T. VIII, p. 64, pl. I, fig. I. La planche CLXI dans SCHREBER's Sæugthiere est mal coloriée, la couleur du dos étant trop claire.) Elle se distingue de l'espèce commune par sa grandeur et par la couleur blanche de la plus grande partie de son corps. Voici comment M. le prof. HAMMER a déterminé ses caractères distinctifs : « *Longueur « du corps entier, depuis l'extrémité du museau jusqu'à la base de la « queue, = cinq pouces deux lignes. — Longueur de la queue, deux « pouces deux lignes; les dents blanches, leurs pointes d'un brun rou- « geâtre. Le museau, la partie supérieure de la tête et les deux côtés « du cou et de la poitrine, d'un blanc cendré; la poitrine, les pieds de « devant, la partie antérieure du ventre et du dos, sont blancs; trois « grandes taches de la même couleur que celle de la tête se trouvent « sur le dos; la partie antérieure du dos, les jambes, la plante des « pieds de derrière et l'anus, sont de la même couleur, noir-cendré; « la partie postérieure et les deux côtés de l'abdomen sont d'un blanc « cendré; la queue est carrée, écailleuse et garnie de poils courts, d'un « noir brunâtre; l'extrémité est blanche.* » — — Il ne sera pas hors de propos de faire connoître ici une note de feu M. le prof. HERMANN, touchant la Musaraigne d'eau. C'est que cet animal amphibie avoit été connu en cette ville avant le temps où M. DAUBENTON en fit la découverte. « La Musaraigne d'eau, dit M. HERMANN, se trouve déjà

D'ailleurs plusieurs articles concernant le Ban de la Roche, insérés dans différens écrits par MM. Hammer [83], Perrier, du ci-devant Dauphiné [84], Salzmann [85], G. Schweighæuser [86], — l'ouvrage de M. Walther, auteur des Vues pittoresques de l'Alsace [87], — renferment des notices sur les premiers des différens objets que nous venons de toucher. — La langue populaire du pays a été traitée en 1775 par M. Oberlin, prof. à l'Académie de cette ville, dans un ouvrage qui a pour titre *Essai sur le patois* Lorrain des environs *du Ban de la Roche*, in-8.° — J. A. Silbermann, dans son livre intitulé *Beschreibung vom Odilienberg, sammt umliegender Gegend*, imprimé à Strasbourg en 1781, in-8.°, donne

---

« représentée dans le manuscrit de Baldner *sur les poissons et les animaux aquatiques de Strasbourg*, composé en 1666, et souvent cité par Willoughby, et mentionné par Hérissant dans sa Bibliographie physique de la France. »

[83] « *Reise ins Steinthal,* » cité au §. 37. Rem.*.

[84] L'original, écrit en langue française, a été traduit par les soins du savant et vertueux Pfeffel de Colmar, pour être inséré dans une des feuilles de la *Pomona* für Teutschlands Töchter, par M.me de la Roche, imprimée à Spire dans les années 1780.

[85] *Christliches Erbauungs-Blatt*, Strasbourg 1805, dans la seconde partie, à la p. 110, sous la rubrique : Ein Beispiel von der Wirkung der Religion.

[86] *Sur un canton des Vosges, appelé le Ban de la Roche*, inséré dans le Courrier français, n.° 1930, du 20 Ventôse an XIII, ou 11 Mars 1805.

[87] *Description du Ban de la Roche*, ornée de planches gravées et terminées au bistre; Strasbourg, chez F. G. Levrault, an VI. Grand in-8.°

la description de plusieurs châteaux ruinés du S
tème du Hautchamp, et des endroits qui les avo
nent, avec leurs figures en taille-douce et une pe
carte topographique. — M. Friesé, instituteur
l'école primaire au Temple-neuf, et auteur de l'
toire de la ville de Strasbourg, écrite en langue
mande, a inséré dans ses *Historische Merkwür
keiten des ehemaligen Elsasses, aus den Silberm
nischen Schriften gezogen*, Strasbourg, 1804, in
plusieurs faits historiques sur les contrées qui
le sujet de cette dissertation.

Terminé à Strasbourg, le Mardi 5 Frimaire an X
ou le 27 Novembre 1805.

La carte topographique qui a été mise à la tête de
Dissertation, est calquée sur la carte de France
Cassini, et réduite à une plus petite échelle. Les d
minations des lieux, qu'on auroit souhaité pouvoir ra
ner partout à la forme de leur vraie origine, ont
comparées à celles de plusieurs cartes de l'Alsace,
ont été publiées dans les années 1576, 1677, 1703, 1
1707, 1708, 1778, par Bailleu, Meyer, Michal, No
Schmuck, Seutter, Specklé, Vischer, et des anonyr
aux dénominations rapportées par Schœpflin, dans
Alsatia illustrata, Colmariæ, 1751, in-folio, et dans
Alsatia diplomatica. Mannhemii, 1772, in-folio.

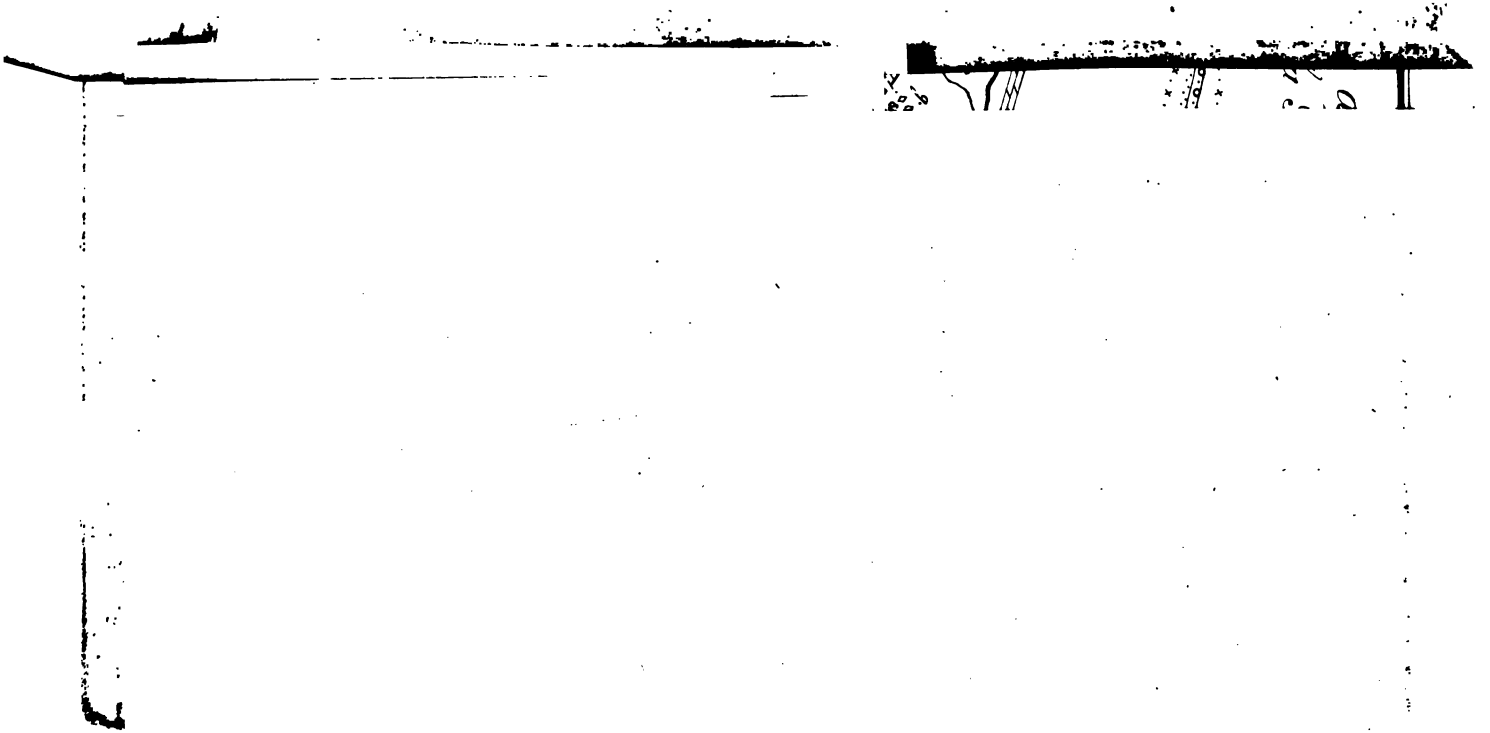

du Haut Champ, représentant
dite Mineguette, et se terminant à
la Roche.

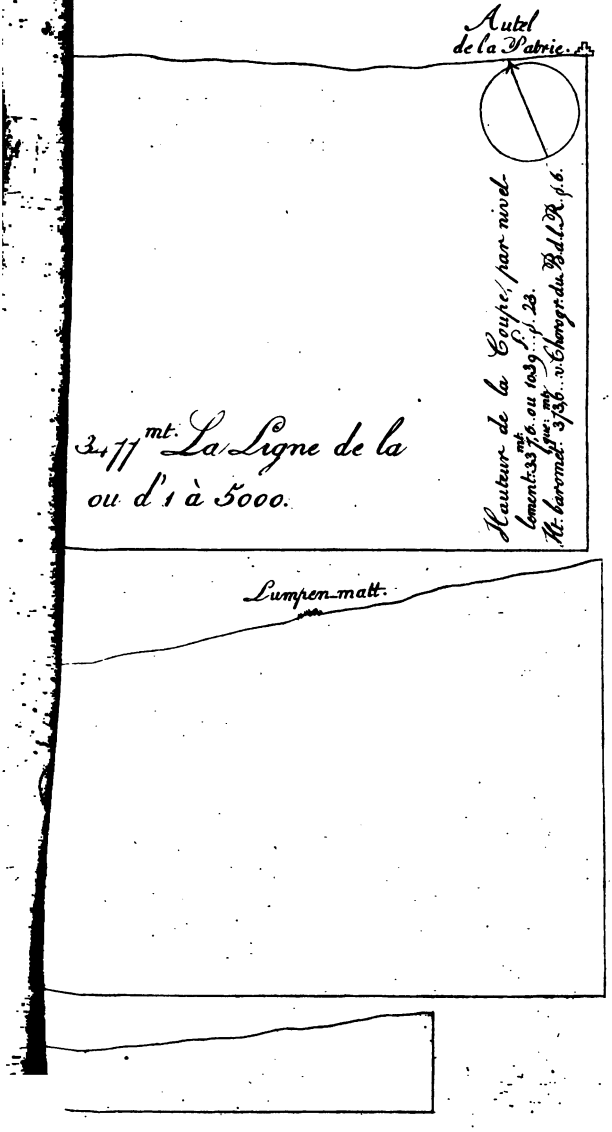

APPENDICE,

renfermant : A. des CORRECTIONS *à faire au texte de l'ouvrage ; B. des* OBSERVATIONS ; C. *des* ADDITIONS ; D. *l'*APERÇU *analytique de ce Traité.*

A. CORRECTIONS.

Au lieu de que par ses rapports avec sa cause, et qu'autant qu'elle se lie; p. 1, n.° 2, 4.e et 5.e l.; *mettez :* que par la connoissance des rapports du phénomène avec sa cause, et qu'autant que celle-ci se lie.

A. 1,; p. 5, Rem. (**); *mettez* A. I.

A. 2.; p. 7, Rem. (*); *mettez* A. II.

B, 2, 3.; p. 9, Rem. (**); *mettez* B. II, 3), c. p. 18.

fossiles, p. 14, II. 1) b) 5.e l.; *mettez* fossiles;

Ordre et série naturelle; p. 27, *b.* 6.e l.; *mettez*, ordre et série naturels.

SCHRŒR; p. 34, *b.* 40; *mettez* SCHROEER.

Solanum letale; p. 36, 9.e l.; *mettez* Solanum lethale.

d'Andlau 5; p. 40, 11.e l.; *mettez* d'Andlau 5.

b; p. 41, 16.e l.; *mettez* b.

a. *c*); p. 51, §. 15, 5.e l.; *mettez* a. *c.*

Les filons stériles; p. 54, §. 18; *mettez* D'ailleurs les filons stériles.

(2); p. 74, 9.e l.; *mettez* [2)].

les Malvacées, 339 et 340; les Ombellifères, 341; les Violacées, 465; p. 98; *mettez* les Malvacées, 339—341. les Ombellifères, 341 *. les Violacées, 464 *.

Lys; p. 113, n.° 336; *mettez* Lis.

(WILLDEN. l. c. 16); p. 147, t. 1.re l.; *mettez* [WILLDEN. l. c. 16).].

étrangers; p. 199, 4.e l.; *mettez* étrangères.

b) *Par rapport aux mots de l'idiome* PATOIS ;

Au lieu de noir Meisterwourtz, p. 113, n.° 341 *; *mettez* do nær Meisterwourtz.

dæ Ræchnoyée; p. 102, n.° 184; *mettez* dæ Ræchnoyée.

c) *Après* l'autre : *et devant* l'albumine; p. 28, e. dern. l.; *insérez* par ex. SCHÆFFER, Papier-Versuche, *et devant* J. W; p. 37; *insérez* + BOEHMER's technische Gesch. der Pflanzen; T. 2, p. 470 et suiv. Largechamp, *et devant*); p. 46, prem. alinéa, 11.° l.; *insérez* supérieur.

β., et devant]; p. 51, §. 15, 10.° l.; *insérez β).*

3, *et devant* et; p. 51, §. 15, 12.° l.; insérez *k.*

5, *et devant*); p. 60, §. 24, 5.° l.; *insérez* près de Barr.

inclusivement; *et devant* ou de; p. 90 [19], 2.° l.; *insérez* et ceux des plantes qui y sont cultivées, §§. 52 et 53.

d) de plus :

Après enfoncemens; p. 20, III. 1. 1); *placez* B. I, 4. 2). c. *b.* d), p. 13.

Halle, in-4.°; p. 37, à la fin de la période, n.° 2, en note; *placez :* « Le prospectus du *nouveau Pinax*, publié il y a quel-
« ques mois par M. J. P. MOUTON-FONTENILLE, de Lyon,
« membre de l'Académie, promet les avantages qu'on doit
« attendre d'un ouvrage de synonymie tel que nous le dési-
« rerions. »

les §§. 12, 13 et 14, p. 51, *placez en note l'observation suivante, faite par M.* BOURRIT, *et rapportée dans sa description des aspects du Montblanc*, Lausanne, 1776, à la page 41, *où il dit :*
« En face de l'habitation dite le village du glacier (en avant
« de l'*allée blanche*, au pied du Montblanc), on voit avec sur-
« prise une montagne qui est d'une forme hachée, et dont
« *une partie est d'une matière différente du reste, quoique le*
« *tout ne forme qu'un seul bloc.* »

la citation de la Flore française, à la p. 83, Rem.*, *placez celle* du Mémoire de M. RAMOND, inséré dans les Annales du Muséum national, 23.° cahier (1804), à la page 395 et suiv., sous le titre *De la végétation sur les montagnes.*

n.° 307; p. 144, 2.° l.; *ajoutez quelques points....*

B. OBSERVEZ :

a) *Quant aux lettres c, h, i, k, m, q, v*; c, d, e, f, g, p. 41, premières lignes, qu'elles n'ont pas été gravées sur la planche minéralogique, à laquelle elles doivent renvoyer.

Il en est de même des lettres e, premier alinéa, c. à. p. 42, 1.re l., *b, c, d*, même page, premier alinéa.

Quant au mot Pendbois, p. 49, §. 12, 9.e l., *qu'il s'agit du Pendbois du Ban de la Roche, situé près Belmont.* (V. pl. 1.) *Il y a aussi le Pendbois de la ci-devant principauté de Salm, vis-à-vis le Ban de la Roche.* (V. ib.) *L'un et l'autre de ces hameaux se disent Hang-Holtz en allemand.* « *Le Ban-bois* « ou *Bann-Wald, Bannwald-Berg, est une forêt située entre* « *la Rothaine, Schirmeck, Grendelbruch et Haute-côte,* » *d'après une note qui m'a été communiquée de la part de plusieurs instituteurs du Ban de la Roche* (*D. B., G. B., S. S.*). [*Cette distinction n'a pas été observée dans* DIETRICH, *gîtes des minérais*, t. II, p. 216.]

Quant à l'article les, *qui doit précéder les noms des familles des plantes*, p. 138, note [27³], *il auroit convenu de le répéter pour chacun de ces noms.*

b) *Quant à l'orthographe qui a été employée dans cet ouvrage, mon intention avoit été de suivre celle de l'Étymologie des mots. J'aurois dû par conséquent mettre* argille *et pas* argile ; *partout* avène, *au lieu d'*avoine ; *partout* verd, *et non* vert ; *hæmatite ou même haimatite, pas* hématite ; *et en faire de même pour les autres dérivés de* Αἷμα, sanguis, *ou pour ceux dérivés de* Διαῖτα, vitæ ratio. *J'aurois dû mettre* Chamomille *et non* Camomille ; charactère, *et non* caractère ; méchanique, *et non* mécanique. *J'aurois encore désiré pouvoir suivre la même norme pour couper les mots, et non pas être tenu de suivre une prétendue règle de la prononciation, laquelle est aussi souvent incertaine qu'elle est arbitraire ; on auroit donc dû couper a-sphyxie, con-stitution, dome-stique, Rhizo-spermes, sub-stance... et non pas* as-phyxie, cons-titution, domes-tique, Rhizos-permes, subs-tance...

c) *Quant aux gravures.* La planche I a dû être une carte *critique* de topographie. J'ai tâché, autant qu'il dépendoit de moi et

des circonstances, d'approcher de la véritable origine et de la forme primitive des dénominations des lieux, en basant mes recherches autant sur l'étymologie des mots et sur la connoissance des idiomes du pays, que sur l'histoire du pays (de là la Hutte, non les Huttes; Zollbach, non Solbach, ni Saulebach....). C'étoit le seul moyen à employer, selon moi, pour me décider dans le choix que j'avois à faire parmi les nombreuses variantes qui existent entre les différens auteurs géographes et historiens que j'ai compulsés et que j'ai cités plus haut (p. 238). C'est par ce moyen que j'ai pu rectifier plusieurs dénominations qui étoient évidemment fausses. J'ai assigné la véritable place à plusieurs d'entre elles, qui avoient été transposées; j'en ai supprimé d'autres qui n'avoient qu'une existence chimérique, et j'en ai admis quelques-unes qui avoient été omises jusqu'ici dans les cartes. J'ai redressé, çà et là, la direction des routes, ou bien j'en ai marqué de nouvelles à côté des anciennes, abandonnées depuis Cassini (comme p. ex. celle entre La Broque et Framont). J'ai tracé sur ma carte plusieurs chemins de communication, importans pour le Ban de la Roche (voy. le dernier paragraphe). Malgré cela je suis loin de croire avoir atteint à la perfection que je m'étois proposée, surtout pour les contrées que je n'ai pu parcourir sous ce point de vue; mais je ne dois pas m'alarmer non plus de l'idée d'avoir substitué à la confusion de mots corrompus et défigurés, celle de dénominations inintelligibles peut-être pour le vulgaire. J'ai obvié à cet autre inconvénient en associant, soit sur la carte, soit dans le texte (voy. p. ex. les paragr. 1, 2, 3, 4, 6, 35, les notes [1], [8]), ou dans cet appendice (voy. ci-dessous), au nom corrigé le nom vulgaire. D'ailleurs plusieurs de ces noms étant encore pour ainsi dire au berceau de leur existence littéraire, c'étoit le moment de leur prêter cette attention, et de les analyser d'après le génie des idiomes du pays. C'est d'après lui que le mot de *côte* est généralement changé en celui de *goutte*, dans les contrées françaises, ou en *gott*, dans les contrées allemandes; par-contre le *bach* des allemands est souvent défiguré

n *bai* ou *bæ*, dans l'idiome patois-français. Les premiers ontractent généralement la terminaison de *heim* en *en*. Bien ouvent la lettre *g* est corrompue en un *ck*, le *b* en *p*, et éciproquement; il en est de même de *d* et *t*, de *f* et *v*, des nots de *berg* et de *bourg*, de *bruch* (bornes, limites), et de *ruck* (pont). Enfin le confluent des idiomes allemands et rançais dans ces contrées y a fait naître plusieurs mots et lénominations hybrides, tels que *Bel-fous*, *Champ du Vieh*, *Meisen-côte*. Il en est peut-être de même de Schîr-côte pour cheuer-côte, la côte de la grange. Ci-dessous suivent les oms vulgaires ou les synonymes usités de plusieurs dénominations employées dans la carte, et qui n'ont pas encore té rapportées :

Aalbach . . *vulg.* Albæ.
Acheric . . *v.* Echeri, Eschery.
Bildstein . . *v.* Bilstein.
Bischoffsheim *ou* Bischheim am Berg (Ham.), *ou* Bisch.
Colroi *ou* Colroy (*de* collis regis *ou* collis regius), *v.* Conroi.
Diesbach . . *v.* Dieschbach.
Gerstwiler. . *v.* Gertwiler.
Gottswiler . . *v.* Gockswiler.
Haute-côte . *v.* Hautegoutte.
Hirschbach . *v.* Hirtzbach.
Hohen-Kœnigsbourg; *v.* Hohkinsburg, Ginsbourg, Ginschburg.
Huit-pucelles. . *v.* Wipicel.
La Laie . . *v.* Lallay.
Lavray. . . *ou* Levreï.
Meisen-côte . *v.* Meisengott.
Provenchere . *v.* Brovotsir (Specklé), *ou* Brovotser (Schoepflin).
Reichsfeld. . *v.* Reiffeld, Riffeld.
Riante-côte . *v.* Riante-goutte.
Saales . . . *v.* Sæl.
Saussure . . *v.* Sâsure.
Schîr-côte . . *v.* Schirgoutte.
Steige . . . *v.* Steege.
Untersberg . *aussi* Eichelberg (Ham.); *v. d'ailleurs* p. 42, 6.e rameau.
Waldbach . . *v.* Waldersbach; Wachterbæ.

eut-être pour l'Aigoutte de Cassini, *ou* Léigott de Specklé, *faudroit-il mettre*, la Côte ?

Peut-être pour Foudai, *Foutai* ou Futai, de Futaie?

—— Hasensprung, *Hasel-Sprung?* ou origine de la Hasel.

NB. Le Griesheim *de notre enceinte est proprement* le Griess- ou Krim-Loch. (Hrm.)

Belmont . . *en allemand* Schœnenberg.

Blaisinrup (c. à d. Blasius in rupibus), *en allemand* Helmsgrit, *pour* Helmausgereit, *voy. note* (25⁴), p. 131.

Champ du Messin . . *en allem.* Müntzfeld, Milzfeld.

Châtenois . . . —— Kestenholtz.

Colroi . . . . —— Galrey.

Fosse (ou Fouchi) —— Grub; zu den Gruben.

Foudai . . . . —— Urbach.

Le Hang . . . —— Hanf.

S. Hippolyte . . —— S. Pilt, S. Bild.

Lièvre . . . . —— Leber, Leberau.

S.te-Marie . . —— Mariakirch.

Steinberg; *en français* Stampoumont; Stampemont.

La planche II représente la perspective de la paroisse de Waldbach seulement, ou de la moitié sud-ouest du Ban de la Roche, voy. pl. I. La cense isolée au bas du château démoli (appelé *Lapis*, *la Roche*, *zum Stein*, et qui donne le nom au pays), est celle du *Bas-Laichamp*.

La planche III. On y voit évidemment que les roches du recouvrement n'occupent que les angles du triangle du groupe de montagnes qu'on a représenté sur cette planche; ce n'est que dans l'angle du sud et attenant à la plaine que le granit [roche du centre, v. p. 14, 3)] en est dégarni et touche immédiatement à la plaine. (Voyez-en les raisons développées dans le Mémoire de M. le Prof. Hammer, sur la plaine et les collines avancées des deux départemens du haut et du bas Rhin, cité à la p. 33, 2.° l.) Le tableau minéralogique que doit représenter cette planche, n'est pas achevé, parce que je me suis borné presque généralement à n'y marquer que ce que j'ai vu. Il sera aisé de le terminer, à quiconque voudroit parcourir ces contrées cette carte à la main. Les signes conventionnels que j'y ai employés pour la minéralogie, ainsi que ceux que j'ai employés dans la pl. I, pour la topographie

et la chorographie en général, sont en grande partie ceux adoptés dans les bureaux topographiques du gouvernement, et figurés dans le 5.e numéro du Mémorial topograph. Voyez-y les pl. 1, 2, 3, 5, 6.

Planche IV. *L'expression* de 1 à 5000, *veut dire*, comme un sur le papier à 5000 sur le terrain. *C'est l'échelle commune prescrite par le gouvernement pour les projections des plans dans l'arpentage.* *Voy.* Collect. des lois relatives à l'arpentage; Paris, 1804, 1.re partie, p. 67 et 68. *Voy.* aussi le Tableau des échelles dans le Mémorial topogr. n.° 5, p. 98 et 99. — Les lettres de renvoi *a. b. b.' c.* citées dans le texte, p. ex. au §. 6, n'ont pas été gravées sur la planche. Il sera aisé de les y placer.

Planche V. Les fleurs de la plante représentée sur cette planche, n'ont été malheureusement que trop bien copiées d'après leurs modèles (la gravure en bois dans Clusius, et la gravure en taille-douce de Lamarck; voy. p. 109, note [25*]). Les pétales paroissent rubanés, tandis qu'ils devroient être racoquillés, pour représenter une corolle en grelot. Ce dessin, distribué et connu à la campagne et dans nos montagnes surtout, pourra peut-être faire découvrir de nouveaux exemplaires de cette plante intéressante, qui étoit demeurée inconnue chez nous jusqu'ici.

C. Additions.

a) *Au* n.° 10 de l'Introduction, p. 6, *et à la section phytologique du second Tableau des élémens, lettre E, p. 24, et suiv.* ajoutez: Voyez un mémoire sur la distribution *climatique* ou sur la géographie des plantes, mise en rapport avec leur port et leurs vertus, dans Allgem. med. Annal. 1804, Avril. Corresp. Blatt, p. 49 — 64, intitulé: *Erster Brief über die Heilmittel-Lehre.*

b) *Au* n.° 11 de l'Introduction, p. 7, *ou à la* note [!], p. 11, *par rapport aux causes supérieures qui influent sur les affections pathologiques, ou sur la périodicité de plusieurs phénomènes de l'œconomie animale*, ajoutez: Les maladies *typiques* (les fièvres intermittentes) et les maladies *périodiques* (celles qui suivent

la période de quatre semaines ou celle des saisons, c'est-à-dire les maladies annuelles) semblent tenir, les premières, par rapport à l'ordre ou au type de leur marche, et les dernières, par rapport à la périodicité de leur apparition, à une connexion qui existe entre les fonctions vitales ou animales du corps humain et la révolution diurne de la terre autour de son axe, ou la révolution d'un mois de la lune autour de la terre, ou la révolution annuelle de la terre autour du soleil. V. Consbruch, klin. Taschenb. 4.e éd. Leipzig, 1804, T. I, §. 33; Cullen, Élémens de médecine-pratique, trad. de l'angl. par M. Bosquillon, doct. en méd., Paris, 1795, T. I, ch. III, §§. 55 et 56. Cet auteur rapporte les observations de MM. Bryan Robinson et Le Changeux, sur la correspondance entre la marche typique diurne du pouls, ou celle des fièvres intermittentes, et entre la révolution diurne de l'atmosphère par rapport à son élasticité et à sa température. Voyez aussi Hufeland, *Ideen über Pathogenie*, Jena, 1795.

Les maladies *stationnaires* ou *perennes* (c'est ainsi que les appelle le D. Spiering, dans le Journ. de Hufeland, VIII, 3, p. 156) persévèrent un certain nombre d'années, et se succèdent l'une à l'autre, indépendamment des causes énumérées ci-dessus. Elles impriment aux maladies sporadiques ou épidémiques, qui paroissent dans le cours de leur règne, le caractère qui leur est propre et qui forme la *constitution pathogénique* ou la *fièvre stationnaire*. Plusieurs auteurs ont présumé que la cause prochaine des maladies stationnaires se trouve dans des rapports inconnus de l'atmosphère relativement à la combinaison de ses parties constituantes; a. — ou bien ils ont trouvé cette cause dans une constitution correspondante et stationnaire de l'atmosphère; b. — d'autres ont présumé que leurs causes éloignées sont dues aux *influences astrales;* c. — et parmi ces derniers il en est qui ont attribué à l'influence astrale une action aussi immédiate sur la constitution animale que sur la constitution de l'atmosphère; d.

a. Consbruch, l. c. §. 35, β. Sydenham, Praxis medica,

Lipsiæ, 1695, sect. I, cap. 2, p. 44 et 45; sect. VI, cap. I, p. 323, 324, et les cinq sections précédentes. Cet auteur remarque expressément, à la p. 44, qu'il a observé des constitutions *pathogéniques* stationnaires qui ne paroissoient aucunement correspondre avec la constitution sensible de l'atmosphère, quant à sa température et à son humidité [voyez aussi Stoll, aphorismi de cognosc. et cur. febribus; Vindobonæ, 1786; aph. 35, p. 8]. Selon lui, leurs causes consistent dans des parties infectes qui à de certaines époques émanent du sein de la terre et sont versées dans l'atmosphère, ib. Il détermine cinq espèces de constitutions pathogéniques stationnaires, qui ont paru et régné successivement depuis l'an 1661 jusqu'à la fin de 1676 (voyez sect. V, ch. VI, p. 316 et suivantes, et Epistola I responsoria, p. 371), savoir celle qu'il appelle *dépuratoire*. (On pourroit la nommer polycholique-catarrhale ? ou méningo-gastrique et adéno-méningée ? d'après la description qu'il en donne : voy. l. c.) Elle régna depuis 1661 jusqu'en 1664, et fut remplacée par les constitutions *exanthématiques*, la pestilentielle (adéno-nerveuse, d'après la Nosologie de Pinel), qui régna en 1665 et en 1666, et la variolique, qui régna en 1667, 1668 et une partie de 1669. Ensuite parut la constitution *dysentérique-rhumatismale*, qui dura jusqu'en 1673, où elle fut suivie de la constitution *catarrhale-rhumatismale*. Voyez l'histoire de ces maladies, qui parurent dans ces diverses périodes, dans les livres cités ci-dessus. D'après Stoll (Ratio medendi, Viennæ, 1790, t. VII, p. 25), la fièvre stationnaire, en 1781, avoit été *pituiteuse* depuis l'automne de 1780; cette fièvre se compliqua, en 1781, avec les fièvres annuelles, l'inflammatoire et la bilieuse.

b. H. G. Spiering, cité plus haut, docteur en médecine et praticien à Flenshor, dans le comté de Rantzau. Voyez son Mémoire cité dans le Journ. de Hufel. p. 149 — 170, et voyez principalement les p. 155 et 165. Cet auteur a observé les fièvres stationnaires qui ont régné depuis l'an 1785 jusqu'à la fin de 1798. La *fièvre pituiteuse*, suivie de la *fièvre bilieuse*, régnèrent depuis 1785 jusqu'à la fin de

1788. Elles furent suivies de la constitution *atrabilaire*, comme l'appelle l'auteur, qui régna jusque vers la fin de 1794, et fut remplacée par la fièvre stationnaire *inflammatoire*, qui dura jusqu'en 1797, époque où parut encore la fièvre stationnaire *bilieuse*. Le même auteur observe que les fièvres stationnaires devenoient épidémiques au milieu de leur période, et qu'elles paroissoient ou finissoient dans la saison qui répond à notre *solsticiale* d'hiver (voy. §. 42, p. 84 et 85).

c. Tourtelle, Élémens de médecine théorique et pratique. Strasbourg, an VII, t. I, p. 30.

d. L'auteur anonyme de la lettre citée ci-dessus [C. a)], dans quelques autres lettres qui ont suivi cette première. Elles sont insérées dans les Allgem. med. Annal. 1801, dans la feuille de la Correspondance : la seconde sous le titre, *Ueber einige ältere Ansichten der Heilmittel-Lehre*, au mois de Mai, p. 65 — 80; la troisième intitulée, *Noch einige Analogien, welche alten astrologischen Lehren zur Bestætigung dienen*, Juin, p. 81 — 96, et au mois de Juillet, p. 97 — 104. Voyez entre autres les p. 82, 84 et 85. Il donne, aux p. 92, 94 et 95, un extrait intéressant sur les principaux aspects des planètes, sur leurs conjonctions (en opposition, en trigone, en quarré, en quinconce, en semi-sextile) et sur leur transite; extrait qui est tiré d'un ouvrage anglois du 17.e siècle, composé par William Cock, mathématicien et astronome, traduit en allemand et enrichi de notes, par Matth. Schlueter, à Hambourg, et publié ensuite à Halle, en 1714, par Ernest Stahl, sous le titre : *Einleitung zur Meteoroskopie, mit Erläuterungen und vielen neuen Bestätigungs-Gründen, aus der Erfahrung und aus naturphilosophischen Gründen gezogen*. Le même auteur observe dans cette troisième lettre, à la p. 96, que les influences astrales sont moins sensibles sous la ligne, à cause de l'influence prédominante du soleil. (*)

(*) Peut-être ailleurs la *constitution endémique* d'un lieu, fortement prononcée par l'influence de ses localités, a-t-elle pu avoir la même prédominance marquée par rapport à la constitution pathogénique station-

L'auteur résume, dans une quatrième lettre (ib. p. 104 et suivantes), sa théorie sur l'influence cosmique, par rapport aux différens phénomènes qui appartiennent à la terre, ou sur la connexion intime de toutes les parties de l'univers, et sur l'unité dans son organisation. Il y expose des idées sur la géogénésie et sur la cosmogénésie, qui viennent à l'appui des cinq premières et des cinq dernières propositions géologiques de notre Introduction.

C'est sous ce rapport *dynamique* ou agissant, que J. J. WAGNER analyse et discute, en chymiste, en physicien, en physiologiste, en médecin, en moraliste, tous les phénomènes qui appartiennent au globe et à notre système planétaire. Il les ramène tous à quelques procédés ou *fonctions* naturels, et à encore moins de *principes primitifs*, doués de qualités ou de propriétés plus simples encore, qui lui suffisent pour rendre raison de tous les phénomènes naturels connus, et sur plusieurs desquels il semble répandre de grandes lumières: — le tout, dans un ouvrage qui a pour titre : *Von der Natur der Dinge*, en 3 vol. Leipsic, 1803, chez Breitkopf et Härtel. Il en existe un aperçu détaillé, et très-intéressant pour la géologie et la géogénésie, dans les Allg. med. Annal. 1804, Juin 401 — 470, et Juillet 481 — 538, sous le titre : *WAGNER's Idee eine Natur-Philosophie in universalem Plane durchzuführen*, suivi de plusieurs réflexions de l'éditeur.

c) *Aux sections* IV et V de la Cosmologie, Tableau I, p. 10 et 11, au sujet des *perturbations* dans les orbes des globes célestes

---

naire; et empêcher que celle-ci n'y ait été observée. Il en est ainsi de *Strasbourg*, où je ne sache pas que les médecins aient observé des maladies stationnaires. Strasbourg a une station basse (voyez p. 45), se trouvant au confluent de trois rivières considérables; son exposition en outre est telle que les vents du sud et les vents du nord y agissent librement : ces localités déterminent en cette cité une constitution endémique, qui est la *rhumatismale-catarrhale*, selon les observations faites pendant douze ans par M. COZE, prof. de Clinique interne à l'École spéc. de Strasb., et médecin prat. en cette ville.

et aux *variations* dans leurs expositions, voyez, quant à ces changemens qui frappent les globes lumineux, les ouvrages de HERSCHEL et de LAMBERT, indiqués dans la préface, obs. 6.e; et quant à ceux qui affectent plus particulièrement les planètes de notre système solaire, voyez l'*Abrégé d'astronomie* par M. DE LALANDE, Paris 1774, entre autres les chapitres sur la pesanteur ou l'attraction des planètes, sur leurs nœuds et leurs inclinaisons, sur leur retour aux mêmes stations, sur les inégalités produites par l'attraction, sur les mouvemens des apsides, sur les équations séculaires ou les inégalités périodiques, sur les inégalités de la lune, remarques sur les comètes, sur le mouvement du soleil et le mouvement des étoiles fixes, en général les §§. 316 et suivant, 455—462, 514 et suivant, 518 et suivant, 527 et suivant, 559—564, 755—759, 922, 996—999, 1037—1055, 1056—1059, 1060 et suivans, 1065 et suivans, 1069 et suivans.

C'est ici qu'il convient de faire mention du *cycle* de notre système solaire, ou du multiple exact et commun à toutes les planètes dont les révolutions autour du soleil sont connues, pour le temps qu'elles mettent à les terminer. Il a été trouvé par BENGEL être de 280000 années terrestres. Voyez l'ouvrage intitulé : *Cyclus*, ou *la grande année du monde*, par BENGEL, docteur en théologie. Cet ouvrage a été traduit du latin en allemand, par BŒHMER, Leipsic, 1773. Le docteur JUNG, conseiller de l'Électeur de Baden, en donne un extrait très-instructif dans son livre intitulé : *Erster Nachtrag zur Siegs-Geschichte der christlichen Religion.* Nuremberg, 1805, depuis la p. 50 jusqu'à la p. 58 inclusiv.

d) *A la* p. 13, II, 1, *quant à la* structure *du globe*, c'est-à-dire à son homogénéité ou à son hétérogénéité, je renvoie à la Théorie de la Terre, par BUFFON, t. 1, pag. 171 et suivantes, édition de Deux-Ponts, 1785, in-8.°, et à LALANDE, l. c. §. 1068, puis aux ouvrages de KANT (*Natur-Geschichte des Himmels* et *Physische Geographie*) et de VOIGT (Magasin).

e) *A la* p. 31, II.e Tableau, I, 2, changement subit de la

température dans l'hémisphère boréal. Je me rapporte ici entre autres à l'observation faite, en Sibérie, sur le *grand tapir*, de CUVIER, et sur d'autres animaux fossiles qui ont été retirés d'un sol glacé, étant revêtus encore de leur peau intacte, même garnie de poils. Voyez les ouvrages de PALLAS, FORSTER, CUVIER.

f) *A la* p. 44, *à la fin* de la note [1] : M. le professeur HERRENSCHNEIDER a bien voulu me communiquer la note suivante : « La différence de niveau entre la place d'armes de « Strasbourg et celle de la cathédrale de Bâle, trouvée par « des observations barométriques correspondantes faites par « M. WEISS, ingénieur, et le soussigné, est égale à 86,8 « toises (ou 168 mètres). *Signé*, ce 6 Avril 1806, HERREN- « SCHNEIDER, professeur. »

Comparez ce résultat avec ceux rapportés par KANT, Phys. Geogr. t. II, 2.e partie, p. 13 et 14; par PICART, dans son ouvrage du Nivellement, traduit en allemand par LAMBERT, sous le titre de *PICART's Abhandlung vom Wasserwägen, mit Beyträgen von LAMBERT*, Berlin 1770, §§. 14 et 15; et par COTTE, Mémoire sur la météorologie, t. II, 4.e Tableau de comparaison.

g) *A la* p. 90, *à la suite de la note* [18] : M. VILLARS, professeur, ayant visité, au mois d'Avril de cette année 1806, les montagnes des environs de *Niedeck*, que je suppose correspondre, pour l'élévation et la température, à la région froide du Ban de la Roche, ou atteindre à la hauteur de 750 à 850 mètres (voyez §. 41), y a rencontré les mêmes plantes qui se trouvent sur les montagnes élevées des environs de Grenoble à une hauteur de 1500 à 1550 mètres d'élévation (environ 800 toises. Voyez COTTE, l. c., t. II, p. 38 et 39). Or *Niedeck* se trouve au-delà du 48° 30′ latit. nord (comparez entre elles les pl. I.re et III.e), et *Grenoble* l'est à 45° 11′ 50″ (COTTE, l. c. tabl. 2.e de comparaison), de sorte que le climat des hauteurs de Niedeck, situé dans la latit. indiquée, et à une élévation absolue de 750 à 850 mètres, correspondroit au climat des hauteurs de Grenoble, situées à la latitude que nous

venons d'indiquer et à une élévation absolue de 1500 à 1550 mètres. Cette observation vient, d'une manière évidente, à l'appui de ma théorie exposée au §. 41.

D. Aperçu analytique *de cet ouvrage de Chorographie générale, et de Chorographie (spéciale ou) du Ban de la Roche, ainsi que de son appendice.*

première partie.

a. *Préface*, renfermant le plan de cet ouvrage et les motifs qui l'ont déterminé; de plus, les définitions de la Topographie, de la Chorographie, de la Géognosie, de la Géologie, de la Géogénésie, de la Cosmogénésie. Pag. j-xiv. inclus. voy. encore p. 38, note [!!].

b. *Introduction*, renfermant en treize propositions succinctes les principes fondamentaux qui doivent servir de points de rapport aux détails de Chorographie spéciale, et qui ont servi de bases à la rédaction de la Chorographie du Ban de la Roche, pour la rendre *comparable* (voy. Préface, p. ix, obs. 1.re). P. 1-9.

c. *Trois Tableaux synoptiques* sur les Élémens de la Chorographie: le *premier* renfermant les *ordres de faits* dans l'ordre de leur connexion, et relatifs à l'histoire naturelle et physique de l'univers (Cosmologie, ou mieux Cosmognosie), relatifs à l'histoire naturelle et physique de la terre (Géologie, ou mieux Géognosie), relatifs à ces mêmes histoires des eaux (Hydrologie, ou mieux Hydrognosie), relatifs à celles de l'air (Météorologie, ou Météorognosie), relatifs à celles des plantes (Phytologie, ou mieux Phytognosie), relatifs à celles des animaux en général (Zoologie, ou mieux Zoognosie), et relatifs à celles de l'homme en particulier (Anthropologie, ou Anthropognosie). P. 9-31.

Le *second* Tableau, sur les conséquences tirées de ces ordres de faits, renferme quelques points de vue relatifs à la Géologie, et principalement par rapport aux époques ou aux périodes de formation de la conformation actuelle du globe. (Plusieurs de ces points de vue, ainsi que de ceux donnés dans l'Introduction, et plusieurs qui découlent naturellement des ordres de faits relatifs à la Cosmognosie et à la Géognosie (prem. Tableau des élémens), mettent d'accord l'histoire profane et l'histoire sainte). P. 31 et 32.

Le *troisième* Tableau contient les auteurs et les ouvrages dont on a tiré parti pour la confection de cet ouvrage, et les moyens propres pour rechercher et étudier les Élémens de la Chorographie. P. 32-38.

SECONDE PARTIE.

d. A. Géognosie *du système des montagnes du Haut-champ*, dont le *Ban de la Roche* fait partie ; description minéralogique de cette enceinte; sa descr. hydrologique, météorologique, phytologique. (La description zoologique a été réservée pour un autre ouvrage. Voy. le dernier paragraphe, à la p. 236. Voy. aussi plus bas, dans cet aperçu, D.) P. 38-155; §. 1.-§. 58. incl.

e. *Conformation extérieure* de cet embranchement de montagnes, composé du mont central, de sept rameaux divergens, de quelques contre-forts, de quelques collines avancées et d'un col déprimé ; — avec les *dénominations* particulières des montagnes ou de leurs parties (v. prem. Tabl. des Élémens, p. 12 et 13) et de diverses contrées de cette enceinte, ainsi que plusieurs dénominations des lieux et contrées limitrophes. P. 38-42; §§. 1, 2, 3, 4.

f. *Trois genres de roches :* celles du *centre;* le porphyre, le granit, le schiste argilleux : — celles de l'*enveloppe ;* le trapp, le gruenstein, la siénite. P. 46, 47; §§. 7, 8.

Celles du *recouvrement;* les grès, les poudings, les brêches, les calcaires stratiformes, les pétrifications, les houilles. (Il n'existe de ce dernier genre au Ban de la Roche qu'un grès extraordinairement dur, avec feldspath ; à la fin du §. 24, p. 60.) P. 60; §. 24.

g. *Granit sans quartz.* P. 47, §. 9, et note [2] à la p. 48. — P. 63 et suiv. §. 29.

h. *Nuances* et *mélanges* divers des trois genres de roches. — *Adhérence intime* des deux premiers genres.

P. 48-51, ou les §§. 9, 10, 11, 12, 13, 14.

Une roche siéniteuse avec des *empreintes* d'hommes et d'animaux? P. 66, §. 30.

i. *Conformation intérieure* et naturelle ou *primitive* de ces roches : leurs fissures de stratification et les transversales. P. 51, §. 15.

— Crystallisation de ces roches. Roches hors de site. Blocs de granit à *couches concentriques.* (Voy. encore le numéro suivant.) P. 62 et 63; §. 27, 28.

k. Troncation du Haut-champ. Les débris accumulés dans les gorges

mulm, de kaolin, de sable granitique, de sable ferrugineux. P. 64-66, §. 30.

Description minéralogique des environs : grès calcaire avec des rognons d'agathe; un pareil rognon en géode contenant un crystal de feldspath. — Tronc du Phœnix dactylifera L. dans une mine de charbon de terre. Mines et indices de mines de charbon de terre. — Charbon fossile dispersé dans le grès. Anthracite. Calcaire grenu et calcaire compacte. Marbre. Pétrifications dans un marbre de calcaire compacte. Le marbre grenu est impropre à l'exploitation, à cause des vénules de fer dont il est souvent injecté. — Rupture remarquable d'une roche pouding et des galets qu'elle renferme. Division en prismes d'une traînée de grès. Débris d'une roche amygdaloïde. — Or. Argent. Cuivre. Fer. Plomb. Zinc. Mercure. Antimoine. Bismuth. Manganèse. Nickel. Cobalt. Arsenic. P. 66-71; §§. 31, 32, 33.

a. *Points de comparaison* de l'histoire minéralogique du Ban de la Roche, et des environs, pour en tirer des conséquences pour la Géologie. P. 71-73, §. 34; et p. 71, §. 33.

b. Hydro-logie *du Ban de la Roche.* Dénominations des Rivières longitudinales, transversales et latérales, qui bordent le Ban de la Roche et le système du Haut-champ, ou qui en découlent, avec les dénominations de plusieurs de leurs affluens. P. 73 et 74, §. 35.

c. Évaluation approximative de la *quantité d'eau* que fournit le Ban de la Roche et que fournit tout le système du Haut-champ, comparée à la quantité d'eau pluviale que reçoit dans la plaine un terrain de même étendue, pour conclure de là à la quantité excédante d'eau pluviale d'une contrée montueuse et à celle que fournit dans ces lieux le travail de la précipitation immédiate des vapeurs humides. P. 74-76, §. 36.

d. Essai d'évaluation de la profondeur d'un abyme rempli d'eau et appelé le *lac*, situé au sommet du Haut-champ, fondé sur les lois de la chute des corps. P. 76 et 77, §. 37.

e. *Qualités physiques et chymiques des eaux du Ban de la Roche.* Elles sont minérales et légèrement gazeuses; — leur pesanteur spécifique est plus considérable que celle des montagnes recouvertes de grès de la ci-devant principauté de Salm (elles se jettent dans la Bruche): conséquence tirée de l'expérience d'une personne qui se baigna successivement dans l'eau pure du Ban de la Roche

et dans l'eau mélangée de la Bruche ; elle ne put aller au fond de la cuve qui avoit été remplie de la première espèce d'eau.

P. 78, §. 38 (v. aussi p. 199).

z. Météoro-logie *du Ban de la Roche.* Mesures barométriques, et une observation de nivellement des principales hauteurs du Ban de la Roche ; comparées avec les mesures trigonométriques de plusieurs montagnes des environs, prises récemment par MM. les capitaines-ingénieurs chargés de la levée de la carte de l'Helvétie.

P. 43-45 ; §. 6, [1] et [2]. [Voy. aussi Appendice, C. f)].

aa. *Tableau des données barométriques et thermométriques*, faites au moyen de trois baromètres comparatifs, à Waldbach, dans les vallées et sur les hauteurs du Ban de la Roche, et en même temps à Strasbourg, sur lesquelles données ont été basées les évaluations des élévations relatives et absolues desdits lieux. P. 79, §. 39. (Comparaison de la température de l'eau des sources, avec celle de l'air ambiant ; de semblables comparaisons barométriques et thermométriques sur l'intérieur des mines du Ban de la Roche, et l'air libre extérieur.) P. 81 et 82, note [13].

bb. *Diverses régions de climat* du Ban de la Roche, avec leurs élévations au-dessus du niveau de la mer, et leurs moyennes barométriques et thermométriques. P. 80 et 81, §. 40.

cc. Comparaison ou *Correspondance de ces divers climats physiques* du Ban de la Roche avec ceux de pays situés à des latitudes plus méridionales et plus septentrionales. P. 82-84, §. 41. [v. aussi Append. C. g)].

dd. Caractères distinctifs des *huit saisons météoriennes* au Ban de la Roche. P. 84 et 85, §. 42.

ee. *Météores.* La Bise paroît charrier des *particules quartzeuses.* — Tourbillons. *Trombes* ou Trompes. — Ouragans. Orages. — Brouillard des vallons. — *Nimbe* autour d'une ombre projetée sur un brouillard, éclairée par le soleil. — Globes aériens opaques ou lumineux. — Étoiles tombantes ; les matières gélatineuses qui se trouvent dans cette saison, doivent-elles être toutes rapportées à la Tremella nostoc de Linné? P. 85-89, §. 43.

ff. *Changement progressif* du climat physique du pays. Causes qui peuvent être rapportées à la mutation des aspects des lieux, et d'autres, dues à des influences plus éloignées, par exemple, à la baisse de la ligne nivéale dans les Alpes. P. 89, §. 44.

gg. PHYTO-LOGIE *du Ban de la Roche.* Les Plantes du Ban de la Roche, énumérées avec leurs synonymes français, latin et patois du pays, et classées d'après leurs qualités épuisantes ou non épuisantes. Ces qualités sont en rapport avec les stations, les expositions et les positions différentes des plantes. P. 89-126, §§. 45-50. incl.

hh. *La Violette du Haut-champ*, nommée ainsi par excellence : espèce qui paroît nouvelle. P. 122. Rem. (*).

Note critique du Prof. VILLARS, sur les Violettes des Alpes; la Viola alpina, Jacq. la V. calcarata, L. la V. grandiflora, L. et la V. cornuta, L. *ex Synonymis suis.* P. 122 et suiv., note [25*].

ii. *Autres plantes* du système du Haut-champ, situées *hors de l'enceinte du Ban de la Roche.* P. 126-130, §. 51.

kk. *Plantes cultivées au Ban de la Roche* pour l'agrément, ou l'usage domestique et médicinal. P. 130-138, §§. 52, 53.

ll. Plusieurs *plantes des contrées limitrophes au système du Haut-champ.* P. 135 et 136, §. 54.

Nouvelle espèce de mousse, trouvée et déterminée par M. VILLARS. P. 136 (o).

mm. Quelques points de comparaison de la Flore du système du Haut-champ, avec celles du Haut-Rhin, de la Suisse, de la ci-devant Savoie, de la France, de l'Allemagne, de la Russie et de la Norwège; à l'occasion du Genêt à balais, de l'Hellébore fétide, de la Digitale pourpre, du Vinetier commun, de l'Angélique archangélique. P. 136-138, §. 55, et Append. C. g).

La *Pyrole à ombelles*, trouvée au Ban de la Roche par une habitante du pays, en 1800, n'avoit pas été jusqu'ici aperçue en France. P. 109, n.° 277, et note [25*].

nn. *Richesse de la Flore du Haut-champ.* Elle comprend, sur une surface montueuse, appuyée sur une étendue horizontale de 18 lieues quarrées (ou de 361 myriares), la cinquième partie de la Flore de l'Empire français. P. 138 et 139, §. 56.

oo. *Produits chymiques des plantes :* les acides et les acidules, l'*âcre*, l'albumine, l'*amer*, le camphorique, l'extractif simple, l'extracto-résineux, la fécule, le glutineux, le gommeux, l'huileux gras, l'huileux volatil, le *mucide*, le muqueux, le résineux, les sels, le sucré, le tannin, le *vappide*, le *volatil azoté*, le *volatil inodore*, — exposés dans un ordre approchant de celui des époques de

leur formation, avec l'indication des plantes et des parties de plantes dans lesquelles se trouvent ces produits de végétaux, ainsi que quelques oxydes métalliques ou quelques minéraux, quelques autres substances minérales et quelques autres substances inflammatoires simples, et l'indication des époques de l'année ou de la végétation où plusieurs de ces substances y paroissent le plus abondamment : enfin un aperçu succinct de la coexistence, ou de l'exclusion de l'une par rapport à l'autre, de plusieurs de ces substances des végétaux. P. 139-149, §. 57.

pp. *Effets nuïsibles* sur l'œconomie animale des matières immédiates des végétaux, énumérées ci-dessus, soit dans leur état isolé, soit dans un état de combinaison de plusieurs entre elles; — accompagnés de quelques observations relatives à cet objet, faites dans le pays, sur un individu et sur des animaux, — avec l'indication des antidotes généraux. P. 150-155, §. 58. (Voyez plus bas, aux lettres yy. aaa. et suivantes, leurs qualités salutaires, et aux lettres xx. leurs usages œconomiques).

qq. B. Situation oeconomique *du Ban de la Roche. Surface du terrain; sa distribution rurale.* P. 42 et 43, §. 5; p. 155, §. 59. Voy. aussi la note sur les *Tripoux*, p. 131 [25].

rr. *Rapport* des terres; — *Différence de la fertilité* et de l'*époque de maturité* des *produits* des champs, *suivant les régions.* Analyse *du terrain.* P. 157-159, §. 59; et les notes [32] et [33].

ss. *Consommation* de diverses denrées en besoins de subsistance. P. 159 et 162, §. 59.

(L'historique des pommes de terre du Ban de la Roche, p. 132, note [26]; et de l'introduction de quelques autres plantes agrestes, p. 120 [40] et 119 [39].)

tt. *Défaut de denrées* agrestes, — et denrées *disponibles.* P. 160, §. 59.

uu. *Projets d'amélioration* en fait d'œconomie rurale et domestique, par rapport à l'augmentation des produits agrestes et des produits du bétail; — à la portée de chaque particulier. P. 162-166, §. 60.

vv. *Réforme* conçue sur un plan plus vaste, et dont l'exécution dépend des communes et des bienfaits du Gouvernement. P. 166-170, §. 61.

ww. *Pauvreté des habitans du Ban de la Roche.* — Nécessité d'introduire diverses branches d'industrie pour subvenir à leur subsis-

tance et à leurs besoins. — Indication de plusieurs pareils moyens adaptés aux circonstances. P. 170-176, §. 62.

xx. Diverses idées sur l'*utilisation* des produits naturels au pays, comme alimens, ou pour les arts. P. 176-182, §§. 63, 64.

L'usage fait au pays des plantes spontanées ou cultivées, pour la médecine vétérinaire. P. 183-186, §. 65.

Les plantes naturelles au pays, et les productions végétales, employées souvent par les habitans comme plantes légumières, ou sous d'autres formes d'alimens. P. 133-135, §. 53.

(Quelques idées sur l'utilisation de quelques espèces de produits minéraux du pays. P. 182 [56].)

yy. C. Partie médicale. *Treize actions déterminées des substances végéto-médicales, sur l'œconomie animale*, qui constituent autant de classes de *médicamens primitifs* ou absolus, représentés sous forme de tableau. P. 186 et 187, §. 66.

Définitions des médicamens relatifs ou *secondaires*, des médicamens collectifs ou *spécifiques*. P. 188 et 189, §. 67.

zz. *Constitution adynamique* et irritable (*asthénie directe*) des habitans du Ban de la Roche. — Leurs affections pathologiques selon l'ordre des saisons. — Indispositions plus propres à certains âges ou aux différens sexes. P. 189-201, §§. 68 et 69.

Les affections *bilieuses* deviennent plus fréquentes. P. 190 et 191.

Fréquence de hernies par relâchement. P. 193 et 194.

Maladie particulière d'une enfant dont il sortit des *insectes volatiles* par l'angle interne de l'œil droit. P. 194 et suiv. [64].

Évaluation du degré de mortalité des maladies aiguës au Ban de la Roche. P. 201, §. 69.

aaa. *Thérapeutique populaire*, ou traitement des maladies, mis en pratique et employé au pays, présenté dans l'ordre nosologique du Système de nosologie du prof. Tourdes. P. 203-212, §. 71.

bbb. *Le pays abonde en plantes convenables au traitement des maladies indigènes*; p. 200 et 202; §§. 69 et 70, et le §. 57; ainsi que l'énumération des plantes du Ban de la Roche, comparées au §. 71.

Remarque sur *l'air sthénique* du Ban de la Roche, p. 198, §. 68; et sur la tonicité de l'eau de ces montagnes; p. 199 et note [11*], p. 78.

ccc. *Diverses observations sur l'emploi médical* de l'Arnique de montagne, de la Ciguë, du Colchique automnal, du Dent-de-lion, de

la *Digitale pourpre*, de l'*Euphorbe à feuilles du Cyprès*, de la Fougère, du Gaillet gratteron et mollugine, du Millepertuis perforé, de la *Morelle douce-amère*, de la Renouée persicaire, des Lichens scyphophores, de la Valériane officinale, et de quelques autres plantes du pays, la plupart d'après les observations de plusieurs praticiens. P. 212-222, §. 72.

ddd. Plus de vingt *Purgatifs indigènes*, avec l'indication de la forme sous laquelle ils ont été employés par les praticiens, et l'indication de leur dose; et de même plusieurs *Émétiques* du pays, ou émético-catharctiques. P. 223-226; §. 72, 3.

P. 226 et 227; §. 72, 4.

eee. *Substituts* ou *succédanés indigènes* au Camphre exotique, à la Casse, à la Manne, aux Tamarins, — au Jalap, à l'Ipécacuanha, à la Rhubarbe, aux Sénés, — à l'Iris de Florence, — à l'Opium d'Orient, — à la racine du Pyrèthre, — au Quinquina, — à la Salsepareille, — au Sassafras, — à la Scammonée, — à la Scille, — à la Sémentine, — à la Serpentaire de Virginie, — à la Staphisaigre, — aux Vésicans préparés avec les Cantharides.

P. 227-233, §. 73.

Voy. aussi une composition de plantes, la plupart indigènes, pour servir de substitut au Quinquina. P. 189 [60].

fff. Quelques aperçus sur les considérations à faire, par rapport au temps de la *récolte des plantes*, ou par rapport à la *forme* à donner aux médicamens. P. 233 et 234, §. 74.

ggg. Fin de l'ouvrage, par l'esquisse du *plan* d'une *seconde* partie, qui devroit traiter de *l'histoire politique* et *morale des habitans du pays*, et son *histoire zoologique*. P. 234-238, dernier paragraphe.

(La zoologie du Ban de la Roche est déjà devenue intéressante pour les naturalistes, v. ib. Elle promet de le leur devenir encore plus. — Description d'une variété intéressante de la Musaraigne d'eau, de Daubenton; p. 236, note [82].)

hhh. *Citation de plusieurs traités* ou articles qui ont été publiés sur le Ban de la Roche. P. 237 et 238, fin du dern. parag.

TROISIÈME PARTIE.

iii. Appendice, renfermant, A. des corrections essentielles à faire au texte de l'ouvrage.

kkk. B. des observations, principalement par rapport à l'orthographe qui y a été employée [B. b)], et à la recherche *critique* sur les dénominations employées dans la carte de Topographie (pl. I.), [B. c)], ainsi que relativement aux autres gravures.

lll. C. *Additions*, principalement au sujet du *rapport entre la distribution* des plantes sur le globe, et leurs diverses qualités [C. a)], ensuite au sujet de la *connexion qui existe entre les phénomènes microcosmiques* (ou de l'œconomie animale), et celles des *phénomènes du globe*, avec les *autres parties du système solaire.* [C. b) c)].

mmm. Note analytique sur les opinions de plusieurs auteurs qui ont observé des *maladies stationnaires* ou *perennes*, *sur les causes de la constitution pathogénique-stationnaire.* [C. b)].

nnn. *L'influence des localités* en de certaines contrées, déterminant des *maladies endémiques* bien prononcées, *peut avoir mis des obstacles* à observer dans ces lieux les maladies — ou les constitutions pathogéniques-stationnaires, qui auroient pu s'y présenter. ib. Rem. (*).

ooo. Quelques autres observations qui, ainsi que les précédentes, tiennent de trop près au plan de mon ouvrage, et à l'intelligence des principes qui s'y trouvent établis, pour que j'aie pu résister plus long-temps à l'envie de les rapporter.

Ei qui scit bonum facere, sed non facit, peccatum est.
JACOB. IV, 17.

Ce 29 Avril 1806.
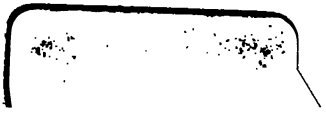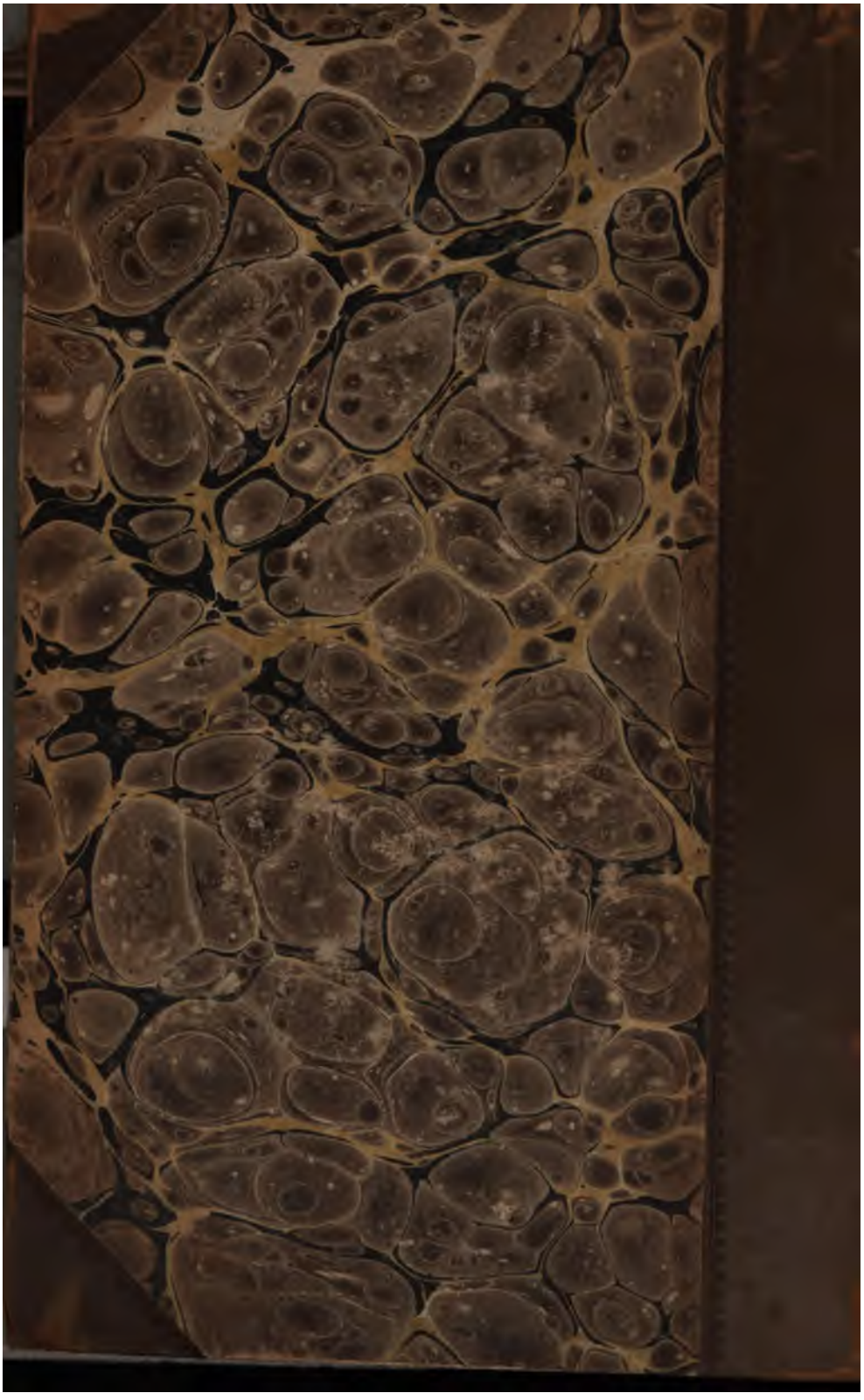
Avis au Relieur. La Planche I.re doit être placée à la tête de l'Ouvrage; la Pl. II.e se mettra devant la Description du Ban de la Roche; les Pl. III.e, IV.e et V.e viendront à la suite du dernier paragraphe.